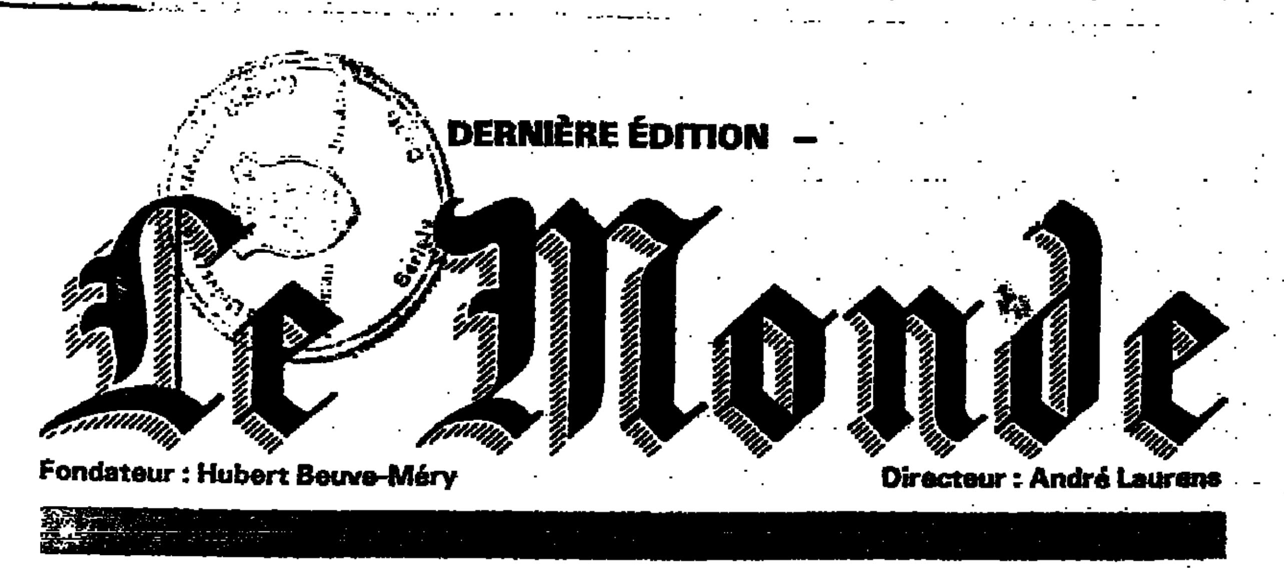


DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 12199 — 6 F — DIMANCHE 15-LUNDI 16 AVRIL 1984

5, rue des Italiens 75427 Paris Cedex 09 — Tél. : 246-72-23

Avec ce numéro

LE MONDE AUJOURD'HUI

Promenades d'architecture à Paris : Guimard

IRAN

Aspects du khomeinisme (Page 5)

ITALIE

Milan ou la nouvelle Mecque de la mode (Page 6)

SOCIÉTÉ

École, télé, dodo (Page 9)

VOILE

Neuf jours à bord d'un trois-mâts polonais (Page 10)

Le Nicaragua face à l'offensive des «contras»

Les rebelles auraient pris le contrôle de San-Juan-del-Norte près de la frontière du Costa-Rica

Les rebelles antisandinistes dirigés par M. Eden Pastora, le célèbre « Commandant Zéro », affirment avoir pris le petit port de San-Juan-del-Norte, au Nicaragua. Si cette nouvelle était confirmée, ce serait un important revers pour le gouvernement de Managua, qui fait face, de son propre aveu, à une offensive sans précédent des insurgés, au nord comme au sud et à l'ouest du pays.

San-Juan-del-Norte, contrairement à ce que son nom indique, est une localité du Sud, près de la frontière avec le Costa-Rica. Le ministère de la défense de Managua a démenti le vendredi 13 avril qu'elle soit tombée aux mains des rebelles. L'armée sandiniste continue de repousser les assaillants, a affirmé le ministère.

Mais des soldats sandinistes de la garnison, blessés lors des combats et pris en charge par la Croix-Rouge du Costa-Rica, ont affirmé à l'hôpital de ce dernier pays où ils ont été transportés que les forces du Commandant Zéro dominaient la situation au moment où ils ont été évacués.

Des milieux diplomatiques proches de l'ambassade américaine, à Managua, cités par l'agence France-Presse, affirmaient vendredi en fin d'après-midi que les antisandinistes avaient bien pris San-Juan-del-Norte, mais qu'ils se heurtaient encore à quelques foyers de résistance.

San-Juan-del-Norte est une bourgade isolée sur la côte atlantique, à l'embouchure du fleuve San Juan, qui marque la frontière avec le Costa-Rica. En soi, elle n'a pas grande importance. Les environs sont constitués de montagnes et de marécages et les populations y sont éparses, sans route qui les relie au reste du pays.

Depuis plus de six mois, indique le correspondant de l'AFP au Costa-Rica, les troupes de l'Alliance révolutionnaire démocratique (ARDE) de M. Eden Pastora contrôlaient la rive nord du fleuve, coupant San-Juan-del-Norte. Selon les soldats sandinistes évacués au Costa-Rica, les quelque mille personnes qui habitaient la bourgade l'avaient évacuée depuis plusieurs mois et il ne restait que soixante-quinze soldats pour défendre la ville lorsqu'environ quatre cents guérilleros de l'ARDE l'ont attaquée au début de la semaine. Selon le porte-parole de l'organisation à San-José-de-Costa-Rica, M. Mauricio Mendieta, les insurgés étaient équipés de missiles sol-air. Des combats très violents se sont déroulés pendant trois jours.

Les guérilleros du Commandant Zéro proclament l'« importance stratégique » de leur prise. En fait, celle-ci constituerait surtout un revers psychologique pour le gouvernement sandiniste. Ce serait la première fois, en effet, que les rebelles se seraient emparés d'une ville du Nicaragua. Etant données les difficultés d'accès à la région, on se demande comment l'armée régulière pourrait la reprendre et quand elle le tentera.

Le commandant Tomas Borge, ministre de l'intérieur, a reconnu la gravité de la situation dans le pays en affirmant, jeudi soir, à Managua que, depuis la mi-mars, époque à laquelle huit mille « contras » de la Force démocratique nicaraguayenne ont lancé une grande offensive, au nord du pays, deux cent dix-neuf soldats sandinistes avaient été tués et deux cent quatre autres blessés.

A Washington, l'affaire du minage des ports nicaraguayens va connaître un répit pendant une dizaine de jours, les congressistes américains étant partis en vacances.

En attendant un vote des parlementaires sur le crédit de 61 millions de dollars qu'elle a demandé pour le régime salvadorien et de 21 millions de dollars pour les rebelles antisandinistes, la Maison Blanche a annoncé, vendredi, que M. Reagan avait décidé de se passer de l'aval du Congrès pour débloquer une aide d'urgence à l'armée du Salvador. Elle a justifié cette décision par le désir d'« *empêcher des morts inutiles* » et d'« *assurer la sécurité pour le second tour de l'élection présidentielle* », prévu au début de mai.

Aucun chiffre n'a été fourni sur le montant de cette aide. Le porte-parole présidentiel, M. Larry Speakes, a indiqué qu'elle servirait à envoyer quatre hélicoptères, des équipements de communications, des pièces de rechange et des munitions.

APRÈS LA MARCHE DES SIDÉRURGISTES SUR PARIS

Les lendemains d'une manifestation

On ne fera rien sans eux

La manifestation qui s'est déroulée à Paris le 13 avril est symbolique à plus d'un titre.

Elle permet en premier lieu de mesurer l'ampleur des résistances de toute nature auxquelles sera confronté le gouvernement pour mener à bien les restructurations industrielles dont la sidérurgie n'est qu'un exemple ; elle traduit en second lieu, au-delà de l'inquiétude des Lorrains, le désarroi et la déception d'une partie du *« peuple de gauche »* confrontée à une évolution de la politique économique qui s'apparente à une révolution culturelle ou peu s'en faut.

Au-delà des engagements électoraux dont le pouvoir répète à l'envi qu'ils ont pour la plupart été tenus, la victoire de François Mitterrand en mai 1981 avait fait naître bien des espérances.

« Construire un socialisme à la française », « Changer la vie » étaient autant de formules qui laissaient prévoir l'émergence d'une société plus conviviale, plus juste, moins rude, dont la construction — et c'était bien là toute l'ambiguïté — n'exigerait pas d'efforts démesurés pour peu que la volonté politique ne fasse pas défaut.

Contrairement à ce qui a pu être dit, la gauche ne niait pas la réalité de la crise ni la nécessité de moderniser l'outil industriel, mais elle pensait, et tout son passé l'y poussait, que la croissance stimulée par la demande apporterait réponse à tout. C'était sans compter sans l'environnement international et l'état de notre appareil de production.

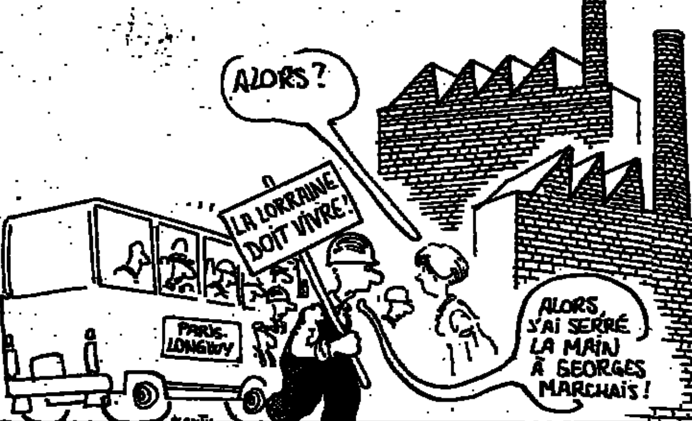
Le pari aurait-il eu quelque chance d'être gagné si le nouveau pouvoir avait immédiatement mis en œuvre des dispositions plus hardies comme un décrochage du système monétaire européen, une profonde réforme fiscale ou une refonte des circuits du crédit ? On ne récrit pas l'histoire.

La suite est connue. A l'état de grâce, à la relance a succédé une rigueur de plus en plus accentuée qui s'est traduite par une décélération de la croissance des salaires, puis un recul du pouvoir d'achat et une évolution moins généreuse de la protection sociale.

Ce virage à cent quatre-vingts degrés fut justifié par la nécessité d'un retour aux grands équilibres (balance des paiements, finances publiques). Il est vrai que le déficit du commerce extérieur et l'accroissement de l'endettement avaient de quoi inquiéter, mais il est non moins vrai que, au-delà de ces objectifs, il s'agissait aussi, et il s'agit toujours, de permettre aux entreprises de reconstituer leurs marges bénéficiaires, afin qu'elles soient en mesure d'investir.

PHILIPPE LABARDE.

(Lire la suite page 14.)



La difficile stratégie du PCF

« *Désormais, il faut négocier pour trouver d'autres solutions* », écrit M. Claude Cabanes, rédacteur en chef de *l'Humanité*, le samedi 14 avril, dans l'éditorial du quotidien communiste. Cette phrase s'adresse, à la fois, aux syndicalistes de la sidérurgie et au gouvernement.

Obliger celui-ci à revenir sur ses décisions est, en effet, le but recherché par les communistes à travers leur engagement contre le plan adopté le 29 mars. Un tel recul du pouvoir représenterait, pour le PCF, la première victoire qu'il pourrait inscrire à l'acif de la stratégie qu'il applique depuis 1981.

Cet objectif a été clairement souligné par M. Georges Marchais dans la déclaration qu'il a faite pour annoncer, peu avant le début de la manifestation, sa participation à celle-ci. Le secrétaire général du PCF, qui avait exprimé, le 2 avril, son intention d'être présent à la marche des sidérurgistes, avait ensuite laissé s'accréditer l'idée qu'il était revenu sur cette décision, afin de respecter le caractère syndical de cette manifestation.

Des informations dans ce sens avaient filtré de la place du Colonel-Fabien, après que M. André Lajoinie, membre du secrétariat, eut souligné, le 9 avril, que les communistes n'entendaient pas « *chapeauter quoi que ce soit* ».

La nécessité de préserver les conditions d'une mobilisation unitaire a amené la direction du PCF à une discrétion qui a permis de donner d'autant plus d'éclat à la présence de MM. Marchais, Jean-Claude Gayssot et Philippe Herzog — celle de M. Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, manifestant l'engagement des députés contre les choix gouvernementaux.

Deux autres membres du bureau politique, MM. Gustave Ansart et Guy Hermier, tous deux députés, ont défilé avec les délégations de leurs départements, le Nord pour l'un, les Bouches-du-Rhône pour l'autre. L'événement politique de la manifestation de vendredi aura donc bien été constitué par le rôle du PCF.

M. Marchais a affirmé que sa participation au défilé n'était pas dirigée contre le gouvernement. Il a invoqué, pour justifier son attitude, le fait que le PS, comme le PCF, participera aux manifestations du Comité national d'action laïque, le 25 avril, pour la défense de l'école publique et donc, en fait, contre le compromis élaboré par le gouvernement avec l'enseignement privé.

PATRICK JARREAU.

(Lire la suite page 15.)

AU JOUR LE JOUR

Migrations

Finalement, tout s'est bien passé. Les aciéristes lorrains ont défilé dans Paris avec la dignité calme de ceux qui sont injustement punis. Et ils en sont repartis discrètement. Ouf!

Ce petit souci balayé de notre ciel national, il nous en reste un, beaucoup plus gros et beaucoup plus national : les trois millions de vacanciers de la première vague de printemps pourront-ils, eux, sortir de Paris et y rentrer sans avoir trop à souffrir de ces kilomètres de bouchons qui sont, n'en doutons pas, le véritable drame de notre époque ?

Il y a vraiment deux Frances.

JACQUES CELLARD.

LIRE AUSSI DANS NOTRE SUPPLÉMENT « LE MONDE AUJOURD'HUI » PAGE XII

La longue histoire des désenchantés de Longwy

par GÉRARD NOIRIEL

L'enseignement catholique hausse le ton

L'enseignement catholique a officiellement demandé au gouvernement, le 13 avril, de modifier le projet de décret prévoyant la titularisation des maîtres du secteur privé. Dans son communiqué, la commission permanente du Comité national de l'enseignement catholique (CNEC) « *refuse, à nouveau, toute dynamique de fonctionnarisation des enseignants* » et déclare que « *faute d'accord* » elle « *organiserait en temps opportun toute action qui s'avérerait nécessaire* ».

Le chanoine Paul Guiberteau, secrétaire général du CNEC, explique, dans l'entretien qu'on lira ci-dessous, les raisons de cette opposition et se montre pessimiste sur l'évolution de la question scolaire.

« Vous acceptez les projets gouvernementaux lorsqu'ils attribuent l'argent public à l'école privée ; mais vous les refusez lorsqu'ils prévoient de gérer les maîtres du privé selon les règles de la fonction publique. N'y a-t-il pas là une contradiction ?

— Je ne vois pas la contradiction qu'il y a à demander à bénéficier de crédits publics pour remplir une mission de service public. C'est un problème de philosophie générale. L'enseignement catholique ne refuse pas de soumettre à vérification l'usage qu'il fait des fonds qu'il reçoit. Depuis la loi Debré de 1959, nous nous soumettons au contrôle des trésoriers payeurs généraux. Pour leur part, les communes peuvent savoir où va l'argent qu'elles donnent aux écoles privées, tout comme elles contrôlent par exemple les comptes d'une équipe de football locale. Personne ne nous a jamais reproché de dilapider l'argent public.

— Mais vous refusez de vous plier aux règles de la fonction publique ?

— Dès aujourd'hui, l'État contrôle un certain nombre de choses qui concernent nos enseignants : leurs diplômes, leur pédagogie, leur classement. Nous pensons que nous sommes déjà très liés à l'État et que cela suffit. Au-delà, nous entrerions dans une phase d'assimilation. Le projet de décret sur le statut des maîtres du privé installerait, au niveau de l'académie, la commission d'agrément qui proposerait les mutations et les nominations. Le centre de décision passerait du côté de l'administration.

Propos recueillis par ALAIN FAUJAS.

(Lire la suite page 9.)

Dates

RENDEZ-VOUS

Dimanche 15 avril. – *Bruxelles :* Conseil des ministres de l'environnement.
Pékin : Visite de M. Howe, secrétaire au Foreign Office.
Iran : Elections législatives.

Mardi 17 avril. – *Genève :* Conférence des Nations unies sur le désarmement.
Grande-Bretagne : Visite de M. René Levesque.
Liban : Reconduction du mandat de la FINUL.
Abou-Dhabi : Réunion du comité de surveillance de l'OPEP.

Mercredi 18 avril. – *Hongkong :* Visite de M. Howe.
Japon : Visite du ministre allemand de l'économie.
Vietnam : Visite à Hanoï de M. Christian Nucci, ministre de la coopération.

Jeudi 19 avril. – *Tanzanie :* Elections à Zanzibar.
Rabat : Jugement en appel du procès des bahaïs.

Vendredi 20 avril. – *Tchad :* Arrivée de dix conseillers français d'Etat major.

SPORTS

Dimanche 15 avril. – *Cyclisme :* Liège-Bastogne-Liège.
Rugby : Huitièmes de finale aller (championnat de France).

Lundi 16 avril. – *Tennis :* Tournoi de Monte-Carlo (jusqu'au 22 avril).

Mardi 17 avril. – *Cyclisme :* Tour d'Espagne (jusqu'au 6 mai).

Mercredi 18 avril. – *Football :* France-RFA à Strasbourg.

Jeudi 19 avril. – *Sports équestres :* Finale de la Coupe du monde de sauts d'obstacles à Göteborg (jusqu'au 23 avril).

Samedi 21 avril. – *Football :* Championnat de France (36e journée).

LES TARIFS DU MONDE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 550 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 35 fr. ; Canada, 1,50 $; Côte-d'Ivoire, 450 F CFA ; Danemark, 7,50 Kr. ; Espagne, 150 pes. ; E.-U., 110 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 75 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 800 L. ; Liban, 475 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 35 f. ; Norvège, 10,00 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 9,00 kr. ; Suisse, 1,70 f. ; Yougoslavie, 182 nd.

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1 080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

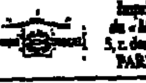
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

IL Y A QUARANTE-CINQ ANS

La tragique débâcle des républicains espagnols

En ces jours d'avril 1939, dans la tempête qui fait rage sur les Pyrénées, des dizaines de milliers de combattants de l'armée républicaine fuient en déroute par les rares passages encore ouverts entre l'Andorre et le Perthus. De l'autre côté de la frontière, des tirailleurs sénégalais les attendent, baïonnette au canon, pour les dépouiller de leurs pauvres équipements avant de les diriger vers des camps d'internement. La « grande presse » française – ce sera la même à soutenir, de 1940 à 1944, la politique de collaboration avec les vainqueurs de l'Axe – se déchaîne contre *« cette canaille rouge tentant d'échapper au glaive du justicier »*.

Nous sommes quelques correspondants de guerre englués dans la grande débandade que nous connaîtrons nous-mêmes un an plus tard, en sens inverse, sur les routes de France écrasées par les chenilles des blindés allemands. Devant nous, un commandant de la « coloniale » s'avance, le sourire aux lèvres, vers un jeune officier franquiste à béret rouge et lui donne l'accolade en le félicitant, au nom de l'armée française. Un confrère britannique me glisse à l'oreille : *« Prions le Tout-Puissant que d'ici peu nous ne connaissions la même défaite ! »* Comme s'il avait pressenti que, quelques mois plus tard, Français et Anglais subiraient le même déluge de fer et de feu que nous avions vu s'abattre sur Alicante, Valence, Barcelone, Madrid.

Ainsi s'achève ce soulèvement des généraux espagnols que l'on s'est obstiné à qualifier de « guerre civile ». Quand elle commençait, j'avais été envoyé à la frontière algéro-marocaine pour tenter de savoir ce qui se passait dans la zone espagnole, entièrement contrôlée par les insurgés.

Sur place, le chef de la police des frontières à Marnia et un officier des services de renseignements de l'armée de l'air, m'avaient appris que deux trimoteurs italiens des Savoia-Marchetti s'étaient posés en catastrophe (il y avait eu des morts) près de l'embouchure de la Moulouya, le fleuve servant de ligne de démarcation entre les zones française et espagnole, à l'est de Nador-Melilla. Les appareils, de fabrication moderne, avaient été fraîchement repeints, et l'on pouvait encore distinguer, sur les ailes et les carlingues, les insignes de l'aviation royale italienne.

Les vrais vainqueurs

Un troisième avion s'était posé près de Saïda, dans le Sud-Oranais. Il s'agissait, en réalité, de la plage de Saïdia, au Maroc, face à la station balnéaire de Martimprey. Aussitôt alertée, la *bandera* (légion étrangère) en garnison à Melilla, avait fait larguer aux rescapés, avant leur capture par les Français, des uniformes vert olive du *tercio* (volontaires étrangers) afin de les faire passer pour des aviateurs espagnols. Mais les enquêteurs que j'avais rejoints n'eurent aucun mal à identifier équipages et appareils, qui, partis de la péninsule italienne, avaient fait une escale technique sur une base de Sardaigne. Un fort vent contraire les avait privés du carburant nécessaire pour atteindre Melilla ou Tetouan.

Quelques jours plus tard, alors qu'à bord du *Jaime II* je quittais Oran pour Alicante, on savait déjà que l'aviation italienne, renforcée par des Junkers-52 de la Luftwaffe, avait pu réaliser un pont aérien au-dessus du détroit de Gibraltar, contrôlé par la marine, qui était restée en majorité fidèle à Madrid. C'est ainsi que le général Queipo de Llano, qui devait devenir célèbre pour avoir fait toute « sa » guerre au micro de Radio-Séville, s'était emparé de la quasi-totalité de l'Andalousie avec les renforts de légionnaires et de soldats marocains envoyés par Franco.

Basée aux Baléares, l'aviation de Rome devait utiliser ses huit cents appareils à « matraquer » les ports où débarquait le matériel soviétique. C'est là que j'ai eu un avant-goût de ce que la guerre totale, le Blitzkrieg, allait faire subir, de 1939 à 1945, aux populations civiles situées dans les deux camps. Mais, à Barcelone comme à Valence, ce n'était qu'une « maquette » réduite que nous avions sous nos yeux, malgré le terrible effet des bombes soufflantes que l'on expérimentait pour faire s'écrouler des pâtés entiers d'immeubles.

Mais les vrais vainqueurs de la guerre d'Espagne ont été les Allemands de la légion « Condor », cette formidable machine de guerre bien huilée, dirigée par d'excellents officiers d'état-major, dont les noms seront retenus pendant la deuxième guerre mondiale. Quel meilleur Kriegspiel que cette péninsule montagneuse, avec ses hauts plateaux et ses vallées !... Goering, devant qui on évoquait, à Nuremberg, le massacre de la cité-martyre de Guernica, eut cette réponse cynique : *« Comment n'aurions-nous pas profité d'une pareille occasion ? »* Cette occasion, c'était une petite bourgade du Pays basque où les Italiens et les Navarrais faisaient diversion pour soulager le front de Madrid, que les républicains du général Miaja tentaient de dégager.



ROUIL.

Depuis, sans attendre la publicité du tableau de Picasso, tous les écrivains, y compris ceux qui furent publiés en Espagne sous la dictature de Franco, ont été unanimes à mettre ce crime contre l'humanité au compte des aviateurs de la « Condor ». Ces mêmes aviateurs qui devaient encore, dans les années à venir, se faire la main en Pologne, à Rotterdam, à Coventry.

Le dernier défilé des Brigades

En septembre 1938, sur un tapis de pétales de fleurs, les derniers bataillons de volontaires des Brigades internationales défilaient sur les *ramblas* de Tarragone. Juan Negrin, alors président du conseil, un socialiste de l'aile gauche du PSOE qui avait fait lancer la contre-offensive sur l'Ebre, alors que le IIIe Reich dépeçait l'Europe centrale, avec l'espoir que le monde ne pourrait rester plus longtemps indifférent devant l'hégémonie nazie, prononça un discours dont j'ai oublié l'emphase oratoire pour ne retenir que des chiffres qui figurent encore sur mon vieux carnet de notes : les six brigades furent plusieurs fois restructurées en raison de leurs pertes. La quatorzième, « la Marseillaise », regroupait dix mille Français et francophones. Elle fut commandée, un certain temps, par le colonel Dumont, un vieux baroudeur de la première guerre mondiale, d'où il avait ramené la Légion d'honneur et une belle croix de guerre. Il était, dans les années 20, colon au Maroc et devait être fusillé en France comme résistant. « la Marseillaise » perdit le tiers de ses effectifs au combat. Au total, sur trente-cinq mille combattants des Brigades (dont cinq mille Allemands et Autrichiens, quatre mille Balkaniques, trois mille Italiens, deux mille Britanniques et autant d'Américains et de Belges, deux mille cinq cents Scandinaves), dix mille trouvèrent la mort sur le front.

A Burgos, au GQG de Franco, le 1er avril 1939, à 11 heures et demie du soir, le dernier message de la guerre d'Espagne était diffusé et repris par toutes les radios du pays : *« Aujourd'hui, après avoir capturé et désarmé l'armée rouge, les troupes nationales ont atteint leur dernier objectif militaire. »* Puis un second message : *« Radio nacional a diffusé la Sainte Messe par permission spéciale du Saint-Père le pape, pour que les Espagnols de la zone opprimée puissent accomplir leur devoir religieux. »*

Cette guerre avait duré neuf cent quatre-vingt-six jours... En 1984, il est encore impossible de chiffrer avec précision combien de morts elle a coûté aux militaires et aux civils des deux camps. Mais, pour un demi-million de républicains vaincus, c'est le commencement de l'exode et de l'enfer, pour beaucoup aussi, la continuation de la lutte armée contre le nazisme et le fascisme.

J'en ai vu une partie à l'ancienne prison civile d'Oran, où des navires fuyant Alicante et Carthagène les avaient conduits. Certains furent envoyés à Boghari et dans le Sud oranais, où le gouvernement en fit des travailleurs de force. Ceux qui franchirent la frontière du Roussillon se retrouvèrent à Prats-de-Mollo, où la ration alimentaire quotidienne du camp était une boule de pain moisi pour cinq et une louche d'eau tiède. Trois cents réfugiés s'entassaient dans un hangar de 25 mètres sur 35 mètres. Pour les autres, c'était pis : ils couchaient à même le sol gelé par la tramontane. Malgré la solidarité des partis et des syndicats catalans, la situation s'aggravait de jour en jour. Elle devint intenable lorsque Daladier donna l'ordre d'ouvrir les frontières à l'armée en débandade après désarmement des soldats.

Cinquante mille réfugiés vont s'entasser dans un premier temps au Perthus, en guenilles, sales, mangés par la vermine. Parmi nous, se trouvent des photographes qui n'ont jamais eu le courage de passer la frontière pendant la guerre et qui maintenant, tous objectifs braqués, travaillent pour une presse qui tresse des couronnes à Franco, oubliant de souligner que les vrais vainqueurs italo-allemands sont reçus en triomphe dans les ports de Gênes et de Hambourg. Ne restent en Espagne que quelques détachements, qui auront l'honneur de défiler à Madrid, pour le défilé de la victoire devant le Caudillo, entouré de sa garde maure. Les journaux de Paris titrent sur quatre colonnes : « La voilà la racaille du Frente crapular !... Elle a bonne mine !... »

De camp en camp

Les jours qui suivent amènent une marée humaine où soixante-dix mille hommes en uniforme sont mêlés à trois cent mille civils, vieillards, femmes et enfants. Certains ont eu une jambe arrachée lors d'un bombardement, et le moignon est entouré de chiffons sales ; ils se traînent en s'appuyant, faute de béquilles, sur des branches taillées en forme de fourche. Des gardes mobiles les accablent de quolibets, bousculent ceux qui portent un semblant d'uniforme, fouillent dans leurs poches, les vident de tout ce qui peut « ressembler à une arme » : un briquet, un appareil photo, une montre, par exemple !

Cinq ans plus tard, à Port-Vendres, d'où partaient des bateaux chargés à ras bord de troupes faisant la navette avec l'Afrique du Nord, je devais penser à ces gardes... Dans quel camp sont-ils passés après juin 1940 ? Dans celui des partisans et des Forces françaises libres combattant pour l'honneur de la France, ou bien dans la milice ou les GMR envoyés, aux côtés de l'armée allemande, à l'assaut des maquis de l'Ain, des Glières ou du Vercors ?

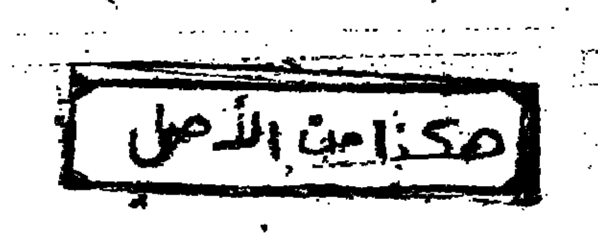
Les vaincus d'avril 1939, je les ai revus, les armes à la main, d'abord dans les corps francs d'Afrique, autour du capitaine Buiza, l'ancien amiral en chef de la flotte républicaine, engagé comme simple commandant de compagnie pour la campagne de Tunisie, avant de se joindre à la division Leclerc. C'est cette même 2e DB qui a fait entrer « ses » Espagnols les premiers dans Paris libéré. Et les chars qui m'entouraient portaient, comme une revanche, sur leur blindage.. les noms de Madrid, de Brunete, de Guadalajara. Le colonel Putz, un ancien des Brigades, était avec eux. Il trouvera une mort glorieuse, trois mois plus tard, pendant la libération de Strasbourg.

En ce mois d'avril 1939, la France républicaine reçoit comme des parias les premiers combattants de la seconde guerre mondiale. Quelques mois plus tard, le gouvernement de Vichy fera arrêter Luis Companys, un bourgeois républicain qui fut le dernier président de la Généralité de Catalogne. Des mains de la Gestapo, il tombera directement entre celles des franquistes, qui le feront fusillés. Edouard Daladier, ancien membre du gouvernement de front populaire de Léon Blum, déclarera, en septembre 1939, la guerre à l'Allemagne. Arrêté par Vichy, il connaîtra à son tour la déportation. Elle ne fut certainement pas aussi terrible que celle des réfugiés espagnols, auxquels il avait offert, à l'époque, trois prisons et quinze camps de déportation, pudiquement qualifiés de *« centres d'internement »*. Il faut avoir marché dans la fange et les odeurs pestilentielles des baraquements d'Argelès ou de Saint-Cyprien, où les enfants et les vieillards crevaient de la dysenterie, de la tuberculose ou de la gangrène, pour avoir le droit de rappeler le sort que notre pays a réservé aux rescapés de la bataille de l'Ebre.

Les moins malheureux furent dirigés vers d'autres camps du Midi. Dès la déclaration de guerre, les hommes les plus valides furent versés dans des compagnies de travailleurs étrangers, sur la ligne Maginot. En 1940, ceux qui tombèrent entre les mains des nazis furent déportés, marqués d'un triangle bleu, dans les camps de la mort. D'autres purent s'engager dans la légion étrangère. Les survivants devaient tomber dans les rizières d'Indochine. Et le général Bigeard, qui les y a rencontrés, se souvient que c'est avec certains d'entre eux qu'il avait libéré quelques villes de l'Ariège, où il fut parachuté pendant la Résistance, avec le grade de capitaine FFI.

LÉO PALACIO.

● RECTIFICATIF. – G. Brook-Shepherd (cité par M. Delarue à propos de l'anniversaire de *« l'entente cordiale »*) a écrit que le futur Edouard VII, visitant Paris en 1855, était un adolescent *« très frustré »* et non *« très fruste »*. *(Le Monde* daté 8-9 avril.)



هكذا من الأصل

Étranger

AU CŒUR DES CONFLITS ET DE LA RÉPRESSION

Les diplomates américains sont à rude épreuve en Amérique centrale

De notre envoyé spécial

Tegucigalpa. – L'Amérique centrale met la diplomatie américaine à rude épreuve. M. Harry Shlaudeman, nouvel ambassadeur itinérant de M. Reagan pour la région, vient de boucler sa première tournée. Objectif : prise de contact avec les dirigeants politiques et militaires et étude des dossiers. Ils sont complexes, explosifs, et le rapport, en janvier, de la commission Kissinger sur l'Amérique centrale a montré que la situation est jugée de manière différente par des observateurs américains également de bonne foi. Les Américains exportent en Amérique centrale leurs divisions, leurs préjugés et leur propre philosophie.

M. Shlaudeman a une réputation de faucon. Il succède à M. Richard Stone, qui a laissé à ses interlocuteurs l'image d'un négociateur habile mais dur. Obéissant aux consignes de la Maison Blanche, M. Stone avait favorisé les premiers entretiens directs entre le gouvernement salvadorien et les représentants du Front Farabundo Marti de libération nationale. Ces conversations ont débouché sur une impasse. La guérilla voulait être associée au pouvoir avant tout processus électoral, le gouvernement voulait que la guérilla dépose les armes avant d'être admise à participer aux élections. Brûlé, M. Stone a laissé la place à M. Shlaudeman, qui commence, lui aussi, sur la pointe des pieds.

Il affirme à San-Salvador qu'il ne faut pas écarter une nouvelle tentative de dialogue entre le gouvernement salvadorien et la guérilla. C'est en effet un des volets de la politique de M. Reagan. Comme M. Stone, il se déclare favorable à l'action du groupe de Contadora. Il préconise une aide militaire et économique accrue. C'est le second volet.

A San-Salvador, M. Shlaudeman a reçu la première mauvaise nouvelle de sa tournée. Le capitaine Avila vient d'être libéré par les autorités. Il figurait sur une liste de personnalités, civiles et militaires, soupçonnées par l'ambassade américaine d'être liées aux escadrons de la mort. Le capitaine Avila était considéré comme un « témoin-clé » dans l'affaire de la cafétéria de l'Hôtel Sheraton : en 1981, un Salvadorien et deux fonctionnaires américains travaillant pour la réforme agraire y avaient été assassinés. Détenu pendant quelque temps, le capitaine a été finalement élargi et déclaré innocent.

Un camouflet au Salvador

Pour l'ambassadeur américain, M. Thomas Pickering, c'est un camouflet, et il ne le cache pas. Que faire ? L'enquête sur l'assassinat de quatre religieuses américaines par des soldats salvadoriens n'a pas davantage abouti et s'englue dans la procédure. Dans le brouhaha de l'élection présidentielle, la libération du capitaine Avila est presque passée inaperçue.

A la demande expresse de Washington – le vice-président, M. Bush, et le secrétaire d'Etat, M. Shultz, sont eux-mêmes venus à San-Salvador faire la leçon au président, M. Magana – trois officiers salvadoriens, impliqués dans les escadrons, ont été déplacés. Mais aucun civil n'a été exilé alors qu'une trentaine de personnes figurent sur les listes de l'ambassade. Les Etats-Unis disposent de la puissance politique et militaire, mais leurs représentants se heurtent à la redoutable question des droits de l'homme. C'est le troisième volet de la politique Reagan, le plus ambigu, le moins respecté, et qui suscite des drames de conscience et des renoncements.

Au Salvador, les Escadrons de la mort sont soupçonnés d'avoir exécuté, et souvent torturé, la plupart des quelque 35 000 civils assassinés depuis 1980 dans ce pays. Les tueurs, en civil, roulent dans des voitures américaines de seconde main, calibres en vue à la portière. Les gorilles, les innombrables équipes de gardes du corps de tous ceux qui se sentent menacés – d'un bord ou de l'autre, – circulent plutôt en Cherokee à vitres *fumées*, tous phares allumés, même en plein jour. C'est une bonne façon de rouler des épaules, d'être « macho » dans un pays où les rixes du samedi soir à la machette font, dans la capitale, une bonne cinquantaine de victimes. La violence est aussi une industrie. Une jungle où les services de renseignements américains trouvent facilement des agents.

M. Robert White, ancien ambassadeur américain à San-Salvador, a pris aux États-Unis la tête d'une croisade contre les Escadrons. Il accuse le commandant d'Aubuisson d'être responsable du meurtre de l'archevêque Oscar Romero. C'est, dit-il, *« un tueur psychopathe »*. Mais M. White s'est pris les pieds dans le maquis des agents doubles. Un officier salvadorien a affirmé qu'il avait été soudoyé et grassement payé par les amis de M. White pour porter des accusations contre le leader de l'extrême droite.

C'est presque pire au Guatemala, mais on en parle moins. Les enlèvements sont quotidiens, les assassinats aussi. On retrouve chaque jour une dizaine de cadavres, parfois torturés et défigurés. La presse est plus discrète que d'habitude, mais la violence a presque retrouvé le niveau terrible de 1980 et 1981, juste avant l'arrivée au pouvoir du général Rios Montt. Une situation si dure que l'ambassadeur américain, M. Chapin, a craqué. Il est parti, en février, sans même prendre congé du général Mejia, le chef de l'État. A Guatemala, les États-Unis maintiennent un simple chargé d'affaires, timide et discret, symbole de l'impuissance face à la réalité brutale.

A Managua, l'ambassadeur américain, M. Quainton, a loyalement défendu la politique de son gouvernement. Mais, au fil des mois, il a éprouvé des états d'âme. Si M. White a été exaspéré par les atteintes répétées aux droits de l'homme au Salvador, M. Quainton a trouvé sur place que la réalité nicaraguayenne était un peu plus nuancée qu'on semblait le penser à Washington. Mal à l'aise, il a préféré renoncer. Il doit quitter son poste ce mois-ci.

Un « faucon » au Honduras

A Tegucigalpa, l'ambassadeur américain, M. John D. Negroponte, semble, lui, parfaitement adapté à son rôle. Agé de quarante-quatre ans, élégant, cultivé, diplômé de l'université de Yale, c'est un diplomate de carrière. Il a été au Vietnam et, avec M. Kissinger, à Paris pour les négociations de paix dans le Sud-Est asiatique. Ses collègues disent de lui, avec une ironie teintée de jalousie, qu'il est le proconsul, le vice-roi du Honduras.

Et c'est vrai qu'il domine la situation, même lorsque, dans un premier temps, le limogeage de son meilleur allié semble l'avoir pris de court.

Dès le lendemain du départ en exil du général Alvarez, M. Negroponte, souriant, est au côté du président Suazo et du nouveau commandant en chef des forces armées, le général d'aviation Walther Lopez. Il explique calmement que le coup de force des colonels est *« un progrès démocratique »* et que *« les gouvernements constitutionnels sont la pierre angulaire de la politique de Washington en Afrique centrale »*. Les États-Unis, dit-il, *« sont neutres au Honduras comme au Salvador »*.

M. Negroponte est un « faucon » intelligent et apparemment tranquille. Il sait, sèchement, interrompre une question gênante par un *« no comment »* sans appel. Mais il a une tâche relativement facile. Le général Alvarez ne respectait pas beaucoup les droits de l'homme, ainsi qu'on le proclame officiellement aujourd'hui à Tegucigalpa. Disparitions, enlèvements, tortures, détentions illégales... *« Le général,* dit pudiquement un parlementaire, *ne tenait pas compte de l'*habeas corpus. » Les syndicats et la commission des droits de l'homme attendent que les deux derniers « disparus » de marque soient retrouvés vivants. Ils ont peu d'espoir.

Mais la situation des droits de l'homme est moins dramatique au Honduras qu'au Salvador ou au Guatemala. La presse se permet des critiques et des commentaires acides. Le Parlement fonctionne, même s'il entérine, à la quasi-unanimité, des décisions parfaitement contradictoires à six mois d'intervalle. Il n'y a pas de guérilla organisée dans les campagnes. Enfin, l'opposition légale est bien élevée, ferme mais peu virulente, à l'image d'un pays si pauvre qu'il a l'habitude de faire le gros dos sous l'orage en attendant des jours meilleurs.

MARCEL NIEDERGANG.

Bolivie

Les syndicats appellent à la grève générale

La Paz *(AFP)*. – La Centrale ouvrière bolivienne a lancé un appel à la grève générale d'une durée illimitée, le vendredi 13 avril, après les mesures draconiennes prises par le nouveau gouvernement de M. Siles Zuazo pour rétablir la situation économique et obtenir une aide du Fonds monétaire international (FMI). Avec la dévaluation du peso, celui-ci a perdu quatre fois sa valeur par rapport au dollar, et les prix de nombreux biens et services de base ont augmenté de 200 % à 500 %, en raison, notamment, de la suppression de nombreuses subventions (*le Monde* du 14 avril).

Dès l'annonce de ces mesures, la plupart des commerçants, mais aussi des ouvriers et des employés se sont mis spontanément en grève. Les mineurs de l'étain ont également cessé le travail en dénonçant la « trahison » de M. Zuazo. Des manifestations ont, semble-t-il, eu lieu dans plusieurs grandes villes. Des barricades auraient été dressées et des manifestants auraient tenté de piller des magasins d'alimentation.

A La Paz, la municipalité a décidé de siéger indéfiniment pour que *« le peuple décide de la meilleure réponse »* aux mesures gouvernementales.

M. Siles Zuazo a nommé un député du MIR (Mouvement de la gauche révolutionnaire), M. Guillermo Capobianco, au poste de ministre de l'urbanisme et du logement, en remplacement de M. Walter Delgadillo, également du MIR, qui a démissionné deux jours après être entré en fonctions pour protester contre les mesures d'austérité. M. Delgadillo a affirmé qu'en négociant son retour au gouvernement, mardi dernier, le MIR avait obtenu l'assurance que le nouveau programme économique n'affecterait pas les plus pauvres. Il a été désavoué par le responsable du parti, M. Jaime Paz Zamora, qui est également vice-président de la République.

Grande-Bretagne

Des soldats basés à Chypre sont accusés d'avoir communiqué des secrets militaires

Sept soldats britanniques affectés à une base d'écoutes sur l'île de Chypre ont été rapatriés en Grande-Bretagne et inculpés, vendredi 13 avril, d'atteinte au secret militaire. Six d'entre eux sont de plus accusés d'avoir communiqué des informations à une puissance étrangère, non précisée. Les soldats étaient en poste à la base d'Episkopi, sur la côte orientale de Chypre, qui capte les messages diplomatiques et militaires échangés au Moyen-Orient.

La base travaille en contact étroit avec le grand centre d'écoutes de Cheltenham, à l'ouest de Londres, qui surveille notamment les communications du bloc soviétique. Une enquête avait été ouverte il y a deux mois sur des fuites possibles à Chypre, après qu'un membre de la Royal Air Force eut signalé, en rentrant d'une boîte de nuit, qu'une jeune femme lui avait offert ses services en échange d'informations confidentielles.

Mercredi 11 avril s'était ouvert à Londres, au milieu d'un luxe de précautions, le procès d'un officier du MI-5 (le contre-espionnage britannique), M. Michael Bettaney, accusé d'avoir proposé à au moins trois reprises sa collaboration à des diplomates soviétiques à Londres. M. Bettaney avait mis au point un système très raffiné de boîtes à lettres et de communications avec des membres de l'ambassade soviétique, mais ces avances n'avaient reçu aucune réponse. L'officier du MI-5 avait été arrêté en septembre dernier, alors qu'il s'apprêtait à se rendre à Vienne pour tenter à nouveau de contacter les Soviétiques, pour lesquels il avait déjà rassemblé de très importantes informations.

M. Mitterrand se rendra en URSS « bien avant la fin de l'année »

déclare un responsable soviétique

M. Mitterrand se rendra en URSS *« bien avant la fin de l'année »*, a déclaré vendredi 13 avril à Moscou M. Kornienko, premier vice-ministre des affaires étrangères, au cours d'une conférence de presse. Le diplomate soviétique s'est toutefois refusé à indiquer une date précise, ajoutant qu'elle serait rendue publique par la voie diplomatique.

A la veille de son voyage aux Etats-Unis en mars, M. Mitterrand avait indiqué dans un entretien à *Paris-Match* qu'il se rendrait en URSS *« cette année sans doute »*. Mais c'est la première fois que cette information est confirmée publiquement à Moscou.

Le dernier sommet officiel franco-soviétique a eu lieu en mars 1979 à Moscou entre MM. Giscard d'Estaing et Brejnev. Une autre rencontre de travail avait eu lieu entre les deux hommes à Varsovie en avril 1980.

[Bien qu'aucune confirmation officielle n'en soit donnée jusqu'à présent du côté français, nous en restons à l'indication que nous avions donnée précédemment (*le Monde* du 6 avril), à savoir que la visite du président français à Moscou devrait se situer en juin prochain.]

Espagne

LES MUTINS ÉTAIENT EN ÉTAT DE MANQUE

Madrid, *(AFP)*. – Sept détenus, toxicomanes en état de manque, ont pris en otages, le vendredi 13 avril, pendant plusieurs heures, deux fonctionnaires de la prison *Modèle* de Barcelone, qu'ils ont relâchés après avoir reçu les doses d'héroïne qu'ils demandaient. Les sept hommes, qui portaient des cagoules et étaient munis d'armes blanches, se sont rendus ensuite aux autorités.

Deux représentants des mutins ont pu s'exprimer en direct, comme ils le réclamaient, aux micros de radios privées espagnoles, soulignant la gravité des problèmes liés à la présence de drogue dans les prisons. Après s'être injecté une dose d'héroïne devant les journalistes, M. Juan Moreno Cuenca, dit *« la petite vache »*, a demandé au micro qu'un service spécial soit créé dans les prisons pour recevoir les toxicomanes. *« La drogue provoque des vols, des meurtres et des batailles rangées dans les prisons »*, a-t-il dit. Il a aussi réclamé de meilleures conditions d'hygiène, une assistance médicale régulière et le droit à une promenade quotidienne d'une heure.

A travers le monde

Algérie

● RASSEMBLEMENT ISLAMISTE. – Quelque vingt-cinq mille personnes, uniquement des hommes, se sont rassemblées, vendredi 13 avril, au cimetière de Kouba, dans la banlieue d'Alger, pour assister à l'enterrement du cheikh Abdellatif Soliani, l'un des dirigeants du mouvement intégriste en Algérie. Le cheikh, emprisonné en 1982, est mort en résidence surveillée. Le rassemblement provoqué par ses funérailles constitue la première manifestation islamiste publique dans le pays depuis 1982. – *(AP.)*

Chili

● LIBÉRATION DE M. ALMEYDA. – M. Manuel Almeyda, président du Mouvement démocratique populaire, coalition qui regroupe des socialistes, le PC et le MIR (Mouvement de la gauche révolutionnaire), a été remis en liberté, le vendredi 13 avril, sur ordre de la cour d'appel de Santiago. Il avait été emprisonné voici deux mois pour appel à la grève et à la subversion. – *(AFP.)*

Egypte

● MESURE EN FAVEUR DE L'ORGANE WAFDISTE. – L'hebdomadaire *El-Wafd*, organe du parti d'opposition égyptien du même nom, a été remis en vente vendredi 13 avril après avoir été saisi deux jours plus tôt en raison des informations qu'il a publiées sur le vol de dossiers du procès des intégristes islamiques du Djihad perpétré par un *« groupe organisé »* (*le Monde* du 14 avril). – *(AFP)*.

Étranger

LE PUTSCH AVORTÉ DU CAMEROUN

L'imminence de mutations à la tête de la garde a précipité les événements

De notre envoyé spécial

Yaoundé. – Autant, après son accession à la magistrature suprême, le président Paul Biya avait tardé à prendre des mesures conservatoires à l'égard des chefs de la garde républicaine – dont la fidélité était pourtant *a priori* sujette à caution, – autant a-t-il réagi avec *célérité* et *fermeté* après avoir acquis la certitude de l'échec définitif de la tentative de coup d'Etat. Outre la dissolution du commandement de la garde, plusieurs décrets viennent d'être pris. Le colonel Ousmanou Daouda est relevé de ses fonctions de chef d'état-major particulier du président de la République ; le lieutenant-colonel Sylvestre Mang, précédemment directeur adjoint des affaires administratives et réglementaires, est nommé inspecteur des armées chargé de l'emploi. Le précédent titulaire de ce poste, le colonel Pierre Samobo, est nommé commandant de la première région militaire, en remplacement du colonel Njoura Belladji, qui est relevé de ses fonctions ; le chef de bataillon Blaise Mpeke, jusque-là chef du service des affaires militaires à l'état-major particulier du président de la République, est nommé sous-chef de cet état-major, fonction nouvellement créée. Enfin, le capitaine Ivo Desancio Yenwo est nommé directeur adjoint de la sécurité présidentielle.

Il n'est pas encore possible de savoir si les colonels Daouda et Belladji – pourtant nommés à leur poste respectif par le président Biya à la fin de l'année dernière – sont tenus pour coupables de négligence, d'aveuglement ou de complicité. Officiellement, les autorités camerounaises se retranchent derrière le secret de l'instruction concernant l'enquête en cours sur les responsabilités, à tous les niveaux, de la tentative de putsch. Les civils ont tendance à se déclarer incompétents pour se prononcer sur des problèmes d'ordre militaire et les chefs de l'armée se réfugient dans le mutisme. Cette absence d'explication conduit inévitablement à alimenter les rumeurs les plus fantaisistes. Yaoundé bruisse d'informations *« de source sûre »*, vite démenties, comme, par exemple, les réticences de l'état-major à vouloir restituer au président Biya un pouvoir que les militaires auront seuls su conserver. L'absence de réaction à la suite des mutations décidées par le chef de l'Etat pourrait, s'il en était besoin, prouver que de telles supputations étaient sans fondement.

« Ils ont terni notre image »

Certes, l'armée, qui n'a pas encore regagné ses garnisons de province, demeure, dans les faits, maîtresse du jeu, mais elle a, selon toutes les apparences, parfaitement accepté la règle de la légalité. Reste que l'une des conséquences de cette épreuve, la première aussi grave depuis la lointaine et sanglante affaire de l'Union des populations du Cameroun (UPC), dès l'indépendance, est d'avoir fait contracter au président Biya une dette à l'égard de l'armée. Celle-ci, pour la population, tire bénéfice de son efficacité et de son respect des institutions. Les militaires eux-mêmes seraient sensibles à ce regain de popularité si, par-dessus tout, ils n'avaient pas conscience d'une réalité nouvelle : le Cameroun, qui, à bien des égards, a des raisons de penser qu'il est un pays à part sur le continent africain, se trouve brusquement ravalé au rang des innombrables Etats qui sont à la merci d'un noyau de putschistes. Des années de pratique formelle de la démocratie n'y changent apparemment rien. Quand on sait la haute idée que les Camerounais se font de leur pays, une telle découverte ne peut que blesser l'orgueil national. Le texte des nombreuses motions de soutien et de loyalisme au président Biya qui, de toutes les régions, parviennent à Yaoundé le montre éloquemment : *« Ces réactionnaires* [les parachutistes] *ont terni l'image de marque de notre pays. »*

A tort ou à raison, une partie des « élites » reprochait au chef de l'Etat une certaine tendance à l'atermoiement, voire une faiblesse de caractère. Les plus intransigeants en ont vu une preuve dans la grâce présidentielle dont M. Ahidjo et ses deux collaborateurs condamnés avec lui ont bénéficié. Ceux-là sont tentés de voir une confirmation de leur jugement dans le seul fait qu'une tentative de coup d'Etat ait pu se produire. Les quelques « têtes » qui viennent, symboliquement, de tomber annoncent probablement d'autres sanctions. Et si la reprise en main des rênes du pouvoir s'effectue sans *faiblesse*, c'est précisément pour faire comprendre que l'image de libéral qu'a souhaité donner de lui M. Biya ne comportera plus à l'avenir le moindre laxisme.

Parallèlement, on sent à Yaoundé une volonté de montrer qu'il s'en est fallu de peu que le pouvoir ne fût renversé. Or, selon plusieurs experts militaires occidentaux, les putschistes n'avaient guère de chances de l'emporter. D'une part, en raison de leur faiblesse numérique et parce qu'ils n'ont pas pu exploiter l'effet de surprise qui était au départ leur atout essentiel ; d'autre part, en raison de l'erreur tactique qui les a conduits à disperser leurs forces vers trop d'objectifs, qu'ils se sont montrés rapidement incapables de « tenir » durablement ; enfin, à cause de l'aspect « artisanal » de leur tentative, du manque d'expérience de leurs chefs et de l'absence de coordination.

Des mutins abusés

Les mille cinquante-trois mutins qui ont été arrêtés avaient-ils une claire conscience de ce qu'ils faisaient ? On connaît aujourd'hui un peu plus de détails sur les événements et il semble bien qu'une partie des éléments de la garde républicaine qui sont entrés en rébellion ont pu être abusés par leurs chefs. Selon certains officiers supérieurs, qui ont directement participé à la contre-offensive, de nombreux soldats ont pu être enrôlés dans cette aventure en étant persuadés qu'ils allaient défendre le chef de l'Etat et la légalité. En outre, depuis plusieurs semaines sinon plusieurs mois, le colonel Saleh, commandant de la garde républicaine, était, sinon suspect de velléités *« fractionnistes »*, du moins tenu comme devant être, à terme, remplacé. Cela explique qu'à la fin du mois d'août dernier un commandant en second de la garde lui a été imposé : le lieutenant-colonel Doualla Hassango, qui occupait jusque-là les fonctions de commandant de la gendarmerie de la région Ouest. Celui-ci, selon les mêmes sources militaires, avait pour mission de préparer une *« relève en douceur »* de son chef. Malheureusement, les événements ne se sont pas du tout passés selon ce plan.

Le colonel Doualla Hassango, qui, dans la nuit du vendredi 6 au samedi 7 avril, se trouvait à son domicile, a été alerté par plusieurs de ses officiers et sous-officiers de troubles ayant éclaté au camp Obili, siège de la garde républicaine. Emmené au camp Yeyap, siège de la délégation générale à la gendarmerie, il a été immédiatement jeté en cellule par ses propres hommes. Il devait y être rejoint, un peu plus tard, par le délégué général de la sûreté, M. Mbarga Nguele, le lieutenant-colonel Onesiphore Ananga, président du tribunal militaire de Yaoundé (c'est lui qui a présidé le tribunal condamnant à mort M. Ahidjo), et le colonel René Meka. Dans la nuit, les putschistes tentèrent de tuer les quatre hommes en lançant deux grenades défensives par la lucarne de leur cellule. Les prisonniers ont échappé à cet attentat, s'étant fait un rempart avec le bois du plancher de leur geôle. La visite des lieux accrédite ces faits. Ils ont ensuite été libérés par les forces loyalistes. Seuls le colonel Meka et M. Mbarga Nguele ont été légèrement blessés.

Contrairement aux dénégations officieuses des autorités, il se confirme, d'autre part, que plusieurs mutations au sein de la garde républicaine étaient sur le point d'intervenir avant la tentative de putsch et que c'est l'imminence de ces mutations qui a pu constituer le détonateur de l'action. En revanche, les rumeurs concernant la participation de « mercenaires » étrangers apparaissent dénuées de fondement. Le sort des mutins est désormais entre les mains de M. Biya. Entre le souci de faire des exemples et le risque, par des condamnations trop lourdes et une épuration trop précipitée, de radicaliser le jeu politique, la voie est étroite.

LAURENT ZECCHINI.

Maroc

La prison de père en fils

Abraham Serfaty, ingénieur des mines né en 1926, est un sujet pas comme les autres de Sa Majesté chérifienne. Il est juif dans un pays où cette communauté s'est considérablement réduite. Il se définit comme marxiste – sans toutefois se reconnaître dans la formation communiste locale autorisée – dans un pays qui paraît de plus en plus *tenté* par l'islamisme. Il appartient au groupuscule marxiste clandestin Ilal Aman (En Avant). Enfin, il est en prison depuis 1974 et il a *été* condamné en 1977, avec quatre de ses compatriotes, à la détention à perpétuité pour *« atteinte à la sûreté de l'Etat »*.

Ni les Autrichiens d'Amnesty International qui ont « adopté » Abraham Serfaty ni M. Edgar Faure, ancien président du Conseil français, entre autres intervenants, n'ont pu obtenir la promesse du roi Hassan II qu'il exercerait un jour sa bienveillance à l'égard du *« Latude marocain »* (1) comme l'a baptisé un politicien de Rabat. Celui-ci ajoutait : *« Serfaty est certes un stalinien aussi idéaliste qu'irréductible, mais ne présente aucun danger pour le régime. »*

Abraham Serfaty a un fils, Maurice, né en 1952, de son mariage avec une Espagnole, dont il a ensuite divorcé et qui est partie en France, pays dont elle a depuis lors pris la nationalité. Le jeune homme n'est pas du bord politique de son père. Il considérerait même plutôt le marxisme comme une vieille lune. Il n'est en tout cas engagé dans aucun mouvement politique. Il n'avait pas vingt ans, en 1972, quand il fut pris quinze jours en otage par la police marocaine qui recherchait son père. On lui retira son passeport. Maurice Serfaty avait eu l'occasion, entre 1965 et 1972, de rejoindre sa mère et de s'établir en France. Il ne l'avait pas fait par attachement à son pays natal et à son père.

Maurice Serfaty, temporairement arrêté derechef en 1979 et en 1981, a finalement été condamné, le 20 février 1984, par un tribunal de première instance, à deux ans de prison ferme et à deux ans d'interdiction de séjour à Casablanca, ville où il résidait et gérait les biens familiaux.

Il lui fut reproché par le juges d'avoir fait secrètement sortir de prison des lettres de son père, qu'il était allé visiter, et de lui avoir apporté une machine à écrire japonaise spéciale pour infirmes des mains. Cette machine du type Personal Electronic Pinter EP-20 *« ne permet d'écrire qu'un seul et unique exemplaire, sans copie, ni possibilité de graver un stencil et tout autre support similaire de reproduction »*. La machine japonaise n'en a pas moins *été* assimilée à du matériel subversif. Abraham Serfaty souffre, selon un rapport du professeur M.-F. Kahn, chef du service de rhumatologie à l'hôpital Bichat à Paris, d'un syndrome carpien, ayant dû porter des menottes durant quinze mois en prison.

Le cas du fils Serfaty, pendant son procès, fut aggravé aux yeux des juges, par la découverte de son concubinage, illégal au Maroc, avec une ressortissante allemande, Mme Hélène Andrès, divorcée du général Marocain Hatini. Considérée comme complice de son compagnon, Mme Andrès purge actuellement une peine de quatre mois de détention. Quant à Abraham Serfaty, il aime depuis 1974 une enseignante française, qui le cacha alors chez elle au Maroc et fut, pour cela, expulsée du Royaume alaouite en 1976. Tous deux souhaitent se marier en prison, mais la promise, en dépit de maintes démarches, n'a pu obtenir de revenir, même provisoirement, au Maroc. A part leurs avocats, le père et le fils, qui sont dans des pénitenciers différents, ne reçoivent aucune visite et ne sont même pas autorisés à s'écrire.

En cette mi-avril le procès de Maurice Serfaty vient en appel à Casablanca. Quant à son père...

J.-P. P. H.

(1) Jean Masers de Latude (1725-1805), passa, malgré trois évasions, trente-cinq ans de sa vie en prison, après avoir envoyé un paquet explosif à la Pompadour, favorite de Louis XV. Louis XVI fit libérer Latude et le pensionna.

● *Une mise au point de l'Alliance israélite universelle.* – A la suite de l'article de Jean de La Guérivière sur les juifs du Maroc (*le Monde* daté 4-5 mars), l'Alliance israélite universelle nous demande de préciser qu'elle est *« implantée au Maroc depuis 1862, cinquante ans avant la présence française, et a entretenu dans ce pays un réseau scolaire dont l'effectif a culminé à la fin des années 50 à un total de trente-deux mille élèves formés à la fois aux disciplines françaises et à la culture juive »*. En outre, *« à travers sa filiale locale* [Ittihad-Maroc], *elle compte aujourd'hui mille six cents élèves dans ses écoles du Maroc et est largement soutenue par les gouvernements français et marocain, de même que par une organisation philanthropique américaine »*.

LA GUERRE DU LIBAN

L'aube cruelle de la dixième année

De notre correspondant

Beyrouth. – Le calendrier pratique l'ironie cruelle. La dixième année de la guerre du Liban a commencé un vendredi 13. Résignés, les Libanais craignent que ce mauvais présage ne se confirme, et que la dixième année qui s'engage soit pire que les neuf précédentes. Les données de la situation sont en effet particulièrement sombres. Tout est bloqué : la paix, la trêve et l'économie.

Perçue comme l'ultime espoir d'arrêter au moins les bombardements mutuels des deux secteurs de Beyrouth qui ont fait huit morts et trente-cinq blessés dans les dernières vingt-quatre heures, la nouvelle rencontre entre les présidents Assad et Gemayel reportée de jour en jour, sans avoir, il est vrai, été annoncée officiellement, paraît à présent renvoyée *sine die*.

Damas exigerait du président libanais des mesures concrètes préalables (cessez-le-feu, désengagement des forces, retrait des armes lourdes, retour de l'armée dans ses casernes), M. Assad voulant sans doute ainsi éviter de se fourvoyer dans les sables mouvants des *« trêves à la libanaise »*. A moins que, comme la rumeur l'affirme avec insistance, le chef de l'État syrien soit de nouveau gravement malade.

Ces rumeurs sur une rechute *du président Assad sont accompagnées d'informations* sur une relance de l'inévitable lutte pour *le pouvoir* en Syrie. Les états-majors des belligérants libanais révisent fébrilement leurs calculs en conséquence. Aussi craint-on, d'un côté comme de l'autre de la ville, que les différentes factions, en particulier les forces libanaises, cherchent à tirer parti d'un éventuel flottement à Damas et que cela se traduise par un véritable chaos au Liban.

Les perspectives immédiates sont donc assombries par les incertitudes syriennes. A moyen et long terme, elles sont plus déprimantes encore. Interrogez n'importe quel Libanais, du haut au bas de l'échelle sociale, de toutes communautés et de tous bords, la réponse est invariable : *« C'est la guerre pour de longues années. »* Pourquoi ? Parce que le processus de mise en œuvre d'autonomies internes fondées sur des bases géographico-communautaires, souhaité par les chrétiens et refusé par les musulmans, surtout chiites, risque de faire l'objet d'âpres batailles renouvelées et inexorables jusqu'à ce qu'un équilibre s'établisse enfin entre les deux grandes communautés religieuses libanaises, chacune d'entre elles étant, de plus, fort peu homogène.

La division s'accentue

Dans les esprits comme dans les faits, la division s'accentue : territoriale, politique, socio-culturelle ; elle risque d'être consacrée par un désengagement des forces, certes nécessaire pour épargner les vies, mais en même temps pernicieux dans la mesure où il va perpétuer la ligne de démarcation coupant Beyrouth en deux.

La notion d'*« autosécurité »*, chère aux forces libanaises, et honnie dans le camp adverse, prend corps. Chaque partie dispose à présent de « sa » fraction de l'armée libanaise et l'utilise. L'actuelle scission de l'armée produit des effets encore plus graves et vraisemblablement plus durables que celle de 1976.

Seule l'économie ne s'est pas désagrégée, préfiguration peut-être de ce qu'il demeurera d'unitaire dans un Liban éclaté. Elle est unie dans le malheur et dans ce qui apparaît déjà pour certains comme un état de *« pré-effondrement »*.

Les hostilités de tout genre ont fait, jusqu'à présent, soixante-dix mille à soixante-quinze mille morts, deux cent cinquante mille à trois cent mille blessés, soit un Libanais sur huit ou neuf. Le devis de la reconstruction était estimé à treize milliards de dollars dès 1982. Mais alors tout semblait possible.

« Nous avons connu de la guerre les destructions et les deuils, mais ni la pénurie ni les privations. Sans doute abordons-nous ce stade », estime un homme d'affaires. Les responsables qui, dans ce domaine au moins, sont vigilants et sérieux, s'appliquent à empêcher le cercle vicieux des faillites.

La Banque du Liban est intervenue – sur la pointe des pieds, mais tout se sait vite à Beyrouth – pour soutenir une banque jeune et imprudence, la First Phoenician, afin d'éviter une réaction en chaîne qui aurait menacé, dit-on, huit à neuf autres établissements et, dans un deuxième temps, tout le système bancaire. Il lui en aurait coûté 400 millions de livres (75 millions de dollars). Le « temple » tient encore, mais jusqu'à quand ?

Demi-salaire

La Compagnie nationale d'aviation MEA a reçu de l'Etat 200 millions de livres libanaises (37 millions de dollars) pour pouvoir payer un demi-salaire à ses employés. Mais l'Etat est déjà lui-même endetté de plus de 25 millions de livres (4,5 milliards de dollars) et, privé de toutes ressources, il ne cesse de tirer sur les banques commerciales et la Banque du Liban. Jusqu'à quand cela sera-t-il possible ?

Le demi-salaire se généralise, l'allégement des effectifs et les « suspensions » d'entreprises commencent. Le chômage, quasi inexistant au fil des neuf années de guerre, s'enfle et ses effets ne sont contenus que par l'état de guerre lui-même. *« On faisait la queue à Beyrouth pour trouver une domestique ou une femme de ménage, et on en faisait venir du Sri-Lanka. Ce sont maintenant les femmes de ménage qui font la queue pour trouver du travail et ce sont des libanaises »*, nous dit une maîtresse de maison.

La situation suscite une vague d'émigration ou plutôt un besoin d'émigration, car la récession mondiale qui n'épargne plus le Golfe, ferme les débouchés. Et, en ce premier jour d'une dixième année de conflit, c'est l'abattement qui est, au Liban, la chose du monde la mieux partagée.

LUCIEN GEORGE.

Selon Radio-Liban

UN ATTENTAT A PROVOQUÉ LA MORT DE SIX SOLDATS ISRAÉLIENS PRÈS DE TYR

Deux chars israéliens ont été détruits et membres de leurs équipages, 6 hommes, tués, vendredi 13 avril au soir lorsqu'un camion piégé a explosé après avoir percuté contre une position israélienne à proximité de la localité de Kanoun-El-Nahr (à 10 km au sud-est de Tyr, au Liban sud, a annoncé Radio-Liban (officielle). Le chauffeur kamikaze a été tué !

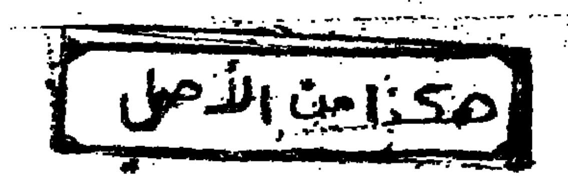
D'autre part, les conversations informelles entre membres du Conseil de sécurité n'ont pas permis pour le moment d'aboutir à un accord afin de renouveler le mandat de la force intérimaire des Nations unis au Liban sud (FINUL). Le mandat de ces « casques bleus » expire jeudi 19 avril. Le gouvernement libanais souhaitait que la FINUL – forte de 5 688 hommes – reste six mois de plus.

Le détournement de l'autobus

Le bilan définitif de l'assaut, le 13 avril, contre l'autobus israélien dont s'étaient emparés quatre terroristes palestiniens près de Gaza est de cinq morts et sept blessés (*le Monde* du 14 avril). Outre les quatre membres du commando palestinien, une soldate israélienne a, en effet, été tuée par mégarde lors de l'assaut lancé par les unités spéciales israéliennes pour délivrer les passagers de l'autobus.

En représailles l'armée israélienne a détruit, ce samedi 14 avril, les maisons des quatre fedayins auteurs de la prise d'otage et tous originaires de Beni-Sahoulé (Gaza).

Washington, Bonn et Paris avaient, vendredi, condamné chacun de leur côté la prise d'otages, revendiquées par le Front populaire pour la libération de la Palestine, mouvement dirigé par M. Georges Habache.



Aspects du khomeinisme

Des élections législatives vont, dimanche 15 avril, renouveler le Majlis (Parlement) de Téhéran. Elles n'influeront en rien, cela va sans dire, sur la nature du régime ni sur ses options. Mais faut-il parler d'une République islamique ou d'un khomeinisme lié à la vie et à la disparition de son fondateur. Dans le flot des messianismes proche-orientaux, l'imam aura-t-il seulement, comme naguère Nasser, créé un substantif sans lendemain ?

Un avatar du messianisme oriental

Hystériques », « *masochistes* », « *fanatiques* »... Les mots ne manquent pas, en Occident, pour qualifier ces « *fous de Dieu* » iraniens et libanais qui — talisman au cou et front ceint d'un bandeau noir — se précipitent vers une mort certaine, sur les champs de mines irakiens ou au volant de camions bourrés d'explosifs.

De tels comportements redoutables, loin de refléter l'état d'esprit de marginaux, tendent à se multiplier : des milliers de candidats kamikazes s'entraînent en Iran, des centaines d'autres dans la Bekaa libanaise. Ils communient dans la même ferveur avec des centaines de milliers de khomeinistes qui se battent, encadrent, étudient, travaillent, manifestent. Des adeptes enthousiastes se recrutent dans les pays voisins (Irak, Koweït...) et même au Maghreb (Tunisie en particulier).

Cette vague qui pourrait bientôt « déferler » présente des similitudes frappantes avec d'autres mouvements célèbres qui ont marqué l'histoire moderne (1) : le mahdisme soudanais (1881-1898), l'épopée du Mad Mullah somali (1899-1920) et, surtout, le nassérisme (1956-1970). Qu'on se rappelle les centaines de milliers de manifestants déchaînés hurlant le nom de Nasser dans la plupart des capitales arabes; l'union syro-égyptienne; les flambées nasséristes au Liban, en Irak, en Jordanie, au Yémen..., les suicides à l'annonce de la mort du raïs, etc.

Khomeiny, Nasser et bien d'autres avant eux représentent en fait, dans l'inconscient collectif procho-oriental, diverses facettes d'un personnage unique : le « messie » politico-religieux que les populations attendent avec ferveur.

Par un phénomène de transfert compréhensible, les populations paysannes de l'Orient antique, qui divinisaient les forces de la nature, sources de vie — en particulier l'eau des grands fleuves : Nil, Euphrate, Tigre, — avaient sacralisé l'autorité centrale qui détenait le pouvoir de régulariser les crues.

La destruction ou l'abandon des réseaux d'irrigation, la sujétion, l'appauvrissement et l'insécurité résultant des grandes invasions (notamment seldjoukides, mongoles, mameloukes) ont fait de ce messie une institution fondamentale, liée à la nécessité de répandre la paix, le bien-être et la justice, sans cesse remis en cause par les bouleversements successifs. Cristallisant les énergies populaires, brutalement arrachées à une longue léthargie, ce messie n'hésitera pas à s'opposer par les armes au pouvoir étranger, oppresseur et corrompu.

L'inconscient collectif des nations orientales demeure de nos jours marqué par le double impact du pouvoir national sacralisé et du messie subversif, qui est entre autres à l'origine de la confusion entretenue dans les esprits entre le spirituel et le temporel. Le chiisme en particulier — mais pas seulement lui — fait une place importante à cet homme providentiel, envoyé de Dieu : le Mahdi (2), qui « *restaurera l'islam sur les plans religieux et politique, emplira de justice la terre envahie par l'iniquité et assurera l'avènement de l'âge d'or* ».

Pour être reconnu par les foules, le chef oriental doit le plus souvent être auréolé d'un prestige religieux. L'aventure débute pour Mohamed Ahmed ibn Abdallah en 1881, après qu'il est proclamé Mahdi par ses partisans soudanais. Mohamed Abdallah Hassan, le Mad Mullah qui enflamme les masses somalies, règne d'abord en tant que calife de la confrérie salahiya, sur des centaines de derviches. Seul Nasser réussira à surmonter son handicap de « laïc », mais nombre de ses admirateurs verront quand même en lui le restaurateur politique de l'islam arabe, le plaçant juste après le Prophète dans la hiérarchie des héros musulmans. Quant à Khomeiny, ses titres d'ayatollah et d'imam lui confèrent une aura exceptionnelle, surtout en milieu chiite.

Dans un premier stade, les classes populaires inquiètes et frustrées sont surtout sensibles au message du futur messie. Elles espèrent qu'il les arrachera à la misère et écoutent avec intérêt ses diatribes contre l'impérialisme (discours de Nasser et de Khomeiny).

Le « successeur » de Nasser

Mais le messie n'est véritablement reconnu comme tel que s'il accomplit un « miracle », un formidable exploit propre à frapper les imaginations, et qui réponde aux aspirations de la grande majorité.

C'est le Mahdi soudanais s'emparant de Khartoum et écrasant en 1883 les armées de Sa Gracieuse Majesté, dont la puissance paraît à son zénith. C'est aussi le Mad Mullah dont les derviches anéantissent successivement, avec un armement de fortune, les forces éthiopiennes, les troupes britanniques et l'armée italienne, suréquipées. L'intronisation de Nasser date de Suez (1956) : la nationalisation, défi lancé aux excolonisateurs britannique et français, la reculade de Paris, Londres, Tel-Aviv, à l'issue de brèves hostilités, enfièvrent en quelques semaines le monde arabe, du Golfe à l'Atlantique.




KHAYAR

En Iran, c'est l'effondrement de l'armée impériale à l'appel de Khomeiny qui consacre l'avènement de l'imam. Les gifles assénées à la toute-puissante Amérique (prise d'otages de Téhéran et raid manqué de l'US Air Force) galvanisent les foules.

C'est précisément ce type de défis victorieux aux Super-Grands qui a le plus manqué à Kadhafi, candidat malheureux et obstiné à la succession de Nasser dans le monde arabe.

La victoire et la consécration populaire transfigurent le chef oriental. Grâce à un savant dosage de « retraites » calculées et d'apparitions « providentielles », abandonnant la petite besogne à ses subordonnés, il s'entoure d'un halo de mystère qui force l'admiration et le respect. Il s'impose un mode de vie strict (Nasser), sinon ascétique (le Mad Mullah, Khomeiny). On ne lui connaît pas de faiblesse. Détenteur de la « *Vérité* », il se réfère souvent à un idéal d'ordre universel qui frôle le métaphysique : Bien, Justice, Liberté...

Progressivement, le guide n'incarne plus seulement la mission dont il est investi. Son culte, qui inspire un dévouement fanatique, l'emporte sur l'objectif final. Ainsi, les masses nassériennes, qui ont intronisé le raïs en tant que restaurateur de l'unité arabo-islamique, applaudissent unanimement à son attitude de « *repli sur l'Egypte* » après 1963. La foi et la ferveur poussées jusqu'au délire prennent le pas sur la conviction.

Cédant au poids de la culture messianique répandue depuis des siècles dans le milieu ambiant, les masses confèrent au maître des dons extraordinaires : facultés visionnaires, infaillibilité, invincibilité, etc. C'est ainsi qu'après le désastre de la guerre de six jours (juin 1967), la revue nassérienne *Al Hourriya* n'hésitait pas à titrer en caractères énormes : « *Non... Nasser ne s'est pas trompé !* »

Khomeiny a succédé à Nasser comme messie du Moyen-Orient islamique, après un intermède de dix ans. Il semble probable que le culte et l'audience panislamique du guide iranien ne lui survivraient pas longtemps. Pas plus que le nassérisme n'a pu se perpétuer après la mort du président égyptien.

Mais tant que l'imam sera en vie, son « potentiel charismatique », son pouvoir de « subversion » dans les pays du Machrek, et même au Maghreb, paraissent d'autant plus considérables que ses fonctions religieuses lui confèrent *a priori* encore plus d'atouts que le raïs. Que Khomeiny soit chiite ne constitue pas un handicap majeur, sauf peut-être, pour un temps, dans les rares pays où les clivages sunnites-chiites demeurent prononcés. Après tout, la propagande nassérienne avait fini par toucher les chiites arabes (et même iraniens, si l'on se réfère aux manifestations de 1963, à Téhéran), en dépit des origines sunnites de Nasser.

L'obstacle national est plus important, quoique surmontable. Une victoire de l'Iran khomeiniste dans la guerre du Golfe pourrait embraser l'ensemble de l'Orient arabe. A condition qu'elle ne s'accompagne pas d'annexion de territoires irakiens, ou de dommages de guerre qui « *puniraient* » en fait tous les Irakiens. La méfiance diffuse qui subsiste au Proche-Orient à l'égard de l'expansionnisme persan serait ravivée par de telles initiatives contraires aux principes panislamiques.

MARC-JACQUES YARED.

(1) Les équipées, plus limitées, du « dieu » alaouite Soleiman El-Mourched en Syrie (1919-1921), de l'ayatollah Kachani en Iran (début des années 50) et de l'imam Moussa Sadr au Liban (1974-1978) peuvent aussi être mentionnées.

(2) Mahdi signifie guidé (par Dieu).

UN LIVRE DE KAZEM RADJAVI

Le régime vu par les Moudjahidines

Depuis que, le 1er février 1979, l'avion qui transportait en Iran l'imam Khomeiny s'est posé sur l'aéroport de Téhéran, le rythme des événements s'est précipité. D'un fol enthousiasme et de l'espoir illimité, des millions d'Iraniens et, au-delà d'eux, d'innombrables observateurs de l'une des plus grandes révolutions du Proche-Orient sont passés, en quatre ans, de l'espoir au doute, au désarroi puis au dégoût. Comment un régime de terreur a-t-il pu sortir des mains de l'homme enturbanné, qui à Neauphle-le-Château répondait à toutes les questions par la même phrase : « *Notre régime sera islamique, notre république sera islamique, nos lois seront islamiques.* » Qui aurait pu prévoir un tel retournement ?

C'est à cette question que le livre de Kazem Radjavi intitulé *la Révolution iranienne et les Moudjahédines* (1) tente de répondre. Kazem Radjavi est le frère cadet de Massoud Radjavi, président du Conseil national de la résistance (CNR) et chef des Moudjahidines Khalq (c'est-à-dire « *du peuple* », qui s'est échappé d'Iran en compagnie de M. Bani Sadr en 1981. Kazem Radjavi est professeur à l'université de Genève, où il vit depuis quinze ans. Au lendemain de la révolution, il avait été nommé ambassadeur auprès des Nations unies à Genève. Il fut ensuite nommé en Afrique. Il devait démissionner au moment de l'occupation de l'ambassade américaine à Téhéran.

L'auteur ne se borne pas à présenter une défense et une illustration des Moudjahidines. Il tente d'expliquer comment le rejet du régime impérial a pu être canalisé puis monopolisé par l'imam Khomeiny et son Parti de la République islamique (PRI), comment cette formidable révolution a pu aboutir à un régime dont les excès et la cruauté dépassent, à bien des égards, ceux du chah ?

Kazem Radjavi cherche les prémisses de cette déviation de la révolution iranienne de février 1979 dans le coup d'Etat de Mossadegh, en 1953 et aussi dans la réforme agraire manquée du chah. L'auteur dénonce aussi le « *détournement* » de l'islam par les mollahs. L'entreprise est capitale. Elle consiste à tenter de combiner la lutte sur le terrain même et parmi la diaspora, avec le combat pour le rétablissement de la vérité sur un islam dont Kazem Radjavi estime le message authentiquement démocratique.

Un double miracle

Depuis le 20 juin 1981 le mouvement des Moudjahidines d'Iran réplique à l'oppression dont il est victime de la part des autorités en recourant lui aussi à la violence, et on lui attribue le fameux attentat de juin 1981 dans lequel ont péri plusieurs dizaines de députés et certains des plus importants dirigeants khomeinistes. Aussi le régime iranien et ses représentants tentent de disqualifier le mouvement en le qualifiant de « *terroriste* » sans craindre la parabole de la paille et de la poutre. Dans son livre, Kazem Radjavi précise : « *Depuis le 20 juin 1981 jusqu'à ce jour il y a eu quatre mille exécutions officiellement annoncées (sans compter celles du Kurdistan) et près de trente mille prisonniers politiques croupissent dans les prisons... Toutes les tortures effroyables de l'ancien régime sont à nouveau utilisées. En outre, l'actuel en a inventé de nouvelles.* » La fameuse prison d'Evin accueille de nouveaux pensionnaires dans des conditions aussi inhumaines qu'auparavant, trente à quatre-vingts personnes dans une petite cellule, de telle sorte, précise l'auteur, qu'elles ne peuvent dormir que deux heures par jour à tour de rôle. « *La répression massive s'est étendue à l'ensemble du pays* », conclut-il... avec pour seul objectif « *la sauvegarde du pouvoir à tout prix* ». Kazem Radjavi montre aussi comment le régime de Khomeiny, déjà, selon lui, à bout de souffle en 1981, fut sauvé par le double miracle de l'occupation de l'ambassade américaine (4 novembre 1979) puis de la guerre déclenchée par l'Irak le 22 deptembre 1980 et qui devait naturellement provoquer un sursaut de patriotisme et resserrer les rangs autour du régime des mollahs.

Face à cette situation, que proposent les Moudjahidines iraniens ? Kazem Radjavi est bien entendu formel, comme on pouvait s'y attendre : « *En dehors du Conseil national de la résistance, seule alternative démocratique,* il n'existe, affirme-t-il dans sa conclusion, *aucune autre solution de rechange envisageable au régime actuel.* » Dans une postface, l'auteur rappelle le triste chemin parcouru par le Toudeh (communiste) depuis la coopération avec le régime jusqu'à l'extermination sans gloire en 1983. Il mentionne l'existence de deux « *partis extrêmes* », le mouvement monarchiste d'un côté et le Toudeh de l'autre, aujourd'hui interdit et détruit. De ces deux extrêmes il ne subsiste donc que les monarchistes : « *Ils disposent* assure l'auteur, *d'appuis étrangers, de moyens matériels importants, d'un groupe d'officiers à la frontière et d'un petit nombre d'autres dans l'armée* ». En revanche le mouvement des Moudjahidines reste selon lui « *la seule force combattante à l'intérieur du pays* ». L'auteur conclut en affirmant sa foi dans son mouvement. Il convient, à ce propos, de relever que l'importance du rôle des Moudjahidines dans le Conseil national de la résistance devrait encore s'accroître après la rupture entre l'ancien président Bani Sadr et M. Massoud Radjavi annoncé le 31 mars 1983 et dont l'une des raisons principales a été l'attitude à l'égard du conflit du Golfe et les conditions d'une paix éventuelle. M. Kazem Radjavi rappelle dans sa postface que le CNR a signé en janvier 1983 un projet d'accord frontalier avec l'Irak sur la base du traité de paix de 1975 entre les deux pays, avec l'approbation de M. Bani Sadr.

ROLAND DELCOUR.

(1) Editions Anthropos, 257 p. 85 F.

L'ADULTÈRE DANS LE NOUVEAU CODE PÉNAL

Jamais les jours de fête !

Rouhollah Khomeiny n'a pas été, que l'on sache, surveillant dans quelque fouettarde public school *anglaise. Il n'en montre pas moins, à travers ordres et écrits, un singulier goût pour les châtiments corporels, appliqués aux autres naturellement. Au reste il peut, à la rigueur, arguer d'une lecture au ras de la lettre du Coran et de la Tradition de Mahomet pour justifier son inclination, mais non point de l'esprit, bien délaissé actuellement, d'une religion où le nom le plus souvent attribué à Dieu est* El Rahmane, *le Miséricordieux.*

Dans le cours de science politique qu'il donna en 1969 à Nedjef (1), lors de son exil irakien, l'ayatollah Khomeiny ayant posé comme postulat que « le droit islamique est progressiste, perfectionniste, universel », *entreprend non seulement d'expliquer la nécessité de châtiments corporels mais encore* « l'obligation qui exige que du sang soit versé (pour protéger l'islam) ». *Il s'appuie, pour étayer ses dires, sur des exemples puisés, affirme-t-il, dans la vie de Mahomet et dans celle de son gendre, Ali, saint patron de cet islam chiite que les chahs séfévides imposèrent à la Perse sunnite au seizième siècle.*

Selon Khomeiny professeur, le prophète de l'islam « ne se contentait pas de présenter les lois pénales, mais s'empressait ensuite de les mettre à exécution : il lapidait, coupait les mains, etc. ». *L'imam Ali aurait agi de même, ajoutant la compassion à la rigueur :* « Ali, après avoir coupé la main à deux voleurs, les traite avec bonté et les reçoit avec tellement d'aménité que les accusés se mettent à le vénérer. »

L'ancien exilé de Neauphle-le-Château, à défaut de mettre la main à la pâte — il aurait fort à faire : des milliers d'Iraniens ont été exécutés ou punis au nom de la justice islamique depuis 1979 — a fait édicter des règles extrêmement strictes pour un « délit » *comme l'adultère. Une trentaine d'articles lui sont consacrés dans le nouveau code pénal iranien. Le président-fondateur de l'organisation humanitaire suisse Terre des hommes, Edmond Kaiser, nous a communiqué une traduction de ces articles.*

Un homme vaut deux femmes

L'adultère doit avoir été constaté par « quatre hommes justes » *(musulmans naturellement) ou* « trois hommes et deux femmes justes » *— car en droit musulman la parole d'un homme vaut celle de deux femmes. D'ailleurs* « le témoignage des femmes (...) ne suffit pas pour prouver l'adultère ». *Quand même !*

L'adultère est puni de mort dans quatre cas : s'il a lieu avec un proche parent, avec sa marâtre, par violence, ou s'il est le fait d'un non-musulman avec une musulmane. L'exécution de la peine capitale par lapidation n'est légale que si la femme ou l'homme adultères sont, chacun de leur côté, mariés. Dans ce cas « la grosseur des pierres ne doit pas être telle qu'avec une ou deux pierres le condamné soit tué, ni tellement petites qu'on ne puisse les appeler pierres ». « Il est conseillé (...) qu'un grand nombre de croyants assistent (à la lapidation) et trois personnes au minimum ».

Si les coupables ne sont pas mariés et ont la chance de ne pas entrer dans les quatre catégories précitées, « le châtiment de l'adultère (...) est de cent coups de fouet ». *L'homme marié qui, par bonheur pour lui, aura éjaculé* « sans pénétrer » *sa maîtresse — on notera qu'aucune éventualité n'est négligée — se voit* « raser les cheveux et exiler pendant un an ».

Mais malheur à ceux qui auront été surpris en train de forniquer illégalement « en période de fête ou de deuil religieux » *: ils se verront appliquer le châtiment corporel avant d'être tués...*

JEAN-PIERRE PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Traduit du persan par M. Kotobi, B. Simon et O. Banisadre et publié en 1979 à Paris par les éditions Fayolle, sous le titre *Pour un gouvernement islamique.*

Étranger

ITALIE

Milan, nouvelle Mecque de la mode

L'Italie a une « image » économique atteinte de schizophrénie : déconfiture et créativité. On est toujours effaré de la voir survivre à ses épreuves et déchirer ses avis de décès. Dans le domaine de la mode, son succès vise à détrôner Paris.

De notre correspondant

Rome. — Les dernières collections automne-hiver 1984-1985 présentées récemment à Paris l'ont confirmé : les stylistes italiens sont désormais des concurrents à part entière sur le marché de la mode. Non seulement ils ont du talent, et les propos acides de certains sur les « tailleurs » italiens ne sont plus de mise, mais encore, et surtout peut-être, ils savent vendre. Les exportations italiennes de vêtements, lingerie et accessoires sont parmi les plus fortes du monde (4,5 milliards de dollars en 1983), enregistrant une augmentation de 17 % par rapport à l'année précédente. Quant aux salons-collections de Milan, comme le Modit, réunissant deux cent cinquante fabricants de prêt-à-porter, ils ont enregistré, fin mars, un nombre record d'acheteurs : plus de vingt et un mille en quatre jours, soit une augmentation de 37 % en ce qui concerne les étrangers.

Les ventes ont été particulièrement florissantes sur les marchés nord-américains et européens.

« Autrefois, les Français étaient les rois et nous n'étions que les sujets. Aujourd'hui, nous sommes sur un pied d'égalité. Cela dit, nous devrions penser davantage en termes européens et moins en termes de compétition », nous dit M. Modenese, surnommé le « premier ministre de la mode ». Désormais, la mode italienne est une réalité. Un phénomène, « vieux » de quatre ou cinq ans, sur lequel on commence à réfléchir. On lui consacre des livres, comme celui volontiers provocant mais riche en interviews et en commentaires de Silvia Giacomoni *(l'Italia della moda*, éditions Mazzotta). On en trace l'histoire à travers des expositions (comme celle qui commence le 14 avril à la villa Borghèse à Rome, et dont le très beau catalogue est édité par Mondadori) et certains pensent déjà à lui ouvrir un musée. Ce succès est dû sans doute à l'émergence de nouveaux talents. Mais aussi à une stratégie industrielle et commerciale très élaborée, permettant notamment une liaison étroite entre création, production et marché.

Une stratégie élaborée

La mode italienne a commencé il y a trente ans, à Florence, où se déroulaient dans le cadre du palais Pitti des présentations de collections. Mais c'est dans cette sorte d'interrègne entre la haute couture et le prêt-à-porter de luxe des années 60 que les Italiens vont progressivement trouver leur véritable place. Au départ, les grands de la mode française qui se lancent sur le marché du prêt-à-porter de luxe avec leurs « boutiques » contrôlent les idées et la distribution, mais pour des raisons de coût et de qualité ils font produire en Italie dans ces petits ateliers entre Biella et Como, qui ont derrière eux un savoir-faire séculaire en matière de coupe comme de fabrication de tissus, d'impression des soies et de traitement des peaux.

La soierie notamment à toujours représenté un atout majeur du commerce extérieur italien dans l'ensemble de l'Europe depuis le seizième siècle. Puis, peu à peu, s'opère chez les Italiens une prise de conscience : pourquoi n'être que des exécutants ? Et certains décident de sortir de l'ombre. L'un des premiers à le faire sera Missoni, qui en 1968-1969 présentera sa collection aux Etats-Unis : quatre ans plus tard, les exportations représentaient 50 % de son chiffre d'affaires contre 15 % en 1970. Déjà, Nino Cerruti, en ouvrant une boutique à la Madeleine, s'était pour sa part inséré dans le mouvement international de la couture, qui avait, alors, pour centre incontesté Paris. Son mérite était de penser la mode moins en termes artisanaux qu'industriels. C'est d'ailleurs chez Cerruti que se formera un grand nom de la nouvelle mode italienne : Giorgio Armani. Puis ce sera le cas de Krizia, dans le métier depuis trente ans, de Gianni Versace, parti au début des années 70 de la boutique familiale de Reggio Calabria à l'assaut de Milan...

Il y a plusieurs raisons à ce déplacement vers Milan. D'abord la cité lombarde est par excellence la ville commerciale de l'Italie, ouverte sur l'Europe, facile à atteindre. Surtout, c'est à Milan que se trouve la « tête pensante » de l'industrie du vêtement italien, notamment les grandes confédérations professionnelles. C'est en outre la ville qui dispose de la plus puissante structure éditoriale : un instrument indispensable pour la diffusion de la mode. Enfin, c'est une ville qui par sa longue tradition dans le domaine du design est plus que toute autre sensible à la liaison entre industrie et création.

En inventant les grands *« fashion shows »* de Milan, M. Modenese allait dynamiser ces potentialites, créer l'image de la mode italienne à l'étranger. A l'exception de Fendi, resté, avec succès, à Rome, et de Valentino, épigone des couturiers français et s'inscrivant dans une lignée aristocratique de la mode, tous les stylistes vont se regrouper à Milan. Selon M. Branchini, secrétaire général de l'association des industriels de l'habillement, dont le siège est à Milan, plusieurs facteurs expliquent le raz de marée du « made in Italy » sur le marché de la mode. D'abord, explique-t-il, existe en Lombardie et en Vénétie une puissante industrie de l'habillement fondée sur une tradition séculaire.

Puis un *« flair »*, une *« sensibilité épidermique »* au marché de ces milliers de petits entrepreneurs qui sont stimulés par la loi de la concurrence. Enfin, dernier point, existe une liaison étroite ente les stylistes et l'industrie. C'est ce qui différencie les Italiens de leurs homologues anglais : ceux-ci parviennent difficilement à sortir de la production en petite série pour quelques *« happy few »*, quelque que soit leur capacité créatrice.

De cette liaison création-industrie, il existe plusieurs cas de figure. Missoni, Fendi et Krizia ont leurs propres usines. Armanie, en revanche, est associé à un puissant groupe textile. Quant à Gianni Versace, il a passé des contrats avec de petits fabricants.

Comme dans le cas de Krizia ou de Missoni (deux maisons fondées sur des couples), ou de Fendi (quatre sœurs), Versace est aussi et avant tout une entreprise familiale. Au départ, c'est-à-dire il y a sept ans, Gianni Versace n'était encore qu'un acheteur conseiller de maisons de confection. En 1978, avec un capital de 20 millions de lires, il fonde sa propre maison (dix employés dans un entresol à Milan). En un an, il réussit à vendre ses créations pour 8 milliards de lires. Aujourd'hui, il dispose de quatre-vingts boutiques à travers le monde.

« Branchée » sur l'industrie

Un autre cas d'ascension fulgurante dans le Milan de la mode est celui de Gianfranco Ferre, lancé, ce qui n'enlève rien au demeurant au talent du styliste, grâce à une fantastique opération publicitaire décidée par l'industriel bolognais Franco Mattioli, pour qui il dessinait des modèles. En une saison en 1982, ce fut le succès.

Alors qu'à Paris, étant donné que le terrain est déjà occupé, les nouveaux venus émergent lentement et péniblement, et qu'à Londres, s'il y a bien une floraison spontanée de talents ceux-ci ne parviennent pas à se « brancher » sur l'industrie, en Italie, et à Milan en particulier, il y a encore des espaces et surtout existe tout un système industriel en amont et en aval du styliste qui permet de donner immédiatement une amplitude extraordinaire à toute opération créative. *« Alors que les Français camouflent le rapport entre l'industrie et le styliste, nous nous y insistons »*, dit M. Modenese. Et c'est d'ailleurs sous le signe de l'efficacité et de l'organisation que sont placées les collections présentées à Milan : une particularité sur laquelle insistent nos interlocuteurs soulignant en revanche le côté improvisé et exténuant des collections parisiennes...

Derrière les tapages du *« star system »* de la mode milanaise, y a-t-il autre chose qu'un phénomène éphémère ? L'industrie de la mode italienne repose sur de puissantes machines : des fabricants qui sont parmi les premiers du monde mais aussi de grandes entreprises de diffusion (ce que l'on appelle le « stylisme d'entreprise »). A l'origine du succès de la mode italienne, il y a ce tissu industriel dense fait de savoir-faire artisanal et des techniques de production et de marketing les plus avancées. Le talent de certains a joué un rôle de catalyseur dans cette créativité diffuse, latente, qui fleurit aujourd'hui.

PHILIPPE PONS.

SERGUEI.

GRANDE-BRETAGNE

Soleil levant sur le pays de Galles

Au moment où, en France, Dunlop se met à l'heure nippone, la Grande-Bretagne dresse les premiers bilans d'une « pénétration » japonaise record en Europe. Ils sont loin d'être négatifs, et le soleil qui se lève sur un paysage industriel dévasté est apprécié au pays de Galles.

De notre envoyé spécial

Bridsend. — A l'entrée des bureaux, une plaque commémorative indique que cette usine Sony a été inaugurée il y a dix ans par le prince de Galles ; l'inscription est rédigée en anglais et en gallois, mais pas en japonais, tout de même. M. Tetsuo Tokita, le directeur, s'incline pour accueillir ses visiteurs. Il est vêtu d'une petite vareuse gris-bleu portant l'emblème de la marque, comme ses adjoints à la direction et les mille cent quarante-sept employés de l'usine, tous britanniques, à l'exception de trente-six ingénieurs nippons.

La zone industrielle de Bridsend, avec ses bâtiments fonctionnels de brique et de verre entourés de vastes étendues de gazon, symbolise le renouveau de la région, et contraste avec le « pays noir » alentour, celui des houillères des « vallées » ou des aciéries de la côte en déclin. Le grand complexe de la British Steel Corporation, à Port-Talbot, fait figure de fossile.

Finie, ou presque, l'ère du charbon et de l'acier ; le pays de Galles est en train de connaître, péniblement, sa deuxième révolution industrielle. Les vestiges de la première s'étalent maintenant au cœur même des villes de Cardiff ou de Swansea en d'immenses terrains vagues que les urbanistes s'évertuent, vaille que vaille, à *« réhabiliter »*.

« Ici, au sud du pays de Galles, on compte déjà beaucoup plus d'ouvriers dans l'électronique que dans les mines, déclare M. Alun Jones, sous-directeur de l'usine Sony. *Voici à peine quinze ans, cela aurait paru impensable. »* Comme dans les Midlands ou en Ecosse, autres régions en mal de second souffle au point d'être considérées comme quasiment sinistrées, le gouvernement a fourni un gros effort pour mettre en place les structures d'un *« redéveloppement »*. Le pays de Galles, surtout le Sud, est devenu l'une de ces zones prioritaires vers lesquelles, au moyen de diverses incitations, on canalise les nouveaux investissements. Ceux-ci sont souvent étrangers.

Pas de méfiance

Cent dix compagnies américaines, quatre-vingt-dix européennes et neuf japonaises se sont installées depuis le début des années 70 dans le sud de la province. Elles emploient soixante-dix mille personnes, soit 17 % de la population active. Dans cette nouvelle compétition entre les provinces du Royaume-Uni les plus affectées par le chômage, le pays de Galles est au premier rang. Il a attiré, en 1983, 20 % des capitaux étrangers investis en Grande-Bretagne et plus de 80 % des intérêts nippons.

Pourquoi ce choix particulier ? M. Tokita répond en souriant. Le problème de Sony était simple : nous avions besoin de nous implanter en Europe, et l'Angleterre y était notre plus gros marché. Comme nous n'avions aucune expérience, nous avons préféré nous en remettre à l'assistance et aux conseils des organismes gouvernementaux. Cela nous a été très utile. En revanche, on ne nous proposait que trois régions : l'Ecosse, les Midlands et le pays de Galles. Nous sommes venus ici pour ne pas trop nous éloigner de Londres, où nos ventes sont les plus importantes, et du continent, où nous exportons. »

L'usine Sony de Bridsend construit des tubes cathodiques et des téléviseurs. Elle exporte 58 % de sa production, essentiellement vers les pays de la CEE, dont 7,2 % vers la France.

Les Britanniques ne manifestent pas, à l'égard des entreprises japonaises, la même méfiance ou hostilité que leurs partenaires européens, au risque de s'attirer l'incompréhension ou les reproches de ces derniers. Bien au contraire, le gouvernement et une partie de l'opinion publique se tournent avec une extrême bienveillance vers l'Empire du soleil levant, et les investisseurs nippons sont souvent accueillis comme des bienfaiteurs capables de panser certaines des plaies de l'industrie britannique.

L'affaire Nissan

Alors que des fabricants d'électronique, tels Sony et Sharp, sont solidement implantés, le phénomène concerne bien d'autres domaines. Austin-Rover collabore étroitement avec Honda. Dunlop a été repris par Sumitomo. Afin de se moderniser, des chantiers navals et des entreprises métallurgiques (l'une d'entre elles est située à Cardiff) n'ont pas hésité à faire appel à leurs concurrents directs japonais pour que ceux-ci leur envoient des experts.



PESSIN.

L'« *affaire* » Nissan est à ce propos très révélatrice. Au cours d'un voyage au Japon, en 1981, Mme Thatcher a elle-même négocié auprès de ce constructeur automobile la promesse d'une installation en Grande-Bretagne. A son retour, le premier ministre s'est aventuré à annoncer que Nissan produirait bientôt au Royaume-Uni 200 000 véhicules par an, en employant près de 5 000 personnes, sans compter une unité de construction de moteurs. La nouvelle a fait sensation. Mais — cruelle déception — cet hôte s'est fait longtemps désirer et, aujourd'hui, il ne reste plus grand-chose du projet initial. Une simple usine de montage sera édifiée dans le nord-est de l'Angleterre, à proximité de Newcastle. Dans un deuxième temps, durant la prochaine décennie, la production pourrait s'élever à 100 000 véhicules avec 2 700 ouvriers, mais Nissan s'est gardé de prendre un engagement précis à ce sujet.

Dans le cas de Sony — mais là avec plus de succès, — le gouvernement britannique a également déroulé le tapis rouge en fournissant notamment les locaux ; la firme les loue à des conditions avantageuses. Gallois de pure souche, né dans l'une des vallées minières, M. Jones, sous-directeur chargé des « relations du travail », s'est mis à l'heure japonaise. Il a effectué un long stage à la maison mère avant de prendre ses fonctions.

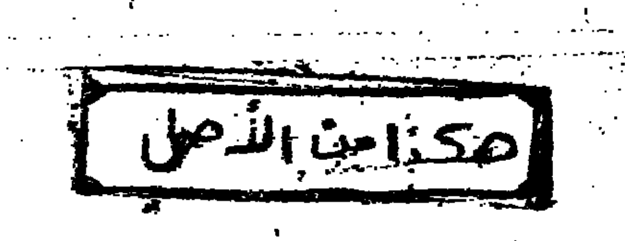
Vareuse maison et kimono

Outre le port de la vareuse maison, qui est l'un des moyens d'imposer une *« identité d'entreprise »*, selon l'expression de M. Tokita, les Gallois ont dû accepter des horaires beaucoup plus stricts que dans l'industrie britannique, le travail commençant à 7 h 30 le matin, *« ce qui n'est pas une heure très anglaise »*, reconnaît en riant M. Jones. L'alcool est totalement proscrit dans l'établissement, y compris à la cantine, et l'absentéisme est rigoureusement combattu, si bien qu'il n'affecte que 5 % du personnel au lieu de 10 à 15 % dans les autres entreprises de la région. En revanche, les Japonais ont dû admettre la présence d'un syndicat et, souligne M. Jones, *« il y a même eu une petite grève en 1979 »*. Pour caractériser les avantages qu'offre Sony par rapport aux autres industries, M. Tokita met fortement l'accent sur la *« sécurité de l'emploi »*, en indiquant que les salaires sont seulement un peu au-dessus de la moyenne, Ford (qui fabrique des moteurs au pays de Galles) accordant, par exemple, des traitements nettement plus élevés.

Le personnel japonais des différentes usines galloises forme maintenant, dans la région de Cardiff, une petite colonie d'une centaine de familles. Les jours de fête, on peut voir parfois des kimonos dans les rues de la capitale provinciale, particulièrement quand les femmes de ces cadres donnent des réceptions pour servir aux Gallois les spécialités de leur pays. Dans ces familles, on déclare n'avoir guère eu de problèmes d'adaptation, et l'on est reconnaissant envers l'administration britannique qui a mis à Cardiff une école à la disposition des enfants pour que ceux-ci, le samedi, puissent recevoir des cours dans leur langue maternelle, afin de n'en pas perdre l'usage.

Et les Japonais du pays de Galles se sont vraiment mis à l'heure britannique en organisant, le mois dernier, leur propre tournoi de golf...

FRANCIS CORNU.



France

L'Assemblée nationale adopte le projet de loi sur le sport

L'Assemblée nationale, dans la nuit du vendredi 13 au samedi 14 avril, a adopté (le PS et le PC votant pour, le RPR et l'UDF votant contre), en première lecture, le projet de loi sur *« l'organisation et la promotion des activités physiques et sportives »*, déjà voté par le Sénat (*le Monde* dess 12 mai 1983, 12, 13 et 14 avril 1984).

Le Sénat avait supprimé l'article 15 du projet gouvernemental qui permettait à l'autorité administrative, après un avis défavorable d'une fédération sportive, d'interdire une manifestation sportive organisée par une personne privée, et cela pour éviter — comme le souhaitent les dirigeants sportifs — l'organisation de concours parallèles et richement dotés. La majorité rétablit une disposition semblable dans une formulation que le ministre estime juridiquement condamnable.

L'article 17 affirme, comme le souhaitait la commission, que *« l'organisation des activités physiques et sportives sur le lieu de travail est une condition essentielle du développement du sport pour tous »*, et confie, pour ce faire, un rôle d'organisation aux comités d'entreprise. C'est une innovation par rapport à la loi de 1975. Il est aussi prévu que les stages destinés à la formation des éducateurs et animateurs sportifs pourront être assurés dans le cadre de la formation professionnelle continue.

Six articles sont consacrés au cas des sportifs de haut niveau dont la liste sera arrêtée chaque année par le ministre des sports sur proposition d'une commission spéciale. Les établissement scolaires et universitaires devront adapter leurs études pour faciliter la pratique du sport. Les universités devront *« favoriser »* l'accès à des enseignements de formation ou de perfectionnement, *« qu'ils possèdent ou non des titres universitaires »*. A la demande du gouvernement, il est décidé que des emplois pourront leur être réservés dans le corps des professeurs de sport. M. Georges Hage (PC, Nord), rapporteur de la commission des affaires culturelles, fait aussi adopter un amendement reculant pour eux les limites d'âge pour les concours administratifs. En revanche, le RPR n'obtient pas qu'ils bénéficient pour ceux-ci de points de bonification. Mais ces sportifs de haut niveau profiteront de conditions particulières pendant leur service militaire et pendant leur travail, s'ils sont agents de l'Etat. De même, des conventions pourront être passées, pour les aider, avec les entreprises publiques et privées.

Mme Edwige Avice, ministre délégué au temps libre, à la jeunesse et aux sports, avait, dans un premier temps, envisagé de faire figurer dans son projet la création d'un conseil national des activités physiques et sportives et d'un comité national de la recherche et de la technologie en activités physiques et sportives ; mais le Conseil d'Etat lui a fait remarquer que la création de tels organismes était de nature réglementaire. Socialistes et communistes tenaient toutefois, pour manifester l'importance qu'il y attachaient, à les créer par la loi ; en commission, les premiers avaient imposé la réunion en un seul de ces deux organes, mais en séance, ils se sont rangés à l'avis du PC. Malgré les réserves du ministre, l'Assemblée décide donc la création du conseil et du comité ; pour ce dernier, elle préfère l'amendement de M. Paul Chomat (PC, Loire) à celui de M. Hage, qui le faisait dépendre du conseil.

L'article 27 prévoit la création d' *« un livret sportif individuel »* pour chaque licencié, contenant des informations sportives et médicales ; la participation à une compétition sera subordonnée à la présentation d' *« un certificat médical de non-contre-indication »* ; tous les médecins, précise un amendement d'origine socialiste, devront être formés à *« la pratique des examens médico-sportifs »*.

Contre l'avis du gouvernement, l'Assemblée décide : *« Toute construction d'un établissement scolaire est accompagnée des équipements nécessaires à la pratique des activités physiques et sportives. »*

A la fin de la discussion de ce projet, l'opposition — unanime — tente d'obtenir la création de concours de pronostics sur les matches de football. M. Roger Corrèze (RPR, Loiret) explique que la France est un des rares pays européens à ne pas les permettre, affirmant notamment : *« Il faut des jeux pour donner l'illusion que la chance est ouverte à tous. »* M. Jean-Pierre Soisson (UDF, Yonne) reconnaît qu'il était, par le passé, opposé à cette solution, mais que le manque de moyens financiers pour le sport et la « décrue » du budget du ministère l'ont fait changer d'avis. Mme Avice affirme au contraire que les crédits pour le sport ont augmenté depuis 1981, que de tels concours ne sont pas la *« solution »* et que, dans les pays où il y en a, *« les scandales sont nombreux et les problèmes difficiles à gérer »*.

M. Paul Mercieca (PC, Val-de-Marne) s'y oppose, notamment pour des raisons morales, préférant l'appel à des commanditaires. M. Jean-Pierre Sueur (PS, Loiret) s'étonne de la conception de la société sous-tendue par les propos de M. Corrèze.

Finalement, par 337 voix (PS-PC) contre 140 (RPR-UDF), l'Assemblée s'oppose à la création de tels concours de pronostics. Mais M. Soisson affirme que, après l'*« alternance »*, de tels concours seront créés.

***

ERRATUM. — Contrairement à ce que nous avons écrit dans *le Monde* du 14 avril, les députés communistes n'ont pas voté l'article 9 du projet qui impose aux clubs professionnels ou assimilés de créer des sociétés commerciales ; ils se sont au contraire abstenus volontairement.

TH. B.

Questions d'actualité

• « LA MINE A CIEL OUVERT SE FERA »

M. Jean Auroux, secrétaire d'Etat chargé de l'énergie, a également évoqué le projet d'exploitation à ciel ouvert de la mine de Carmaux en réponse à une question de M. Pierre Bernard (PS, Tarn).

M. Auroux a notamment affirmé : *« Le programme d'investissements et de travaux neufs des Charbonnages de France pour 1984 retenu par le conseil de direction du FDES à l'automne 1983 prévoit bien une enveloppe de deux mille cent millions, dont cent millions pour la préparation de la découverte de Carmaux. Il appartient aux Charbonnages de France (CDF) de définir maintenant l'échéancier des travaux et des commandes d'équipement en tenant compte des orientations générales assignées à l'entreprise par le gouvernement et des décisions prises par les conseils d'administration de CDF et des houillères de bassin en mars dernier.*

» Quant à la découverte de Carmaux, la direction générale des Charbonnages de France a estimé nécessaire, pour cet investissement avoisinant un milliard de francs, d'approfondir les études sur la mise au point technique et l'évolution des débouchés, ce qui permettra dans les prochains mois de fixer le calendrier des travaux. Je puis vous assurer que la découverte de Carmaux se fera. Des instructions ont été données en ce sens aux CDF et je suis personnellement ce dossier avec attention. »

• UNE NOUVELLE RÉGLEMENTATION DE L'EXPÉRIMENTATION ANIMALE

M. Louis Mexandeau, ministre chargé des PTT, a évoqué, au nom du gouvernement, le problème de l'expérimentation animale en réponse à une question de M. Philippe Bassinet (PS, Hauts-de-Seine).

M. Mexandeau a notamment affirmé : *« La réglementation actuelle doit être remplacée et renforcée par un nouveau décret qui (...) comportera des dispositions tendant à limiter l'expérimentation animale en définissant strictement les buts autorisés et en imposant l'utilisation d'autres méthodes lorsque celles-ci permettent d'aboutir aux mêmes résultats. Enfin, la création d'une commission nationale de l'expérimentation animale devrait favoriser la coordination entre les diverses administrations concernées et contribuer ainsi à réduire le nombre d'animaux utilisés. »*

• SUPPRESSION DU PCV

M. Mexandeau a également évoqué l'avenir du service des PCV en réponse à une question de M. Alain Richard (PS, Val-d'Oise). Il a notamment indiqué : *« Pour les utilisateurs professionnels qui représentent le tiers des clients du PCV mais près des deux tiers de son trafic, deux possibilités existent : les entreprises qui reçoivent un trafic important peuvent recourir avec profit au « numéro vert » qui assure la prise en charge à leur propre compte des communications qui leur sont adressées (...).*

» Pour un trafic moins important, la carte « télécommunications » prise en charge par l'entreprise permet à son utilisateur de téléphoner soit de manière automatique à partir d'une des dix mille cabines à mémoire qui seront installées d'ici la fin de l'année 1984, soit à partir d'une cabine quelconque par appel du dix, soit, pour sa version internationale, à partir de plusieurs pays étrangers, dont la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. Cela peut notamment intéresser les correspondants étrangers des journaux.

» Compte tenu de son prix modique — 40 F pour la carte nationale et 60 F pour la carte internationale, — ce service s'adressera aussi aux particuliers. Cette carte devrait être diffusée à plus de deux cent mille exemplaires à la fin de 1984.

» A l'intention des utilisateurs occasionnels, chaque cabine téléphonique se verra attribuer dès l'été prochain un numéro permettant de s'y faire appeler ou rappeler. L'usager joindra ainsi aux moindres frais son correspondant et lui indiquera le numéro à rappeler immédiatement, le tout par voie automatique et aux conditions tarifaires correspondantes particulièrement appréciables pour les communications familiales (...).

» Quant aux commerçants qui mettent un publiphone à la disposition de leur clientèle, nous leur proposons de bénéficier de la possibilité de rappel dans les mêmes conditions que les cabines publiques. Ainsi, les besoins de l'usager occasionnel seront-ils satisfaits et cela dans des conditions financières beaucoup plus avantageuses.

» Actuellement (...) le coût d'une communication par PCV atteint (...) au minimum 10,40 F si elle est locale, 11,60 F si elle est interurbaine. Désormais, avec 1 à 3 F, les usagers pourront, à partir d'une cabine, amorcer une communication interurbaine avec leur correspondant et se faire rappeler. De plus, ils profiteront alors des tarifs réduits et de la rapidité de l'établissement des communications par voie automatique.

» La procédure coûteuse, elle entraîne un déficit de 100 millions par an, et quelque peu archaïque (...) du PCV ne bénéficie guère de la faveur du public : quelque 95 % des abonnés n'ont jamais reçu d'appel en PCV. L'obsolescence de ce service apparaît donc inéluctable. Cependant, pour calmer l'émotion suscitée par notre décision, nous avons tenu à ce que tout un éventail de services de remplacement soit disponible avant que la suppression du PCV ne devienne effective. »

AU SÉNAT

Les difficultés dans l'acheminement postal des journaux

Au cours de sa séance du vendredi 13 avril, consacrée aux questions orales avec débat, le Sénat a débattu du problème de l'acheminement des journaux par la poste. Mme Brigitte Gros (gauche démocratique, Yvelines) a souligné que *« la presse doit être à l'heure au rendez-vous du lecteur »* et que *« la dégradation* [du service postal] *constatée depuis 1983 contribue à la désinformation des Français. »*

Dans sa réponse, M. Mexandeau, ministre des PTT, a notamment confirmé l'augmentation de 21,3 % des tarifs postaux de la presse, soulignant que cela *« tient compte de la dérive des prix et de l'application d'un accord contractuel »* et ajoutant : *« Le tarif appliqué à la presse restera sans commune mesure avec le coût réel de l'acheminement. »* Après avoir reconnu que, *« depuis quelques mois, des perturbations ont affecté le service postal »*, le ministre a affirmé que *« la diffusion postale de la presse n'en est pas fondamentalement perturbée »*. Il a estimé que les journaux sont parfois eux-mêmes responsables de retards. M. Mexandeau a précisé : *« Ma volonté très ferme d'assurer l'acheminement de la presse, y compris le samedi, nous coûte cher. Pour* le Monde, *cela coûte 40 francs par numéro, dix fois le prix du journal. »*

A propos du coût de l'expédition de journaux à l'étranger, le ministre a annoncé qu'il est *« prêt à faire un effort pour la presse scientifique et culturelle »*. Il a aussi confirmé qu'il souhaite *« accorder une attention particulière à la presse d'idées par rapport à la presse de masse, qui tire une bonne partie de ses ressources de la publicité et en capte l'essentiel »*.

La « Nuit de la presse 84 »

Une nuit de la presse 84, organisée par le club Presse et Médias de Paris, a eu lieu vendredi 13 et samedi 14, dans l'atrium de l'hôtel Mercure, situé porte de Versailles. A cette occasion, le prix Madness International — du nom de la société qui patronnait la fête, — destiné à récompenser une équipe de journalistes *« qui auront poussé leur conscience professionnelle jusqu'à la folie pour exercer leur métier »*, a été décerné à Christophe de Ponfilly et à Ed. Girardet (de l'agence Télescoop) pour leurs reportages sur l'Afghanistan, l'Ethiopie et l'Angola. Le reportage sur l'Angola a été projeté en exclusivité.

Pour marquer la date du vendredi 13, les Humoristes associés étaient venus à 13, dont le dessinateur Trez (mais aussi Avoine, Siné, Granger, Mose, Laville). Un hommage, sous forme de diaporama géant, a été rendu à Jacques Faizant, du *Figaro*. Autour d'un buffet somptueux se pressait le petit monde de la communication : attachés de presse, agents de publicité, producteurs vidéo. Un spectacle à base de rayons laser s'achevait par un bouquet pyrotechnique. Coût de la soirée : *« 2 millions de francs, plus les dépassements »*, confiait un responsable.

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Mme Veil : *je ferai la campagne à laquelle je crois*

Mme Simone Veil, qui était, vendredi soir 13 avril, l'invitée de l'émission « Rencontre avec... », sur FR3, a notamment déclaré : *« Ce qui est inquiétant dans cette période difficile, c'est de voir que l'on n'abandonne pas des réformes purement idéologiques, comme la réforme de l'enseignement, au moment où l'on devrait chercher dans le pays à rassembler les Français. »* C'est *« parce qu'il existe toujours cette volonté de modifier les structures internes du pays que je reste une opposante résolue. »*

Parlant de l'Europe, l'ancienne présidente de l'Assemblée de Strasbourg estime que *« s'il n'y a pas un homme politique qui ne déclare que l'Europe est indispensable, on a le sentiment que lorsqu'ils se réunissent ils ne font pas ce qu'il faut pour l'Europe. Ils n'ont pas la volonté politique d'affronter, éventuellement, leurs opinions publiques »*.

Invitée à faire part de ses propositions concrètes en matière de défense européenne, Mme Veil répond que *« il est déjà important que l'on puisse en parler, ouvrir le dossier »*, car avant, rappelle-t-elle, c'était *« un sujet tabou »*. Quant à l'éventualité pour l'Allemagne de disposer de l'arme nucléaire, Mme Veil pense que *« la question, à l'heure actuelle, ne se pose pas dans la mesure où l'Allemagne ne la demande pas »*.

L'ancienne présidente de l'Assemblée des Communautés européennes reconnaît qu'elle *« ne partage pas »* les analyses de M. Chirac qui estime que la Grande-Bretagne devrait se mettre en congé de politique agricole commune. Elle juge que *« ce qui est grave avec la Grande-Bretagne, c'est qu'elle ne respecte pas les règles du jeu communautaire »*.

Au journaliste qui lui demande si elle se sent plus proche de M. Michel Rocard que de M. Jean-Marie Le Pen, Mme Veil répond : *« De M. Rocard, car je n'ai jamais entendu de sa part des propos racistes ou d'excommunication comme on en a entendu dans l'entourage de M. Le Pen. »*

Elle remarque qu'elle se sent, *« selon les sujets, proche de M. Giscard d'Estaing, de M. Barre ou de M. Chirac. Le plus important,* note Mme Veil, *est que tous les trois expriment le même choix de société auquel j'adhère totalement »*.

A propos de la composition de la liste d'opposition qu'elle conduit, Mme Veil précise que le choix des candidats était de la responsabilité des partis. *« J'ai tenu simplement,* dit-elle, *à ce qu'on respecte certains critères de disponibilité, qu'il y ait suffisamment de femmes, une répartition géographique suffisante. » « Je n'ai pas été assez écoutée »*, reconnaît-elle, en déplorant notamment que les départements d'outre-mer ne soient pas représentés. Elle s'étonne que M. Léotard puisse regretter qu'il n'y ait pas davantage de socio-professionnels. Libre à lui, dit-elle, de modifier les noms des candidats figurant sur le contingent du Parti républicain dont il est le secrétaire général.

Mme Veil précise enfin : *« Je ferai la campagne à laquelle je crois (...). Mon expérience de l'Assemblée de Strasbourg m'amènera peut-être à exprimer des points de vue différents de ceux des leaders nationaux de l'opposition. »*

Fidèle à son image

De la crise sidérurgique en Lorraine, Mme Simone Veil parle en insistant sur le drame de ces femmes et de ces hommes qui ont organisé toute leur vie autour du travail et qui aujourd'hui ont perdu tout espoir. Et si elle crédite à ce propos M. Mitterrand d'un certain réalisme, c'est tout en soulignant que, s'agissant des mesures prises en matière de restructuration industrielle, aucun autre choix n'était possible.

A propos de l'Europe, l'ancienne présidente de l'Assemblée de Strasbourg rappelle qu'au-delà des déboires rencontrés dans la construction européenne, des progrès sont chaque année réalisés; cependant, elle se refuse à établir un catalogue de propositions concrètes, remarquant notamment qu'en matière de défense européenne, le plus important c'est d'avoir su vaincre les tabous qui, depuis des années, empêchaient l'ouverture véritable du dossier.

S'il lui faut justifier la composition de la liste européenne qu'elle conduit, elle admet que certains des critères qu'elle aurait aimé voir retenus pour le choix de ses colistiers ne l'ont pas été, mais souligne qu'il appartenait aux partis de désigner démocratiquement leurs candidats, l'important à ses yeux étant qu'il y ait accord sur la stratégie, une stratégie d'union. Pour le reste, Mme Veil entend bien mener la campagne à laquelle elle « croit ».

Ce qui lui permet de reconnaître tranquillement que, oui, elle ne partage effectivement pas toutes les analyses de M. Jacques Chirac sur l'Europe, mais que là n'est pas l'essentiel.

Invitée à se situer par rapport aux trois « présidentiables » de l'opposition, elle insiste sur les convergences de vues quant au choix de société, mais remarque qu'elle se sent parfois proche de M. Giscard d'Estaing, parfois de M. Barre, parfois de M. Chirac. Cela dépend des sujets...

Ainsi, si Mme Veil doit perdre des points dans les sondages, ce ne sera sans doute pas après une émission comme celle à laquelle elle participait vendredi soir sur FR3. N'est-elle pas, en effet,



apparue fidèle à l'image qu'elle a auprès de l'opinion ? Celle d'une femme proche des réalités quotidiennes, parlant un langage de bon sens sans excès de virtuosité, suffisamment indépendante des partis, évitant de se laisser entraîner dans la polémique avec les autres chefs de file de l'opposition. Celle d'une femme volontaire, pudique aussi, quand il s'agit d'évoquer les attaques les plus basses dont elle peut être l'objet.

Cette image correspond-elle à la réalité ? Peu importe sans doute. Mme Veil sait imposer à la télévision une présence rassurante sans le secours de déclarations fracassantes.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

Société

DES ENFANTS ENQUÊTENT SUR LEUR PROPRE SORT

Ecole, télé, dodo

« La télévision coupe l'appétit des enfants », « les élèves dorment peu et travaillent trop... » Pour une fois, ce ne sont pas les adultes qui l'écrivent mais les cinq-quinze ans eux-mêmes, interrogés par l'Action catholique des enfants (ACE). Les sondages étant d'ordinaire réservés au public majeur, les enfants ont été transformés en enquêteurs, diffusant 350 000 questionnaires depuis octobre 1983 par l'intermédiaire des clubs de l'ACE et de sa presse enfantine (1).

Aux plus jeunes, on a demandé de décrire *« le chemin de l'école »* sur un questionnaire en images. Les huit-onze ans ont raconté une *« journée ordinaire »*, et les onze-quinze ans ont répondu à une série de questions plus précises sur leurs habitudes et leurs souhaits en matière de transport, d'alimentation, de sommeil et d'école. Le sondage limité au thème *« santé, hygiène, sécurité »* a choisi de ne pas aborder les problèmes plus épineux comme la drogue ou la délinquance. Mais plus qu'une série de chiffres inédits sur la vie quotidienne des enfants, il veut être l'occasion d'une prise de conscience et d'une mobilisation des plus jeunes.

Ici, les enfants ont écrit au maire de leur commune pour lui rappeler sa promesse de réaliser une piste cyclable ou un terrain d'aventures ; là, ils ont organisé une « table ronde » sur la nutrition ou distribué des tracts pour dénoncer les dangers de circulation devant leur école. Trois équipes enfantines ont d'ailleurs porté elles-mêmes à M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat chargé de la santé, les conclusions de cette *« enquête pour l'action »*.

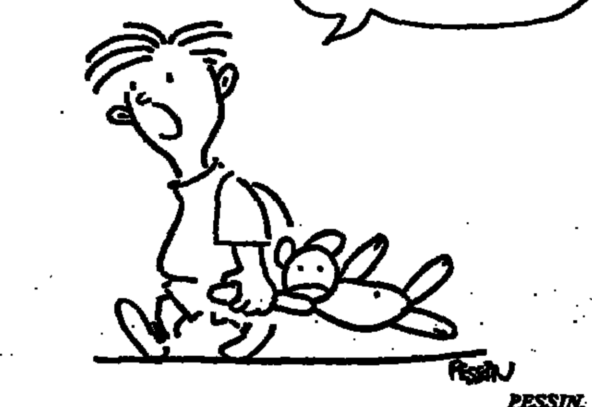
Elle n'est vraiment pas idyllique, cette vie d'écolier ou de collégien. Ces jeunes se lèvent tôt, travaillent beaucoup, terminent leur journée devant la télévision et se couchent tard. La nuit s'achève avant 7 h 30 pour 42 % des écoliers interrogés (huit-onze ans) et même pour 78 % des collégiens (onze-quinze ans). Le soir, si les premiers vont au lit à une heure raisonnable (deux sur trois avant 21 h), les seconds attendent 21 h pour se coucher (63 %) et même 22 h pour 20 % d'entre eux. Parmi les onze-quinze ans, les enfants de cadres supérieurs veillent plus tard que ceux d'agriculteurs. Dès lors, il est peu étonnant que ces « grands » attribuent leur fatigue d'abord au manque de sommeil (60 %). L'excès de travail scolaire ne vient qu'en seconde position, bien avant tout de même l'*« énervement des gens »* (27 %).

La journée de l'écolier débute logiquement par un petit déjeuner, pris très souvent sur le pouce et même parfois – mais rarement – oublié faute de temps surtout chez les enfants d'agriculteurs (5 %) qui habitent le plus souvent loin de leur école. Attention, le contenu du bol n'est pas neutre ! Il peut symboliser l'appartenance sociale du petit buveur. Les enfants de cadres supérieurs boivent, en effet, plus de thé et de jus de fruit que leurs camarades. Le chocolat chaud (53 %) accompagné de tartines (77 %) ou de céréales (14 %) a la cote chez les onze-quinze ans, suivi par le café au lait (32 %). Mais ils sont tout de même 8% à démarrer la journée devant un café noir.

Le sondage permet aussi de suivre assez précisément le chemin des écoliers. Pour les plus petits, l'école est proche et 55% s'y rendent à pied ; près d'un sur cinq fait même le trajet seul et une majorité rentre déjeuner à la maison. Un enfant sur trois reste à la cantine et une petite minorité supplémentaire (5%) a reconnu qu'il y règne un sérieux chahut en cochant l'image du questionnaire représentant une assiette et un verre valsant à travers la salle. Plus les enfants grandissent, plus leur trajet vers l'école s'allonge et plus ils utilisent pour l'effectuer la bicyclette, la voiture ou le car (surtout en milieu rural).

Le sondage ne donne aucune indication sur l'ambiance dans les bus de ramassage. Un club de Gironde note néanmoins que le car a été supprimé pendant une semaine *« parce qu'il y avait des détériorations et qu'on crachait sur le conducteur »* et réclame très moralement *« quelqu'un pour surveiller »*. Beaucoup d'enfants rêvent aussi de pistes cyclables mais, à tout prendre, préféreraient que leur école ou leur collège soit situé plus près de chez eux.




PESSIN.

Dîner seul

Après les joies de la cantine et du ramassage scolaire viennent celles des devoirs du soir à la maison. Près de 70 % des onze-quinze ans y passent une heure ou plus. Les filles et les enfants d'employés et de cadres supérieurs peinent nettement plus longtemps que la moyenne, mais une majorité revendique des soirées tranquilles, ainsi que des après-midi consacrés au sport ou aux activités manuelles. Près de la moitié des écoliers font d'ailleurs partie d'une équipe sportive. Dès qu'ils ont un moment libre, pourtant, la plupart des enfants (70 % des huit-onze ans) s'installent devant la télévision, quel que soit leur milieu social. La lecture est, en revanche, un loisir minoritaire et élitiste – deux fois plus pratiqué chez les cadres que chez les ouvriers. Mais les enfants préfèrent encore lire ou jouer plutôt que parler avec un adulte surtout s'ils appartiennent à une classe défavorisée.

Le soir, c'est encore la sacro-sainte « télé » qui domine. Même pendant le dîner, où elle fonctionne *« habituellement »* chez environ un tiers des enfants et *« parfois »* chez un second tiers. En outre, le repas du soir ne doit pas être d'une franche gaieté pour les 18,5 % d'enfants (huit-onze ans) qui déclarent dîner seul.

L'ensemble de ces renseignements conduit l'Action catholique des enfants à émettre une série de propositions pour améliorer la sécurité et l'hygiène et les conditions de vie générale des cinq-quinze ans. Les enfants ne pourraient-ils pas apporter leurs expériences et suggestions en siégeant dans des commissions municipales spécialisées, aux côtés des autres usagers de la voie publique et des services concernés ? L'ACE propose que le contenu des projets d'actions éducatives (PAE) intègre le domaine de la santé dans le contexte scolaire. Les enfants interrogés dans le sondage demandent une révision des rythmes scolaires et l'allégement du travail à faire le soir à la maison. L'enquête n'était pas un référendum, mais elle s'adresse aux pouvoirs publics et aux maîtres autant qu'aux parents.

PHILIPPE BERNARD.

★ Action catholique des enfants, 6, rue Duguay-Trouin, 75006 Paris. Téléphone : 548-46-36.

(1) Les clubs Perlin (cinq-huit ans), Fripounet (huit-onze ans) et Triolo (onze-quinze ans) regroupent cent soixante-dix mille enfants. Sur les trois cent cinquante mille questionnaires diffusés, quatre-vingt mille ont été collectés. Un échantillon représentatif de deux mille cinq cents enfants a été analysé par l'institut Informatique Bouchareine Lamy (IBL).

Mme Dorlhac raconte « ses » prisons

Que ne dirait-on pas si M. François Mitterrand allait serrer la main de détenus à Fleury-Mérogis ! Et si M. Robert Badinter se faisait photographier en leur compagnie ! Ce que la gauche n'ose pas faire, la droite, elle, l'a osé. C'était il y a dix ans. M. Valéry Giscard d'Estaing débarqua un beau matin à la prison de Lyon, accompagné de Mme Hélène Dorlhac de Borne, nommée deux mois plus tôt secrétaire d'État, chargée de la condition pénitentiaire. Pour elle, il y eut d'autres poignées de main et d'autres visites de ce genre, beaucoup d'autres.

Elle fut l'unique titulaire de ce poste, qui disparut au bout de deux ans. Redevenue médecin du travail, elle raconte aujourd'hui cette période, marquée durant l'été 1974 par l'embrasement des prisons, au propre comme au figuré. Elle le fait, explique-t-elle, en *« libérale pondérée »*, dont le vœu le plus cher était, comme l'indique le titre de son livre, de *Changer la prison*.

Apparemment le débat fut rude au sommet de l'État entre libéraux « avancés » ou... « pondérés », et partisans de la manière forte. *« Premier test de la volonté de changement »* de M. Giscard d'Estaing, la réforme pénitentiaire fut menée à bien cahin-caha. Malgré la *« panique »* qui régnait, affirme-t-elle, cet été-là autour de M. Jean Lecanuet, garde des sceaux. Elle était dictée par le bon sens mais elle se fit surtout sous la pression des événements. Du 19 juillet au 5 août, il y eut vingt-neuf mouvements de révolte dans les prisons, dont neuf mutineries. Onze détenus trouvèrent la mort et neuf établissements furent dévastés.

Le 20 juillet, après Clairvaux, avant Caen, Saint-Martin-de-Ré et Loos-lès-Lille, c'est le tour de Nîmes. En pleine nuit, Mme Dorlhac, qui passe le week-end chez elle – elle est nîmoise – entend des bruits sourds venus de la maison centrale. Son premier réflexe est d'aller sur place. On l'en dissuade. La place d'un secrétaire d'Etat n'est pas *« au cœur d'une émeute »*. Le lendemain, après l'intervention des forces de l'ordre, la prison n'est plus qu'un champ de ruines encore fumantes. Elle y verra des détenus enfin *« matés »*, *« allongés côte à côte, à même le sol dans leur costume pénitentiaire, avec dans le regard une angoisse et un désespoir indescriptibles »*. *« J'avais*, confie-t-elle, *le cœur qui saignait »*.

Le tour de France des établissements pénitentiaires qu'elle entreprend ensuite la conforte dans l'idée que le rôle de la prison est de *« protéger »* la société. Mais il est aussi de favoriser *« l'amendement et le reclassement social du condamné »*. M. Badinter, auquel Mme Dorlhac ne ménage pas ses louanges, ne dit pas autre chose aujourd'hui.

Témoignage sur une période agitée autant que réflexion sur le monde carcéral, son livre sera sans doute jugé inopportun par ses amis politiques d'alors (elle a démissionné depuis du Parti républicain). Ne va-t-elle pas jusqu'à faire son autocritique pour avoir créé les quartiers de haute sécurité ? Ce qui frappe néanmoins à la lire, c'est la difficulté qu'il y avait alors à convaincre l'opinion qu'une réforme s'imposait. Ce blocage n'a pas disparu. M. Badinter lutte toujours contre cette incompréhension, lourde de révoltes potentielles dans les prisons.

Huron dans le monde politique, Mme Dorlhac était arrivée avant tous ses collègues à son premier conseil des ministres, *« par habitude très provinciale de ne pas être en retard »*. On lui avait confié *« un secrétariat d'Etat technique et limité dans le temps »*. Elle n'eut pas de successeur. *Devrais-je en conclure*, écrit-elle, *que l'action était terminée, ou bien que le poids des mentalités conservatrices a bloqué la politique libérale ? » « Je penche plutôt, pour le déplorer*, avoue-t-elle, *vers cette seconde hypothèse. »*

BERTRAND LE GENDRE.

★ Editions Plon. Collection « Tribune libre ». 188 pages. 58 F.

LE NOUVEAU « PATRON » DE LA BRIGADE CRIMINELLE

M. Marcel Morin, philosophe

Le commissaire divisionnaire Marcel Morin cultive la différence. Au premier regard, l'ancien « patron » de la brigade des stupéfiants et du proxénétisme (BSP) de la préfecture de police de Paris, qui vient de prendre la tête de la prestigieuse brigade criminelle, ne ressemble guère à celui qu'il a accepté de remplacer à ce poste, son collègue Jacques Genthial. L'allure est moins ronde, le profil plus en angle, la mise plus stricte, l'accent plus pointu. Et, surtout, la parole a plus d'aplomb et moins de réserve, plus de culot et moins de précaution.


CAGNAT.

« Ma conception vous paraîtra peut-être aristocratique et intellectuelle, confie-t-il d'emblée. *Mais la police doit être faite par des gens sérieux. On a un peu tendance à mettre trop souvent n'importe qui, n'importe quand, n'importe où pour faire n'importe quoi. »* Et M. Morin ajoute : *« J'ai une des plus larges expériences professionnelles dans la police française actuellement. Je n'en vois pas tellement qui auraient fait autant de postes différenciés. Or, on vit bien le commandement quand on sait faire ce que l'on fait exécuter. »* Le commissaire se raconte donc comme une exception, résumant un parcours tout à la fois dans la norme (une certaine tradition de la préfecture de police de Paris) et hors des sentiers battus (l'aventure de la lutte contre la drogue et la *french connection*, qui reste sa référence).

Flagrant délit d'abord

Un *« philosophe de terrain »*, dit-il de lui-même. Philosophe, en effet, puisque ce fils de médecin militaire, né à Sétif (Algérie) le 29 octobre 1931, « pied-noir » par le hasard d'une vie de garnison, a d'abord obtenu une licence de philosophie à l'université d'Alger. Trois ans de service militaire, de 1954 à 1957, durant les débuts de la révolution algérienne, et le voilà confronté aux difficultés de l'agrégation. Il renonce et choisit, paradoxalement, la police, plus précisément la préfecture de Paris, la *PP*, alors indépendante des polices provinciales, *« sans doute parce que mon père m'avait trop fait connaître de garnisons et qu'alors on faisait carrière à la PP toute sa vie, on n'en bougeait pas »*.

Première expérience, comme commissaire adjoint : la brigade de voie publique (BVP) de la police judiciaire, une structure qui n'existe plus, sorte d'ancêtre de l'actuelle brigade de répression du banditisme (BRB). *« Procédurier »*, c'est-à-dire chargé de la conformité des investigations avec le code de procédure pénale, il se dit *« tout de suite tenté par ce qu'il peut y avoir de créateur dans la police : j'ai toujours eu plus de goût, dans ma carrière, pour la création ou la réforme d'un service »*. Ainsi, à l'époque, la police attendait les hold-up pour rechercher leurs auteurs. Avec l'appui du commissaire François Le Mouel qui, à l'époque, dirigeait la 5e brigade territoriale, M. Morin et la BVP cherchent, alors, à renverser la problématique : arrêter en flagrant délit, prévoir les hold-up par des filatures et de bons indicateurs, *« réunir, dans le temps le plus voisin du délit, tous ses éléments constitutifs »*.

Ces expériences aboutissent, en 1965, à la création de la brigade de recherche et d'intervention (BRI, souvent appelée brigade antigang), dirigée par M. Le Mouel ayant comme adjoint M. Morin : désormais, *« on ne se contente plus de partir du délit pour aller aux auteurs, on met des auteurs potentiels sous surveillance... »*

Dans la foulée, M. Morin, qui est toujours commissaire adjoint, passe le concours de commissaire de police de la Ville de Paris, le dernier avant l'unification de la police nationale. Il en sort major et reprend, alors, une carrière classique : commissaire de quartier parisien, puis de circonscription banlieusarde. Il vit, selon lui, mai 68 *« assez éloigné de l'agitation parisienne »*, plus attaché à la création de la 11e brigade territoriale, lors de la naissance du département de Seine-Saint-Denis, qu'aux défilés et aux drapeaux rouges.

Parcours toujours classique, en 1970, avec la direction de la 6e brigade territoriale à Paris. Classique, jusqu'à l'été 1971. Le président Pompidou vient de se faire admonester, lors d'une rencontre aux Canaries, par le président Nixon, qui, accusant le milieu français d'alimenter le marché américain de l'héroïne, dénonce l'immobilisme de la police française. Branle-bas sous l'impulsion du ministre de l'intérieur, M. Raymond Marcellin : en trois jours, les têtes valsent, M. François Le Mouel devient chef de l'office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants et M. Morin celui de la brigade des stupéfiants de la police judiciaire de Marseille. Commence la lutte contre la *french connection*, couronnée de succès.

M. Morin ne s'accorde cependant pas tout le mérite : *« A Marseille, je trouve des archives importantes : les Marseillais, je ne les invente pas, ils sont dans les dossiers ! Mais la volonté et les moyens manquaient. »*

Souhaitant disposer d'une vue d'ensemble du processus, de la toxicomanie au trafic des stupéfiants – une règle dont il ne variera pas, – M. Morin partage la brigade marseillaise en plusieurs groupes : BRI, procéduriers, archives, voie publique... Il reprend d'anciennes affaires des trois années écoulées, *« à la limite de la prescription »*, afin de faire « tomber » les trafiquants.

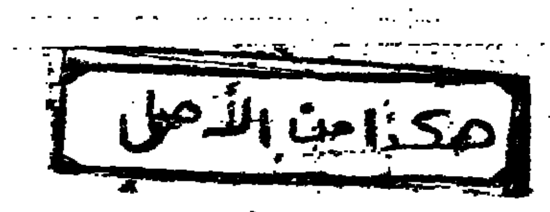
« Un septennat de placard »

Mais, à Marseille comme à Paris, il ne se fait pas que des amis : *« Au contraire de ce que la hiérarchie affirmait dans ses rapports annuels, je démontre qu'on a transporté en France des tonnes et des tonnes d'héroïne. Evidemment, ça ne plaît pas ! »* Il garde, ainsi, une rancœur tenace contre M. Honoré Gévaudan, ancien patron de la PJ, aujourd'hui retraité : *« Il me fait monter la moutarde, celui-là*, dit-il carrément. *Il niait le trafic, je le prouve, alors je menaçais sa carrière »* Et, plus tard, M. Morin ajoute : *« J'ai horreur des malfaiteurs, surtout quand ils se trouvent dans notre maison ! »*

Inimitiés et franc-parler qui lui vaudront ce qu'il appelle son *« septennat de placard »* : *« Tous ces gens-là, à la direction centrale, ne partiront qu'en 1981. Et, en 1974, dès que Marcellin n'est pas reconduit, le jour-même, je suis jeté, viré, envoyé à Paris sans poste, ni rien... » « Intoxiqué par le problème des stups »* depuis Marseille, il ne retrouvera, de fait, son terrain privilégié qu'en 1981, en prenant la tête de la BSP parisienne après avoir dirigé la 1re brigade territoriale. Aujourd'hui, c'est la brigade criminelle, orpheline d'un chef que ses « flics » appréciaient unanimement. Succéder à Genthial ? *« Je vais bien voir comment on m'accueille. Je ne crois pas qu'il y ait de prévention contre moi. Dans cette affaire, je ne gagne absolument rien »*, assure M. Morin.

Il garde donc son ton direct, quelque peu hautain, en tout cas, sans fioritures, malgré l'obsession officielle des « fuites » et des confidences aux journalistes. Il est vrai que, au concours de commissaires où il fut reçu major, le sujet de la dissertation était : *« Le commissaire de police et la presse »*...

EDWY PLENEL.



La France va créer un institut de recherche sur la prévention de la sénilité

M. Daniel Benoist, secrétaire d'Etat aux personnes âgées, a annoncé le vendredi 13 avril la création d'*« un institut de recherches appliquées à l'homme sur les problèmes de la prévention du vieillissement cérébral »*. Cette décision, annoncée lors d'un congrès international (1), témoigne des progrès réalisés dans la compréhension des mécanismes du fonctionnement cérébral.

L'altération — avec le temps — des fonctions intellectuelles, l'apparition des démences séniles, ne sont plus des phénomènes inéxorables. Tel est le principal message des scientifiques spécialisés dans l'étude du vieillissement cérébral. *« Nous sommes à l'aube de l'ère thérapeutique »*, estime le professeur Christian Desrouesne (hôpital de la Salpêtrière-Paris).

L'enjeu est considérable. En 1990, la France comptera plus de 10 millions de personnes âgées de soixante ans et plus. Leur nombre dans le monde est passé de 200 millions en 1950 à 350 millions en 1975. Il atteindra 590 millions en l'an 2000 et plus de 1 milliard en 2025. *« En France,* a rappelé M. Benoist, *près de 1 million de personnes âgées sont des personnes dépendantes ayant perdu tout ou partie de leur autonomie de vie. »* Parmi elles, 600 000 sont hospitalisées.

La mise au point de techniques permettant de mieux visualiser le cerveau humain (remnographes, caméra à positions) offre de nouvelles possibilités de compréhension et de diagnostic. De la même manière, l'avancée des neuro-sciences permet d'envisager des thérapeutiques préventives de la sénescence.

L'institut de recherches qui verra le jour avant le 1er juillet prochain sera, selon M. Benoist, *« le premier à être créé dans le monde »*. Le secrétaire d'Etat a indiqué *« avoir engagé des pourparlers tant du côté des pouvoirs publics (...) que du secteur privé. »* Il n'a pas apporté d'autres précisions, notamment sur le lieu d'implantation. M. Benoist, a d'autre part, indiqué la création prochaine d'un *« carnet de santé de la retraite »*.

(1) Organisé du 12 au 14 avril à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines) sur le thème « Le cerveau âgé, du vieillissement physiologique à la *dementia*.

APRÈS UN « DÉTOURNEMENT » DE DERNIÈRE MINUTE

Mission terminée pour Challenger

Comme si les péripéties rencontrées lors de la récupération en orbite du satellite d'observation astronomique Solar Max n'avaient pas suffi, il a fallu que la navette spatiale américaine se distingue une dernière fois avant de revenir, le vendredi 13 avril à 15 h 38 (heure française), sur terre. La raison de ce changement de programme de dernière minute n'était pas d'ordre technique, mais météorologique.

Patrick Baudry l'année prochaine

Pour cette onzième mission de la navette, l'équipage des cinq astronautes de Challenger a dû accomplir, en effet, une révolution supplémentaire autour du globe, après 6 jours 23 heures et 40 minutes passés dans l'espace, pour se poser sur une des pistes d'atterrissage de la base aérienne d'Edwards en Californie où le temps était particulièrement clément. A l'origine de ce « détournement » sur un « aéroport » autre que celui du centre spatial Kennedy, des nuages et de la pluie qui, dix minutes avant que l'équipage ne procède à la mise à feu des rétrofusées de Challenger pour décrocher de leur orbite, avaient brusquement envahi les côtes de Floride.

Contretemps donc, mais contretemps mineur pour Robert Crippen, Dick Scobee, Terry Hart, James Van Hoften et George Nelson, qui ont quand même effectué un « sans faute » en récupérant et en réparant en orbite un satellite en panne depuis près de quatre ans. En revanche, la NASA, soucieuse de faire des économies et de réduire au minimum la période de temps séparant deux vols successifs d'une navette, va devoir prendre son mal en patience et faire appel une nouvelle fois à son fameux Boeing-747 pour rapatrier Challenger au centre spatial Kennedy. C'est d'ailleurs là que se préparent, pour de prochaines missions, la navette Columbia qui a volé à de nombreuses reprises, et la navette Discovery, qui n'est pas encore allée dans l'espace et à bord de laquelle l'astronaute français Patrick Baudry devrait, en principe, prendre place dans le courant de l'année prochaine.

Mission terminée donc pour l'équipage de Challenger qui laisse désormais la vedette à Leonid Kizim, Vladimir Soloviev et Oleg Aktov, les trois cosmonautes en orbite depuis le début du mois de février à bord de la station orbitale soviétique Saliout-7 et dont on peut raisonnablement penser qu'ils sont partis pour effectuer un nouveau vol record.

J.-F. A.

L'enseignement catholique hausse le ton

(Suite de la première page.)

— Pourtant, le projet de décret ne prévoit-il pas de laisser à l'école privée la majorité au sein de cette commission ?

— Théoriquement, oui. En fait, les chefs d'établissement se répartiraient en deux catégories : ceux qui seraient élus et ceux qui seraient nommés. Nous souhaitions qu'ils soient tous élus. Ils ne disposeraient pas de la majorité au sein de cette commission. Nous sommes méfiants devant les contradictions que nous relevons dans le texte. Son article 4 déclare que le chef d'établissement propose au recteur la nomination de maîtres constractuels ; mais à l'article 23, il est précisé que le chef d'établissement doit limiter ce choix entre trois candidats.

» Nous aboutirions au processus suivant : la commission propose, le chef d'établissement choisit, le recteur nomme. Nous préférerions un autre ordre : le chef d'établissement propose, la commission examine, le recteur nomme. L'initiative privée serait ainsi respectée.

« Le dossier n'est pas du tout clos »

— Cet ordre des préséances est-il si important ? Après tout, rien ne vous empêche de préparer entre vous, au sein de l'enseignement privé, les candidatures que vous voudriez voir proposées par la commission...

— Le temps dont nous disposons pour les mouvements de personnel — deux mois — est trop court. Les commissions diocésaines de l'emploi se rajoutant aux commissions d'agrément, cela aboutirait à une multiplication des réunions et nous ne pourrions nommer les enseignants à temps pour la rentrée scolaire.

— Ne resteriez-vous pas maîtres de la formation de vos enseignants ?

— Nos centres pédagogiques subsisteraient pour le premier degré. Une allusion est faite, dans le projet de décret, à la formation « spécifique » des professeurs du second degré, mais il précise qu'ils recevront *« la même formation pédagogique que leurs homologues de l'enseignement public »*. Or on ne peut limiter la formation *« spécifique »* des maîtres du privé à l'enseignement du catéchisme. C'est la totalité du projet pédagogique qui doit être transmise pour aboutir à des équipes cohérentes d'enseignants, et ce n'est pas en une année qu'on y parvient.

» D'autre part, il n'existe pas grand chose dans l'éducation nationale en matière de formation continue, alors que nous, nous avons mis en place des actions de formation recyclant ou mettant à niveau les professeurs. Nous aimerions savoir ce que cela deviendrait. Le caporalisme pédagogique étant inadapté aux problèmes d'aujourd'hui, nous ne tenons pas à perdre, dans une fusion avec l'éducation nationale, ce que nous avons essayé de construire. Ni le pays ni les enfants n'y gagneraient.

— Qu'est ce qui vous hérisse tant dans la perspective de la titularisation des maîtres du privé ?

— Je suis violemment contre. On me rétorquera que nos professeurs deviendraient certes des fonctionnaires mais avec une gestion spécifique. J'ai en tête l'image d'un navire prêt à être lancé à la mer. Seule une goupille le retient et lorsqu'elle sautera, rien ne pourra empêcher le bateau de glisser vers l'eau. Avec le statut des maîtres qu'on nous annonce, c'est le même dispositif. Seule la « gestion spécifique » nous empêcherait d'être assimilés à l'éducation nationale et le gouvernement pourrait retirer cette goupille du jour au lendemain.

» Comment voulez-vous que les enseignants du privé ne choisissent pas la titularisation si on la leur propose ? Ils n'y ont que des avantages puisqu'ils seront titularisés sur place. Je ne comprends d'ailleurs pas comment les professeurs de l'enseignement public peuvent accepter une situation qui les désavantage ! Je pense qu'elle ne durera pas.

» On me rétorque aussi que notre projet éducatif demeurerait, quel que soit le statut des enseignants. C'est impossible, car si l'école privée ne dispose pas de ses maîtres, son projet s'affaisserait automatiquement. Il nous resterait en propre un certain type de gestion, mêlant des fonds privés et publics, la nomination des chefs d'établissement parmi nos professeurs devenus fonctionnaires... et le catéchisme. Autant dire que nous serions devenus école publique.

» Il serait grave que la totalité de l'éducation nationale soit placée sous le monopole des fonctionnaires de l'Etat.

— Le ministre de l'éducation nationale ne semble pas disposé à revenir sur le principe de la titularisation des maîtres du privé. Comment réagirez-vous si le projet de décret vous contraint à cette issue ?

— Nous protesterons vigoureusement. Nous explorerons la possibilité de soumettre la loi prévue au Conseil constitutionnel. Nous pensons aussi porter ce projet de décret devant le Conseil d'État. Enfin, n'oubliez pas que pour titulariser, il est obligatoire qu'une loi de finances arrête la dépense correspondante. Le Conseil constitutionnel a annulé, en décembre 1983, pour vice de forme, la ligne budgétaire qui préparait la titularisation. Lorsque le ministre réitèrera, nous pourrions demander au Conseil de se prononcer sur le fond.

— Vous vous tournez donc davantage vers une action juridique que vers des protestations effectives ?

— Les deux. Certes, le bureau permanent de l'épiscopat ne veut ni mettre le feu aux poudres ni être récupéré politiquement. Mais il s'attache à la défense des principes, au premier rang desquels figure le statut de nos maîtres.

» Je ne suis pas de ceux qui croient qu'une occasion historique s'offre à nous de régler définitivement la question scolaire. En l'état actuel du débat, le gouvernement risque de devoir faire passer son projet contre tout le monde : contre nous, contre le Comité national d'action laïque, contre les socialistes et contre l'opposition. Cela prouve que le dossier de l'école privée n'est pas du tout clos. »

Propos recueillis par
ALAIN FAUJAS.

Toutes les théologies de la libération ne sont pas condamnables

précise le Saint-Siège

Fait inhabituel, le cardinal Joseph Ratzinger, préfet de la congrégation pour la doctrine de la foi, et Mgr Jérôme Hamer, ancien secrétaire de cet organisme (qui vient d'être appelé à d'autres fonctions à la Curie), ont réuni, le vendredi 13 avril, une conférence de presse pour expliciter la position du Saint-Siège sur la « théologie de la libération » (*le Monde* du 6 avril).

Celle-ci est née à la fin des années 60 en Amérique latine. Elle préconise la multiplication des communautés de base et, se voulant au service des plus démunis, n'hésite pas à appeler à la lutte politique en faveur d'une plus grande justice économique et sociale.

Les deux prélats ont tenu à distinguer entre les différentes formes de théologies de la libération. Il en existe, selon eux, de *« pleinement légitimes, voire nécessaires »*, lorsqu'elles aboutissent à la libération de l'homme grâce à la foi. En revanche, d'autres sont *« critiquables »* ou *«inacceptables »*, parce qu'elles *« réduisent la foi à un choix partisan et utilisent l'analyse marxiste pour l'interpréter non seulement la société actuelle, mais aussi l'histoire même de la foi »*.

Interrogés sur la suspicion qui pèserait sur les théologiens latino-américains, Léonardo Boff (Brésilien) et Gustavo Guttierez (Péruvien), ils ont refusé de donner des précisions à ce sujet. Les deux responsables romains se sont contentés de dire qu'ils suivaient *« avec une grande attention leurs écrits, qui ont beaucoup d'influence en Amérique latine »*.

Fête d'orchidées au Muséum

Le sous-bois installé en permanence dans la moiteur des serres tropicales du Muséum national d'histoire naturelle de Paris rutile de couleurs : pour huit jours au moins — plus, si l'état des fleurs le permet, — des centaines d'orchidées, choisies par M. Marcel Lecoufle, orchidéiste mondialement connu, ont été installées dans les parterres ou sur les arbres. Ici des grappes, là des buissons, ailleurs des gerbes, parfois des fleurs isolées au bout de leur tige, partout des orchidées.

La variété des couleurs et des formes est infinie : les orchidées sont aussi bien blanches, jaunes, roses, beiges, pourpres, violettes que tigrées, unies, à pois ou multicolores. Il y a même une orchidée à carreaux mauves sur fond blanc (la *Vanda coerulea* de Birmanie), une des rares fleurs naturelles à être présentées en ce moment au Jardin des plantes. La famille naturelle des orchidées comprend, certes, vingt-huit mille espèces (dont quatre-vingts françaises). Mais, depuis 1856, les orchidéistes ont créé des milliers d'hybrides, dont la beauté, la conservation ou l'odeur sont appréciées des amateurs.

Cette exposition est intéressante à double titre : elle marque la réouverture, après « restauration à l'ancienne », des grandes serres du Muséum et elle a pu être réalisée grâce aux champagnes Pommery, une forme de mécénat habituelle dans les pays anglo-saxons, mais encore rare en France.

Un sous-bois tropical en plein Paris ! L'illusion est encore renforcée par le bruitage des serres, où sont diffusés des chants d'oiseaux, des cris de singes et de fauves enregistrés, pour la plupart, en Afrique tropicale. Mais on est bien à Paris : des moineaux squatters, bien dodus, volent et piaillent dans la serre où ils trouvent en permanence vivres abondants et couvert confortable.

Y. R.

★ Serres tropicales, Jardin des plantes, Paris 5e. Ouvert du 14 au 22 avril, de 9 h 30 à 18 heures (l'exposition pourra être prolongée). Entrée 20 F (tarifs réduits 11 F). Dans la deuxième serre, remise en état, elle aussi, est installée une collection de plantes des zones arides américaines, africaines et malgaches.

EN BREF

Antenne 2 s'explique sur le « plébiscite » de M. Badinter

La présidence d'Antenne 2 a rendu publiques, vendredi 13 avril, les conclusions de son enquête sur « Les dossiers de l'écran » du 3 avril auxquels avait participé le ministre de la justice, M. Robert Badinter.

La co-productrice de l'émission, Mme Anne-Marie Lamaury, avait créé une surprise en annonçant à l'antenne que neuf téléspectateurs sur dix avaient exprimé à SVP leur soutien à l'action du ministre (*le Monde* daté 5 et du 8-9 avril). En fait, explique Antenne 2, *« le nombre total des appels recensés à SVP au soir du 3 avril sous forme de fiches est de 1 543, et non de 7 500. Dans leur majorité, ces fiches contenaient des questions posées au garde des sceaux. Seulement un quart d'entre elles contenaient, à l'exclusion de toute question, des appréciations sur sa politique ; 80 % de ces appréciations étaient favorables et 20 % défavorables »*. La présidence d'Antenne 2 estime donc que les conclusions de Mme Lamaury étaient *« peu nuancées et dépourvues des indispensables commentaires et réserves »*.

● *Dominique Bedel éliminé du Tournoi de tennis de Nice.* — L'Equatorien Andres Gomes a battu le Français Dominique Bedel, 6-0, 7-6, vendredi 13 avril, en quarts de finale du Tournoi de Nice.

Naissances

— Martine GRÉBET et Daniel PONSOT sont heureux de faire part de la naissance de leur fils

Tristan,

le 8 avril 1984.
201, rue Saint-Honoré,
75001 Paris.

Décès

— Lyon. Champagne.

M. et Mme Daron Garabédian,
M. et Mme Georges Bulukian
et leur fils Jean-Manuel,
Les familles Bellekian, Vosckerichian, Demolis et Péchoux,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Napoléon BULLUKIAN,

survenu le 12 avril 1984, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Selon les volontés du défunt, la cérémonie se fera dans la plus stricte simplicité, sans fleurs ni couronnes. Les dons seront versés au groupement des entreprises françaises pour la lutte contre le cancer (GEFLUC).

Réunion aux portes du cimetière, à Champagne-au-Mont-d'Or, le samedi 14 avril, à 14 h30.

— Lyon.

Le conseil d'administration de la société Astraplastique
a la douleur de faire part de la disparition de son président,

M. Napoléon BULLUKIAN.

Réunion aux portes du cimetière de Champagne-au-Mont-d'Or, le samedi 14 avril, à 14 h 30.

— Lyon.

Le conseil d'administration de la Manufacture lyonnaise de bouchage
a la douleur de faire part de la disparition de son président

M. Napoléon BULLUKIAN.

Réunion aux portes du cimetière de Champagne-au-Mont-d'Or, le samedi 14 avril, à 14 h 30.

— Sa famille,
Ses amis,

ont la douleur d'annoncer la mort, survenue le 13 avril 1984, à l'âge de trente-huit ans, de

Eve MALLERET,
assistante de russe
à la faculté de Besançon.

La levée du corps aura lieu, le mercredi 18 avril, à 7 h 30, à l'hôpital Saint-Joseph, amphithéâtre n° 5, rue Pierre-Larousse, 75014 Paris.

S. Malleret,
17, avenue Paul-Vaillant-Couturier,
94110 Arcueil.

— Mme Georges Pillement,
son épouse,
M. et Mme Daniel Pillement,
M. et Mme Claude Pillement,
ses enfants,
Romain, Jérôme, Florence et Gilles,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Georges PILLEMENT,
écrivain et critique d'art,

survenu le 12 avril 1984.

La cérémonie et l'inhumation ont eu lieu ce jour, à Mayet (Sarthe), dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

(Lire l'article page 18.)

— Marie-Christine,
et Michel Le Hire-Robert,
Benjamin et Anna,
Jean et Odile Riondet,
Martin, Maïté, Antoine et Frédéric,
Bernadette Robert,
Les familles Alibert, Duchateau, Fiessinger et Greninger,
ont la tristesse de faire part du décès de

Christiane ROBERT,
née Greninger,

le 11 avril 1984 et rappellent à votre souvenir son mari

Guy ROBERT,

et sa petite fille

Guillemette.

La messe sera célébrée le mardi 17 avril, à 14 heures, en l'église Notre-Dame-des-Champs, 91 boulevard du Montparnasse.

16 *bis*, rue Mayet,
75006 Paris.

Remerciements

— Lorient. Dinan. Ozouer-le-Voulgis.

Mme Alain Beauchard,
ses enfants,
Et toute la famille,
remercient très vivement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine lors du décès de

Mme RIVIÈRE,
née Hélène Regiala,

et les prient de trouver ici l'expression de leur gratitude.

Anniversaires

— Il y a un an nous quittait

Mme Germaine
PARIZET-MAUVAIS.

Ceux et celles qui l'ont connue ne l'oublient pas.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

— Université Bordeaux-III, lundi 16 avril, à 14 h 30, (et non vendredi 13 avril comme nous l'avions annoncé dans nos éditions datées 8-9 avril), salle des professeurs de la section d'espagnol, bât. H, M. Jean-Baptiste Orpustan : « Nom et statut de la maison basque au Moyen Age. Etude sur la toponymie d'habitat et l'histoire médiévale en Basse-Navarre, Labourd et Soule. »

PARIS EN VISITES

LUNDI 16 AVRIL

« L'architecture du XVIIIe au Faubourg-Poissonnière », 14 h 30, angle Faubourg-Poissonnière, boulevard de Bonne-Nouvelle, Mme Duhesme.

« Paris de la Révolution », 15 heures, arc de triomphe du Carrousel, Mme Bouquet des Chaux.

« Ile Saint-Louis », 15 heures, métro Pont-Marie, Mme Senant (Caisse nationale des monuments historiques).

« Peinture américaine 1760-1910 », 15 heures, Grand Palais (Approche de l'art).

« L'Ecole des beaux-arts », 14 h 45, 13, quai Malaquais (Connaissance d'ici et d'ailleurs.

« Autour du Luxembourg », 15 heures, 1, rue de Vaugirard (B. Czarny).

« L'Institut Pasteur », 14 h 30, 25, rue du Docteur-Roux (Mme Hauller).

« L'ancien Hôtel-Dieu et la médecine autrefois », 15 heures, entrée Hôtel-Dieu, parvis Notre-Dame (Paris autrefois).

« Camille Claudel », 15 heures, Musée Rodin.

« Le trésor de Saint-Marc », 15 h 40, au Grand Palais (Paris et son histoire).

« Hôtels et jardins du Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La Conciergerie », 14 h 30, 1 quai de l'Horloge (E. Romann).

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, devant la poste (Tourisme culturel ».

MARDI 17 AVRIL

« Les coulisses de l'Opéra », 13 h 15, dans le vestibule, Mme Hulot.

« La manufacture des Gobelins », 14 h 30, 42, avenue des Gobelins, Mme Guillier.

« Le palais de justice », 14 h 30, angle quai des Orfèvres-boulevard du Palais, Mme Legrégeois (Caisse nationale des monuments historiques).

« Conciergerie et palais de justice, salles gothiques et prisons révolutionnaires », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (Approche de l'art).

« Musée de la Préfecture de police », 14 h 30, commissariat, 1 *bis*, rue des Carmes (Art et promenades).

« Tombes célèbres du cimetière de Montmartre », 14 h 30, entrée avenue Rachel (Arts et curiosités de Paris).

« Les ateliers de fabrication de l'Hôtel de la monnaie », 14 h 30, 11, quai Conti (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Galeries et passages ouverts », 14 h 30, 6, rue Vivienne (Les flâneries).

« La colline russe de la rue de Crimée », 15 heures, 93, rue de Crimée (M. André Garcia).

« Le parcours insolite des Traboules », 14 h 30, métro Louvre (Résurrection du passé).

« Le restaurant Lapérouse », 15 heures, 51, quai des Grands-Augustins (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES

LUNDI 16 AVRIL

14 h, 15, rue de L'École-de-Médecine, amphi I, C.-R. Souchet : « Le Bien et le Mal existent-t-ils encore aujourd'hui ? ».

18 h 15, palais de Chaillot, J.-M. Vaccaro : « L'apogée de la technique musicale flamande en France aux XIVe-XVe siècles ».

19 heures, 62, rue Madame, Arcus : « Rome, des origines au premier siècle ».

MARDI 17 AVRIL

15 h, centre Malraux, 78, boulevard Raspail : « Histoire de la musique, de la Renaissance au romantisme » ; et « Histoire de l'art Sumer, Babylonie ».

17 h 30, mairie du 1er arrondissement : « Le second Empire et la protection sociale et médicale ».

Voile

DE POLOGNE A SAINT-MALO A BORD D'UN GRAND VOILIER

Un jeune trois-mâts d'autrefois

Les grands voiliers rassemblés à Saint-Malo depuis une semaine doivent quitter le port dans la nuit de ce samedi à dimanche pour se rendre sur la ligne de départ de la course qui les mènera, par étapes, jusqu'au Québec, où sera commémorée cet été la découverte du Canada par Jacques Cartier. En l'absence de plusieurs autres seigneurs des mers, qui ne rejoindront la course que plus tard, l'essentiel du spectacle est assuré par le nouveau navire-école polonais, le* Dar-Mlodziezy. *Comment et pourquoi navigue-t-on, en 1984, sur un trois-mâts carré, aussi anachronique qu'ultramoderne ? Neuf jours à bord, de Pologne à Saint-Malo, permettent de s'en faire une idée.

De notre envoyé spécial

A bord du *Dar-Mlodziezy*. – Un fouillis indistinct de mâts et de vergues s'élève très haut dans la grisaille d'un petit matin glacial, au-dessus du port de Gdynia. A pas lents – le sac est lourd, mais c'est surtout l'émotion, on approche, jusqu'au bout du quai : ils sont là tous les deux – les grands trois-mâts carrés – l'ancien et le moderne, masses imposantes et légères. L'ancien, parfait de formes et de proportions, a une longue histoire : construit à Hambourg en 1909, reçu par la France en dommages de guerre, il a été racheté en 1929 par la Pologne, qui, avec son indépendance, avait obtenu, non sans mal, une minuscule fenêtre maritime, mise à profit pour y construire un port. A Gdynia précisément, à quelques kilomètres de Gdansk, alors dotée d'un statut de ville libre lourd de menaces pour l'avenir.

Pendant près de cinquante ans, la *Frégate-Blanche*, devenue navire école, sera l'objet privilégié de l'affection de plusieurs générations de marins d'une Pologne, « *bourgeoise* » d'abord, « *socialiste* » ensuite, mais toujours aussi attirée par l'appel de la mer libre. Le *Dar-Pomorza* est toujours là mais avec, près de la coupée, cette pancarte qui ressemble à un faire-part de décès : « *Les visites commencent à dix heures.* » Le bateau, depuis deux ans, est devenu musée.

A côté, c'est la vie. Le moderne, un peu plus grand (cent neuf mètres), plus puissant, mais avec le même schéma de voilure, va partir pour un voyage de cinq mois qui le conduira à Saint-Malo d'abord, puis aux Canaries, aux Bermudes, au Québec, et à Liverpool, au fil des étapes de la course organisée par la Sail Training Association, en liaison avec la célébration du quatre cent cinquantième anniversaire de la découverte du Canada par le Malouin Jacques Cartier. Il y a foule sur le quai, et aussi sur le pont où 129 élèves des deux écoles d'officiers de la marine marchande de Szczecin et de Gdynia font leurs adieux avant le grand départ. Ce navire-là aussi a une histoire, courte mais révélatrice : sa construction a été décidée à la fin de l'« *ère Gierek* », celle des dépenses et des grands projets, et réalisée au chantier Lénine de Gdansk, par ces mêmes ouvriers qui ont donné la vie... à Solidarité.

Financé par des dons, plus ou moins spontanés, d'où son nom « *le don de la jeunesse* », *Dar-Mlodziezy*, il a été lancé à l'automne 1981 – l'été indien du « *renouveau* » polonais : résultat, c'est le seul navire construit depuis la guerre a avoir reçu la bénédiction d'un prêtre. Mais c'est sous l'état de guerre qu'il a été achevé. La construction de ce privilégié, contrairement à celle de bien d'autres navires, n'a pas été affectée par les grèves ni par la « *pacification* » du chantier.

Cinq étages de vergues

Navire ultramoderne au-dessus du pont, le nouveau trois-mâts est doté de tous les dispositifs de sécurité désormais obligatoires sur les navires-écoles : compartimentage, portes anti-feu et anti-eau, multitude d'escaliers de larges dimensions pour permettre une évacuation rapide. Il y a aussi deux moteurs de 750 ch, le chauffage et l'eau chaude, un distillateur d'eau de mer et des dispositifs de filtrage des déchets. Et une surabondance d'instruments de navigation, y compris un système par satellite qui donne la position en permanence : une bonne part de ces équipements a d'ailleurs été offerte par des firmes occidentales, et tout ce luxe a un petit air sacrilège. Où est la bonne vieille barre de l'« *ancien* », sur laquelle quatre marins devaient s'arc-bouter pour maintenir le cap dans le gros temps. Ici, un minuscule petit « *manche à balai* » d'avion que l'on oriente avec deux doigts, chaque impulsion mettant en mouvement une batterie des pompes qui agissent sur le gouvernail, tandis que le compas gyroscopique signale, avec un petit bruit d'horloge électrique, la moindre variation de cap, au degré près. On est bien loin de la rose des vents et des 32 « *quarts* » des anciens voiliers. Au point qu'on songe sérieusement a installer bientôt une barre à roue un peu plus conforme à la tradition et à l'esthétique.

L'âme du bateau, évidemment, est ailleurs : elle est dans l'imposante mâture qui s'élève à cinquante mètres au-dessus de l'eau et porte trois mille mètres carrés de toile, et des kilomètres de filins divers. Là pas de confort, pas de modernisme : c'est gigantesque, impressionnant, et dur. Les « *cadets* » ont beau avoir vingt ans et s'être entraînés depuis quinze jours, au port, à grimper, plus d'un a eu un pincement de cœur quand il fallut, pour la première fois, y aller « *pour de bon* », en mer. La température est à peine supérieure à zéro, le métal des haubans vous brûle les mains, les fines enfléchures (échelons de corde) n'inspirent pas forcément confiance, et selon que l'on monte plus ou moins haut (il y a cinq étages de vergues) il faut franchir – c'est le moment le plus désagréable – plusieurs passages en surplomb de plus en plus prononcés à mesure que l'on monte. Ensuite faire le grand écart pour monter sur la vergue, ou plutôt sur le filin qui pend au-dessous d'elle, et, le ventre plaqué contre l'énorme espar, déferler la voile, ou ce qui est beaucoup plus difficile, la plier. Désormais, une fois sur les vergues, on s'attache – mais même sans cela – depuis la guerre, sur les deux bateaux successifs, il n'y a eu aucun accident mortel.

Discipline « scolaire »

L'équipage, ici, est novice : pour la plupart il s'agit d'élèves de deuxième année qui n'ont jamais mis les pieds sur un grand voilier. Il faut leur apprendre l'essentiel, entre Gdynia et Saint-Malo, pour pouvoir faire bonne figure au départ de la course. La fierté et l'émulation aidant, les progrès sont rapides : tel jeune garçon un peu frêle confiait discrètement, après une de ses premières expériences : « *Quand il a fallu serrer la toile au milieu de la bourrasque de neige, je n'en pouvais plus, j'ai dû m'arrêter, là-haut, pour reprendre souffle, décrisper mes mains.* » Quelques jours plus tard, il était volontaire pour la place la plus difficile, à l'extrémité de la vergue de cacatois, la plus haute.

Et il n'était pas le seul. Quand dans un souci d'efficacité on a voulu répartir les rôles, les places d'honneur – mais aussi de fatigue et de peur – étaient les plus disputées. Les plus agiles montent tout en haut : il faut aller vite, pour ne pas créer de bouchons, ne pas faire attendre les trente ou quarante autres novices qui prennent d'assaut chaque mât.

On est ici sur un navire-école et la vie à bord est organisée en conséquence. L'équipage proprement dit compte une quarantaine de personnes, du commandant au boulanger, en passant par les officiers de pont, de machine, de radio, d'intendance, les cuisiniers, les stewards et aussi les quelques maîtres de manœuvre qui avec le maître-voilier et le charpentier connaissent le bateau comme leur poche mais qui ont, pour certains, laissé leur cœur sur l'« ancien ».

Il y a aussi le médecin, pour qui ce voyage vient au terme d'un long détour, commencé en 1946, sur le vieux *Dar* en tant qu'élève-officier, un élève trop souvent en proie au mal de mer pour devenir marin professionnel. Aujourd'hui, la boucle est bouclée, et son bel uniforme à quatre galons s'orne du discret petit serpent d'Esculape. Il y a encore un professeur d'anglais, et même un « *éducateur* » qui vérifie soigneusement, chaque matin, si tous les élèves ont bien fait leur « *gymnastique* » : un aller et retour dans la mâture. Mais pas de commissaire politique, comme sur les navires soviétiques. Ici, le commandant est bien le seul maître à bord, et le secrétaire de la cellule du parti ne semble faire peur à personne.

Enfin, il y a les élèves, divisés en trois quarts, et soumis à une stricte discipline. D'abord parce que c'est de nécessité et de tradition sur mer, et aussi pour former le caractère : les punitions tombent dru, et elles peuvent être fort lourdes. Avant même le départ, trois élèves ont été expulsés du bateau, et aussi, définitivement, de leur école, pour être rentrés ivres à bord. Mais le plus souvent on peut effacer son péché au prix de quelques corvées bien pénibles (nettoyer les fonds de la salle des machines ou les filtres des toilettes). Menaces et punitions sont souvent accueillies avec un mélange de résignation et de sourires entendus, et appliquées avec une fermeté qui se veut éducative, et non féroce. Inderdiction par exemple à qui que ce soit de descendre à terre à Saint-Malo sans avoir su distinguer et nommer sans erreur tous les bras, drisses, écoutes, balancines, halebas et autres cargues dont les extrémités se lovent par dizaines au pied de chaque mât.

« Bravo au quart du grand mât ! »

Les quarts sont de quatre heures, occupés par les corvées d'entretien, les stations sur la passerelle pour scruter l'horizon ou la simple attente (défense de descendre sous le pont sous peine de punition), sans compter la manœuvre : encore faut-il qu'elle ne soit pas de trop grande envergure, car toute modification rapide de la voilure, tout virement, exige la participation de l'ensemble de l'équipage. Une sonnerie stridente retentit alors dans tous le navire, et on a dix minutes au maximum pour bondir hors de sa couchette (il n'y a plus de hamacs, au grand désespoir des anciens), s'habiller chaudement, attraper son harnais et se retrouver en rangs au pied de chaque mât (chaque quart est particulièrement affecté à l'un des mâts), à la disposition de son officier.

Le commandant, depuis la passerelle, attend pour donner le signal qui déclenchera aussitôt une agitation effrénée, des courses en tous sens, des cris et des coups de sifflet : qu'il s'agisse de serrer la toile ou au contraire de la déployer, ou de brasser les vergues pour changer le plan d'orientation de la voilure, dans tous les cas l'opération est complexe, souvent exténuante, et demande à être soigneusement répétée. Les ordres sont transmis depuis la passerelle par talkie-walkie aux trois officiers de quart, et relayés ensuite par les instructeurs et maîtres de manœuvre. Et il n'y a pas trop de quelque cent vingt paires de bras pour se ruer sur les drisses, les écoutes, les halebas. Il faut utiliser plusieurs « *cordages* » (terme sacrilège, interdit : chacun a son nom) pour établir une seule voile, et il y en a plus de vingt. Tout est affaire d'équipe : à moins de vingt personnes, pour peu qu'il y ait eu un peu de vent, on ne carguera pas la grand-voile, et pour aller vite, il faudra monter à dix-huit sur la seule grande vergue pour plier correctement la toile. Pas un seul cabestan : on se met à plusieurs, autant qu'il faut, et on tire : au début, en courant, celui qui arrive en bout de course se précipitant pour reprendre sa place au début, quitte à s'étaler avec fracas sur le pont mouillé. Ensuite on s'arc-boute, et à force de « ho ! hisse ! » la voile est carguée ou la vergue brassée, à condition que rien ne se coince ou ne casse, ce qui risque de réduire à néant les efforts de tout l'équipage.

Le virement vent devant, sur ce type de voilier qui ne remonte guère qu'à 70 degrés du vent (dérive comprise) est toujours une opération délicate.

Pour peu que le vent soit trop faible – ou trop fort – la manœuvre échoue. Mais si elle réussit, la grande masse du navire se remet tout doucement à accélérer – le répétiteur de loch (électronique) est là pour en témoigner : un nœud, deux, sept, neuf, onze... (autant qu'au moteur à plein régime), et, dans les meilleures conditions, jusqu'à seize nœuds : on n'en est pas là, mais il est bien agréable de voir le pont s'incliner légèrement à mesure que le navire reprend vie (la gîte en fait, peut dépasser 35 degrés, et sous le pont les lourds fauteuils du carré sont solidement fixés au plancher).

Rassemblement au pied du mât, en attendant la manœuvre suivante : nouveau virement, ou ruée dans les mâts pour serrer la toile. Il s'agit de faire aussi bien, mieux si possible, que ceux des « *autres* » quarts, et sur chaque mât, les derniers à redescendre, en sueur et hors d'haleine, sont houspillés par les autres. De la passerelle, et cette fois par haut-parleur, tombe le verdict du commandant : « *Bravo au quart du grand mât, vous avez mis quinze secondes de moins que ceux de l'avant. Moins de huit minutes, c'est tout à fait honorable pour des débutants...* » Le compliment fait plaisir, surtout quand les officiers et les marins vous ont chanté sur tous les tons les louanges des stagiaires de l'équipe précédente, ceux qui ont fait le voyage du Japon, essuyant au passage, en mer de Chine sept jours de tempête atteignant la force douze ou déblayant la neige qui s'était abattue sur le pont dans le port sibérien de Nakhodka...

L'alerte est passée, ceux qui ne sont pas de quart vont se coucher, les autres s'abritent derrière les superstructures pour souffler et bavarder un peu. On marche à présent au moteur – comme bien souvent en dehors des courses.

VIOLETTE LE QUÉRÉ.

Précieux « argent de poche »

Dans les détroits, entre le Danemark et la Suède, ou bien sur les routes maritimes hyperfréquentées comme à l'entrée de la Manche, entre Calais et Douvres, où encore quand le vent souffle dans le mauvais sens, il n'est guère facile de naviguer à la voile, sur des bateaux aussi peu manœuvrants : les grands voiliers du commerce, au début du siècle, ne se faisaient-ils pas remorquer jusqu'à la sortie d'une Manche « *trop étroite* » pour eux ? Il faut dire que par mesure d'économie, les effectifs des équipages étaient alors ridiculement bas, vingt, trente personnes au total : comment, dans ces conditions, multiplier les virements sans épuiser les hommes. Ici, à plus de 170, ce n'est déjà pas facile...

La brume est tombée, et la conversation est interrompue toutes les minutes par l'assourdissant mugissement de rigueur : une longue, deux brèves. Pourquoi choisit-on ce métier ? Qu'on soit marin professionnel ou élève de vingt ans, les réponses ne diffèrent guère. Parce qu'il permet de gagner un peu plus, de vivre un peu plus correctement que les autres, dans un pays où les perspectives économiques ne varient guère qu'entre le gris et le noir. Les salaires ne sont pas élevés, mais l'essentiel est ailleurs : la possibilité d'acquérir des devises, soit, plus tard, en travaillant sur des bateaux étrangers à la recherche de main-d'œuvre à meilleur marché, soit en se livrant à quelques petites opérations bien connues de tous les marins du monde, et aussi tout simplement, grâce à l'« *argent de poche* » reçu pour chaque jour passé en mer : la somme peut paraître dérisoire : à peine plus d'un dollar pour un élève-officier, le double pour un marin, le triple pour un officier, etc. Assurément pas de quoi faire des folies dans les ports d'escale. Mais de quoi, à force d'économie, augmenter substantiellement ses moyens d'existence en Pologne, où, marché noir aidant, le salaire moyen mensuel ne représente jamais qu'une quinzaine de dollars...

Il y a aussi la possibilité de voir le monde ou du moins ses ports, dans un pays où la baisse du niveau de vie – entre autres – rend les voyages de plus en plus inaccessibles. Ces privilèges se paient, bien sûr, « *la vie s'écoule sans qu'on ait vécu : toutes ces années passées en mer, c'est comme si on nous les avait volées* ». Là c'est un bosco qui parle, un puissant barbu aux yeux doux, qui, en fait, « *n'a jamais aimé la mer* », mais quand même, dès qu'il reste quelques semaines à terre, « *il n'y a rien à faire, ça me tire, ça me manque* ».

La plupart des élèves sont de futurs officiers de pont, jouissant comme par avance du prestige de ceux qui seront appelés un jour, si tout va bien, à devenir commandants, – *mais il y a aussi des mécaniciens*, des électriciens, des radios. Les premiers assurent l'essentiel de la manœuvre des voiles, mais, en cas de besoin, tous sont priés de tirer sur les ficelles : et aucun, sauf ceux qui voudront revenir comme officier sur ce même bateau-école, n'aura plus jamais besoin de distinguer une drisse de perruche d'une écoute de bas hunier, ni de savoir ferler une voile « *pour la mer* » ou « *pour le port* ».

Alors à quoi bon ces longs mois passés sur ce voilier d'un autre âge, même s'il est tout neuf et doté des équipements les plus modernes ? Ce type de trois-mâts carré, dévoreur d'énergie musculaire et donc de main-d'œuvre n'a évidemment strictement rien à voir avec les recherches actuelles sur une réutilisation « *économique* » de la voile – réduite à l'état de panneaux métalliques ou plastiques, si ce n'est de cylindres hideux...

Ici, l'objectif est de former de bons officiers de marine : doit-on forcément le faire sur un voilier ? Le commandant du *Dar-Mlodziezy*, le capitaine Tadeusz Olechnowicz, n'en est pas vraiment convaincu. Et lui-même affirme préférer commander un bateau « *normal* », du moins pour ce qui est de sa tranquillité. Celui-ci est certes porteur de prestige, mais aussi de lourdes responsabilités – ne serait-ce que pendant les courses, où il faut savoir tenir son rang, gagner si possible – tout en assurant la sécurité des élèves. Le second capitaine, lui, est beaucoup plus enthousiaste : pour lui ; le bénéfice est avant tout moral. Vaincre sa peur, payer de sa personne, se plier à une discipline exigeante, accomplir toutes les corvées et apprendre à travailler de ses mains, quitte à les voir doubler de volume. « *Avant, ce sont encore des gamins qui se font servir par leurs mamans, après, ce sont des hommes.* » Certes. Mais les préoccupations morales ne sont assurément pas les seules, du moins dans l'esprit de ceux qui ont décidé de construire, dans un pays qui a bien d'autres besoins, ce grand bateau « un peu » inutile. Après tout, la plupart des grandes nations maritimes n'ont plus de grand voilier-école, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et la France en particulier (le Japon est lui en train de construire un nouveau quatre-mâts barque).

Un « navire d'Etat »

Mais un grand voilier de ce type est aussi une des meilleures ambassades qui puisse être, itinérante et prestigieuse, quitte à poser parfois des problèmes un peu délicats (par exemple lors de l'escale « *manquée* » du *Dar-Mlodziezy* au Havre, en 1983, les autorités françaises craignant, semble-t-il, alors de se faire piéger dans une opération de propagande). Un voilier-école est, en effet, considéré comme un « navire d'Etat », ce qui s'accompagne d'une étiquette très précise : en mer, les bateaux de commerce sont censés le saluer d'abord (en abaissant leur pavillon), et il ne le cède en cela qu'aux navires de guerre. Chaque escale dans un port doit être annoncée à l'avance et soumise à l'agrément des autorités gouvernementales. On arrive à une heure déterminée à l'avance (quitte à attendre de longues heures à quelques dizaines de milles), mais on en profite pour briquer le pont et faire la grande toilette du navire et de l'équipage).

La veille de l'arrivée, le commandant a réuni tous les étudiants pour leur faire la leçon (c'était devant Saint-Malo, sa première rencontre avec eux depuis le départ, neuf jours plus tôt) : bien se tenir, ne pas boire, faire honneur à son pays, savoir conserver sa dignité dans une société « *riche* », et aussi ne pas commettre la grave erreur de déserter le bord pour rester à l'Ouest, avant même d'avoir un métier.

Ensuite, c'est l'approche du port : les élèves ont troqué leur habituelle tenue de travail, bien fatiguée, pour un bel uniforme, chemise blanche, cravate et socquettes noires (introuvables en Pologne...) qui les fera sans doute paraître bien endimanchés à la foule décontractée du port breton. Le pilote est monté à bord, et après lui les délégations officielles, saluées, dès qu'elles ont atteint le sommet de l'échelle de coupée, par le long coup de sifflet traditionnel dans la marine. Deux remorqueurs nous font franchir les passes de Saint-Malo et puis c'est l'écluse, au milieu d'une foule impressionnée par le spectacle. Dans le bassin Vauban, où d'autres voiliers traditionnels, plus petits, attendent déjà le début des festivités, un Anglais perché sur la hune du *Sir-Winston-Churchill*, entonne sur sa trompette l'hymne polonais, puis le *God Save the Queen* et *la Marseillaise*, couverte par les sirènes de tous les grands navires qui saluent l'hôte de marque. Tout doucement, l'immense machine à faire rêver vient s'amarrer devant ses remparts qu'elle domine de sa mâture.

Peut-être que le charpentier du bord a raison, peut-être que l'« ancien », celui qui est resté à Gdynia, à la retraite comme lui-même le sera bientôt, était encore un bien meilleur, un plus joli navire. Mais comment ne pas remercier son successeur pour le seul fait qu'il existe. Lui non plus n'arrêtera pas le temps, pas plus que les voiles n'arrêtent le vent. Elles le retiennent un peu, c'est tout. Mais c'est tellement beau.

JAN KRAUZE.

LE DEUXIEME FESTIVAL DU FILM ARABE A PARIS

Le colosse égyptien

Le 2e Festival du film arabe se déroulera à Paris du 18 avril au 1er mai dans deux salles de la chaîne Olympic de Frédéric Mitterrand. La manifestation est organisée par l'Association (française) pour le film arabe (AFA), créée en 1982 et présidée par un jeune journaliste libanais de Radio Monte-Carlo, Ghassan Abdelkhalek. On doit à l'AFA le 1er Festival qui a eu lieu à Paris, l'an passé.

La manifestation de 1984 aura pour invitée d'honneur la grande actrice égyptienne, Faten Hamama (*voir portrait*) et sera centrée sur les œuvres anciennes ou nouvelles de deux cinéastes de premier plan, également égyptiens, Henri Barakat et Salah Abouseïf, présents au festival. Son but en est uniquement culturel (il n'y a pas de marché du film) et il coûtera cette année 160 000 francs, dont une bonne part est prise en charge, comme en 1983, par la France. Aussi certains ont-ils été étonnés de voir que l'inauguration officielle, le mercredi 18 avril, est placée sous les auspices de la mission parisienne de la Ligue des Etats arabes.

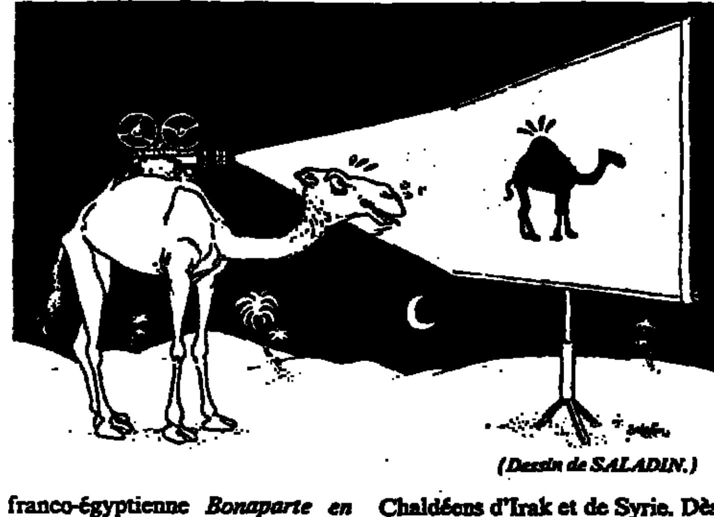
Si jamais organisme au monde se montra culturellement inerte, depuis sa fondation en 1945, c'est bien la Ligue arabe, notamment à l'égard du cinéma, art considéré par la plupart des régimes arabes comme éminemment redoutable. On nous assure cependant que la Ligue est en train d'évoluer à ce sujet, et qu'elle vient même de se risquer à apporter un petit concours financier au 2e Festival. Pourvu que ça dure et que ça s'amplifie ! Il n'en paraîtra pas moins cocasse (mais après tout c'est peut-être aussi prometteur pour l'avenir) que la Ligue arabe soit associée à une manifestation où les trois quarts des œuvres présentées viennent d'Egypte, pays toujours exclu de l'organisation panarabe pour péché de paix avec Israël...

La vidéo à Koweït

Il est vrai que les films invités ne représentent pas les Etats d'où sont originaires leurs réalisateurs. Outre les œuvres des deux « piliers » égyptiens précités on pourra voir *L'Avocat* de... l'Egyptien Rafaat El-Mihi, satire sans génie de la basoche cairote, que la censure a rendu fameux en faisant condamner le distributeur , le célébrissime Youssef Chahine, à un an de prison ferme, décision tellement grotesque que la justice égyptienne n'a pas osé l'exécuter (*Le Monde* du 23 mars). Chahine, qui se prépare à donner au Caire le premier tour de manivelle de la supercoproduction franco-égyptienne *Bonaparte en Egypte*, ne sera pas absent du festival, puisqu'on y présentera *le Retour de l'enfant prodigue* (1976), fresque prémonitoire du drame libanais à travers une reprise de la parabole évangélique. Le « clou » de la manifestation pourrait bien être l'œuvre, inédite en France, et encore... égyptienne, de Barakat : *la Nuit de l'arrestation de Fatma* (1984), où Faten Hamama affronte un « *monstrueux arriviste* » dans le Port-Saïd de notre époque.

Parmi les non-Egyptiens on note des Irakiens, des Tunisiens et des Marocains encore inconnus ou peu connus, à côté de cinéastes déjà cotés comme l'Algérien Ali Ghalem (*Une femme pour mon fils*, 1983, inédit en France) ou le Syro-Libanais Omar Amiralay (*Vidéo sur sable*, inédit de 50 minutes tourné au Koweït et produit par la deuxième chaîne de télévision française à l'initiative de Pascale Breugnot).

L'écrasante prépondérance égyptienne n'est pas l'expression de quelque impérialisme cinématographique savamment calculé, mais tout simplement le reflet de la démographie et de l'histoire. Un habitant du monde arabe sur trois est en 1984 égyptien, et cette proportion atteint presque la moitié si on met à part les fortes minorités non arabophones que sont les Berbères d'Afrique du Nord, et les Kurdes et les Assyro-Chaldéens d'Irak et de Syrie. Dès 1891, le grand cheikh réformateur égyptien Mohamed Abdou osait non seulement décréter le cinéma licite (près d'un siècle plus tard il ne l'est toujours pas en Arabie et l'Iran islamique exerce une censure de fer), mais encore encourageait les musulmans « *à rattraper le sens esthétique des Européens* » par le cinéma. Dès 1917, l'Egypte comptait quatre-vingts salles et un Italien d'Alexandrie y tournait en français les premiers films *made in Egypt*. La première œuvre « nationale » est *Leïla* (1927), mélo insensé où une Américaine enlève son amant bédouin à une villageoise nilotique... Le succès fut prodigieux et dure encore à travers le même scénario cent fois remanié... Le spécialiste français du septième art égyptien, Yves Thoraval, a recensé près de deux mille longs métrages depuis 1927.



(Dessin de SALADIN.)

Les roseaux du Nil

Longtemps symbole en Occident du « *mauvais goût oriental* », ce cinéma où l'on ne rencontre tout de même pas que de riches héritières ou d'humbles paysannes aux cœurs toujours brisés par de cruels moustachus, fait aujourd'hui se pâmer l'intelligentsia française, initiée à ce cinéma grâce à la revue *Cinemaction*, fondée en 1978 par le critique Guy Hennebelle ou par le biais de l'émission télévisée *Etoiles et toiles* de Frédéric Mitterrand. Le haut succès d'écoute remporté par *Gare centrale* – classique du cinéma arabe réalisé et interprété par Chahine en 1958 et qu'a programmé l'émission « Cinéma sans visa » créée après le 10 mai 1981 pour faire connaître en France les cinémas du tiers-monde – a conduit à penser que certains films orientaux pouvaient espérer dépasser l'audience de quelques cercles de la capitale et des villes universitaires.

Ce pourrait être le cas d'œuvres des deux patriarches du cinéma égyptien que sont Henri Barakat (né en 1914) et Salah Abouseïf (né en 1915), respectivement à la tête d'une soixantaine et d'une quarantaine de longs métrages, et dont l'apport s'accroît, puisque, grâce à Dieu, ils sont toujours verts et frais comme les roseaux du Nil, et continuent à tourner. Tout chez eux (comme d'ailleurs chez Chahine) n'est pas de premier ordre : il faut bien vivre, les producteurs sont des bandits et la censure d'Etat égyptienne est une rude matrone... Mais, par exemple, dans les films des deux pontifes du Caire présentés au 2e Festival il y a de quoi faire le bonheur, en France, du cinéphile chevronné ou du simple amateur d'images nouvelles.

On pense notamment au « *Péché* » (*El Haram*) de Barakat, film de 1965 encore inédit en France, d'après une nouvelle de l'écrivain égyptien Youssef Idriss et qui nous jette à la figure la vie d'enfer et d'errance, censée se passer sous le roi Farouk (1) mais toujours bien réelle, y compris en 1984, des saisonniers égyptiens. Faten Hamama, fidèle à ses rôles sociaux sans-avoir-l'air-d'y-toucher y figure sans doute le meilleur portrait cinématographique de la femme arabe du peuple qui subit le double et terrible sort du prolétaire et du sexe faible. Son « *péché* » est d'avoir été violée... Avec la nouvelle et invisible censure des intégristes islamiques, dont une personnalité du cinéma égyptien qui refuse d'être citée, nous disait : « *Elle me fait peur plus que tout ce que nous avons connu jusqu'à présent* », un film d'une telle trempe ne pourrait probablement pas être fait aujourd'hui, à cause de sa compassion pour la « *pécheresse* »...

La version citadine et masculine de ces existences, broyées par la loi économique du plus fort et par le conformisme social, nous est donnée dans une œuvre plus récente (1977) d'Abouseïf, *Le porteur d'eau est mort*, inédite en France, qui fait découvrir, en outre, l'un des plus curieux petits métiers du Caire : pleureur patenté dans les funérailles... En Egypte l'humour, heureusement, accompagne toujours le drame.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

★ L'ouvrage de base en français pour qui veut s'initier au cinéma arabe est le *Dictionnaire des nouveaux cinémas arabes*, de Claude-Michel Cluny, Sindbad, 1978, 418 pages. On regrettera seulement que cet ouvrage ait sacrifié à la mode de la transcription anglo-saxonne des noms arabes ce qui le conduit à transformer en *Liwiss Awad* le nom de l'auteur cairote Louis Aouad ou à écrire *Shaykh* au lieu de Cheikh et *Abdel-Qâdir* au lieu de Abdelkader...

(1) Il s'agit, à la fois, d'endormir la censure locale et de pudeur à l'égard de l'étranger, comme la précaution consistant à prévenir les spectateurs du très brutal mais très actuel film de l'Algérien Lakhdar Hamina, *Vent de Sable* (*le Monde* du 4 avril), que la vision qu'il donne du sort de la musulmane est révolue...

Faten Hamama, star depuis l'âge de six ans

Sayedat El-Chacha. En arabe, ça sonne à merveille, et puis on sait à qui on pense. En français, c'est tout bêtement « *la dame de l'écran* ». Tout est dans le « *la* » évidemment. Faten Hamama est, depuis de longues années, la seule comédienne arabe à avoir obtenu et conservé l'article défini, par une sorte de vote populaire (et intellectuel), d'abord masculin, ensuite féminin, depuis que la télévision a apporté le cinéma dans les foyers les plus fermés. La position est occupée par le mérite et non pour combler un vide. Oum Kalsoum était « *la* » dame de la chanson arabe. Elle est morte en 1975. Elle n'a pas encore été remplacée par la *vox populi*, et pourtant ce ne sont pas les candidates qui manquent.

Faten Hamama avait tout et rien, au départ, pour devenir la star numéro un du cinéma égyptien et arabe.

Tout, car dès l'âge de six ans elle fut la Shirley Temple nilotique. Son père, un professeur de maths, musulman moderniste, l'ayant fait participer à un concours de photos enfantines, elle fut engagée pour tourner *Jours heureux (Youm Saïd)* de Mohamed Karim avec le chanteur-compositeur Abdelouahab. Depuis lors, au rythme moyen de deux films par an, elle en a tourné quatre-vingt-huit, avec les meilleurs cinéastes égyptiens (Abouseïf, Chahine, etc.), le dernier en date étant *la Nuit de l'arrestation de Fatma*, de Barakat, très bien reçu en Egypte et que l'on verra au 2e Festival du film arabe de Paris *(voir article ci-contre)*.

Rien, car Faten Hamama n'est pas de ces pulpeuses beautés orientales jouant de la croupe et des cils et qu'on imagine enflammant le spectateur arabe en dansant ou roucoulant. Cela existe, mais Faten Hamama, qu'on a parfois comparée à Jeanne Moreau, ferait plutôt penser, avec la sexualité distinguée qui émane d'elle, à Grace Kelly ou Catherine Deneuve. Avec une impression de grande modestie qu'accentuent encore ses formes très menues.

Outre le mystère qui enveloppe toute séduction, qu'elle s'exerce sur une seule personne ou sur cent millions, ce qui a dû jouer en faveur de « madame Faten » – comme on l'appelle aussi dans ce francarabe qui, au Caire, marque le respect, – c'est la suite de rôles féminins et, parfois, féministes qu'elle a joués, avec un sens consommé de la demi-teinte. Dieu sait le talent et le tact qu'il a dû falloir pour faire accepter, au macho arabo-musulman qui forme le fond de la clientèle des salles obscures de l'Atlantique au golfe Persique, un film comme *Je veux une solution*, de Saïd Marzouk (1974), qui raconte le calvaire d'une bourgeoise musulmane contemporaine décidée à « répudier » son mari... Une sorte de houle passa sur bien des cinémas du Caire ou d'ailleurs, mais Faten conserva son sceptre de « reine de l'écran ». A l'arraché...

J.-P. P.-H.

LE PROGRAMME

OLYMPIC SALLE MARYLIN

Mercredi 18 avril

15 h : « Entre ciel et terre », S. Abouseïf.
18 h : « la Seconde Epouse », S. Abouseïf.
20 h 15 et 22 h 15 : « la Nuit de l'arrestation de Fatma », H. Barakat.

Jeudi 19 avril

15 h : « la Seconde Epouse », S. Abouseïf.
18 h : « le Caire 1930 », S. Abouseïf.
20 h 15 : « la Grande Question », Ch. Djamil.
22 h 15 : « Entre ciel et terre », S. Abouseïf.

Vendredi 20 avril

15 h : « Le Caire 1930 », S. Abouseïf.
18 h et 22 h : « la Fille du gardien », H. Barakat.
20 h : « Une femme pour mon fils », A. Ghalem.

Samedi 21 avril

14 h et 20 h : « l'Avocat », R. El-Mihi.
16 h : « Une femme pour mon fils », A. Ghalem.
18 h : « la Nuit de l'arrestation de Fatma », H. Barakat.
22 h : « le Péché », H. Barakat.
24 h : « Je veux une solution », S. Marzouk.
2 h : « Pas de condoléances pour les femmes », H. Barakat.

Dimanche 22 avril

14 h : « le Chant du courlis », H. Barakat.
16 h : « Safarbarlek », H. Barakat.
18 h : « Que fait-on ce dimanche ? », L. Essid.
20 h : « Vidéo sur sable », O. Amiralay, et « Nid d'aigles », M. Bhohidi.
22 h : « Histoire d'une rencontre », B. Tsaki.

Lundi 23 avril

15 h : « Que fait-on ce dimanche ? », L. Essid.
18 h : « Le Péché », H. Barakat.
20 h : « Histoire d'une rencontre », B. Tsaki.
22 h : « la Grande Question », Ch. Djamil.

Mardi 24 avril

15 h et 20 h : « le Coiffeur du quartier des jaunes », M. Reggab.
18 h et 22 h : « les Beaux Jours de Chahrazade », M. Derkaoui.

PETITE SALLE

Mercredi 18 avril

15 h et 20 h : « Une homme chez nous », H. Barakat.
18 h et 22 h : « Angoisse d'amour », S. Abouseïf.

Jeudi 19 avril

15 h et 20 h 15 : « le Chant du courlis », H. Barakat.
18 h et 22 h 15 : « le Costaud », S. Abouseïf.

Vendredi 20 avril

15 h et 20 h 10 : « la Noce », film collectif du Nouveau Théâtre de Tunis.
18 h et 22 h 15 : « le Costaud », S. Abouseïf.

Samedi 21 avril

14 h et 18 h 15 : « Raya et Sakina », S. Abouseïf.
16 h et 20 h 10 : « la Chanson éternelle », H. Barakat.
22 h 20 : « Message d'amour », H. Barakat.
24 h : « Le porteur d'eau est mort », S. Abouseïf.
2 h : « Mort parmi les vivants », S. Abouseïf.

Dimanche 22 avril

14 h et 18 h : « la Porte ouverte », H. Barakat.
16 h et 20 h : « Omar Gatlato », M. Allouache.
22 h : « le Retour de l'enfant prodigue », Y. Chahine.

Lundi 23 avril

15 h et 22 h : « Les déracinés », L. Merbah.
18 h : « Le retour de l'enfant prodigue », Y. Chahine.
20 h : « Vidéo sur sable », O. Amiralay, et « Nid d'aigles », M. Bhodidi.

Mardi 24 avril

15 h et 20 h : « les Enfants du vent », B. Tsaki.
18 h et 22 h : « En raison des circonstances », S. Salman.

* Cinéma Olympic, salle Marylin et petite salle, 10, rue Boyer-Barret, Paris-XIVe, tél. (1) 545-35-38.

NOUREEV S'ENTRAINE A LA DANSE BAROQUE

Les ronds de jambe du Roi-Soleil

Deux nouveautés, *No mans land* et *Bach suite*, sont à l'affiche du programme patchwork présenté par les étoiles et le ballet de l'Opéra au Théâtre des Champs-Elysées. Le premier morceau est un ballet contemporain de Rudi van Dantig, un affrontement dur entre deux groupes, un *West Side Story* à la hollandaise qui met à rude épreuve la jeune classe entraînée par Sylvie Guilhem et Patrick Dupond. *Bach suite*, création mondiale, est un solo de Noureev dont il a cosigné la chorégraphie avec Francine Lancelot, responsable du groupe de danse baroque Ris et danceries. Voilà qui élargit encore le champ d'action d'un danseur qui consomme indifféremment les contractions à la Graham, les jeux de masques de la commedia dell arte, les jetés-battus de Petipa et les ronds de jambe du Roi Soleil.

On le trouve en répétition à la rotonde des abonnés avec Francine Lancelot. Elle galope devant lui, poignets cassés, esquisse quelques pas vifs et tarabiscotés qu'il reprend imperturbablement. Jupe à tournure sur un vêtement d'éponge violet, chaussures à talons, Rudolf Noureev, tel Vestris père, se déploie comme un astre et cambre le mollet. Essayage du costume stylisé que lui prévoit Georgiadis. Mettra-t-il ou non un chapeau ? Avec ou sans plumes ? Maintenant il est assis seul contre le miroir et s'abîme dans l'écoute de Bach joué par un violoncelliste jeune et barbu, Christophe Coin.

« *J'ai obtenu,* dit Francine Lancelot, *que la musique soit jouée sur un instrument ancien, c'est très important. Dans la danse baroque, l'attaque des notes, le coup-d'archet, la sonorité, les nuances, déterminent le style. C'est Rudolf Noureev qui a eu l'idée de ce spectacle. Il est venu, amené par Wilfride Piollet, au Théâtre de Versailles où nous présentions* Rameau l'enchanteur, *et m'a demandé de lui composer une danse de style baroque sur un morceau bien précis,* la Troisième Suite pour violoncelle *de Bach. Une allemande, une courante, une sarabande, une bourrée et une gigue. Seulement, il n'y a pas de danse baroque conçue pour cette musique. Bach était alors inconnu en France, c'était Rameau qui comptait. Il m'a donc fallu, à partir du vocabulaire existant, construire les pas et les enchaînements. Certaines parties m'ont posé des problèmes; la courante, par exemple, n'est plus dansée depuis la fin du dix-septième siècle et j'ai dû retravailler sur des traités italiens. Pour la sarabande, c'était plus facile, on la trouve dansée en solo depuis Lulli. La gigue est un morceau brillant de tous les opéras ballets. Pour les pas de bourrées qui venaient d'être codifiés à l'époque d'après des danses populaires, je disposais de recueils de bals et de théâtres (danses de bergers, de matelots, claires et dynamiques).*

» *Pour moi, c'est facile à interpréter, je mets tous ces pas dans mes pieds, mais Noureev qui n'a pas eu de formation baroque – sauf peut-être quelques cours dans sa jeunesse au Kirov – a plus de mal à mémoriser. Je suis étonnée de la manière dont, travaillant sans notes, par imitation, il assimile des enchaînements aussi complexes. D'instinct, il a retrouvé les mouvements naturels de bras, le sens de la gestique. Si je lui indique que l'ornementation est juste avant la note, il comprend et réagit instantanément. Son défaut, c'est peut-être d'en faire trop parce qu'il n'a pas assez de répétitions et qu'il faudrait du temps pour qu'il abandonne la force au profit de la délicatesse. En général, il met trop d'énergie dans les choses au lieu de faire confiance à sa sensibilité; mais c'est un artiste superdoué là où je ne suis qu'un artisan.*

» *D'ailleurs cette « suite » n'est pas une simple reconstitution; Noureev y a participé comme chorégraphe. En cours d'exécution, chaque pièce change de style, soit qu'il en développe le caractère baroque, soit qu'il s'en écarte au gré de son inspiration. Dans la sarabande, par exemple, il se décentre du bassin et exécute pratiquement des mouvements à la Martha Graham. Certains crieront à l'hérésie, moi, cela ne me choque pas. Du temps même de Rameau, des artistes, comme Mlle Sallé ou Noverre, cherchaient dans leur interprétation à dépasser la rigueur des pas, à retrouver le naturel, à personnaliser leur danse. De même, dans* Rameau l'enchanteur, *j'avais pris des libertés de manière à acclimater l'univers baroque à la sensibilité actuelle.*

» *Il reste que cette forme de danse fait partie de notre patrimoine. Elle est spécifiquement française, faite de rigueur cartésienne, mais aussi de sensualité. Sa composition utilise un parcours restreint, sur le phrasé musical, dans un espace limité, avec un souci d'harmonie et de géométrie. Il y avait, entre la construction dans l'espace et les pas, un équilibre qui s'est perdu avec l'introduction des grandes diagonales, des grandes marges. La structure dans l'espace du ballet classique est différente.*

» *Pendant quelque temps, j'ai donné des cours de danse ancienne, de la Renaissance, aux élèves de l'école de l'Opéra, plutôt une récréation. J'ai souvent regretté que l'Opéra de Paris ne s'intéresse pas plus à une forme exportée dans toute l'Europe avant 1789 grâce à la méthode de Feuillet. Aujourd'hui, le monde se passionne pour le baroque. Les Français vont y venir, j'espère.* »

Propos recueillis par MARCELLE MICHEL.

■ UZESTE A MONTREUIL. – Jusqu'à cinq heures du matin, ce 14 avril, Montreuil reçoit « Uzeste musical » au Centre des expositions, métro Mairie de Montreuil. De la musique non-stop, et les musiciens qui depuis 1978 participent à ce festival insolite, fondé et maintenu par Bernard Lubat dans son village natal, et qui risque de disparaître pour cause de déficit. Claude Nougaro prête son concours à ce gala de soutien, et les grands noms du jazz : Michel Portal, Jean François, Jenny Clark, Jacques Di Donato, Jean-Louis Chautemps, Maurice Vander, Jérôme Thomas, Patrick Auzier, Steve Lacy, entre autres, et Marcel Azzola, et le théâtre d'André Benedetto, et Laure Duthilleul. Il y a du cinéma, une exposition Ernest-Pignon-Ernest, du cirque, un buffet gascon... On peut emmener les enfants, ils seront ravis et un espace est prévu pour eux.

Paris / programmes

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

HECTOR MALAMUD - Amandiers (366-42-17), sam. 21 h.
LE CACHE CŒUR - CISP (341-85-15), dim. 20 h 30.
SERAPIONS - Théâtre de Paris (280-09-30), sam. 20 h 30, dim. 15 h.
LANTERNE MAGIQUE - Rond-Point (256-70-80), sam. 17 h 30 et 20 h 30, dim. 15 h et 18 h 30.
LIMITE - Blancs Manteaux (887-15-84), sam. 22 h 30.

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), sam. 14 h 30 et 20 h 30 : Marco Spada.
SALLE FAVART (296-06-11), sam. 19 h 30 : Damoiselle/Didon.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), dim. 20 h 30 : Est-il bon, est-il méchant ? ; sam. 20 h 30 : Cinna ; dim. 14 h 30 : l'Avare.
CHAILLOT (727-81-15), sam. 20 h 30, dim. 15 h : le Héron. — Théâtre Gémier : relâche.
ODÉON (325-70-32), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Ionesco.
PETIT ODÉON (325-70-32), relâche.
BEAUBOURG (277-12-33), Cinéma-vidéo, sam. dim. : Nouveaux films BPI : 13 h : Dehors, dedans... propositions, de Y. Peretti ; à 16 h : Boris Vian, de R. Bernard ; à 19 h : Ouvriers 80, de A. Chodakowski et A. Zadjyeskowski ; sam., dim. 18 h : Aspects du cinéma expérimental en France : Portraits miroirs ; sam., dim. 10 h 30 à 21 h 30 : Présentation de la vidéo : « The West » de Steina et Woody Vasulka. — Théâtre/Danse : sam. 15 h et 19 h, dim. 15 h : les Enfants de l'immigration ; la Compagnie Karine Saporta, sam. 20 h 30, dim. 16 h : « Un lieu d'azur » (1re partie) ; « Hypnotic circus » (2e partie) ; sam. 18 h 30 : Répétitions publiques.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), sam. 18 h 30 : Momix Dance Théâtre ; 20 h 30 : Shankai Juku.
CARRE SILVIA-MONFORT (531-28-34), relâche jusqu'au 16 avril.

Les autres salles

A DÉJAZET (887-97-34), sam., 20 h 30 : Tchouk Tchouk Nougâh (dern.).
ANTOINE - S. BERRIAU (208-77-71), sam., dim., 18 h 30 : Hamlet (dern.) ; sam., 20 h 45, dim., 15 h et 20 h 45 : Nos premiers adieux.
ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), sam., 18 h 45, 22 h : le Président Haute-cœur ; dim., 15 h : la Vie unanime.
ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), sam., 20 h 30 : le Malentendu ; dim., 16 h : Des fabliaux à Molière.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24), sam., 21 h : les Trois Jeanne.
CALYPSO (272-25-95), sam., 20 h : le Suicidaire.
CARTOUCHERIE, Th. du Soleil (374-24-08), sam., 18 h 30 ; dim., 15 h : Henri IV. — Tempête (328-36-36), sam., 21 h, dim. 16 h : le Retour d'Iphigénie ; sam., 20 h 30, mat. dim., 15 h : Antigone.
CENTRE CULTUREL XVII (227-68-81), sam., 21 h, dim. 17 h : la Folie de l'homme (dern.).
CENTRE MANDAPA (359-01-60), sam. 20 h 30, dim. 15 h : l'Epopée de Gilgamesh.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), sam. 18 h 45 et 21 h 45, dim. 15 h 30 : Chacun sa vérité.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) sam., 20 h 30, dim., 15 h 30 : les Aventures de la villégiature.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), sam., 20 h 30, dim. 15 h : les Marchands de gloire.
DÉCHARGEURS (236-00-02), sam., 19 h : Gide 84 ; 20 h 30 : Gertrud, morte cet après-midi ; 22 h 30 : le Dernier Film (dern.).
18 THEATRE (226-47-47), sam., 21 h, dim. 16 h : Ne m'appelez jamais nègre.
ÉDOUARD-VII (742-57-49), sam. 18 h et 21 h 30, dim. 15 h : Désiré.
EPICERIE THEATRE (272-27-05), sam., 19 h : Imprévu pour un privé.
ESPACE GAITÉ (327-95-94), sam., 20 h 30, mat. dim. 15 h : le Bouc.
ESPACE KIRON (373-50-25), sam., 20 h 30 et 22 h 30, dim. 15 h et 17 h : Extravagances (Cie Ph. Genty, Th. Manarf...).
ESPACE MARAIS (584-09-31), sam., 22 h 30 : Un milieu sous la mère.
ESSAION (278-46-42), sam., 20 h 30 : Chant dans la nuit.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), sam., 20 h 45, dim., 15 h : Grand-Père.
GALERIE 55 (326-63-51), sam., dim., 20 h 30 : Who's Afraid of Virginia Woolf ?
GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), sam., 20 h 30, dim. 18 h 30 : Deux vieux panique.
HUCHETTE (326-38-99), sam., 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.
LA BRUYERE (874-76-99), sam., 21 h : Tchoufa (dern.).
LUCERNAIRE (544-57-34), I. sam., 18 h 30 : Tête de faune : 20 h 15 : l'Ambassade ; II. sam., 18 h 30 : la Dentelle du cygne (dern.) ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : la Panthère bleue ; Petite salle, sam., 18 h 30 : Pique et pique et follet drame ; 22 h 30 : le Drap de sable.
LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), sam. 20 h 30 : Chants mêlés ; sam., 22 h, le Shaga.
MAISON HEINRICH HEINE (365-15-73), sam., 20 h 45, dim. 16 h : la Noce chez les petits bourgeois.
MARAIS (278-03-53), sam., 20 h 30 : Le roi se meurt.
MARIE-STUART (508-17-80), sam., 22 h : l'Echo du silence.
MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim., 15 h : le Don d'Adèle.
MATHURINS (265-90-00), sam., 21 h, dim. 16 h 30 : la Femme assise.
MAUBEL (255-45-55), dim. 15 h : Betrayal ; sam., 20 h 30 : Suddenly Last Summer.
MICHEL (265-35-02), sam. 18 h 15 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : On dinera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), sam., 21 h, Dim. 15 h 30 : J'ai deux mots à vous dire.
MOGADOR (285-45-30), Sam. 21 h, Dim. 16 h 30 : Cyrano de Bergerac.
MONTPARNASSE (320-89-90), sam., 17 h et 21 h, dim. 16 h : Tchin tchin. — Petite salle, sam., 21 h, Dim. 15 h : le Journal d'une femme de chambre.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), sam., 18 h 45 et 21 h 30, Dim. 15 h 30 : l'Entourloupe.
ŒUVRE (874-42-52), sam., 20 h 30, dim. 15 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), sam., 18 h 45 et 22 h, Dim. 15 h 30 : la Fille sur la banquette arrière.
PARC DE LA VILLETTE, sous chapiteau (241-31-53), sam., 20 h 30, Dim. 16 h : On a tous les jours cent ans. — II. (387-71-31), sam., 21 h, dim. 15 h 30 : Roméo et Juliette.
PLAISANCE (320-00-06), sam., 20 h 45 : la Pierre de la folie.
POCHE (548-92-97), sam., 20 h : Molly Bloom ; 21 h : l'Élève de Brecht.
PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), sam., 17 h et 21 h, dim. 15 h : K 2.
POTINIÈRE (261-44-16), sam., 20 h 30, Dim. 15 h 30 : la Salle des profs.
QUAI DE LA GARE (523-48-78), sam., 21 h 30 : le Bouc.
RENAISSANCE (208-18-50), sam. 18 h 30 et 21 h 30, Dim. 15 h : Noix de coco.
SAINT-GEORGES (878-63-47), sam. 18 h 30 et 21 h 30 : Théâtre de Bouvard.
TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. Sam., 20 h 30 : le Horla. — II. Sam., 20 h 30 : l'Ecume des jours ; Sam. 22 h 15, Dim. 18 h 30 : Orlamonde (dern.). — III. Sam., 20 h 30 : Huis clos.
TEMPLIERS (278-91-15), sam., 20 h 30 : A la rencontre de Marcel Proust (dern.).
THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), Sam. 16 h 45 et 21 h : Y'en marr...ez vous.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), sam., 20 h 15 : les Babas-cadres ; Sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE NOIR (346-91-93), sam., 20 h 30, dim. 17 h : l'Œuf de Colomb.
THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), sam., 21 h : Fils de butte ou les Seigneurs de Montmartre.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80) Petite salle, sam., 20 h 30 , Dim. 15 h : Pense à l'Afrique.
THÉATRE 7 (260-17-57), sam., 21 h : Fréquence brouillée.
THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), sam., 21 h : Médée.
THÉATRE 13 (588-16-30), sam., 21 h : l'Épouvante ; dim. 15 h et 21 h.
TOURTOUR (887-82-48), sam., 20 h 30, dim. 17 h : les Elles et les Eux ; Sam., 22 h, Dim. 15 h : Une noce. Une demande en mariage (dern.).
VARIÉTÉS (233-09-92), sam., 18 h 30 et 21 h 45, Dim. 15 h 30 : l'Etiquette.

Samedi 14 - Dimanche 15 avril

Les concerts

SAMEDI 14

Radio France (st. 106), 17 h : Nouvel orchestre philharmonique de Radio France, dir. : L. Friend (Osborne, Maderna, Saxton, Messiaen).
Eglise Saint-Merri, 21 h : A. Booth (Schubert, Liszt).
Lucernaire, 21 h : Sylviane Bourdeix (Haydn, Bach-Busoni, Brahms).
A Dejazet, 24 h : Th. Roth-Platen, D. Caniot.
Sainte-Chapelle, 21 h : Ensemble d'archets français, dir. : J.-F. Gonzales (Vivaldi).

DIMANCHE 15

Théâtre du Rond-Point des Champs-Elysées, 11 h : Quatuor Brahms de Hambourg (Schubert, Haydn).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, 16 h : M. Trécan, C. Kester, R. Salaün (Bach, Haendel, Schubert, Mozart, Darasse).
Eglise Saint-Louis-des-Invalides, 17 h : S. Chaisemartin (Frescobaldi, Bach, Gigout, Vierne).
Conciergerie du Palais, 15 h : I Musici Cantati de Varsovie. Orchestre de chambre Staromiejska Orkiestra Kameralna, dir. : J. Holci (Monteverdi, Bach, Gomonka, Gorczycki).
Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois, 16 h 45 : Ensemble de l'Auxerrois, dir. : R. Miravet (Vivaldi).
Notre-Dame de Paris, 17 h 30 : T. Toren (Dupré, Tournemire, Sjögren, Jongen).
Salle Confluence, 18 h 30 : Studio de Pantin (Giner, Dedebout, Strawley).
A Dejazet, 21 h : Th. Roth-Platen, D. Caniot.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

SAMEDI 14 AVRIL

15 h, Billancourt-cinquante ans de décors : l'Amour d'une femme, de J. Grémillon ; 17 h, la Patriote, de A. Kluge ; Cinéma japonais : 19 h 15, l'Impératrice Yang Kwei Fei, de K. Mizoguchi ; 21 h 30, Quartier sans soleil, de S. Yamamoto.

DIMANCHE 15 AVRIL

15 h, Billancourt-cinquante ans de décors : le Port du désir, de E. T. Greville ; 17 h, l'Allemagne en automne, de A. Kluge ; Cinéma japonais : 19 h 15, le Journal des acteurs ambulants, de S. Yamamoto ; 21 h, la relation matrimoniale, de S. Toyoda.

BEAUBOURG (278-35-57)

SAMEDI 14 AVRIL

15 h, Frontier Marshall, de A. Dwan ; 17 h, l'Extravagante Héritière, de D. Powell ; 19 h, R.P.D. de Corée : Arène aérienne, de D. K. Kim ; 21 h, Vainqueur du ciel, de L. Gilbert.

DIMANCHE 15 AVRIL

15 h, le Retour de Topper, de R. Del Ruth ; 17 h, Un si bel été, de L. Gilbert ; 19 h, R.P.D. de Corée : Rendez-vous au Mont Myohyang, de B.C.O. ; 21 h, Un raisin au soleil, de D. Petrie.

Les exclusivités

L'ADDITION (Fr. *) : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
L'AFFRONTEMENT (A, v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
L'ANGE (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
A NOS AMOURS (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LE BAL (Fr.-It.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
BEQUEFARRE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-46-18) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (545-35-38).
LE BON PLAISIR (Fr.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).
CARMEN (Franco-It.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LES CAVALIERS DE L'ORAGE (Franco-yougoslave) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
LES COMPÈRES (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81). — V.f. : Gaumont Sud, 14e (327-84-50).
LE CRIME DE CUENCA (**) (Esp., v.o.) : St Séverin, 5e (354-50-91).
DEAD ZONE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Arcades, 2e (233-54-58) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).
L'ENFER DE LA VIOLENCE (**) (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).
FEMALE TROUBLE (**) (v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Action Christine Bis, 6e (325-47-46).
FEMMES DE PERSONNE (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
LA FEMME FLAMBÉE (All., v.o.) (**) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).
FRAULEIN BERLIN (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
FRÈRES DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15), H. sp.
GORKY PARK (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76).
GUERRES FROIDES (Ang., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).
L'HABILLEUR (Ang., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (534-20-12)) ; George V, 8e (562-41-46) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 14e (575-79-79).
LAISSE BETON (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE LÉOPARD (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64).
LOCAL HERO (Brit., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-20) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George V, 8e (562-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81). — V.f. : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LES MORFALOUS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
PEPPERMINT FRIEDEN (All., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
POLAR (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Olympic, 14e (545-35-38).
RISKY BUSINESS (A., v.o) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
RUSTY JAMES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
SANS TÉMOINS (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
SCARFACE (A., v.o.) (*) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
TCHAO PANTIN (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
TENDRES PASSIONS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs Élysées, 8e (720-76-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler Pathé, 18e (522-46-01).
THE WIZ (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Images, 18e (522-47-94) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).
UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Miramar, 14e (320-89-52).
UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
VENT DE SABLE (algérien, v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Delta, 9e (878-02-18) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02). — V.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
VIVE LES FEMMES (Fr.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Images, 18e (522-47-94).
V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George V, 8e (562-42-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
WEND KUUNI (Haute-Volta) : St-André des Arts, 6e (326-48-18).

LES FILMS NOUVEAUX

ALDO ET JUNIOR, film français de Patrick Schulmann : Forum, 1er (297-53-74) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-49) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Les Trois Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Images, 18e (522-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
CLIN D'ŒIL, film français de Jorge Amat : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
LE JUGE, film français de Philippe Lefebvre : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette Pathé 5e (633-79-38) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (307-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
NEW-YORK NIGHTS, (**) film américain de Romano Vanderbes (v.o.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ;
POLAROID KILLER, (**) film français de Jean-François Garsi : Movies, 1er (260-43-99).
STREAMERS, film américain de Robert Altman (v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Studio Logos, 5e (354-42-34) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).
LE TEMPS DE LA REVANCHE, film argentin de Adolfo Aristarain. (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE, film français de Bertrand Tavernier : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02).
WILLIAM BURROUGHS, film américain de Howard Brookner, (v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).
YENTL, film américain de Barbra Streisand, (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-42-43) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

France / services

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 14 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Téléfilm : les Capricieux.
De Michel Deville. Avec N. Garcia, J.-P. Marielle...
L'histoire se passe au lendemain de la Révolution. Le cinéaste Michel Deville – dont c'est le premier film pour la télévision – compose une comédie légère nostalgique : de belles images, des dialogues dignes de Marivaux, et la musique – divine – de Rossini. Une romance cousue main.

22 h 5 Droit de réponse ou l'esprit de contradiction.
Emission de Michel Polac. La création d'entreprises.
Avec entre autres, André Bergeron, secrétaire général de FO, Sonia Koutchanski, vice-présidente de l'Agence nationale pour la création d'entreprises, notre collaborateur Paul Fabra.

0 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2.

20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
De M. Drucker.
Autour de Dalida, Yves Duteil, Alan Stivell, David Goven, Jean Le Poulain, Andréa Ferréol...

22 h 5 Magazine : Les enfants du rock.
d'A. de Caunes.
Spécial Dire Straits...

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Feuilleton : Dynastie.
21 h 25 Plus menteur que moi, tu gagnes...
Emission de P. Sabbagh.
22 h 05 Journal.
22 h 25 La vie de château.
22 h 55 Musiclub.
Sonate en si bémol majeur, *de Beethoven, interprétée au piano par A. Benedetti Michelangeli.*

FR 3 - PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 35 Carrefour de l'outre-mer.
18 h Troisième rang de face (magazine culturel).
18 h 30 Magazine du jazz.
18 h 55 Atout pic.
19 h Informations.
19 h 35 Clip-clap.
19 h 50 Gédéon.

FRANCE-CULTURE

19 h 50 *« Le prince de Hombourg »* : de H. von Kleist. Avec M. Hermon, M. Bouquet, G. Guillot.
21 h 50 Musique à suivre : la première rencontre « jazz et musiques improvisées » au Havre.
22 h 30 Les parlers régionaux : la Savoie.
23 h Un papillon en forêt vierge.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct du Théâtre du collège d'Athènes) : « les Sept paroles du Christ sur la croix », de Haydn, par le chœur et l'Orchestre symphonique de la E.R.T.
22 h La Grèce vue par l'Occident musical : Orphée, le mythe original.

Dimanche 15 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h Emission islamique.
9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 La source de vie.
10 h 00 Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h 00 Messe des Rameaux, avec les Petites Sœurs des Pauvres.
12 h Télé-foot 1.
13 h Journal.
13 h 25 Série : Starsky et Hutch.
14 h 20 Hip-hop.
14 h 35 Champions.
Variétés avec H. Vilard, les Compagnons de la chanson, les Charlots... divertissement : cinéma avec Claude Lelouch, et sports : cyclisme (Liège-Bastogne-Liège). Tirage des demi-finales de la Coupe de France de football.
17 h 30 Les animaux du monde.
18 h Série : Ike.
19 h Sept sur sept.
Magazine de l'actualité de la semaine, de J.-L. Burgat, E. Gilbert et F.-L. Boulay.
Le grand rabbin de France, René Samuel Sirat commente l'actualité. Au menu : « Istanbul-Porte Saint-Denis » ; les étrangers en France ; La télévision des autres : les gaffes de Mark Thatcher ; il n'y a plus d'enfants.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : les Canons de Navarone.
Film américain de Jack Lee Thompson (1961), avec G. Peck, D. Niven, A. Quinn, S. Baker, A. Quayle, I. Papas (redif.).
En 1943, l'audacieux coup de main d'un commando britannique et de résistants grecs contre les gigantesques canons d'une batterie côtière allemande, installés dans une île de la mer Egée. D'après un roman d'Alistair McLean, un film de guerre à grand spectacle, à péripéties dramatiques et à vedettes, qui fut un modèle du genre.
23 h 10 Sports dimanche.
23 h 50 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2.

9 h 30 Récré A 2 : Candy.
10 h Les chevaux du tiercé.
10 h 30 Gym tonic.
11 h 15 Dimanche Martin.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin (suite).
17 h 10 Série : Toutes griffes dehors.
18 h Dimanche magazine.
Au sommaire : racisme, les « Beurs » d'Israël ; Oscars 84 : Diane chez les stars ; sous-marin le « mini » de la mer.
18 h 55 Stade 2.
20 h Journal.
20 35 Jeu : La chasse aux trésors.
En Bourgogne.
21 h 40 Document : Alésia et retour.
Voyage phénoménal, réal. A. Segal.
Le regard tatillon d'un cinéaste sur le XIVe arrondissement de Paris. Quelques bruits, des conversations, des regards, des souvenirs. Ce document, sans être phénoménal, est tout de même agréable, un rien magique.
22 h 45 Magazine : Désirs des arts.
De Pierre Daix.
Autour de la collection Ménil exposée à partir du 18 avril au Grand Palais : environ six cents pièces. Dans ce numéro de « Désirs des arts », Pierre Daix présente un portrait de Dominique de Ménil.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Images du Maroc.
10 h 30 Mosaïque. *Spécial Tunisie.*
12 h Oser.
14 h 30 Objectif entreprise.
16 h 5 Spectacle 3 : la Double Inconstance.
De Marivaux (enregistrée à la Comédie de Caen), mise en scène de M. Dubois, réal. R. Lucot. Avec R. Murzeau, S. Simonet...
18 h 20 Emissions pour la jeunesse.
19 h 40 RFO Hebdo.
20 h Paul Hogen Show.
20 h 35 Histoire de la photographie.
Un instant pour l'éternité, *un film de F. Gruère et C. Gallot sur E. Atget ; et des intérieurs d'A. Adams, J.-H. Lartigue, A. Kertesz, H. Cartier-Bresson, R. Doisneau...*
21.35 Aspects du court métrage français.
22 h 5 Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit (cycle Pierre Chenal) : l'Homme de nulle part.
Film français de Pierre Chenal (1936), avec P. Blanchar, I. Miranda, G. Leclerc, R. Le Vigan, C. Fontenay, M. Lion (N.).
En 1903, un doux rêveur, habitant une petite ville de Toscane, est tracassé par sa belle-mère et sa femme. Il passe pour mort, en profite pour changer d'identité et se refaire à Rome une nouvelle existence. Adaptation très réussie du roman de Pirandello, Feu Mathias Pascal. *Œuvre qu'on redécouvre, aujourd'hui, « moderne » par les changements de tons de la mise en scène, un art limpide du récit cinématographique dans les jeux de la vérité et du mensonge. Des acteurs exemplaires.*
0 h Prélude à la nuit.
Vera, *d'Olivier Roulon, par le groupe Noco Music.*

FRANCE-CULTURE

12 h 05 Le cri du homard.
12 h 45 Musiques à suivre : les premières rencontres « Jazz et musiques improvisées » au Havre. (et à 16 h 25 et 23 h).
14 h 30 « Le roi Cophetua », de J. Gracq. Avec B. Devoldère, D. Volle, D. Mac Avoy, J.-P. Jorris (rediff.).
16 h 45 Conférence de Carême (en direct de Notre-Dame de Paris), par le Père J.-J. Latour.
17 h 35 Rencontre avec... les généraux Buis et Gabeau, J.-C. Victor, I. Hogg, A. Glucksmann : la défense.
18 h 30 La cérémonie des mots : matière mystère, avec C. Farragi et S. Sarduy.
19 h 10 Le cinéma des cinéastes.
20 h Albatros : poésie bengali.
20 h 40 Atelier de création radiophonique : détours de la mémoire sensible... Jérusalem, par A. Brunel et L. Flieder. Avec Sœur Abraham, A. Berberian, G. Dipai.
23 h Musique à suivre : les premières « rencontres Jazz et musiques improvisées », au Havre.

FRANCE-MUSIQUE

12 h 5 Concert : Chants populaires par V. Tsitsanis, chants d'Asie mineure par l'Ensemble polyphonique d'Epire, et D. Samiou.
13 h Magazine international.
14 h Dimitri Mitropoulos.
14 h Solistes grecs (en direct de la radio d'Athènes) : D. Vranoussi, piano, N. Patrikidou, violon, D. Vranoussi, piano, D. Kalafati, soprano, B. Moraitou, piano.
17 h Comment l'entendez-vous ? La tragédie grecque ou un idéal musical insurpassé; œuvres de Peri, Gluck, Wagner, Cherubini, Milhau, Berg, Xenakis...
19 h 5 Concert : œuvres de Terzakis, Vrontos, Travlos par l'Ensemble instrumental de la E.R.T.
20 h Récital de piano Hélène Mouzalas.
20 h 30 Grands concerts d'archives : Maria Callas au Festival d'Athènes 1957; œuvres de Wagner, Mascagni, Donizetti, par l'Orchestre national d'Athènes, dir. A. Votto; de Couperin, Milhaud, R. Schumann, par l'Orchestre national d'Athènes, dir. D. Mitropoulos.
22 h 35 Les soirées grecques de France-Musique (en direct de la radio d'Athènes) : musique traditionnelle et populaire.

LES SOIRÉES DU LUNDI 16 AVRIL

TF 1	20 h 35 Cinéma : *le Gitan*, de J. Giovanni.
	22 h 15 « Etoiles et toiles ».
A 2	20 h 35 Le grand échiquier, avec Philippe Chatrier (le sport et la vie).
FR 3	20 h 35 Cinéma (cycle : rions français) : *Ne nous fâchons pas*, de Georges Lautner.
	22 h 40 « Thalassa » : vieux voiliers à Saint-Malo.
	23 h 25 Paroles de régions : la Bretagne.
	23 h 35 « Prélude à la nuit ».

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 15 AVRIL

– *M. Bernard Pons*, secrétaire général du RPR, répond aux questions des journalistes, au cours de l'émission « Forum » de RMC, à 12 h 30.

– *M. Jean-Pierre Chevènement*, animateur du CERES, ancien ministre, est l'invité de l'émission « Le Grand Jury RTL-*le Monde* », sur RTL, à 18 h 15.

– *M. Pierre Mauroy*, premier ministre, participe au « Club de la presse » d'Europe 1, à 19 h.

LUNDI 16 AVRIL

– *Radio Shalom J.*, de 17 h 30 à 18 h 30 : « Soyez franc pendant une heure ». Invité de l'émission : André-Laurens, directeur du *Monde*.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3689

HORIZONTALEMENT

I. Supplicié sur la grand-place. Sont bons pour la corde. – II. Elle mange ou elle est mangée. Toujours à la page quand elle est petite. – III. Eau douce. Souvent vaincues par un crochet bien placé. Pronom. – IV. Déclaration d'amour. Lava son linge sale en famille. – V. Ne rata pas sa correspondance. Prends donc de la graine. – VI. Fait partie des grands moments de la vie. Laissa une bonne image de marque. Abréviation. – VII. Il faut parfois compter avec lui. Moyen de transport. Pincée. – VIII. Dorait en étant adoré. Correspondance qui ne manque pas de lettres. Mal accueillies lorsqu'elles sont reçues. – IX. A donc pris quelques couleurs. Sont donc plus sensibles aux canons qu'aux fusils. – X. On y tape parfois le carton. Ne dit jamais ce qu'il pense. Végétal. – XI. On y descend pour ne pas être descendu. La seconde est souvent meilleur que la première. Ancien chef d'Etat étranger. – XII. Conjonction. Habille une bergère. Se tire quand on a l'intention de partir. – XIII. Monnaies étrangères. Pousse avec des palmes. Apporte donc sa contribution à une vacherie. – XIV. S'exprime avec force ou avec chaleur. Est toujours au plus bas. Participe passé. – XV. Le bâtard de la famille. Remonte des gens parfois très fatigués.

VERTICALEMENT

1. N'arrête pas de bassiner dans le travail. On le brûle en guise de remerciements. – 2. Est à même de remettre un vaurien dans le droit chemin. – 3. Occupe parfois une place de choix. Salutation distinguée. Ne fit pas patte de velours. Général de division. – 4. Heureux passé. Symbole chimique. Sportif. – 5. Coupables aux yeux d'un Innocent. Barres parallèles. – 6. Monter en haut ou descendre en bas. Préfixe. – 7. Font rougir jusqu'à la pointe des cheveux. Un adepte du saut en hauteur. – 8. Le tombeur de ces dames. Règle de conduite. Boivent pour faire passer le pâté. – 9. A souvent plus d'une pression. Peut être formée sur le tas. – 10. Embrase notre cœur. Doit toujours avoir des dents parfaites. – 11. Fait donc goûter aux plaisirs les plus fous. Dernier cri. – 12. Il vaut mieux les envoyer plutôt qu'on nous y envoie. Nous font donc goûter à un peu de tranquillité. – 13. Préposition. Pour un saint ou pour un démon. Produit pharmaceutique. – 14. Petits points ou petits appoints. Fut donc en mesure de rendre. Se double quand il est à la queue. – 15. Certains l'ont « adroite » tout en l'ayant à gauche. S'entend à la ville comme à la scène.

Solution du problème n° 3688

Horizontalement

I. Roulette. – II. Eclatants. – III. Gus. En. – IV. Altières. – V. Laënnec. – VI. Arrêt. Hic. – VII. Disposées. – VIII. Es. Un. – IX. Tringles. – X. Meuse. Ems. – XI. Ester. Sue.

Verticalement

1. Régalade. Me. – 2. Ocularistes. – 3. Ulsters. Rut. – 4. La. Inépuisé. – 5. Et. Entonner. – 6. Taure. – 7. Tn. Echelles. – 8. Etés. IE. Emu. – 9. Su. Désossé.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 14.4.84 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 15.4.84 DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le samedi 14 avril à 0 heure et le dimanche 15 avril à 24 heures.

Les hautes pressions s'affaibliront sur la France, ce qui permettra à la perturbation du nord des îles Britanniques d'aborder les régions proches de la Manche. Dans le même temps, l'air chaud et instable qui intéresse l'Espagne depuis plusieurs jours pourra déborder quelque peu près des Pyrénées.

Dimanche matin, on notera quelques foyers orageux isolés près des Pyrénées, qui vont s'atténuer en cours de journée pour se réactiver quelque peu en soirée.

Partout ailleurs, c'est encore une belle journée printanière ensoleillée, avec toutefois la présence d'un voile de nuages élevés sur la moitié ouest de la France. Près de la Manche, une aggravation nuageuse et faiblement pluvieuse débutera en milieu de journée ; cette dégradation devrait gagner le soir les régions allant de la Bretagne au Pas-de-Calais avec des vents de sud-ouest modérés.

Les températures seront clémentes : en fin de nuit 2 à 3° sur le Nord-Est, 6 à 8° ailleurs (10° C sur les régions méridionales). En milieu d'après-midi, il fera 13 à 14° près de la Manche, 18 à 22° C ailleurs du nord au sud.

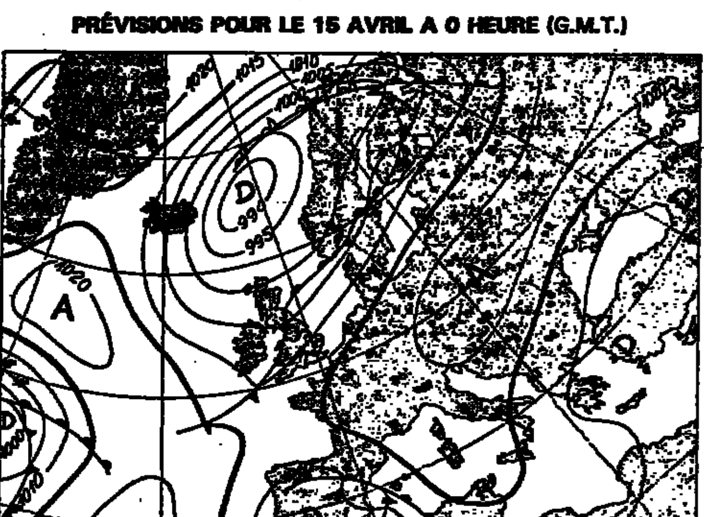
La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, à 8 heures, le 14 avril, de 1018,5 millibars, soit 763,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 13 avril ; le second le minimum de la nuit du 13 au 14 avril) : Ajaccio, 16 et 5 degrés; Biarritz, 21 et 10; Bordeaux, 19 et 4; Bourges, 16 et 3; Brest, 16 et 4; Caen, 15 et 1; Cherbourg, 13 et 3; Clermont-Ferrand, 16 et 2; Dijon, 15 et 2; Grenoble-St-M.-H., 17 et 2; Grenoble-St-Geoirs, 15 et 3; Lille, 15 et 1; Lyon, 16 et 4; Marseille-Marignane, 18 et 7; Nancy, 13 et –2; Nantes, 17 et 6; Nice-Côte d'Azur, 18 et 10; Paris-Montsouris, 16 et 6; Paris-Orly, 15 et 5; Pau, 21 et 6; Perpignan, 17 et 6; Rennes, 17 et 7; Strasbourg, 14 et –1; Tours, 16 et 4; Toulouse, 20 et 7; Pointe-à-Pitre, 29 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 12 degrés ; Amsterdam, 13 et 2; Athènes, 21 et 12; Berlin, 13 et 4; Bonn, 14 et 4; Bruxelles, 14 et 4; Le Caire, 35 (maxi) ; îles Canaries, 22 et 14; Copenhague, 11 et 4; Dakar, 18 (min.) ; Djerba, 20 et 12; Genève, 13 et –1; Jérusalem, 26 et 13; Lisbonne, 19 et 12; Londres, 15 et 1; Luxembourg, 12 et 4; Madrid, 21 et 10; Moscou, 8 et 3; Nairobi, 28 et 15; New-York, 12 et 5; Palma-de-Majorque, 21 et 9; Rome, 18 et 9; Stockholm, 11 et 4; Tozeur, 26 et 15; Tunis, 21 et 8.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 15 AVRIL A 0 HEURE (G.M.T.)



JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 14 avril :

DES DÉCRETS

● Relatif à l'application de la loi de démocratisation du secteur public à la Régie autonome des transports parisiens.

● Portant application du rapport constant établi par l'article L.8 bis du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre en vue de la revalorisation au 1er janvier 1984 du point d'indice des pensions militaires d'invalidité et accessoires de pension.

● Relatif au régime administratif, budgétaire, financier et comptable de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale.

● Portant modification des décrets du 29 septembre 1970 et du 14 décembre 1972 modifiés relatifs au Commissariat à l'énergie atomique.

● Modifiant le décret du 26 décembre 1975 autorisant le Commissariat à l'énergie atomique à créer une société filiale.

Économie

APRÈS LA MANIFESTATION DES SIDÉRURGISTES LORRAINS A PARIS

Unis, tristes et seuls...

Triste et digne, le grand bal des condamnés a traversé Paris. Pour la première fois, d'incontestables voix ouvrières ont fait retentir les avenues parisiennes des cris de *« Mitterrand trahison ! »* Le premier grand cortège de la gauche des hauts fourneaux contre la gauche des palais nationaux a labouré la capitale de sa puissance inutile.

Tristes, ô combien ! Revêtus des masques de Giscard, Mitterrand et Marchais, quatre sidérurgistes portent un cercueil. Crucifié sur une croix de Lorraine, un mannequin coiffé d'un casque s'avance sur le boulevard Saint-Marcel. Les mineurs d'Hayange s'ouvrent la route au son d'une lugubre sirène à mine qui avertit avant les explosions : *« Cette fois, on la fera sonner avant de dynamiter la tour Eiffel. »*

Là encore, des cercueils, des croix, des squelettes ricanant sur les tracts et les pancartes. Lancinantes, les sonos syndicales martèlent *« le Chiffon rouge »*. Aucun gosier ne reprend. La Lorraine, en agonie, n'a pas le cœur à chanter.

Profitant d'une halte, les porteurs de la gigantesque croix de Lorraine — encore une — qui ouvre la marche, s'éponge le front et se partagent une bouteille d'eau minérale. Mais déjà, il faut repartir. D'un coup de rein précis et las, les hommes reprennent leur charge. Les femmes ont emporté, avec les casse-croûtes et le thermos, un appareil photo pour capturer tout de même la tour Eiffel.

On n'est jamais si bien trahi que par le siens

Ceux-là se sont levés avant l'aube, pour ne pas rater ce rendez-vous avec leur destin. Ils se sont rassemblés dans le matin froid au portier de l'usine, rigolards ou endormis, comme pour un week-end à Venise avec le comité d'entreprise. Et midi les a jetés sur cette place de la Nation, déjà écrasée de soleil.

Ils marchent, les Lorrains, rassemblés parfois par usine, parfois par appartenance syndicale, dans une débauche de badges et de bons de soutien. CGT ou CFDT, qu'importe ? Qui se soucie de protocole quand rôde l'ombre froide ? Leurs banderoles et leurs biographies se ressemblent tant : *« Neuves-Maisons doit vivre ! »*, *« Le train à fil de Rombas vivra ! »*, *« Longwy veut vivre ! »*, et Hagondange, Marange-Silvange, Uckange, Jœuf ou Briey, vivent, veulent vivre, vivront ! Longwy, bien sûr, venue en masse (instituteurs, cheminots, commerçants) s'attire les applaudissements dus aux vedettes.

Les Lorrains ont tout de même la tristesse amère : on n'est jamais si bien trahi que par les siens. Le chef de l'Etat en prend pour son grade : *« François, tu nous déçois ; Mauroy, tu ne fais pas le poids ! »* Et encore cet air, si souvent fredonné dans le passé, avec d'autres noms qu'il prend des accents irréels : *« Mitterrand, t'es foutu, les Lorrains sont dans la rue »*. *« Mitterrand démission »*, crient même ici ou là des adhérents de la CFTC ou de la CGC.

Derrière la grand croix, processionne une belle jeunesse, en blouse et coiffe folkloriques, qui semble avoir autant envie de danser que les « gros bras » qui la précèdent. Viennent ensuite, au coude à coude, les leaders syndicaux, Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT et Jean Kaspar, secrétaire national de la CFDT. La FEN, la CGC, la CFTC (représentée par M. Jean Bornand) et FO sont également représentés.

Derrière ce coude-à-coude intersyndical, marchent quarante mille Lorrains. *« La Lorraine en tête »* avaient prescrit les organisateurs. En tête de quoi ? Les Lorrains passés, l'échec éclate soudain, aveuglant et sans appel : personne ou presque. Certes, une maigrelette délégation de Creusot-Loire est là. Certes, on constate une présence massive d'autres condamnés, les travailleurs d'Ugine-Acier de Fos-sur-Mer.

Mais où sont les forces vives de Billancourt, de Poissy ? Où sont les électriciens, les cheminots ? Il faut chercher à la loupe des délégations, de stricte convenance. Où sont les enseignants, les fonctionnaires ? Le peuple de gauche est resté dans ses foyers.

Usinor-Denain — épargné par le plan gouvernemental — n'est représenté que par une plantureuse quinzaine de manifestants. *« Forcément, on appréhende le problème différemment »*, justifie le chef du petit groupe. Dans le bassin lorrain lui-même — en dépit de la gratuité du voyage — les unités non touchées n'ont envoyé que des délégations de misère : trois cents sur deux mille cinq cents salariés à la SAFE (aciers spéciaux) d'Hagondange.

Et que dire du soutien communiste ? Vers 13 heures, Georges Marchais arrive sur la place de la Nation. Personne ne l'attendait. Acclamations folles : *« Jojo, avec nous ! »*. Rires. Mains qui se tendent. Le secrétaire général reste de marbre.

« On disait que tu ne viendrais pas ! »

« On dit tellement de choses », marmonne-t-il, soudain absorbé par la contemplation d'une exposition de pignons de boîtes de vitesses, trésor du savoir-faire sidérurgiste. En casque et bleu, un ouvrier lui commente les photos de l'exposition. Silence encore.

« Le Mitterrand, il ne fera pas ses sept ans », lui hurle au visage une épouse de sidérurgiste.

Silence toujours. Un petit homme énervé s'approche.

« Vous restez avec nous, M. Marchais, vous n'allez pas nous trahir, hein ? »

Un gorille l'écarte gentiment. Après quelques minutes de flottement, évitant la zone des turbulences du groupe de la LCR, le secrétaire général regagne sa place naturelle dans les profondeurs de la délégation du Val-de-Marne. Sans un mot.

En remontant dans leurs cars, 12 kilomètres dans les jambes, sans s'attarder sur les pelouses du Champ-de-Mars, les Lorrains n'auront sans doute pas entendu ce silence, ni aperçu ce désert. Ils attendaient tant de cette journée ! Ils souhaitaient d'abord exorciser le souvenir de leur première manifestation parisienne le 23 mars 1979 et des pillages qui s'en étaient ensuivis. Succès total : bétonnée jusque sur les marches de la Tour Eiffel, par un service d'ordre des grands jours de la CGT, la manifestation s'est déroulée dans le plus grand calme.

Dire qu'on leur avait refusé la Concorde, jugée trop proche de l'Elysée ! La Lorraine meurtrie n'a pas cassé une seule vitrine. Une leçon de dignité, certes un peu amère : *« A Metz, on était cinquante mille la semaine dernière. Et toutes les télés étaient à Longwy, où trente excités brûlaient un château. Nos actions de Longwy étaient calculées pour attirer l'attention. A Paris, c'est différent. On voulait juste montrer notre détermination »*, nous confie un leader des sidérurgistes CGT du train de feuillard de Rehon, jugés les plus « durs ».

Les mini-incidents de la dispersion — une poignée d'adolescents parisiens s'amusant à jeter des canettes vides contre les gardes mobiles — auraient pu être facilement évités si les forces de l'ordre avaient pris position quelques dizaines de mètres plus loin du parking des cars.

Au total, une belle et grande journée, assurément. Une journée sans vainqueurs, ni vaincus. Une pause ensoleillée dans le chemin de croix de la Lorraine.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

Un journaliste peu désiré...

M. Jean-François Couvrat, journaliste à *la Nouvelle République du Centre-Ouest*, nous a adressé le témoignage suivant. Vendredi 13 avril, vers 15 heures, M. Georges Marchais quitte subitement la place de la Nation où il piétinait sur place depuis une demi-heure parmi les métallos de la Seine-Saint-Denis, en compagnie de MM. Lajoinie, Herzog et Gayssot notamment. Il se dirige vers le boulevard Voltaire. Je tente alors de faire mon métier de journaliste, de le suivre à distance afin de connaître sa destination, comme je l'indique à son attaché de presse. Mais, trois gardes du corps de M. Marchais m'en empêchent. Ils me rabrouent, m'insultent un quart d'heure durant. Aux yeux des passants et des manifestants clairsemés à cet endroit de la place, les gardes du corps tentent de me faire passer tour à tour pour un provocateur trotskiste, me collant dans le dos un badge de la LCR, puis pour un satyre venant d'importuner une petite fille. J'exhibe pourtant ma carte de presse depuis le début de l'incident.

Vers 15 h 15, M. Marchais revient sur ses pas et donc vers moi. Ses gardes du corps m'empoignent et me tirent avec brutalité derrière une cabine téléphonique, pendant que M. Marchais disparaît dans la bouche du métro Nation.

Est-il compromettant, pour le secrétaire général du parti communiste, d'emprunter le métro au lieu de faire entier le parcours d'une manifestation ?

UNE DELEGATION DES MANIFESTANTS REÇUE A L'ELYSEE

Reçus vendredi dans la soirée, après la manifestation, par M. Christian Sautter, secrétaire général adjoint de la présidence de la République et plusieurs collaborateurs de M. Mitterrand, les représentants de l'intersyndicale lorraine ont déclaré, à l'issue de leur entretien, avoir voulu apporter un *« message de gravité sur la situation »* et avoir *« réaffirmé avec détermination la volonté des sidérurgistes, des mineurs de fer, de tous les travailleurs et de la population lorraine d'obtenir la révision du plan acier »*. *« Les collaborateurs du président,* ont-ils ajouté, *ont déclaré avoir entendu le message de la Lorraine en lutte... » La puissance de cette manifestation doit nécessairement,* ont-ils estimé, *attirer l'attention des pouvoirs publics... Peut-être que la démonstration permettra au gouvernement d'assumer ses responsabilités et de faire en sorte que M. Fabius revienne en Lorraine avec un certain nombre de propositions concrètes. »*

Les Parisiens : entre la compassion et l'indifférence

« Vive la Lorraine ! » Ce cri du cœur, jailli des trottoirs, saluera souvent, tout au long du cortège, les gens de Longwy, de Grandange, d'Hagondange, de tous ces villages industriels aux voyelles traînantes, qui n'évoquent guère, pour les Parisiens, qu'une terre lointaine un peu sombre, taraudée par les puits de mine et les crassiers. Jadis, le poumon d'acier de la France...

« Vive la Lorraine ! », répète une vieille dame, boulevard Diderot, en voyant passer la lourde croix à double traverse portée par des métallos aux visages burinés. *« Vive la Lorraine ! »...* Et, montrant du doigt un groupe de jeunes Messins en costumes tricolores : *« Regardez comme ils sont beaux, on se croirait au 14 juillet ! »* Le ciel bleu, le soleil — un vrai soleil d'Austerlitz, sur le pont du même nom ! — étaient bien sûr pour quelque chose dans cet enthousiasme. La foule des spectateurs, pas très nombreuse en ce début d'après-midi, allait se grossir quelque peu à la sortie des bureaux. Au départ, elle était constituée surtout de retraités ou de groupes de jeunes gens, si l'on excepte les syndicalistes, en majorité cégétistes, ou les nombreux militants arborant leur badge du PCF, massés aux côtés des élus de la région parisienne. En fin de matinée, une maigre brigade d'acclamation avait accueilli les manifestants lorrains à la gare de l'Est. Pour le reste, les Parisiens étaient au travail, et peu d'entre eux se montraient aux balcons, dans les grandes avenues où quelques commerçants avaient fermé boutique, par prudence plutôt que par solidarité...

Au carrefour Montparnasse, des ouvriers immigrés des usines Renault et Talbot échangent de grands signes fraternels avec les sidérurgistes de Thionville. Un peu plus loin, les badauds font une ovation à une délégation de syndicalistes belges de la Centrale wallonne des métallurgistes, scandant : *« Oui à l'Europe des travailleurs, non à l'Europe du capital ! »*, derrière leurs drapeaux jaunes frappés du coq gaulois.

Mais au-delà du folklore ou de l'émotion fugitive, les visages redeviennent graves, très rapidement, devant le déferlement des drapeaux rouges et des pancartes aux slogans dénonciateurs. *« Nous sommes en train de nous regarder dans un miroir »*, déclarait un cadre bon chic, bon genre, boulevard des Invalides. Comme si les Parisiens, partagés entre la compassion et l'indifférence, prenaient soudain conscience de leur propre inquiétude, à l'heure de l'austérité, en croisant le regard des Lorrains.

On ne fera rien sans eux

(Suite de la première page.)

Que des dispositions comme le maintien du contrôle des prix sur certaines activités puissent aller à l'encontre de cette orientation est de peu d'importance au regard de cette évidence : le pouvoir fait aujourd'hui la démonstration qu'il n'a pas de recettes qui lui soient propres. Sa politique n'est pas fondamentalement différente de celles qui sont pratiquées dans les autres pays occidentaux.

Il est symptomatique à cet égard que M. Mitterrand, lors de son voyage aux Etats-Unis, ait, le 28 mars à New-York, publiquement évoqué *« la politique de l'offre à la française »* lorsque l'on sait que cette théorie prend le contre-pied du keynésianisme dont était empreint le programme commun. Il n'est pas moins significatif que l'on évoque dans les sphères gouvernementales *« l'alliance objective entre le patronat industriel et la classe ouvrière contre la bourgeoisie foncière »*. La lutte des classes n'est plus ce qu'elle était...

Cette révolution culturelle, qu'elle soit perçue comme un aveu d'impuissance ou comme une remarquable capacité d'adaptation aux réalités, ne pouvait pas ne pas provoquer un choc surtout lorsqu'elle se traduit comme en Lorraine par des décisions brutales allant à l'encontre d'engagements inconsidérés.

On peut se réjouir de voir le pouvoir faire des choix clairs mais bien tardifs dans des secteurs aussi *« chauds »* que la sidérurgie, les chantiers navals ou les charbonnages. Encore faut-il s'interroger sur sa capacité de les mener à bien, en sachant que beaucoup d'autres domaines d'activité sont promis à des restructurations ou à des mutations difficiles dont les travailleurs, de surcroît, ne bénéficieront sans doute pas des conditions exceptionnelles faites aux sidérurgistes, aux mineurs et aux hommes de la navale.

On ne mobilise pas un peuple sur le retour aux grands équilibres, et le concept de *« modernité »* n'est pas de nature à enthousiasmer un monde du travail dont l'inquiétude face aux bouleversements qu'on lui annonce est proportionnelle à la faiblesse de sa formation.

M. Mauroy aime à répéter que la gauche veut obtenir une seconde légitimité : celle de la gestion. C'est un peu court. Que sera cette société informatisée, médiatisée, robotisée, qui va naître dans la douleur ? Débouchera-t-elle sur un enrichissement des tâches, une décentralisation des responsabilités, bref, la conquête de nouvelles plages de liberté comme l'affirment ses chantres ? Qui en décidera et comment ? Là est sans doute l'une des questions essentielles.

Un syndicaliste qui participait à la marche disait à la veille de cette manifestation : *« Je ne pense pas qu'elle puisse pousser le gouvernement à modifier son plan acier, mais si, du moins, elle amenait tous ceux qui, dans ce pays, détiennent des pouvoirs à admettre qu'ils n'ont pas le privilège de la connaissance, un grand pas aurait été fait. »*

Les sidérurgistes ont replié leurs banderoles. Sans doute ont-ils senti, même s'ils ne l'avouent pas, qu'ils mènent un combat d'arrière garde. Mais leur mobilisation n'aura pas été inutile si ils ont convaincu qu'on ne ferait rien sans eux.

PHILIPPE LABARDE.

GAZ PESTILENTIEL AUX CHAMPS-ÉLYSÉES

Une centaine de personnes ont été incommodées et vingt-trois d'entre elles ont dû être hospitalisées dans l'après-midi du vendredi 13 avril à la suite d'un minibombardement de mercaptan, un gaz non toxique à l'odeur pestilentielle, effectué par des inconnus dans le quartier des Champs-Élysées. Selon les sapeurs-pompiers, une vingtaine de bouteilles *« du type de flacons utilisés en pharmacie »* ont été retrouvées brisées dans les halls des stations de radio RTL et Europe 1 et des stations du métro Franklin-Roosevelt et George-V. Le trafic du métro a été interrompu entre 13 heures et 14 heures sur les lignes Vincennes-Pont-de-Neuilly et Montreuil-Pont-de-Sèvres, tandis que de nombreux immeubles, dont ceux de RTL et d'Europe 1 étaient évacués.

L'état-major des pompiers a reçu en début d'après-midi un appel téléphonique d'un homme se déclarant sidérurgiste et affirmant *« avoir jeté une bouteille de gaz à la station Franklin-Roosevelt »*.

Le mercaptan est notamment utilisé pour odoriser le gaz dans les hauts fourneaux et le gaz de ville, naturellement inodore, afin d'éviter les accidents.

Mais après ?

Trente-cinq mille, quarante mille ? le chiffre importe peu, les Lorrains ont gagné leur pari : faire entendre dans les rues de Paris et jusque chez les collaborateurs du président de la République leur déception et leur colère. Et sans incidents. Succès pour la CGT, bien sûr, qui a réussi sa mobilisation et dont le secrétaire général s'affichait au premier rang, mais aussi pour la CFDT, qui avait amené un fort contingent de sidérurgistes.

Mais après ? La question s'est posée aux syndicalistes avant même leur entrevue à l'Élysée, avant même la fin du défilé. Limité pour l'essentiel aux Lorrains, le cortège même montrait les limites du succès de la journée. Vendredi 13 avril, pas trace d'émotion dans les houillères du Nord, pourtant promises à un déclin plus rapide que la sidérurgie lorraine. A la SMN de Caen, menacée à terme, l'appel au débrayage n'a pas rencontré d'écho, et la quête faite pour la montée de la délégation sur Paris n'avait réuni que... 2 000 francs. Dérisoire solidarité.

En Lorraine même, nous indique notre correspondant à Nancy, la grève, en dépit des appels syndicaux, a été très inégalement suivie : 50 % de grévistes dans les entreprises hors sidérurgie, pas plus dans une partie des ateliers d'Usinor-Longwy ou à Neuves-Maisons, 5 % à Sollac... Chacun pour soi.

C'est que les répercussions sociales du plan acier sont d'abord régionales, voire micro-régionales. L'ampleur des suppressions d'emplois dans la sidérurgie a surtout valeur symbolique. Il faut le rappeler au risque d'indigner les intéressés : leur situation est moins dramatique que celle des licenciés « ordinaires ». La convention de protection sociale assurera des préretraites à la moitié d'entre eux ; il ne restera à reclasser que trois mille personnes par an, bénéficiaires de surcroît de deux années de congé de reconversion, un nombre limité par rapport au marché régional, par rapport aux demandeurs d'emploi en Lorraine (près de quatre-vingt-douze mille à la fin de janvier).

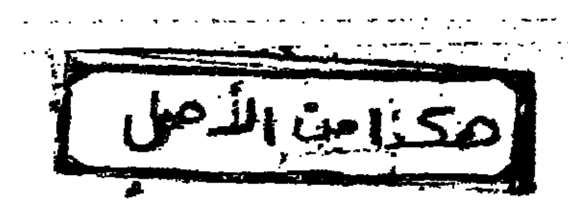
Mais pour les autres travailleurs ? et pour les jeunes ? Le gouvernement peut annoncer le transfert d'autres services publics, accentuer les aides à la création d'emplois. Mais où se créeront ces emplois ? Pour l'essentiel, là où les entreprises trouveront des fournisseurs, des débouchés ou des services, près de Metz ou de Nancy. Mais dans la région de Longwy, par exemple ? La population y a déjà diminué de 10 % entre 1975 et 1982, et le nombre d'emplois de 22 % (dix mille supprimés dans l'industrie, pour deux mille créés dans le tertiaire)...

L'isolement, la fragmentation des régions et des entreprises touchées, le repli sur soi de chaque groupe devant la crise, expliquent l'attitude des syndicats. Ils soutiennent les manifestations des Lorrains ou des travailleurs d'Ugine-Fos. Mais pas question pour l'instant de lancer des actions d'envergure, même si pour la CGT M. Henri Krasucki, pendant la manifestation, a parlé de *« progrès vers l'unité »* et si M. Sainjon, le secrétaire des métallurgistes CGT, a affirmé : *« Le 13 avril ne sera pas un baroud d'honneur. »* Aucune centrale ne veut risquer sa crédibilité dans l'affaire. Les licenciés de Citroën d'Aulnay iront-ils soutenir les Lorrains, et réciproquement ? Dans la région lorraine elle-même, les syndicalistes commencent à douter de l'issue de la bataille.

En outre, à l'exception de la CGT — et encore, — les confédérations ne croient plus à une industrialisation de la Lorraine fondée sur l'acier ; si elles critiquent tel ou tel point du plan gouvernemental, elles souhaitent la fin de cette « monoculture sidérurgique ». Et elles redoutent enfin que les emplois apportés à celle-ci soient enlevés à d'autres.

Implacable dilemme pour les syndicalistes aussi. Ils attendent du gouvernement de l'imagination pour accélérer l'arrivée des emplois, et en définitive un peu d'humanité pour les Lorrains. Mais il leur faut, à eux aussi, trouver des objectifs à la fois réalistes et substantiels susceptibles de satisfaire les Lorrains, mais pas eux seuls.

GUY HERZLICH.



هكذا من الأصل

Économie

APRÈS LA MANIFESTATION DES SIDÉRURGISTES LORRAINS A PARIS

M. MAUROY : « Nous ne sommes pas des sémaphores »

Dans un entretien publié, samedi 14 avril, par *la Voix du Nord*, M. Pierre Mauroy indique notamment, à propos des choix faits par le gouvernement : « *J'ai repoussé ce qui me paraissait être la caractéristique de tous les projets antécédents, à savoir le mirage des investissements pour résoudre un problème qui n'est pas de production mais de surproduction. Il est difficile de concilier une diminution de la production avec de nouveaux investissements. Voilà la véritable question. D'autant que nous sommes durement concurrencés par la sidérurgie européenne. Les frais financiers de notre sidérurgie sont trop élevés par rapport à ce que paient les sociétés sidérurgiques étrangères, européennes (...).*

» *Dans le secteur des produits longs, le gouvernement a décidé de ne pas réaliser le train universel proposé à Gandrange. C'était un investissement très lourd dont la rentabilité était aléatoire. Une solution alternative, moins coûteuse, existait. Elle ne soulève pas de difficultés industrielles ou économiques majeures. C'est cette solution que le gouvernement a retenue : elle consiste à moderniser les trains de Hayange et de Valenciennes dont l'avenir est assuré.*

» *Les décisions prises par le gouvernement dans le secteur des produits longs impliquent que les deux groupes sidérurgiques Usinor et Sacilor coordonnent leurs politiques de façon à harmoniser les carnets de commandes et les capacités de production.*

» *Il n'est pas possible que ces deux grands groupes industriels continuent à se tourner le dos. Il est absolument indispensable qu'ils coopèrent et qu'ils coopèrent mieux, tant sur le plan technique que commercial. En particulier, une filiale commune sera créée dans le secteur des produits longs qui comprendra l'usine de Valenciennes. Dans les plus brefs délais, des équipes mixtes seront mises en place. Cette décision est une garantie de la réussite des mesures de restructuration prises dans les produits longs.* »

Interrogé sur les réactions des militants socialistes et communistes, le premier ministre souligne : « *Il est évident qu'une gauche qui fait l'expérience de respecter la loi des grands équilibres économiques, qui accepte de faire des restructurations industrielles, cette gauche a beaucoup de choses à se dire à elle-même. En réalité, nous assistons à sa première véritable expérience de gestion du pouvoir dans la durée. Et l'on mesurera mieux demain que c'est sans doute la gauche qui est la plus capable de pouvoir mener des opérations très délicates dans le présent mais décisives pour l'avenir de la France.* »

A propos de l'attitude du PC, M. Mauroy déclare : « *Je me suis exprimé clairement. Le président de la République (...) a été très net. Les choses en sont là. Nous ne sommes pas des sémaphores qui à tout moment doivent allumer un signal. Nous avons dit ce que nous avions à dire.* »

Le premier ministre indique également qu'il se rendra, le vendredi 27 avril, en visite officielle dans le Nord-Pas-de-Calais.

« Ma présence n'a pas un caractère d'hostilité à l'égard du gouvernement », *déclare M. Marchais*

M. Georges Marchais a fait, vendredi 13 avril, une déclaration annonçant et expliquant sa participation, avec une délégation du PCF, à la manifestation des sidérurgistes.

« *Premièrement*, indiquait M. Marchais dans ce texte, *les sidérurgistes ont raison d'être mécontents de mesures qui vont porter gravement atteinte à leurs conditions de travail et de vie, à leurs régions, à l'industrie nationale. Comme je l'ai dit à la télévision devant des millions de gens, le « plan acier » n'est pas bon et pas de nature à résoudre les problèmes de la sidérurgie.*

» *Deuxièmement, il est possible de faire autrement. D'ailleurs, les travailleurs ne font pas que protester ; ils veulent que la sidérurgie réponde vraiment aux besoins du pays et avancent des propositions en ce sens (...) On peut, sans demander plus d'argent aux contribuables que ne le fait le plan gouvernemental, produire plus d'acier et de meilleure qualité, maintenir l'emploi au lieu d'affaiblir l'outil de production et de gaspiller des ressources.*

» *Dans ces conditions, ma présence dans cette manifestation, aux côtés des sidérurgistes, n'a pas un caractère d'hostilité à l'égard du gouvernement auquel nous participons. Elle vise à affirmer la nécessité de négocier pour trouver des solutions meilleures. C'est l'intérêt des travailleurs, de la France. C'est une démarche constructive, inspirée par notre volonté de contribuer à la réussite de la gauche.* »

Le secrétaire général du PCF ajoutait : « *Actuellement, la gauche est confrontée à des problèmes financiers et industriels difficiles à résoudre en raison de la situation désastreuse issue de la politique de la droite. M. Gattaz spécule sur ces difficultés et cherche à profiter de cette situation pour accroître les avantages fiscaux et financiers des patrons, qui favorisent leurs placements en tout genre, et arracher aux travailleurs des droits qu'ils ont acquis pendant des années et des années de lutte.*

» *Ma présence aux côtés des travailleurs s'inscrit dans une démarche constante de soutien à l'action majoritaire pour résoudre ces problèmes complexes, mettre en échec les pressions du patronat, se donner les moyens de la réussite des objectifs de 1981.*

» *C'est d'ailleurs dans le même esprit, qu'avec mon parti, je participerai, le 25 avril prochain, aux côtés des organisations syndicales, du parti socialiste, à la manifestation du CNAL pour la défense de l'école publique.* »



Dessin de PLANTU.

La réplique du PS au contre-plan communiste

En réponse à l'article de M. Philippe Herzog, économiste, membre du bureau politique du Parti communiste français, « Avec les 30 milliards du gouvernement on peut mieux faire », paru dans *l'Humanité* du vendredi 13 avril (*le Monde* du 14 avril), M. Dominique Strauss-Kahn, secrétaire national adjoint du Parti socialiste, chargé des questions économiques, a fait diffuser le même jour un communiqué qui conteste la plupart des éléments du contre-plan communiste.

Après avoir défini le plan de modernisation comme un plan « *à moyen terme* » (1984-1987) et non « *à courte vue* », qui ne vise pas à « *abandonner* » la filière forte mais à la « *compléter* » par la filière dite électrique, M. Strauss-Kahn précise : « *Cette filière électrique fonctionne à partir de ferrailles dont la France exporte actuellement 3 millions de tonnes par an, et qui nous reviennent sous forme de produits finis. La mise en œuvre de la filière électrique permettra, en utilisant nationalement une plus grande part des ferrailles françaises, et grâce à la puissance électrique disponible en Lorraine, d'éviter d'exporter une* « matière première » *pour réimporter de la valeur ajoutée. Philippe Herzog souligne une hausse très importante du prix des ferrailles en 1983 ; il oublie de dire qu'elle fait suite à une baisse de moitié en 1982, si bien que le prix des ferrailles, aujourd'hui, est à peu près à son niveau d'équilibre. En conséquence, l'écart de compétitivité entre la filière fonte et la filière électrique est bien de l'ordre de 20 à 30 %.*

» *Contrairement, ici aussi, à ce qu'écrit Philippe Herzog, les capacités de production en France, en 1987, resteront très importantes et permettront, si nécessaire, d'assurer une production de 30 % supérieure à celle de 1983.*

» *De même, il est inexact de prétendre que la sidérurgie française perdra des débouchés en raison de la fermeture des sites. Le système des quotas de production de la CECA permet des reconversions d'un produit sur un autre. Ainsi, par exemple, si nous perdons des parts de marché sur les ferrailles, à la suite de la fermeture du train de Longwy, fin 1984, nous aurons droit à des quotas équivalents en produits plats. Par contre, des pertes réelles de débouchés sont à craindre lorsque l'outil industriel est insuffisamment compétitif.*

» *S'il est exact de relever que le taux de pénétration en France (40 %) est supérieur à celui de la RFA (30 %), il convient de noter, d'une part, que la pénétration du marché français n'empêche pas la sidérurgie de dégager un solde positif depuis plusieurs années (par ailleurs, le système des quotas nous rend à l'extérieur les parts perdues à l'intérieur). D'autre part, les capacités de production, prévues par le plan, sont largement supérieures à la production actuelle, et n'empêchent en rien de tendre vers un taux de pénétration analogue à celui de l'Allemagne : c'est d'ailleurs l'objectif du gouvernement.* »

L'article de l'économiste communiste ne propose ni « *diminution des déficits* » ni « *stratégie cohérente* », constate encore M. Strauss-Kahn avant de conclure : « *En revanche, l'accent mis dans cet article sur l'effort de formation, le développement des industries de substitution, la réduction des charges financières, est utile et rejoint, sur ces points, l'approche gouvernementale.* »

La difficile stratégie du PCF

(Suite de la première page.)

M. Jean-Paul Bachy, membre du secrétariat national du PS, a admis que M. Marchais « *a le droit de participer à toutes les manifestations qu'il souhaite* », mais M. André Bergeron, secrétaire général de FO, ne l'entend pas ainsi, et il a dénoncé une tentative, de la part du PCF, pour « *récupérer le mécontentement des gens* ».

L'affaire de la sidérurgie est considérée par les communistes comme pouvant marquer le début d'un divorce entre tout un secteur du monde ouvrier et le pouvoir. Ce peut être, estiment-ils, un moment décisif de la remise en cause du rapport de forces au sein de la gauche, tel qu'il s'est fixé en 1981. En tout état de cause, le PCF devait, au moins, se montrer fidèle à sa vocation de défense des travailleurs et, au plus, miser sur une possible remise en cause du consensus, jusqu'à présent maintenu, tant bien que mal, au sein de la gauche, autour des orientations définies par le président de la République.

Dans le même temps, M. Marchais, qui a été reçu discrètement par M. Pierre Mauroy, le 9 avril, pour parler de l'annulation des élections municipales envisagée par le Conseil d'État à Houilles (Yvelines) et à Thionville (Moselle), poursuit un dialogue avec les socialistes sur les conditions du maintien de l'influence électorale du PCF. La question du mode de scrutin pour les élections législatives de 1986 préoccupe particulièrement les communistes. C'est sur ces deux registres — celui de l'affrontement au grand jour et celui d'un échange vif, mais supposant une certaine complicité — que les dirigeants communistes négocient, au jour le jour, leur place dans la coalition majoritaire.

PATRICK JARREAU.

● M. Pierre Méhaignerie, président du CDS et vice-président de l'UDF : « *La présence de Georges Marchais à la marche sur Paris des sidérurgistes lorrains déconsidère personnellement le président de la République et l'ensemble du gouvernement* ».

● M. Jean-Marie Rausch (UDF), président du conseil régional de Lorraine : « *La marche sur Paris est un succès et un symbole... C'est un succès, car plusieurs dizaines de milliers de Lorrains et d'amis venus de provinces sœurs ont dit non au plan acier, et un symbole, car en décidant unilatéralement du destin de la Lorraine, François Mitterrand, Pierre Mauroy et Laurent Fabius ont renforcé l'unanimité régionale* ».

● M. Claude Labbé, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale : « *l'accord supposé entre la gauche et les syndicats est une illusion : les syndicats sont dans la rue, il n'y a pas de paix sociale ni de rassemblement des Français (...) Contrairement à ce qui a été dit et écrit, le RPR ne peut soutenir un plan dont on ne connaît ni les détails, ni l'échelonnement* ».

● M. Serge Depaquit, secrétaire national du PSU : « *Nous souhaitons que s'ouvre sans tarder une véritable négociation prenant en compte l'attente des travailleurs lorrains et les réalités économiques* ». Le PSU, a-t-il précisé, « *a apporté son soutien à la marche du 13 avril, tout en respectant pleinement son caractère syndical.*

Mme VEIL : M. Mitterrand n'avait pas le choix

Invitée, vendredi 13 avril, de « Rencontre avec », sur FR 3, Mme Simone Veil a tenu à « *rendre hommage à la dignité de la manifestation* » des sidérurgistes lorrains. L'ancienne présidente de l'Assemblée de Strasbourg a déclaré : « *Il y a des années qu'il y a un problème de sidérurgie dans toute la Communauté européenne (...)*

» *En 1979, quand le gouvernement de M. Barre a voulu prendre des mesures, il faut se souvenir des protestations et des freins qui ont été mis par l'opposition de l'époque. (...) C'est assez effrayant de se dire que non seulement* [cette opposition] *a freiné les mesures qui devaient être prises, mais a fait naître des espérances qui aujourd'hui entraînent des déceptions beaucoup plus grandes.* » Mme Veil reconnaît que M. Mitterrand devait « *effectivement prendre les mesures de restructuration* », ces mesures étant « *imposées par la Communauté européenne* ». « *Je ne critique pas les mesures d'assainissement mais je crois que le choix était inévitable (...) sauf à quitter la Communauté* », a-t-elle précisé.

Évoquant la participation de M. Georges Marchais à la marche du 13 avril, Mme Veil a estimé que « *les communistes sont dans cette position extraordinaire mais en même temps très confortable qui consiste à participer* [au gouvernement] *sans soutenir* ». Pour cette raison, elle a affirmé : « *On peut être encore plus sceptique quant à la crédibilité de l'équipe gouvernementale* ».

M. BERGERON : inacceptable

M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, a déclaré, vendredi après-midi à Bordeaux : « *Nous avions souhaité que la manifestation des sidérurgistes demeure sur un plan rigoureusement syndical. Or, le fait de la présence de M. Marchais et d'un certain nombre de dirigeants du PC montre qu'une nouvelle fois on a tenté de récupérer le mécontentement des gens. Cela, nous ne pouvons l'accepter. Il faut que les sidérurgistes comprennent que leurs intérêts ne seront valablement défendus que si l'action engagée demeure strictement syndicale. Beaucoup d'autres partis l'ont compris puisqu'ils n'étaient pas présents. Les communistes ont décidé de se comporter différemment, nous en tirerons toutes les conséquences et nous allons discuter à Force ouvrière pour savoir dans quelle mesure nous devrons guider toutes les intersyndicales.* »

L'ANNONCE DE 6 000 SUPPRESSIONS D'EMPLOIS CHEZ CITROEN

Les syndicats préparent la « riposte »

Des menaces de conflit pèsent sur les usines Citroën de la région parisienne après que la direction de la société eut confirmé, vendredi 13 avril, devant le comité central d'entreprise réuni à Neuilly, quelque six mille suppressions d'emplois, dont près de trois mille licenciements (*le Monde* du 14 avril).

La CGT a indiqué qu'elle allait engager la « *riposte* », et la CFDT « *refuse* » les licenciements.

Vendredi déjà, alors que se déroulait la réunion du comité d'entreprise, l'usine d'Aulnay-sous-Bois (à la pointe des luttes de 1982-1983) s'est mise en grève à l'initiative de la CGT, pour qui il s'agissait d'un « *mouvement symbolique* ». Tout au long de la journée, les prises de parole se sont succédé en français et en arabe dans l'enceinte de cette usine (six mille cinq cents salariés) où étaient massés à l'extérieur quelques centaines de travailleurs sur les pelouses. M. Akka Ghazzi, secrétaire du syndicat CGT de l'usine, a réaffirmé les positions de son syndicat : « *Nous disons non aux licenciements. Cette usine nous appartient aussi.* » La CGT a annoncé que « *l'ampleur de la riposte sera tout aussi forte qu'en 1982* », et elle a appelé le gouvernement « *à prendre ses responsabilités et ne pas tomber dans le piège de Peugeot SA* », dont Citroën fait partie. Cette « *riposte* » s'engagera dès la semaine prochaine, a-t-elle précisé, indiquant qu'une assemblée de travailleurs de la société se réunirait, le 16 avril, à Paris.

De son côté, la CFDT, qui s'est battue en vain sur le terrain de la réduction du temps de travail à trente-cinq heures (même avec certaines pertes de salaire), a appelé les pouvoirs publics à intervenir « *de tout leur poids pour refuser les licenciements* ». Le délégué CFDT a également appelé le gouvernement à promouvoir les réductions du temps de travail « *pour sauvegarder l'emploi de tous* » et des mesures de formation professionnelle.

« Grandes manœuvres » dans la distribution

DEUX CENTRALES D'ACHATS SE RAPPROCHENT

Un accord de collaboration a été signé entre la Société générale des coopératives de consommation (SGCC), centrale d'achats des magasins COOP, et DI-FRA (Distributeurs français), l'une des premières centrales d'achats français, a annoncé le vendredi 13 avril un communiqué des COOP.

La DI-FRA est avec la SOCADIP (Société d'achats de diffusion et de promotion), l'une des plus importantes centrales d'achats. Son chiffre d'affaires annuel est de 70 milliards de francs, et elle approvisionne les sociétés Radar, Monoprix, Genty-Cathiard...

La SGCC a un chiffre d'affaires de l'ordre de 29 milliards de francs.

[La redistribution des cartes se précise dans le commerce. En effet, l'annonce de la collaboration entre la SGCC et la DI-FRA avait été précédée depuis le début de l'année par deux autres rapprochements de centrales.

L'un a pris la forme d'une association entre les centrales de douze sociétés de distribution, parmi lesquelles Auchan, Carrefour, Promodès, Casino (*le Monde* du 16 février).

L'autre regroupement — une association aussi — a fait se rapprocher la SOCADIP (centrale des sociétés Euromarché, Viniprix, Primistères (ODEC-UNA...) et le groupe PARIDOC (Docks de France, CEDIS, La Ruche Picarde...).

Le but avoué de ces différents rapprochements est d'obtenir de la part des grands de la distribution de meilleures conditions d'achat auprès des fabricants des biens de consommation. Ces derniers commencent à s'inquiéter de ces associations d'acheteurs que certains considèrent comme des groupes de pression].

Nominations

● **M. EUGÈNE CULLER** a été nommé vice-président de Goodyear International. Il sera responsable des activités du groupe américain en Europe et en Afrique. Auparavant, M. Culler était président de Goodyear Grande-Bretagne.

● **M. PAUL PERCIE DU SERT** est nommé directeur financier de la régie Renault en remplacement de M. Pierre Souleil, qui devient conseiller financier du président de la Régie.

[M. Percie du Sert était depuis 1977 directeur financier adjoint et directeur des services financiers de Renault et avait plus récemment été chargé de la direction de la planification et du contrôle de gestion de la branche automobile. Il a en outre participé, comme rapporteur, aux travaux préparatoires du IXe Plan.]

● **M. FRÉDÉRIC SAINT-GEOURS** a été nommé directeur de cabinet de M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'État chargé du budget, en remplacement de M. Bernard Gaudillère, récemment nommé directeur général des douanes et droits indirects. Agé de trente-quatre ans, lauréat de l'Institut d'études politiques, licencié en sciences économiques, ancien élève de l'ENA, M. Saint-Geours était, depuis juillet 1981, conseiller technique au cabinet de M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale.

● **M. HANI GRESH** est nommé directeur de cabinet de M. Ralite, ministre délégué chargé de l'emploi.

[Ancien élève de l'Ecole nationale de la statistique et des études économiques, M. Gresh, chargé de mission au ministère de l'économie et des finances de 1968 à 1979, puis chef de bureau à la direction de la prévision, a été conseiller technique au cabinet de M. Ralite lorsque celui-ci était ministre de la santé (1981-mars 1983). Depuis, il était directeur adjoint de son cabinet au ministère de l'emploi.]

RALENTISSEMENT DE LA REPRISE AUX ETATS-UNIS

Les ventes au détail ont baissé de 2,2 % en mars

Washington *(AFP)*. — Les ventes au détail aux États-Unis ont enregistré en mars leur plus forte baisse depuis dix ans, en chutant de 2,2 % (le recul avait été de 2,4 % en décembre 1973). Le résultat de février a en outre été révisé en baisse, les ventes au détail ayant diminué de 0,8 % et non de 0,1 % comme annoncé initialement. En revanche, en janvier, les ventes ont progressé de 4,1 %, estime désormais le département du commerce au lieu de 3,8 %, comme l'indiquaient les premières statistiques (le plus fort résultat mensuel depuis les 4,7 % de décembre 1964).

Le fort recul des ventes au détail en février et mars, lié en partie aux intempéries, est venu conforter le sentiment des milieux économiques selon lesquels la rapide expansion économique notée aux États-Unis depuis le début de l'année est apparemment en passe de se ralentir. Cette expansion avait fait craindre une surchauffe de l'activité, suscité une remontée des taux d'intérêt et amené la Réserve fédérale à resserrer sa politique monétaire, notamment en portant son taux d'escompte de 8,5 à 9 %. La baisse des ventes au détail a d'ailleurs été bien accueillie par les marchés financiers.

Les achats des consommateurs, qui sont le principal moteur de la reprise économique aux États-Unis, se sont élevés en mars au niveau du détail à 103,4 milliards de dollars, en baisse de 2,3 milliards de dollars par rapport au mois précédent. La baisse des ventes de biens durables a atteint 4,6 %, reflétant notamment un recul de 7 % des ventes d'automobiles (la première baisse depuis juin 1982). Pour leur part, les ventes de biens non durables n'ont décliné que de 0,9 %. Toutefois, souligne le département du commerce, en mars, les ventes au détail étaient encore supérieures de 10,2 % à leur niveau de mars 1983, début de la reprise économique. Pour le premier trimestre de l'année, les ventes font ressortir une progression de 3,4 % par rapport au dernier trimestre 1983 et de 13 % par rapport aux trois premiers mois de l'an dernier.

Autre signe de ralentissement : l'indice de la production industrielle a progressé de 0,4 % en mars, après des hausses de 1 % et de 1,4 % (chiffres revisés), respectivement en février et en janvier. La production de biens de consommation durables a augmenté de 0,3 %, celle de biens de consommation non durables de 0,2 % et celle de biens d'équipement de 0,5 %. La production d'automobiles, en hausse de 1 %, a atteint 8,2 millions d'unités en rythme annuel. Cependant, les stocks ont augmenté de 1,8 %, leur plus fort accroissement depuis octobre 1974.

Cependant, l'indice des prix de gros a progressé de 0,5 % en mars, soit sa seconde plus forte augmentation mensuelle depuis dix-huit mois. Cet indice avait augmenté de 0,4 % en février et de 0,6 % en janvier. Pour les trois premiers mois de 1984, la hausse de l'indice correspond à un taux annuel de 6,1 %, contre 0,6 % pour l'ensemble de 1983 et 3,7 % en 1982.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 9 au 13 avril

« EN avril ne te découvre pas d'un fil », assure le dicton. Il s'est vérifié cette semaine à la Bourse de Paris. Un doux zéphir, porteur des promesses d'un printemps tardif, a soufflé sur la corbeille, et le marché, tout heureux, s'est déboutonné. Mais presque aussitôt une brise fraîche lui a succédé, et la Bourse de Paris a éternué. Du coup, elle s'est hâtivement rhabillée.

Il reste que, d'un vendredi à l'autre, la température est remontée, au palais Brongniart, de près de trois degrés (+ 2,7 % exactement), ce qui n'est pas négligeable, témoigne d'un changement de climat, mais peut-être pas encore du sentiment.

Reprenons les événements dans l'ordre chronologique.

Lundi, confortées par la résistance-test observée à la veille du week-end précédent, les valeurs françaises, laborieusement d'abord, plus rapidement ensuite, reprenaient leur avance interrompue vingt-quatre heures, et la séance se soldait par une hausse de 1,2 %, un score très honnête. Mardi, la Bourse récidivait (1 %), et le lendemain encore (+ 1,2 %). Bref, en l'espace de ces trois jours, les cours devaient, en moyenne, monter de 3,5 %.

Ce n'était plus un bourgeonnement mais une véritable éclosion, et tous les professionnels se frottaient les mains avec l'augmentation régulière des transactions journalières. Las ! Le soleil se voilait jeudi, provoquant un rafraîchissement (– 0,7 %) qui persistait vendredi, la brume ayant eu du mal à se dissiper.

Les prévisions des météorologistes boursiers, fondées sur une reprise de printemps, auraient-elles été mises en défaut ? Il est encore trop tôt pour se prononcer, mais, assurément, un déclic s'est produit qui porte à la réflexion.

Donc, dans une première phase, le marché a monté. Ce n'est pas le fait du hasard. Lentement, dans les esprits, l'idée cheminait que le chef de l'Etat avait *« découvert l'Amérique »* et apprécié *« le parfum d'un certain capitalisme »*. Surtout, il y eut l'annonce d'une sérieuse révision en hausse des prévisions d'investissements industriels pour 1984 (+ 20 % en valeur, + 11 % en volume). L'association de ces deux remèdes, l'un homéopathique, l'autre allopathique, donna indiscutablement du ressort au marché, et, avec la reprise des achats étrangers, britanniques et arabes, disait-on, l'effet d'entraînement joua à fond.

La reprise de printemps stoppée dans son élan ?

Les SICAV ayant, d'autre part, commencé à verser leurs dividendes, globalement estimés à 3 milliards de francs, beaucoup ne doutaient plus que tout cet argent allait venir se replacer en Bourse. Leur conviction fut encore renforcée par les propos de l'ancien syndic de la Chambre syndicale des agents de change, M. Yves Flornoy. Que ce dernier a-t-il donc dit de si important ? Parlant en tant que président du comité des Bourses de la CEE devant la chambre de commerce de Montréal, M. Flornoy, en conclusion d'un exposé sur le thème *« Faut-il investir à la Bourse de Paris ? »*, devait déclarer : *« Depuis quinze mois, le monde libre connaît à nouveau l'expansion de ses échanges et une meilleure stabilité des prix. Pourquoi cette conjonction ne durerait-elle pas vingt ans, comme de 1951 à 1969 ? »* Donc, *« les marchés d'actions trouvent un réel support à leur reprise commencée depuis l'été 1982 »*. Cet optimisme, prudent tout de même, eut quelques échos sous les lambris.

Mais la mariée était un peu trop belle, et la France n'est pas le monde. Le FMI allait, dans son rapport annuel, ramener sur terre les rêveurs. En résumé, les experts du Fonds lançaient un sérieux avertissement, que l'on peut résumer ainsi : *« Attention, casse-cou. Malgré les efforts déployés, l'inflation est trop forte chez vous (7,5 % en 1984), et les dépenses publiques vont croître cette année plus vite que la production, pour atteindre le taux inégalé de 49,5 % du PNB. »*

Brrr... la Bourse eut un frisson. On la comprend. Et après une douche froide, le réchauffement n'est pas immédiat. On le constata vendredi. Comme le même jour avait lieu la marche des sidérurgistes lorrains, la Bourse, grilles bouclées, fut interdite au public, et les professionnels durent entrer par la porte de service. Sécurité oblige, cela pour la petite histoire. Mais le risque de débordements de la manifestation fut pris très au sérieux dans les travées, et le marché de Paris, que le « boom » de Wall Street, fondé sur l'éloignement de la menace d'une surchauffe ravageuse, aurait dû revigorer, se fit tout petit dans son coin. Tout de même, après de laborieuses négociations, l'indicateur instantané parvint à décoller, mais avec peu d'affaires. Le cœur n'y était pas vraiment.

Attitude frileuse ou simple prudence ? Rien pour l'instant ne permet de préjuger des développements à venir. A la veille du week-end, la plupart des professionnels et analystes ne savaient trop que penser de la situation. La reprise de printemps, à peine amorcée, a-t-elle déjà tourné court ? La question demeure posée.

Un événement, au moins, a marqué la séance de vendredi : la reprise des cotations d'Amrep, qui sera déboulonnée de son piédestal pour être, le 23 mai prochain, reléguée au comptant. C'est bien fait. Donc, cette cotation, suspendue le 6 avril dernier, dans l'attente d'un communiqué de la société, différée le 12 avril par défaut (ordres d'achat insuffisants), fut reprise. La sanction tomba avec un cours de 230 F et... une nouvelle baisse de 18,4 %. Mais où sont donc passés les 1 200 F d'antan ?

Pauvres petits porteurs... Il leur faudra attendre la fin juin pour savoir si Bouygues consent à payer un petit quelque chose pour chaque action Auxirep (la société détentrice de la majorité du capital d'Amrep), en espérant alors une opération de maintien de cours applicable aux actionnaires minoritaires.

ANDRÉ DESSOT.

Matériel électrique services publics

Le bénéfice net de P.M.-Labinal pour 1983 progresse de 45,37 % à 69,46 millions de francs (+ 30 % à chiffres comparables). La marge brute atteint 155,3 millions de francs (contre 104,55 millions) et représente maintenant 7,45 % du chiffre d'affaires (contre 5,87 %), le dividende net passe de 11 F à 12 F.

	13-4-84	Diff.
Alsthom-Atlantique	218	+ 30
CIT-Alcatel	1 349	+ 59
Crouzet	122	+ 2
Générale des Eaux	572	+ 23
Intertechnique	1 470	+ 70
Legrand	1 880	inchang.
Lyonnaise des Eaux	770	– 9
Matra	1 459	+ 34
Merlin-Gérin	1 080,00	+ 35
Moteur Leroy-Somer	438,50	+ 21,5
Moulinex	98	+ 1,20
PM Labinal	365	+ 30
Radiotechnique	322	+ 27
SEB	418	– 7
Signaux	865	+ 35
Télémée. Electrique	1 620	+ 58
Thomson-CSF	322,50	+ 14,5
IBM	1 151	+ 39
ITT	401	– 9
Schlumberger (534) (1)	540	+ 6
Siemens	1 565	+ 35

(1) Compte tenu d'un coupon de 2 F.

Valeurs diverses

	13-4-84	Diff.
Accord	219	+ 14
Agence Havas	790	+ 50
ADG	312	– 11,5
L'Air Liquide	545	– 2
Arjomari	444	+ 14
Bic	439	+ 1
Bis	282	+ 6
CGIP (403) (1)	441	+ 38
Club Méditerranée	884	+ 40
Essilor	2 550	+ 100
Europe 1	683	+ 20
Hachette	1 500	+ 41
Oréal (L')	2 378	+ 68
Navigation Mixte	256	+ 4
Nord-Est	47,50	inch.
Presses de la Cité	1 675	+ 32
Skis Rossignol	1 350	+ 20
Sanofi	519	+ 19,1

(1) Compte tenu d'un droit de 26 F.

Mines, caoutchouc, outre-mer

	13-3-84	Diff.
Géophysique	895	+ 75
Imétal	86,90	+ 8,30
Michelin	861	– 49
MM Penarroya	64	+ 7,30
Charter	36,50	+ 0,50
INCO	142,60	+ 1,10
RTZ	97,70	+ 1,20
ZCI	2,80	– 0,25

Roussel-Uclaf : les fruits de l'innovation

Pour réussir dans la pharmacie, en France surtout, il n'y a pas de recettes miracles. Il faut avoir au moins un excellent médicament, nouveau si possible, capable surtout d'assurer la guérison quand d'autres, les anciens, se révèlent impuissants et ont ne pas mettre tous leurs œufs dans le même panier.

Roussel-Uclaf possède ce médicament, un antibiotique de sa conception, à très large spectre thérapeutique, le Claforan de la famille des céphalosporines, développé grâce à Hoechst, son actionnaire à 54,5 %, et diffusé par lui à l'étranger. Le groupe a fait un tabac en 1983 avec ce nouvel antibiotique (plus de 1 milliard de francs de chiffre d'affaires, 2 milliards avec Hoechst) et pas seulement avec lui, mais aussi avec un autre produit révolutionnaire, à usage agricole cette fois, le Decis, un superinsecticide, qui relègue le DDT aux oubliettes.

Bon prince, le dollar s'est rangé dans le camp de Roussel-Uclaf et, en montant, lui a procuré des gains de changes importants. Du coup, les résultats de l'année écoulée ont littéralement « boumé ». Sur un chiffre d'affaires consolidé de 9,18 milliards de francs (dont 2,04 milliards, rien que pour les deux produits cités), accru de 18 %, le groupe a dégagé une marge brute de 669 millions de francs (+ 71 %), surtout un bénéfice net de 352 millions de francs (+ 150 %). De quoi faire rêver d'autres laboratoires français. Mais la firme du boulevard des Invalides a d'autres cordes à son arc qui sonnent bien à la détente. Outre la pharmacie (56 % de son chiffre d'affaires), le vrac pharmaceutique (9 %) et l'agro-vétérinaire (25 %), elle excerce ses talents dans la parfumerie (5 %) et la lunetterie (6 %), deux secteurs pleins de promesses pour l'avenir.

Mais au-delà de ces considérations sur les bienfaits de la diversification, les résultats obtenus, qui, notons-le, s'appuient sur une forte activité à l'étranger (69 % du chiffre d'affaires) consacrent une recherche menée rondement, avec les moyens qu'il fallait (753 millions de francs en 1983, chiffre en hausse de 24 %) et un actionnaire, non seulement puissant, mais intelligent. Ils ont permis au groupe de se rapprocher, en termes de rendement (3,8 %, contre 2 % en 1982), des taux obtenus par les firmes japonaises (5,2 %) et américaines (11,4 %).

Mais Roussel-Uclaf aurait pu mieux faire encore sans la maigreur des hausses conjoncturelles (21 % d'augmentation des prix en quatre ans pour une inflation de 47 %). Ce que le groupe a réussi est donc plus qu'un tour de force. On ne saurait mieux couronner les efforts d'un travail de longue haleine. Mais la performance, que ce dernier compte bien renouveler, avec les biotechnologies notamment, d'autres auraient pu la réaliser. Mais trop longtemps privés de moyens par des pouvoirs publics l'œil trop rivé sur l'indice des prix et la prétendue charge que supporte la Sécurité sociale en remboursant les médicaments (un nouveau produit est générateur d'économies), ils se languissent. Il y a là, à n'en pas douter, une leçon à méditer.

Un seul regret : les actionnaires de Roussel-Uclaf, à cause des recommandations gouvernementales, ne seront pas pleinement associés à l'essor du groupe. Leur dividende net est seulement majoré de 10 % à 13,20 F. Les actions sans droit de vote procureront à leurs détenteurs 18,20 F chacune, contre 17 F.

A. D.

Alimentation

Le bénéfice net consolidé (part du groupe) de Carrefour pour 1983 a fléchi de 2 % revenant de 397 à 389 millions de F.

Fromageries Bel annonce un résultat net accru de 18,1 % à 77 millions. Il s'y ajoute une plus-value de 124,7 millions provenant de la cession de la branche gaz.

Le résultat provisoire du groupe avant retraitement atteint 97 millions de francs (+ 27,6 %), 221,7 millions en incluant la plus-value. Le dividende net est majoré de 14,6 % à 11 F.

	13-4-84	Diff.
Beghin-Say	281	– 4,70
Bongrain	1 670	+ 12
BSN G.-Danone	2 625	+ 88
Carrefour	1 726	– 34
Casino	960	+ 51
Cédis	610	+ 3
Euromarché	745	+ 15
Guyenne et Gasc.	305	+ 3,50
Lesieur	1 304	+ 4
Martell	1 810	+ 32
Moët-Hennessy	1 589	+ 7
Mumm	593	+ 18
Occidentale (Gle)	578	–
Olida-Caby	295	–
Pernod-Ricard	739	+ 20
Promodès	1 535	+ 46
Source Perrier	559	+ 11
St-Louis-Bouchon	420	+ 11
C.S. Saupiquet	595	+ 10
Veuve Clicquot	1 981	– 8
Viniprix	900	+ 5
Nestlé	23 990	+ 3,50

Produits chimiques

	13-3-84	Diff.
Institut Mérieux	840	– 6
Laboratoire Bellon	749	+ 34
Nobel-Bozel	9,80	+ 0,45
Roussel-Uclaf	1030	+ 150
BASF	638	+ 4
Bayer	670	+ 15
Hoechst	695	+ 22
ICI	88,80	+ 2
Norsk-Hydro	829	+ 34

Métallurgie construction mécanique

	13-4-84	Diff.
Alspi	88,70	– 1,80
Amrep	220	+
Avions Dassault-B.	490	– 3,20
Ch. France-Dunk.	5,60	+ 0,65
Chiers-Châtillon	3,20	– 1,80
Creusot-Loire	35,90	– 0,30
De Dietrich	370,50	+ 5,50
FACOM	870	+ 49
Fives-Lille	312	+ 4
Fonderie (Générale)	35,50	+ 3,90
Marine-Wendel	99	+ 5,50
Penhoët	560	+ 10
Peugeot SA	234	+ 5
Poclain	48,70	– 2,30
Pompey	130	+ 3
Sagem	1380	+ 30
Saulnes	23	+ 1,50
Valéo	279	– 10
Vallourec	65,20	+ 5,20

Mines d'or

Les bénéfices bruts des mines du groupe Goldfields se sont en moyenne améliorés de 4,7 % au premier trimestre

	13-4-84	Diff.
Amgold	1 250	+ 23
Anglo-American	195,80	+ 5,80
Buffelsfontein	642	+ 24
De Beers	80,20	– 2,40
Driefontein	389,30	+ 12
Free State	430	+ 12
Goldfields	88	+ 1,20
Gencor	237,30	+ 6,80
Harmony	233,60	+ 5,10
President Brand	467	+ 19,50
Randfontein	1 589	+ 40
Saint-Helena	385,50	+ 21,50
Western Deep	622	– 3
Western Holdings	552	+ 25

Filatures, textiles, magasins

Les Galeries Lafayette enregistrent pour 1983 une chute de leur bénéfice net revenu de 55,42 à 23,75 millions de francs. Mais, cette année-là, les provisions pour risques ont plus que doublé (38,3 millions de francs contre 15,3 millions) et la société a payé des impôts (13,96 millions de francs contre rien).

	13-4-84	Diff.
André Roudière	145	+ 5
FF Agache-Willot	120	+ 9,90
BHV	119,90	+ 0,90
CFAO	645	+ 9
Damart-Serviposte	1 509	+ 51
Darty	919	+ 26
DMC	99,90	– 1,10
Galeries Lafayette	172,50	+ 0,50
La Redoute	1 200	+ 36
Nouvelles Galeries	93,20	+ 1,20
Printemps	154	+ 10
SCOA	60,50	– 1,20

Pétroles

Coparex a presque triplé son bénéfice net en 1983 dont le montant atteint 36,93 millions de francs contre 12,63 millions. Mais ce chiffre tient compte des résultats de nouvelles filiales apportées par SOGEDIP et d'une plus-value de 14 millions.

Le bénéfice net consolidé (part du groupe) est estimé à 89 millions de francs contre 38 millions à structure identique. Le dividende net est de 12,60 F contre 11,56 F. Les actions nouvelles avaient reçu pour 1982, 2,89 F chacune.

	13-4-84	Diff.
Elf-Aquitaine	243	+ 3
Esso	594	– 10
Francarep	385	+ 14,50
Pétroles (Française)	236,80	+ 3,80
Pétroles B.P.	91	+ 5,10
Primagaz	230	+ 10
Raffinage	104,80	+ 1,80
Sogerap	481	– 3
Exxon	406	+ 14,20
Petrofina	1 465	+ 85
Royal Dutch	536	+ 21

Banques, assurances sociétés d'investissement

La Compagnie des immeubles de la Plaine-Monceau ont dégagé, pour 1983, un bénéfice net de 48,74 millions de francs contre 39,74 millions (+ 22,6 %) ; le dividende net est fixé à 7 francs (contre 6,30 francs).

	13-4-84	Diff.
Bail Équipement	273	+ 3
Cetelem	389	+ 10
Chargeurs SA	344	+ 26,9
Bancaire (Cie)	481	+ 15
CFF	635	+ 43
CFI	230	+ 4
Eurafrance	830	+ 30
Hénin (La)	341,00	+ 23,1
Imm. Pl.-Monceau	280	– 8
Locafrance	319	+ 9
Locindus	670	+ 10
Midi	1 460	+ 24
Midland Bank	227	+ 6,70
OFP (Omn. Fin. Paris)	860	inch.
Parisienne de réesc.	679	– 4
Prétabail	925	– 15
Schneider	118	– 0,2
UCB	265	– 1

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	13-3-84	Diff.
4 1/2 % 1973	1 840,10	– 22,90
7 % 1973	9 661	+ 33
10,30 % 1975	92	+ 0,10
PME 10,6 % 1976	91,90	+ 0,10
8,80 % 1977	117,65	– 0,60
10 % 1978	90,80	+ 0,15
9,80 % 1978	90,30	– 0,30
8,80 % 1978	92,20	+ 0,20
9 % 1979 (1)	86,75	– 0,10
10,80 % 1979	92,95	– 0,35
12 % 1980	99,30	– 0,15
13,80 % 1980	102,55	– 0,15
16,75 % 1981	110,23	– 0,02
16,20 % 1982	111,35	+ 0,05
16 % 1982	111,10	– 0,10
15,75 % 1982	109,20	– 0,25
CNE 3 %	3 420	– 25
CNB bq. 5 000 F	101,95	+ 0,05
CNB Paribas 5 000 F	102,10	– 0,10
CNB Suez 5 000 F	102,15	+ 0,30
CNI 5 000 F	101,97	+ 0,12

(1) Compte tenu d'un coupon de 90 francs.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Elf-Aquitaine	173 874	42 271 664
BSN	16 307	42 078 244
Pernod-Ricard	56 362	41 588 743
Alsthom (1)	199 828	41 478 089
Presses de la Cité	22 331	37 854 560
4 1/2 % 1973	20232	37 361 257
Moët et Chandon	24 616	37 180 804
Perrier	64 319	35 930 759
Schlumberger (1)	26 416	35 219 682
IBM (1)	29 499	32 940 156
Carrefour	18 440	32 130 943
L'Air liquide	55 032	30 351 828

* Du 5 au 12 avril inclus.
(1) Séance de vendredi comprise.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs) (*)

	9 avril	10 avril	11 avril	12 avril	13 avril
Terme	228 245	304 645	304 958	290 294	371 634
Comptant R. et obl.	849 547	922 964	1 102 612	1 420 532	1 214 762
Actions	27 763	36 078	27 735	28 940	33 502
Total	1 105 555	1 263 687	1 435 305	1 739 766	1 619 898

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 29 décembre 1983)

Franç.	108,4	109,6	110,7	110,1	–
Étrang.	99	99	99,7	98,3	–

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
(base 100, 29 décembre 1983)

Tendance	108,1	109	110,1	109,2	109,7

(base 100, 31 décembre 1981)

Indice gén.	169,5	170,9	172,2	171,4	171,4

(*) La chambre syndicale ne publie plus désormais les chiffres relatifs aux transactions qu'en milliers de francs.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 6 avril	Cours 13 avril
Or fin (kilo en barre)	98 500	98 100
– (kilo en lingot)	98 500	98 150
Pièce française (20 fr.)	628	621
Pièce française (10 fr.)	401	410
Pièce suisse (20 fr.)	625	618
Pièce latine (20 fr.)	590	595
● Pièce tunisienne (20 fr.)	580	560
Souverain	750	742
Souverain Elizabeth II	740	735
● Demi-souverain	410	410
Pièce de 20 dollars	4 200	4 400
– 10 dollars	2 202	2 190
● – 5 dollars	1 300	1 380
– 50 pesos	3 965	3 945
● – 20 marks	730	715
– 10 florins	628	630
● – 5 roubles	425	430

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

La sortie du tunnel ?

Wall Street aurait-il achevé sa traversée du désert ? Le comportement du marché en a, cette semaine, donné toutes les apparences : bonne tenue au départ, suivie d'un repli modéré, puis d'une explosion de hausse jeudi (+ 26,17 points), la plus forte depuis le 24 février dernier (+ 30,47 points). Mais à la veille du week-end, un nouveau reflux s'est produit, qui a laissé sceptique sur les capacités réelles de redressement. D'un vendredi à l'autre, l'indice des industrielles n'en a pas moins progressé de 17,90 points à 1150,12.

Pour tout dire, l'élan est venu des dernières nouvelles de l'économie. Avec la baisse des ventes au détail en mars (–2,2 % après –0,8 % en février) et la contraction de la masse monétaire, les opérateurs en ont déduit que la menace de surchauffe s'éloignait et que les taux avaient des chances de se détendre. Ce qu'a assuré le président Reagan. Mais ce n'est pas l'avis de tout le monde, d'où ces chassés-croisés et la persistance d'un climat d'incertitude.

	Cours 6 avril	Cours 13 avril
Alcoa	37 1/2	35 7/8
ATT	15 3/4	15 7/8
Boeing	36 5/8	38 3/8
Chase Man. Bank	46 1/4	47 5/8
Du Pont de Nemours	47 1/4	47 3/4
Eastman Kodak	63 1/2	61
Exxon	38 3/4	40 1/8
Ford	34 7/8	34 7/8
General Electric	51 3/4	53 3/8
General Foods	46 7/8	49 1/4
General Motors	62 3/4	64
Goodyear	25 3/8	25 3/8
IBM	109 1/2	111 1/4
ITT	39 3/4	38 1/2
Mobil Oil	30 1/4	31 1/4
Pfizer	33	34 5/8
Schlumberger	52 1/2	54
Texaco	38 1/8	39 5/8
UAL Inc.	28 5/8	31 7/8
Union Carbide	54	56 3/8
US Steel	29 1/4	30
Westinghouse	44	44 3/4
Xerox Corp	39 3/4	40 1/4

LONDRES

Redressement

Revigoré par la publication en rafales de très bons résultats industriels, mais aussi par des rumeurs d'OPA, parfois confirmées, le London Stock Exchange, après une pause initiale, s'est redressé, et, à la veille du week-end, les valeurs industrielles avaient en moyenne monté de 3,5 %. Des achats américains ont contribué à favoriser ce raffermissement.

Indices « F.T. » du 13 avril : industrielles, 895,2 (contre 865,4) ; mines d'or, 673,5 (contre 655,5) ; Fonds d'Etat, 82,43 (contre 82,79).

	Cours 6 avril	Cours 13 avril
Beecham	308	331
Bowater	305	325
Brit. Petroleum	478	505
Charter	248	253
Courtaulds	147	151
De Beers (*)	8,15	7,80
Dunlop	39	41
Free State Geduld	40 1/4	42 1/2
Glaxo	815	865
Gt. Univ. Stores	655	650
Imp. Chemical	592	604
Shell	628	645
Unilever	960	940
Vickers	157	168
War Loan	37 1/8	36 7/8

(*) En dollars.

TOKYO

Redémarrage

Le Kabuto-cho a repassé ces derniers jours la barre des 11 000 en deçà de laquelle il était revenu la semaine précédente sur des ventes bénéficiaires.

Toutes les pertes antérieures ont été effacées, et même au-delà, et, vendredi en clôture, l'indice Nikkei Dow Jones s'inscrivait à 11 015,21 (+ 181,49 points) et l'indice général à 866,27 (+ 16,46 points).

L'impulsion est venue de Wall Street mais aussi de la hausse du yen, qui a favorisé la reprise des achats étrangers.

	Cours 6 avril	Cours 13 avril
Akaï	484	485
Bridgestone	571	599
Canon	1 370	1 390
Fuji Bank	1 070	1 050
Honda Motors	1 100	1 120
Matsushita Electric	1 900	1 950
Mitsubishi Heavy	244	248
Sony Corp.	3 510	3 750
Toyota Motors	1 370	1 370

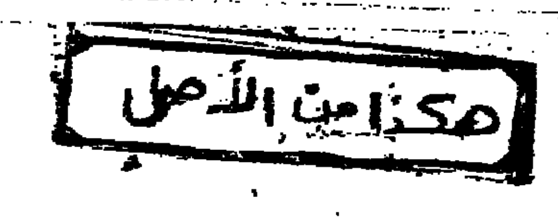
FRANCFORT

Raffermissement

Figé dans l'attentisme la semaine précédente, le marché, encore raidi en début de parcours, a peu à peu retrouvé l'usage de ses membres et s'est légèrement raffermi ces derniers jours. L'exemple donné par Wall Street a joué un grand rôle. Mais l'on a noté aussi le retour de la clientèle étrangère.

Indice de la Commerzbank du 13 avril : 1028,40 (contre 1012,40).

	Cours 6 avril	Cours 13 avril
AEG	94,80	97,40
BASF	161,90	163,60
Bayer	168	171,80
Commerzbank	174,60	177,50
Deutschebank	374,50	382,50
Hoechst	172,50	177,50
Karstadt	265	271
Mannesmann	141	144,80
Siemens	393	400,90
Volkswagen	210,70	210



Crédits - Changes - Grands marchés

L'euromarché

Le besoin d'éternité

Gaz de France a décidé jeudi soir de lever 100 millions de dollars par le truchement d'un eurocrédit *stand by* (accord de confirmation) d'une durée de douze ans, qui sera garanti par la République française. La famine actuelle de la communauté bancaire internationale pour les eurocrédits, qui se sont raréfiés au cours des deux dernières années, devrait assurer le succès de l'opération. Son taux d'intérêt sur les fonds tirés pendant la période de douze ans consistera en l'addition d'une marge de 0,375 % durant les dix premières années et de 0,50 % pendant les deux dernières. La commission d'engagement sur la partie non tirée sera de 0,125 % par an. Elle sera augmentée de 0,125 % supplémentaire pendant les six mois précédant chaque nouveau tirage pour le montant de celui-ci. Un processus d'amortissement progressif après cinq ans donnera au crédit une vie moyenne de huit ans et demi.

Les banques sont actuellement invitées à participer à l'opération moyennant une commission de 0,225 % pour celles prêtant 10 millions de dollars et 0,15 % pour celles prenant dans leur portefeuille 5 millions. Les deux eurobanques mandatées pour diriger l'opération sont la Chase Manhattan et la Société générale. La convention de prêt comportera les clauses agréées par la Rue de Rivoli lors de la conclusion l'an dernier du crédit bancaire de 100 millions de livres sterling pour le Crédit national.

Les eurobanquiers doivent avoir grand besoin d'éternité. Ils se sont rués sur la première euro-émission vraiment perpétuelle qui ait vu le jour jeudi après-midi. D'un montant de 300 millions de dollars, elle a été offerte au pair par la National Westminster Bank, la seconde banque commerciale britannique. Le taux d'intérêt semestriel en sera éternellement l'ajout d'une marge de 0,375 % au taux du Libor à six mois. La commission pour les banques dirigeant le placement totalise 0,70 %, soit 2,1 millions de dollars. Le niveau élevé de la marge qui contraste avec celle de 0,125 % actuellement proposée par des établissements de même calibre que la Nat West a produit l'effet d'un aimant. Irrésistiblement attirés par 0,375 %, les courtiers en ont oublié les autres aspects moins plaisants de la transaction.

Passe encore que l'emprunt figure au bilan de la banque comme une dette de second rang, mais l'ennui est que le débiteur se réserve le droit de ne pas payer d'intérêt sur les euro-obligations s'il est contraint un jour de ne pas servir de dividendes. Cela ne lui est jamais encore arrivé, mais il vaut mieux ne jamais perpétuellement jurer de rien...

Enfin l'éternité, c'est bien long. Ces considérations n'ont en rien entamé l'ardeur du marché. Peut-être le souvenir de la rente perpétuelle a laissé une nostalgie indélébile au cœur de tout Européen. Les Anglais, du reste, y sont accoutumés. L'emprunt de la première guerre mondiale du gouvernement britannique qui *ne sera jamais remboursé*, le *War Loan*, se traite toujours activement sur la Bourse de Londres. Le papier perpétuel de Nat West a pour sa part bénéficié d'emblée d'une prime sur le marché gris. Vendredi, il oscillait aux environs de 100,50. Devant ce succès, on peut s'attendre à beaucoup d'autres exercices du même genre. Les banques françaises notamment peuvent trouver ainsi une réponse partielle à leur sous-capitalisation et à leur manque de fonds propres en dollars.

Les eurotourments du jeune Werther

Pendant ce temps, la partie à taux d'intérêt fixe du marché international des capitaux continue d'endurer *les tourments du jeune Werther*. L'objet de ses vœux qu'est la communauté internationale des investisseurs s'entête à ne pas répondre à son attente. Déçu, il tend alors à adopter des attitudes suicidaires, poussé par la nécessité de conclure les swaps à partir desquels ont été montées les euro-émissions concernées.

C'est ainsi que plusieurs emprunteurs se sont cette semaine lancés dans des opérations qui, faute d'acheteurs, ne pouvaient que difficilement aboutir, quels que soient les atours dont elles étaient affublées. La Banque européenne d'investissements (BEI), Mitsubishi Corporation et la Sumitomo Bank en ont successivement fait l'expérience pour avoir cru que les portefeuilles des acheteurs s'étaient entrebaillés.

Ecartelés entre les prédictions immuablement funestes d'Henry Kaufman et la publication de statistiques qui ont montré cette semaine une vive contraction du volume de la masse monétaire aux Etats-Unis, ainsi qu'une apparente décélération de l'activité économique outre-Atlantique, les investisseurs, comme l'animal préféré de Buridan, préfèrent s'abstenir. Ainsi peut-on simultanément assister à une hausse des cours sous l'impulsion de nouvelles monétaires et économiques encourageantes, et à l'éloignement persistant des acheteurs.

Lundi, la BEI est la première venue offrir 200 millions de dollars en deux tranches égales; la première sur six ans a été proposée à 99,50 avec un coupon annuel de 11,50 %, la seconde sur dix ans sera également émise à 99,50, mais comportera un coupon de 12,875 %. Mardi, la japonaise Mitsubishi Corporation a lancé au pair une euro-émission de 100 millions de dollars d'une durée de sept ans, avec un coupon annuel de 12,50 %. Malgré tous les charmes d'une société qui représente la fine fleur industrielle du Japon, et dont la dette bénéficie du prestigieux « AAA », les investisseurs sont *restés sur la réserve*.

Mercredi, la Sumitomo Bank venait à son tour sur le marché avec 150 millions de dollars sur sept ans, qui verront le jour au pair et porteront un intérêt annuel de 12,75 %.

Vendredi matin, la KLM lançait un euro-emprunt de 100 millions de dollars d'une durée de sept ans, qui sera émis au pair avec un coupon annuel de 12,25 %. Chaque euro-obligation est accompagnée d'un warrant qui permettra au porteur d'acquérir une obligation KLM supplémentaire de même durée que l'originale, mais dont le coupon ne sera plus que de 11,75 % par an.

Pour échapper aux oscillations incessantes de New-York et du secteur des euro-émissions libellées en dollars, le Canada s'est tourné vers le marché helvétique où, à travers trois opérations, il entend lever plus de 1 milliard de francs suisses. C'est l'une des plus importantes transactions jamais effectuées dans cette devise. La première comprend deux placements privés : l'un de 300 millions sur trois ans et demi est offert au pair avec un coupon annuel de 4,875 %, l'autre, de 200 millions sur six ans, est proposé au pair avec un coupon de 5,125 %. Le premier des deux a instantanément été très chaleureusement accueilli, tandis que le second s'est révélé un bon succès. Le deuxième volet consistera ces prochains jours en une émission obligataire publique de 200 millions de francs suisses. Le triptyque sera complété par un crédit bancaire d'un minimum de 300 millions de francs suisses qui pourra être éventuellement porté à 500 millions.

L'endettement des sociétés américaines auprès d'investisseurs non résidents aux Etats-Unis s'est colossalement enflé cette année. Il s'est élevé à plus de 40 milliards de dollars au cours du seul premier trimestre sous l'effet de trois eurocrédits géants mis sur pied pour Texaco (8 milliards de dollars), Atlantic Richfields (12 milliards) et Standard Oil of California (14 milliards).

Même si l'on déduit ces opérations inhabituelles, destinées à financer des OPA diverses, il n'en demeure pas moins que ce sont quelque 6 milliards de dollars que les grandes sociétés américaines sont venues chercher sur l'euromarché. Pour deux raisons : d'une part il s'est révélé moins cher que le marché des capitaux aux Etats-Unis ; d'autre part, ce dernier est trop sollicité par le Trésor américain, contraint de financer le déficit budgétaire du gouvernement fédéral, ses prélèvements massifs étant du reste en grande partie responsables du premier phénomène.

CHRISTOPHER HUGHES.

Marché monétaire et obligataire

Semaine des dupes aux Etats-Unis

Les marchés financiers américains, et les autres, ont bien du mal à se faire une idée sur l'évolution future des taux. En début de semaine, l'annonce d'un faible relèvement du taux d'escompte fédéral (on attendait 1 % au lieu de 0,50 %) provoquait une vive détente du loyer de l'argent au jour le jour entre banques (Federal Funds), qui glissait à moins de 8 % : visiblement, les banques avaient fait provision de liquidités, dont le surplus se déversait sur le marché. A l'approche du week-end, en outre, l'annonce d'une contraction de 5 milliards de dollars de la masse monétaire dans sa définition la plus stricte (M 1), bien plus forte que celle qu'on attendait (2 milliards), causait une surprise agréable. Une autre (voir ci-dessous la rubrique « Devises et or ») était la forte baisse des ventes au détail en mars, qui laissait présager moins de surchauffe, donc moins de risque de collision *entre* besoins du Trésor et besoins des entreprises, et, partant, la possibilité d'une détente. M. Lyle Gramley, membre du conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale, venait, toutefois, jeter un froid en réaffirmant la priorité que ladite Réserve devra accorder dans les prochains mois à la lutte contre l'inflation. Pour lui, tous les efforts de réduction des déficits budgétaires que le Congrès déploie actuellement n'auront aucun effet avant la fin du premier semestre 1985. D'autres experts estiment, au contraire, que ces effets, très louables, et dont la rapidité a surpris, auront les conséquences psychologiques indispensables au désamorçage de la spirale des taux, très sensible, on le sait, aux anticipations des opérateurs.

Léthargie persistante

Sur le marché obligataire de Paris, c'est toujours la léthargie, avec peu de demandes, mais aussi peu d'offres. Après l'emprunt SOVAC en deux tranches de la période précédente, très bien placé en ce qui concerne la tranche « à fenêtre », on n'a guère relevé cette semaine que de petites ou moyennes émissions en placement « privé » soit dans le réseau bancaire, soit directement auprès d'investisseurs. Cela a été le cas pour les 100 millions de francs de titres participatifs de la Marseillaise de crédit, très demandés et, pratiquement, préplacés. L'Union de banques régionale a diffusé dans le réseau CIC son emprunt de 200 millions de francs à taux *révisable* annuellement, tandis que les 500 millions de francs de l'Auxiliaire de crédit à taux révisable tous les trois ans (TRA) faisaient l'objet d'un placement privé. Cela a encore été le cas pour les 750 millions de francs de la Chase Manhattan (TMM). Signalons le lancement, par la CAECL, de la première tranche de la nouvelle série Régions de France à sept ans et 13,40 %, d'un montant actuellement indéterminé : c'est une émission-robinet à l'anglaise (TAP).

Au BALO (Bulletin des annonces légales obligataires), on prévoit ou un « gros » « crédit national », déjà retardé à plusieurs reprises, ou, peut-être, une émission d'obligations renouvelables du Trésor (ORT). A cette occasion, les difficultés d'exécution du budget 1984 obligent ledit Trésor à émettre des bons à cadence rapide, donc à créer de la monnaie. Dans les milieux financiers, une rumeur circule selon laquelle l'Etat gonflerait ses émissions d'emprunts à long terme : certains parlaient de 80 milliards de francs.

F. R.

Les devises et l'or

Un dollar assez vigoureux

Soumis à des influences contradictoires, notamment à la veille du week-end, le dollar, finalement, s'est montré assez vigoureux, progressant même, d'une semaine à l'autre, sur des marchés des changes généralement calmes.

Au départ, il fléchissait nettement, le relèvement du taux d'escompte de la Réserve fédérale, annoncé à la fin de la semaine précédente, ayant surpris par son ampleur réduite (0,50 %). D'autre part, les taux d'intérêt à court terme baissaient aux États-Unis (voir en rubrique marché monétaire et obligataire). Le lendemain, le « billet vert » remontait, M. Henry Kaufman, l'un des « gourous » attitrés du marché ayant réitéré ses prédictions pessimistes sur l'évolution du taux de base des banques (13,5 % à la fin de l'année et 15 % l'année prochaine). *Les jours suivants*, les marchés vécurent dans l'attente de la parution d'une batterie d'indices économiques et de statistiques hebdomadaires ou mensuelles.

Ce fut d'abord, divine surprise, l'annonce d'une contraction de 2,2 % des ventes au détail en mars, la plus forte baisse mensuelle enregistrée depuis plus de dix ans (décembre 1973) (on tablait sur une diminution de 0,3 % seulement, certains, toutefois, allant jusqu'à 1 %). Par ailleurs, la contraction enregistrée en février a été de 0,8 % et non pas de 0,1 %. Ces diminutions, qui font suite à un bond de 4,2 % en janvier 1984, le plus vigoureux depuis celui de 4,5 % en décembre 1964, ont vivement impressionné les marchés, dans la mesure où elles pourraient présager un ralentissement de l'expansion et, donc, éviter une surchauffe indésirable. Il est vrai que, le jour suivant, d'autres nouvelles, moins réjouissantes, étaient diffusées : augmentation de la production industrielle de 0,4 % en mars au lieu de 0,3 % prévu, et progression de 0,7 % des prix de gros contre 0,4 % précédemment.

En revanche, le gonflement des stocks (+ 0,7 % en mars, contre 0,4 % en février) semble indiquer que le volume des ventes est en train, réellement, de se contracter, ce que contestent de nombreux experts, parlant d'aberration statistique pour le mois dernier, par suite du mauvais temps et du report de la fête de Pâques à une date tardive.

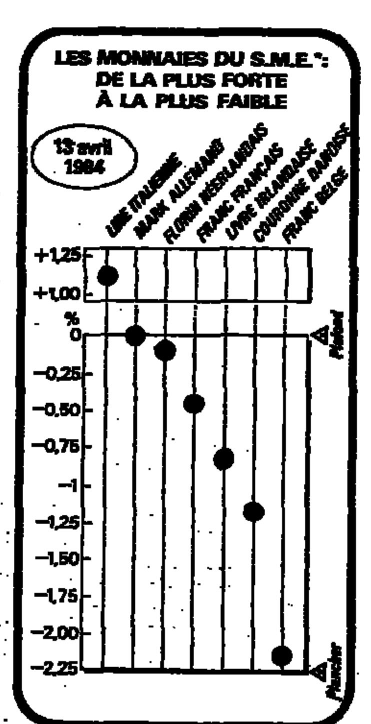
Paradoxalement, toutes les nouvelles qui laissent espérer un ralentissement de l'expansion de nature à éviter la surchauffe, et, donc, une tension moindre sur les taux d'intérêt, ont favorisé le dollar. C'est que, tout ce qui est propre à calmer les inquiétudes sur l'évolution de l'économie des Etats-Unis rétablit la confiance dans la monnaie américaine, fortement ébranlée en mars par les adjurations de nombreuses personnalités officielles agitant le spectre d'une crise du crédit et d'un tarissement du flux des capitaux en provenance de l'étranger. Ailleurs, le yen a « bougé », notamment jeudi, se raffermissant brutalement vis-à-vis du dollar. L'ampleur de l'excédent commercial nippon (plus de 32 milliards de dollars en 1983-1984 contre 11 milliards de dollars en 1982-1983) ne peut que renforcer la monnaie japonaise. Au surplus, le Japon pourrait assouplir les règles d'accès au marché du yen, en réponse aux demandes très pressantes des États-Unis.

Au sein du système monétaire européen, le cours du deutschemark à Paris s'est subitement raffermi vendredi 13 avril, retrouvant son niveau précédent de 3,088, sur l'annonce, dit-on, d'une hausse des prix de 0,7 % en mars, contrastant avec celle de 0,3 % enregistrée en RFA : le différentiel d'inflation entre les deux pays continue de se creuser au rythme de 0,4 % en faveur de l'Allemagne.

Pour M. Christopher Johnson, conseiller économique de la Lloyds Bank, le fléchissement inévitable du dollar vis-à-vis du SME provoquera un *réalignement de ce système lorsque* le cours du « billet vert » tombera au-dessous de 2,50 deutschemarks.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once oscille autour de 380 dollars, sans qu'aucun signe de redressement n'apparaisse pour l'instant.

FRANÇOIS RENARD.



*Système monétaire européen

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 6 AU 13 avril

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,4310	–	12,3916	45,9876	38,1243	1,8646	33,7724	0,0616
	1,4270	–	12,3992	45,9558	38,1679	1,8656	33,8294	0,0616
Paris	11,5482	8,0766	–	371,11	307,66	15,0475	272,54	4,9722
	11,5087	8,0650	–	370,63	307,82	15,0466	272,83	4,9722
Zurich	3,1117	2,1745	26,9455	–	82,9012	4,0546	73,4300	1,3398
	3,1051	2,1760	26,9810	–	83,0534	4,0597	73,6129	1,3415
Francfort	3,7535	2,6230	32,5031	120,62	–	4,8849	88,5049	1,6161
	3,7387	2,6200	32,4065	120,40	–	4,8880	88,6332	1,6115
Bruxelles	76,7445	53,63	6,6456	24,6431	20,4460	–	18,1121	3,3044
	76,4872	53,60	6,6460	24,6323	20,4580	–	18,1326	3,3045
Amsterdam	4,2372	2,9620	36,6914	136,17	112,89	5,5212	–	1,8244
	4,2182	2,9560	36,6528	135,84	112,82	5,5149	–	1,8224
Milan	2322,51	1623,00	201,11	746,38	618,76	30,3629	548,13	–
	2314,59	1622,00	201,12	745,40	619,08	30,2612	548,71	–
Tokyo	321,36	224,50	27,8150	103,24	85,4890	4,1861	75,8150	0,1383
	321,36	225,30	27,9236	103,49	85,9542	4,2015	76,1840	0,1388

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 13 avril, 3,5946 F contre 3,5812 F le vendredi 6 avril.

Les matières premières

Baisse des métaux et du sucre

Les affaires semblent marquer le pas sur la plupart des marchés commerciaux à la veille de la trêve pascale. Toutefois, l'amélioration progressive de l'activité économique ne pourra manquer de stimuler la consommation de matières premières utilisées à des fins industrielles. Les prix du zinc et du plomb sont en hausse de plus de 15 % depuis le commencement de l'année. Cependant, les cours ont fléchi pour la plupart des autres non-ferreux pendant la semaine écoulée.

MÉTAUX. – *Les cours du plomb se maintiennent pratiquement à leurs plus hauts niveaux à Londres. Depuis le commencement de l'année ce métal a été le plus favorisé, enregistrant une hausse de l'ordre de 17 %. Outre la réduction continue des stocks, le marché semble avoir été favorablement influencé par les arrêts de travail qui paralysent l'activité de certaines installations minières tant aux Etats-Unis qu'en Australie. L'utilisation mondiale de métal était en décembre 1983, puis de nouveau en janvier 1984, supérieure de 4 % à celle d'il y a douze mois.*

En progression de plus de 15 % depuis le 1er janvier, les cours du zinc à Londres n'ont enregistré qu'une baisse limitée. Les grèves en Australie pourraient être d'assez longue durée. Autres facteurs de soutien du marché : des achats pour compte chinois, une augmentation plus importante que prévue de la consommation de métal, surtout au Japon et aux Etats-Unis.

La hausse s'est poursuivie sur les cours de l'étain à Londres entretenue par les achats répétés du directeur du stock régulateur.

Le cuivre aurait davantage baissé au Metal Exchange de Londres si les producteurs américains n'avaient décidé de relever le prix de leur métal raffiné.

Repli des cours de l'aluminium sur le marché de Londres. A fin février, les stocks détenus par les pays producteurs faisant partie de l'Institut International de l'aluminium ont diminué de 1 % par rapport à ceux du mois précédent, mais de 30 % en l'espace d'un an.

Dans l'attente de la liquidation de métal excédentaire provenant des stocks stratégiques américains les cours de l'argent à Londres ont été soutenus.

CAOUTCHOUC. – *Fluctuations peu importantes des cours du naturel. La production mondiale de gomme devrait atteindre en 1983 un niveau élevé, en progression de plus de 5 % par rapport à celle de 1982 et dépasser de plus de 100 000 tonnes en production de l'année record de 1979. Quant à la consommation mondiale, elle devrait s'accroître de près de 8 % par rapport à celle de 1982, et dépasser d'au moins 70 000 tonnes le sommet atteint en 1979.*

DENRÉES. – *Le repli s'est confirmé sur le marché du sucre, la reprise précédente s'est révélée de très courte durée. La récolte européenne de betteraves est évaluée par une firme privée pour la campagne 1984-1985 à 30,39 millions de tonnes, supérieur de 1 million de tonnes à la précédente. Pour les pays de la CEE, il faut s'attendre à une augmentation de la production de 2,8 % par rapport à celle de la campagne 1983-1984. Selon certaines estimations, l'URSS pourrait importer 6 millions de tonnes de sucre, soit 1,4 million de tonnes de plus qu'en 1983-1984.*

Le marché du cacao s'est amélioré et les cours ont progressé. L'augmentation des broyages de fèves, durant le premier trimestre de cette année en Grande-Bretagne (+ 12,9 %), et en Allemagne (+ 9,2 %), ont apporté un certain réconfort au marché.

LES COURS DU 13 AVRIL 1984

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant, 1 082 (1 089,50) ; à trois mois, 1 095 (1 109) ; étain comptant, 8 729 (8 675) ; à trois mois, 8 746 (8 730) ; plomb, 340 (345) ; zinc, 705 (712) ; aluminium, 953 (984,50) ; nickel, 3 450 (3 515) ; argent (en pence par once troy), 645 (640,50). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 68,45 (69,90) ; argent (en dollars par once), 9,14 (9,16) ; platine (en dollars par once), 388 (386,50). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo), inchangé (29,15).

TEXTILES. – **New-York** (en cents par livre) : coton, mai, 78,95 (80,25) ; juillet, 78,40 (79,85). – **Londres** (en nouveaux pence par kilo), laine (peignée à sec), mai, 423 (428). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, inchangé (49,20).

CAOUTCHOUC. – **Londres** (en livres par tonne) : R.S.S. (comptant), 760-800 (750-800). – **Penang** (en cents des Détroits par kilo) : 243-248 (245-248).

DENRÉES. – **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, mai, 2 422 (2 408) ; juillet, 2 474 (2 418) ; sucre, mai, 6,10 (6,36) ; juillet, 6,60 (6,89) ; café, mai, 148,49 (150,70) ; juillet, 143,01 (144,90). – **Londres** (en livres par tonne, sauf le sucre en dollars) : sucre, mai, 167 (169,40) ; août, 179,80 (184,40) ; café, mai, 2 044 (2 100) ; juillet, 2 010 (2 032) ; cacao, mai, 1 790 (1 760) ; juillet, 1 798 (1 762). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, mai, 2 063 (2 040) ; juillet, 2 075 (2 045) ; café, mai, 2 300 (2 410) ; juillet, 2 373 (2 347) ; sucre (en francs par tonne), mai, 1 450 (1 384) ; août, 1 470 (1 465) ; tourteaux de soja. – **Chicago** (en dollars par tonne) ; mai, 192,90 (201,70) ; juillet, 198,50 (206,70). – **Londres** (en livres par tonne), juin, 153,50 (157,50) ; août, 156,40 (158,70).

CÉRÉALES. – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, mai, 368 1/4 (365 1/4) ; juillet, 350 (349) ; maïs, mai, 353 3/4 (357 1/4) ; juillet, 351 (353 1/2).

INDICES. – Moody's, 1 080,90 (1 077) ; Reuter, 2 000,40 (2 004,60).

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

ÉTRANGER

3. Les Etats-Unis sont à rude épreuve en Amérique centrale.
4. Le putsch avorté du Cameroun.

FRANCE

7. L'Assemblée nationale adopte le projet de loi sur le sport.

SOCIÉTÉ

8. Le nouveau patron de la brigade criminelle.
9. Création d'un institut de recherche sur la prévention de la sénilité.

CULTURE

11. Le deuxième festival du film arabe à Paris.

ÉCONOMIE

14-15. Après la manifestation des sidérurgistes lorrains à Paris.
16. La revue des valeurs.
17. Crédits, changes et grands marchés.

RADIO-TÉLÉVISION (13)

Carnet (9); Programmes des spectacles (12); « Journal officiel » (13); Météorologie (13); Mots croisés (13).

SELON LES COMPTES DE LA NATION

Le pouvoir d'achat des ménages a diminué de 0,3 % en 1983

Le produit intérieur brut marchand (PIB) et la consommation ont augmenté de 0,9 % (en volume) en France en 1983, mais le pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages a diminué de 0,3 %, selon les résultats provisoires des comptes de la nation, publiés le vendredi 13 avril par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE).

Ces comptes indiquent que le PIB total de la France a atteint près de 4 000 milliards de francs français en 1983 (3 957) et confirment les indications figurant dans les comptes du dernier trimestre de l'an passé et publiées il y a quelques semaines.

Selon l'INSEE, le PIB marchand, qui exprime la richesse créée dans l'année, a progressé de 0,9 % en volume et de 10,8 % en valeur par rapport à 1982. Cette croissance en volume résulte du redressement marqué des échanges extérieurs, la demande intérieure étant stagnante.

La consommation des ménages, dont l'évolution en volume est la plus faible observée sur la période 1970-1983, selon l'Institut, s'est caractérisée par une baisse sensible des achats de produits manufacturés, plus particulièrement de biens durables, et un ralentissement de la demande des services, surtout dans les dépenses de santé.

Parallèlement, le taux d'épargne s'est redressé nettement, passant de 9 % en 1982 à 10,6 % en 1983, niveau néanmoins inférieur aux 11,6 % de 1980, et 12,9 % de 1979.

Pour les ménages français, 1983 a marqué une rupture par rapport aux années antérieures, selon l'INSEE. Le pouvoir d'achat du revenu disponible brut, c'est-à-dire ce qui reste après versement des impôts, a diminué de 0,3 %.

La croissance de leurs principales ressources, excédent brut d'exploitation pour les entreprises individuelles, salaires nets et prestations sociales, sont en baisse sensible.

La consommation progressant plus vite que ce revenu disponible, le taux d'épargne financière a diminué légèrement, mais est resté à un niveau élevé (14,9 %).

La capacité de financement accrue de la Sécurité sociale s'explique surtout par un ralentissement plus accentué des prestations sociales versées que des cotisations reçues et par l'attribution de ressources nouvelles.

Les besoins de financement de la nation ont diminué de 108 milliards de francs en 1982 à 63 milliards en 1983, en raison de l'amélioration du commerce extérieur. Les recettes nettes liées au tourisme se sont accrues de près de 8 milliards mais les charges nettes d'intérêt ont augmenté de 16 milliards de francs.

Les entreprises, sociétés et quasi-sociétés non financières, enregistrent un redressement sensible de leurs résultats, les prix des consommations intermédiaires évoluant moins vite que les prix de production et la part des salaires bruts versés dans la valeur ajoutée diminuant de 51,5 % en 1982 à 50,3 % en 1983.

L'INSEE précise que leur excédent brut d'exploitation a progressé de 17,1 % contre 16,2 % en 1982, et surtout 7 % en 1981, et que le taux de marge des sociétés françaises a progressé de 1,1 point, atteignant l'an passé son plus haut niveau depuis 1979.

Pour la troisième année consécutive, la formation brute de capital fixe a reculé en volume, en particulier l'investissement des entreprises, qui diminue de 4 %.

LA TENTATIVE DE TROIS TÉLÉVISIONS PIRATES

La police intervient pour faire cesser les émissions d'Antène 1

De nouvelles images, une nouvelle manière de concevoir le petit écran, plus libre que celle habituellement présentée par nos trois chaînes institutionnelles. Le vendredi 13 avril en soirée, un vent soufflait sur les ondes hertziennes, en région parisienne. Deux nouvelles chaînes de télévision privée, clandestines, allaient, nous avait-on dit, diffuser un programme complet en soirée et tard dans la nuit. Une troisième, Antène 1, plus connue pour avoir à plusieurs reprises secrètement diffusé sur Paris, se joignait aux deux autres pour une grande première.

Time, animé par les créateurs de la radio libre Ici et Maintenant, et Canal 24 de Claude Genest, ces deux nouveau-nés, débarquaient sur les ondes. La première, sponsorisée par M. Jacques Maillot, responsable de Nouvelles Frontières, après une conférence de presse bavarde surtout destinée à faire patienter des journalistes étonnés, n'a pas été en mesure de présenter une seule image. Trois heures d'attente devant un écran désespérément noir. Canal 24, d'une chambre de bonne proche de la tour Eiffel, tentait de rayonner sur le centre de Paris avec un émetteur de 300 watts, sans plus de succès. Ne restait à l'amateur d'extravagance médiatique qu'Antène 1, qui, placée sur le toit d'un immeuble du quinzième arrondissement, arrivait à diffuser dès 20 h 40.

Qu'a-t-on vu sur place ? Un programme largement improvisé, composé d'interviews en direct de l'écrivain Alphonse Boudard, d'André Bercoff, ex-Caton, de Jean-Michel Rives, de « Merci Bernard », entre autres, suivi d'une vidéo porno de l'équipe de *Hara Kiri* et du film *Mad Max*.

Dans une ambiance chaleureuse et gentiment hurluberlue, les images coulaient spontanément sur l'écran, quand, aux environs de minuit, l'intervention de la police stoppait net le déroulement du spectacle. Le juge d'instruction, M. Claude Grellier, accompagné d'une vingtaine de policiers, dont des inspecteurs de la DST, munis de matériels de détection spécialisés, pénétrait dans le local de la tour Evasion 2000, faisait irruption sur la terrasse où était censé se trouver le matériel d'émission que les animateurs de la chaîne avaient pris soin de dissimuler quelques instants auparavant. Après moult tractations, quelques altercations dignes du théâtre burlesque, l'arrivée d'une autre brigade de policiers, une chevauchée sur les toits et des menaces vite effacées, les choses rentraient dans l'ordre. Et tout ce beau monde rentrait chez soi. La nuit blanche face à un écran presque noir.

MARC GIANNESINI.

Nuit blanche

On a longuement tourné les boutons, malmené les récepteurs pour trouver l'ombre d'une image. En vain. Pour la quasi-totalité des téléspectateurs parisiens, le « jour J des télés libres » s'est perdu dans la « neige » des fréquences désertes. Télédiffusion de France, avec des moyens de détection beaucoup plus puissants, n'a reçu que quelques images d'Antène 1, la plus modeste des trois tentatives annoncées. Des deux autres, qui proclamaient des puissances d'émission importantes et des moyens financiers en proportion, pas de traces.

La libération des ondes de la télévision aura surtout eu lieu dans la presse, à coups de manchettes et de dossiers. Les premiers pas des radios libres avaient déjà été largement médiatisés. Souvenez-vous de M. Brice Lalonde brandissant un poste de radio devant les caméras de télévision lors de la soirée des élections municipales en 1977. L'émetteur se trouvait de l'autre côté de la rue et n'arrosait qu'une centaine de mètres. Mais, pour des millions de téléspectateurs, les radios pirates étaient devenues soudain une réalité.

Certes, un geste symbolique, habilement mis en scène, suffit parfois à soulever les grands débats que l'opinion attend. Entre médias, on se contente souvent de quelques signes. Mais, aujourd'hui, il ne s'agit plus de faire tomber le monopole. Pour régler les problèmes de la production audiovisuelle, de la libéralisation de son marché, il faudra davantage que des proclamations.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

LA CAMPAGNE POUR LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

M. Le Pen dénonce les « procédés iniques » à l'encontre des petites formations

M. Jean-Marie Le Pen a rendu publique, le vendredi 13 avril, une lettre qu'il a envoyée, le 11 avril, au président de la République pour protester contre les conséquences, pour les petites formations politiques, de la loi du 7 juillet 1977 régissant l'organisation de la campagne pour les élections européennes.

Le président du Front national écrit notamment à M. François Mitterrand : « *La première injustice tient à l'article 19 de la loi qui dispose que les listes des partis représentés au Parlement bénéficient d'un temps de passage de deux heures sur les antennes nationales. Cela, en l'état actuel, assure à chacune d'entre elles quarante minutes d'émission, alors que les autres listes ne disposeront que de cinq minutes chacune au maximum, soit huit fois plus que leurs concurrentes.*

» *La seconde est liée à l'aide financière accordée par l'Assemblée européenne (avec l'argent des contribuables français) aux députés sortants. Cette subvention se montera approximativement pour la liste de Mme Veil à 15 millions de francs ; pour la liste de M. Jospin à 9 millions de francs ; pour la liste de M. Marchais à 7 millions et demi de francs. Les autres listes, qui devront, en outre, prendre le risque de n'être pas remboursées de leurs frais de campagne si elles n'atteignent pas 5 %, n'auront droit à rien.*

» *Il s'agit là de procédés iniques qui illustrent la décadence de l'idéal et de la pratique démocratiques.* »

LA RÉUNION DU « COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT »

Les Etats-Unis veulent forcer la main aux Japonais pour qu'ils « internationalisent » le yen

La réunion vendredi à Washington du « comité de développement » de la Banque mondiale et du FMI, qui s'est terminée sans résultat, a été dominée par le différend américano-japonais sur l'ouverture du marché des capitaux nippons aux investisseurs étrangers.

Il s'est confirmé que les Etats-Unis entendaient exercer sur Tokyo le maximum de pression pour amener les autorités nippones à permettre la libre acquisition d'obligations libellées en yen par des étrangers — l'internationalisation du yen, — et à autoriser les banques américaines à étendre leurs activités au Japon. En conséquence de quoi, la délégation américaine a donné l'impression qu'elle revenait sur un accord conclu en janvier sur une augmentation, dite sélective, du capital de la Banque mondiale. Cette augmentation sélective de 8,4 milliards de dollars (pour un capital de 80 milliards) est surtout destinée à permettre au Japon d'accéder au deuxième rang des pays souscripteurs (avec les droits de vote correspondants), en reconnaissance, notamment, du fait que le Japon doit faire une très importante contribution à l'Association internationale de développement (AID), filiale de la Banque mondiale spécialisée dans les prêts sans intérêt et de très longue durée (cinquante ans) aux pays les plus pauvres.

Une bataille de chiffonniers

Cependant le Japon a lié ces deux affaires — augmentation « sélective » du capital de la Banque et reconstitution de ressources de l'AID pour une nouvelle période commençant le 1er juillet 1984.

M. Tomomitsu Oba, vice-ministre des finances et chef de la délégation japonaise, a exprimé son mécontentement devant le « comité de développement », vendredi, et a menacé de remettre en question la forte participation japonaise à l'AID. De son côté, le secrétaire américain au Trésor, M. Donald Regan, a entretenu la polémique, en affirmant que les Etats-Unis n'ont « jamais » accepté d'établir un lien, comme l'a fait Tokyo, entre les questions.

Américains et Japonais, rapporte l'AFP, se sont disputés « *comme des chiffonniers* » pendant deux heures jeudi soir lors d'un dîner qui rassemblait les chefs de délégation.

Les pays européens, à l'exception décisive de la RFA, sont d'accord pour participer à un financement supplémentaire de l'AID, dont le budget, tel qu'il est prévu, est fixé à 9 milliards de dollars pour trois ans. Il s'agirait de réunir 3 milliards supplémentaires, dont 60 % seraient fournis par les Européens et 25 % par les Japonais. Aucun progrès n'a non plus été réalisé sur ce point.

« *Il faudrait que des concessions soient faites de part et d'autres* » a dit M. Clausen, le président (américain) de la Banque.

A Washington, les observateurs espèrent que la dispute américano-japonaise sera réglée lundi et mardi prochains à Washington lors d'une réunion bilatérale d'experts à laquelle participera M. Oba.

Selon Tokyo, le Japon a l'intention de présenter, à cette occasion, une « proposition définitive » sur la libéralisation de ses marchés financiers et les deux pays ont récemment conclu un accord sur les importations japonaises de viande de bœuf.

Après le passage du cyclone Kamisi

DES MILITAIRES FRANÇAIS APPORTENT DES SECOURS A MAYOTTE ET MADAGASCAR

Les forces françaises stationnées à la Réunion apportent des secours non seulement aux habitants de Mayotte (l'île française des Comores) mais aussi aux populations de Madagascar très éprouvées par le passage du cyclone tropical Kamisi.

On sait maintenant que Kamisi a ravagé le nord de Madagascar. Les villes d'Antseranana (ex-Diego-Suarez) et Mahajanga (ex-Majunga) seraient détruites à 80 % et le port de Toamasina (ex-Tamatave), sur la côte est, serait sous les eaux. On a déjà dénombré une vingtaine de morts ou disparus et des centaines de blessés. Les sans-abri se comptent par dizaines de milliers. Des navires français ont apporté 300 tonnes de riz à Antseranana et ont amené des plongeurs pour aider au renflouement de bâtiments malgaches coulés pendant le cyclone.

A Mayotte, où Kamisi a tué au moins une personne, les dégâts matériels sont provisoirement estimés à 150 millions de francs. Des matériaux de construction, des vivres, des médicaments, du matériel et des bâches ont été apportés par des avions, venus soit de la Réunion, soit de métropole. Des navires font route vers Mayotte, chargés de vivres et de matériel supplémentaires. Avions et bateaux ont à leur bord des équipes de secours.

A Genève, la ligue des sociétés de Croix-Rouge a annoncé qu'une équipe néerlandaise partira très prochainement pour Madagascar. — *(AFP, AP, Reuter.)*

● *Le Secours populaire français*, 9, rue Froissart, 75003 Paris, reçoit les dons pour les sinistrés de Madagascar. CCP Paris 23 33 S.

A B C D E F G

HUITIÈME INCULPATION POUR LES ASSASSINATS DE RÉFUGIÉS BASQUES

M. Pascal Fau, juge d'instruction à Bayonne, a prononcé une huitième inculpation pour association de malfaiteurs dans le cours de l'information sur les activités du GAL (Groupe antiterroriste de libération), qui a revendiqué l'assassinat de sept réfugiés basques en quatre mois. Il s'agit de Bernard Roger, âgé d'une quarantaine d'années, dont l'interpellation fortuite à Biarritz avait été le point de départ de l'enquête qui a abouti aux sept interpellations de mercredi dernier, suivies jeudi d'inculpations et d'incarcérations (*le Monde* du 14 avril).

La présence de membres du « milieu » bordelais parmi les inculpés confirme l'hypothèse d'une utilisation par le GAL de truands français. Il semble donc qu'il y a une continuité directe entre les exactions du GAL et celles du « bataillon basco-espagnol » qui, en 1979, avait revendiqué l'assassinat de plusieurs réfugiés basques : quatre proxénètes bordelais avaient été alors arrêtés et condamnés.

Ainsi, nous signale notre correspondant à Bayonne, Philippe Etcheverry, Mohamed Khiar, arrêté mercredi à Bordeaux, faisait déjà partie des commandos de 1979. N'ayant pu être arrêté, il fut cependant interdit de séjour sur le territoire français. Sa sœur et son beau-frère font également partie des huit inculpés.

D'autre part, l'identité de l'homme tué le 20 mars à Biarritz, par l'explosion de sa voiture piégée, est aujourd'hui connue : il s'appelait Jean-Pierre Cherid. Il était âgé de quarante-quatre ans.

Le numéro du « Monde » daté 14 avril 1984 a été tiré à 438 889 exemplaires

Le commandant Beau dénonce une « violation du secret de l'instruction »

Me Philippe Lemaire, avocat du commandant Jean-Michel Beau, inculpé de subornation de témoins dans l'affaire dite des « Irlandais de Vincennes », estime que les déclarations de son client, accusant le commandant Christian Prouteau et rapportées par la presse (*le Monde* du 10 avril), relèvent d'une « *violation caractérisée du secret de l'instruction* ».

Le commandant Beau, explique, dans un communiqué son avocat, « *s'est toujours refusé depuis son inculpation à toute déclaration publique, entend poursuivre dans la même voie et réserver ses déclarations aux seules instances judiciaires saisies* ».

Selon l'article 11 du code de procédure pénale, « *sauf dans les cas où la loi en dispose autrement et sans préjudice des droits de la défense, la procédure au cours de l'enquête et de l'instruction est secrète. Toute personne qui concourt à cette procédure est tenue au secret professionnel...* » Cet article du code, qui définit le secret de l'instruction, ne s'applique pas aux journalistes qui, de fait, ne « concourent » pas à la procédure judiciaire.

L'ENTREPRISE CHAFFOTEAUX ET MAURY CONNAIT DE GRAVES DIFFICULTÉS

L'entreprise Chaffoteaux et Maury, 4 500 salariés, 1,4 milliard de francs de chiffre d'affaires, a déposé jeudi 12 avril auprès du tribunal de commerce de Paris une requête en suspension provisoire des poursuites. Cette requête, si elle est acceptée, donnera trois mois à l'entreprise pour proposer un plan de redressement.

Chaffoteaux et Maury connaît des difficultés financières importantes qui ont conduit ses banques créancières à refuser l'échéance du 10 avril. Ces difficultés sont liées, pour l'essentiel, aux pertes dégagées par sa filiale Tenec, qui exploite un procédé nouveau de construction de logements et a rencontré de graves problèmes dans la réalisation d'un contrat passé en Algérie. Le trou de trésorerie de cette filiale a atteint 100 millions de francs que la société mère a été contrainte de prendre en charge, en attendant le règlement du contentieux qui devrait être ouvert avec certains de ses partenaires algériens.

LA MORT DE GEORGES PILLEMENT

Le « dénonciateur » du saccage de Paris

Critique et chroniqueur de tourisme d'art, romancier et auteur dramatique, Georges Pillement, qui meurt à l'âge de quatre-vingt-six ans, s'est fait le défenseur du Paris disparu que les changements du modernisme enterrent chaque jour un peu plus. Dès 1943, il dénonçait « *le saccage de la France* », dans un ouvrage fulminant qui fut suivi d'un itinéraire attendri sur *les Hôtels de Paris*.

Spécialiste de littérature espagnole, Georges Pillement a fait un grand détour par la péninsule ibérique avant de reprendre ses écrits sur la défense et l'illustration du paysage urbain français. Comme certains auteurs du siècle dernier, Théophile Gautier notamment, il était parti à la découverte de *l'Espagne inconnue*. Une Espagne à vrai dire assez familière, mais à travers laquelle chacun peut passer sans remarquer les trésors d'observations sensibles et érudites dont nous faisait part Georges Pillement, en deux volumes qui connurent le succès.

Cela lui donna l'idée d'un cycle de la découverte à travers les trésors « inconnus » du passé. Ses lecteurs furent nombreux à dénicher avec lui, en 1955, une *France inconnue*, puis des *Environs de Paris inconnus*. Il étendit ses explorations à l'Italie et à d'autres pays du bassin méditerranéen.

Son livre polémique, *Paris poubelle*, paru en 1975, relançait l'ire de l'ardent défenseur du passé. Dans ses pages tremblantes de colère, il accusait M. Michel Debré de défigurer un ancien temple maçonnique du dix-huitième siècle, le Temple de l'amitié, à la suite de la restauration d'un hôtel, rue Jacob, à Paris. Le différend trouva sa conclusion amiable devant les tribunaux, où l'ancien premier ministre renonçait à son projet et acceptait les excuses de l'écrivain.

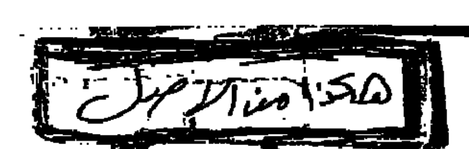
Auteur d'un livre sur les *Pré-Impressionnistes*, collectionneur d'art éclectique, Georges Pillement avait été rédacteur en chef du *Figaro illustré*, de 1930 à 1933, et directeur, pendant trente ans, jusqu'en 1963, de la revue *Visages du monde*. Il a mené une vie bien remplie de « dénonciateur » indigné par la défiguration de Paris.

JACQUES MICHEL.

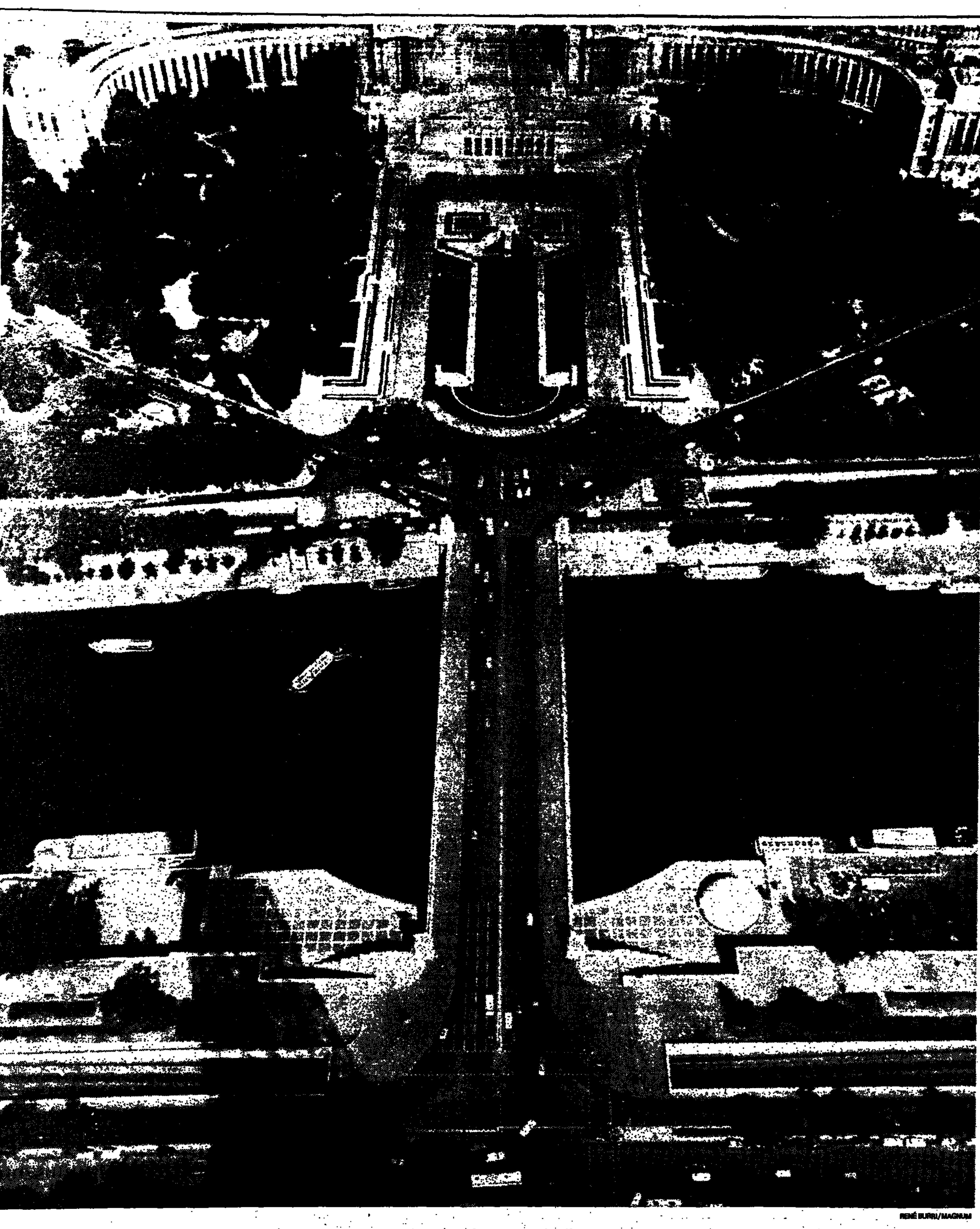
M. J.-P. CHEVÈNEMENT invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Jean-Pierre Chevènement, animateur du CERES, ancien ministre, sera l'invité de l'émission hebdomadaire le « Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche 15 avril de 18 h 15 à 19 h 30.

L'ancien ministre d'Etat, ministre de la recherche et de l'industrie, qui a démissionné du gouvernement Mauroy en février 1983, répondra aux questions d'André Passeron et de Jean-Michel Quatrepoint, du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et de Bruno Cortès, de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.



Le Monde
Aujourd'hui



RENÉ BURRI/MAGNUM

Nouvelles promenades d'architecture à Paris, page VII

Transfusion et don du sang, page II

Massacre à la tronçonneuse ou l'élagage moderne, page IV

La longue histoire des désenchantés de Longwy, page XII

Supplément au numéro 12199. Ne peut être vendu séparément. Dimanche 15-Lundi 16 avril 1984.

Le sang

une mission est confiée à M. Jacques Ruffié : « l'étude des améliorations possibles en

Les guerres ont soif

1917, l'Espagne, Stalingrad...

M. EDMOND HERVÉ, secrétaire d'Etat à la santé, vient de confier à M. Jacques Ruffié, professeur au Collège de France, une mission spéciale destinée à l'étude des améliorations possibles en matière de transfusion sanguine et produits sanguins d'origine humaine. A cette fin, M. Ruffié consultera notamment, indique le secrétariat d'Etat à la santé, les *« principaux organismes français travaillant dans le domaine de la biotechnologie des fractions sanguines »*.

Le professeur Ruffié explique ici l'histoire passée, la situation actuelle et les perspectives d'avenir de l'étrange industrie – celle du sang – qui naquit au début de ce siècle.

∴

Pendant des millénaires le sang fut, dans la plupart des civilisations, synonyme même de vie. Un traumatisme, une « effraction », du corps de l'homme ou de l'animal se traduisait par une fuite de sang qui, si elle se prolongeait, aboutissait inéluctablement à la mort. Et les premiers chasseurs savaient que, pour s'emparer du gibier, il fallait le blesser, le saigner à mort.

L'apparition spontanée du sang dans les crachats, les vomissements, l'urine, fut considérée, depuis la plus haute antiquité, comme un signe de mauvais augure, révélant que la vie du sujet était en danger. Aussi le sang jouit-il longtemps d'une réputation mythique. Dans une époque où l'on ignorait tout du système nerveux, on voyait en lui le siège du principe vital et de nos aptitudes physiques et intellectuelles. Déjà les Egyptiens faisaient prendre des bains de sang aux illustres vieillards, d'autres le leur faisaient boire, en choisissant comme donneurs les animaux les plus vigoureux et les plus farouches.

Dans la Rome impériale, à la fin des combats de gladiateurs, il n'était pas rare que des spectateurs se précipitent dans l'arène pour boire le sang des victimes. Et l'on ne saurait compter, tant elles sont nombreuses, les tribus où les vainqueurs ont bu ou boivent encore le sang des vaincus, surtout quand ceux-ci ont fait preuve de courage, car il est censé leur apporter les mêmes vertus.

Lors de la Révolution française, il y a deux siècles, le sang des aristocrates guillotinés était volontiers offert à boire aux pauvres. En vérité, aucun peuple n'a l'exclusivité de ce type de cannibalisme que l'on retrouve dans tous les siècles et tous les pays.

La première tentative de transfusion sanguine interhumaine remonte très loin dans le passé. Un récit hébraïque révèle qu'un roi de Syrie, Naam, atteint de lèpre, « eut recours à des médecins qui, pour le guérir, lui ôtèrent le sang de ses veines et en remirent d'autre ». Ovide, dans ses *Métamorphoses*, raconte comment Médée tenta de revigorer le vieil Anchise en remplaçant le sang de ses vaisseaux cervicaux par celui d'un jeune homme en pleine santé.

Au Moyen Age, quelques tentatives de transfusion sanguine furent pratiquées dans des cas désespérés. D'après un récit de Reynaldi, le pape Innocent VIII, gravement malade, reçut trois transfusions qui coûtèrent chaque fois la vie au donneur sans pour autant guérir le pape, qui succomba quelques jours après. C'était à la fin du quinzième siècle. Mais il faut attendre la découverte de la circulation du sang par Harvey en 1616 et son étude sur la physiologie du cœur pour que la transfusion quitte l'empirisme et devienne une opération rationnelle, au moins sur le plan mécanique.

En 1651, Don Robert des Babets, bénédictin français, met au point le premier *« appareil de communication »* fait de *« deux tuyaux en argent reliés par une petite bourse de cuir de la grosseur d'une noix »*. Parfois, des guérisons quasi miraculeuses se produisaient chez des sujets en train de mourir d'une grande hémorragie. Mais souvent, le sang injecté agissait comme un véritable poison et le malade mourait, après avoir uriné de l'hémoglobine et subi un véritable blocage rénal, dans les heures ou les jours qui suivaient la transfusion.

Aussi, devant ces dangers alors inexpliqués, l'injection de sang fut-elle complètement abandonnée pendant les dix-huitième et dix-neuvième siècles.

En 1875, malgré les progrès de la physiologie dus à Claude Bernard et les bouleversements entraînés par la révolution pasteurienne dans le domaine de l'asepsie et de l'antisepsie, la transfusion restait ignorée au profit de l'injection d'eau salée (sérum physiologique) préconisée par Hayem. Ce liquide était apte à rétablir, au moins en partie, la masse circulante, mais tout à fait incapable, et pour cause, de jouer le rôle des protéines plasmatiques et plus encore des globules rouges, des globules blancs et des plaquettes.

Tout allait changer en 1900 quand Landsteiner, un jeune Autrichien alors âgé de trente-deux ans, découvrit que tous les sangs humains n'étaient pas semblables mais que les hématies pouvaient porter à leur surface deux substances qu'il appela A et B. Leur absence ou leur présence, simultanée ou isolée, permit de définir quatre types sanguins immunologiques : A, B, AB et O. Ces « facteurs » sont des antigènes capables de réagir vis-à-vis d'un anticorps correspondant. Or, chaque sujet présente régulièrement, dans son sérum, le ou les anticorps ne correspondant pas aux antigènes qui se trouvent sur l'hématie.

S'il n'en était pas ainsi, c'est-à-dire s'il y avait concordance entre antigène et anticorps chez un même individu, il y aurait autodestruction des cellules et la vie serait impossible. D'une manière générale, un sujet est incapable de fabriquer des anticorps contre ses propres substances, en dehors de cas pathologiques particuliers qui donnent lieu aux maladies auto-immunes, où, en quelque sorte, le patient se détruit lui-même.

Au cours de l'hiver 1942-1943, l'armée allemande pratique le transport de quantités massives de sang pour faire face aux besoins énormes du front de l'Est. Des milliers de flacons, spécialement conditionnés, furent parachutés sur Stalingrad, où, à partir du 22 novembre 1942, l'armée de von Paul se trouvait encerclée. Les Américains, de leur côté, précisaient le rôle important du plasma pour lutter contre l'état de choc de certains blessés. Desséché en une poudre fine qui pouvait être conservée pendant des mois à température normale, le plasma est remis en solution dans de l'eau stérile au moment de l'emploi. Il apporte au blessé, ou à l'opéré, quantité de matériaux alimentaires, organiques, minéraux, ainsi que des enzymes, des hormones, des vitamines immédiatement utilisables, ce qui lui confère un pouvoir hémostatique et « déchoquant » considérable.

Le deuxième conflit terminé, la transfusion allait s'imposer partout comme une pratique courante et permettre à la chirurgie d'aborder des domaines qui tenaient jusque-là de la science-fiction (chirurgie à cœur ouvert par exemple). Aussi, pour la plupart des pays, la transfusion sanguine devint une affaire d'Etat.

Suivant l'orientation culturelle et sociologique de chaque peuple, deux politiques différentes ont vu le jour. La première a consisté à considérer le sang comme une simple marchandise (Amérique du Nord et Amérique du Sud, Espagne, certains pays du tiers-monde, Chine). Les donneurs étaient payés : ils vendaient leur sang comme d'autres vendent leur travail ou les produits de leur jardin. La deuxième, préconisée par la France, a imposé le bénévolat, en considérant que le sang n'était pas une denrée comme les autres, mais un produit humain ne pouvant faire l'objet d'une commercialisation.

La loi du 21 juillet 1952, articles 666 et suivants du code de la santé publique, et leurs circulaires d'application, largement mises au point par le directeur général Anjaleu dont on ne dira jamais assez le mérite (1) réglementent la transfusion sanguine dans notre pays. Très vite dans les années d'après guerre, le monde entier se couvre d'un réseau transfusionnel.

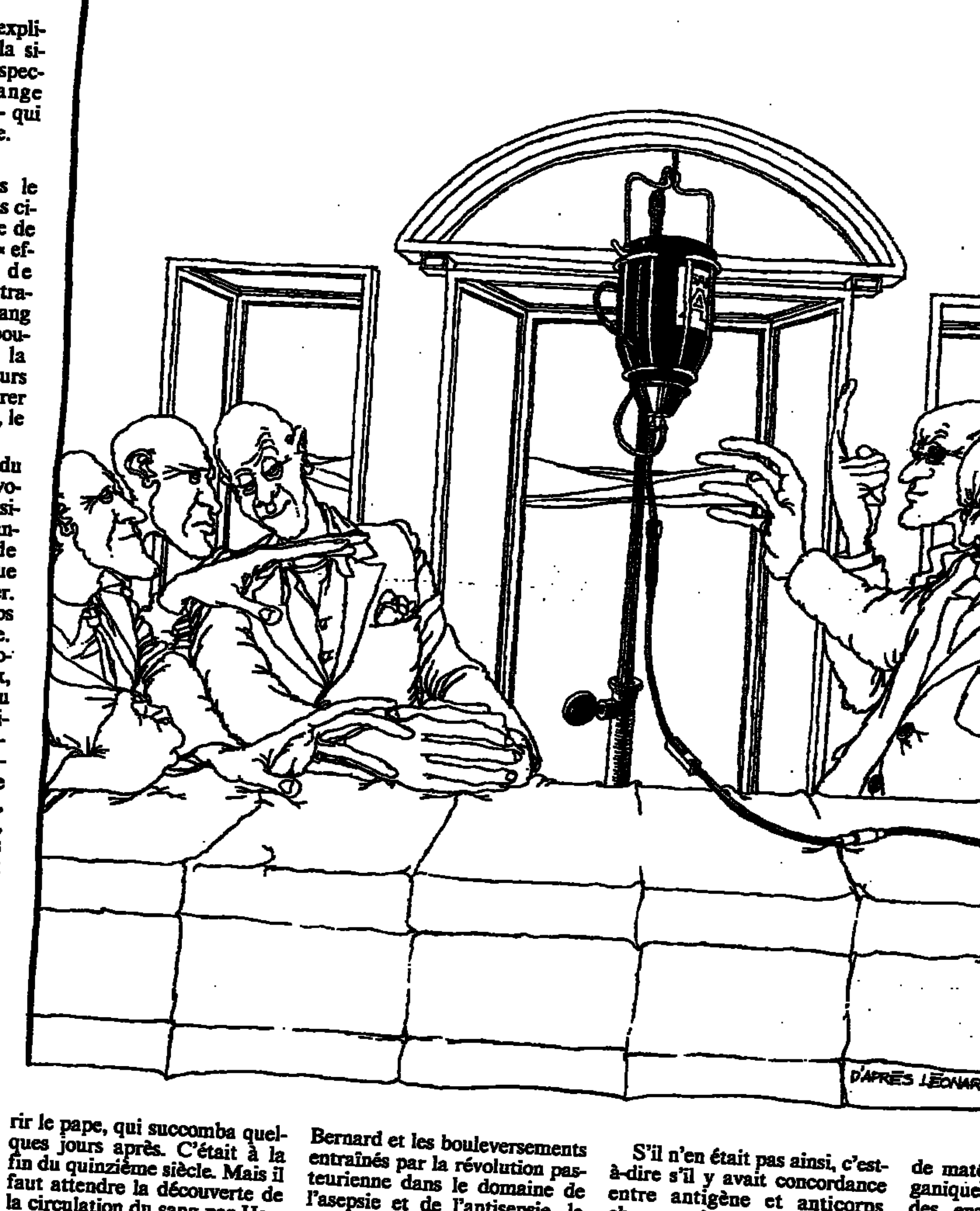
Entre-temps, de nouveaux systèmes immunologiques avaient été découverts : tel le système Rhésus, qui est le plus connu d'entre eux et peut causer, outre des accidents transfusionnels, des conflits immunitaires entre la mère et le fœtus. Pendant neuf mois, et dans les conditions normales, le fœtus constitue une greffe parfaitement tolérée par l'organisme maternel, bien que l'un et l'autre n'aient jamais exactement le même équipement immunologique. Mais il arrive, de loin en loin, que la mère s'immunise contre un antigène présent chez le fœtus hérité du père et qu'elle-même ne possède pas (par exemple femme Rh– portant un enfant Rh+). Elle fabrique alors des anticorps qui traversent le placenta et vont léser les hématies lors des grossesses suivantes. C'est la maladie hémolytique néonatale, qu'il est facile maintenant de prévenir.

L'étude de sérum de malades polytransfusés permit ultérieurement à Jean Dausset de découvrir des facteurs situés non sur les hématies mais dans la plupart des autres tissus. Les plus importants correspondent au système HLA (système majeur d'histocompatibilité) qui intervient au même titre que les groupes sanguins classiques pour donner à chacun de nous sa véritable identité biologique avec une précision aussi grande que les empreintes digitales.

Mais le système HLA ne joue pas qu'un rôle passif : il constitue à la fois « la douane et la police » de l'organisme. Capable de reconnaître le soi du non-soi, il déclenche contre ce dernier une série de réactions immunitaires complexes, conditionnant l'agressivité de certaines cellules contre l'intrus ou la sécrétion, par d'autres cellules, d'anticorps capables de s'attaquer de façon spécifique à l'élément étranger et à lui seul. Des systèmes comparables furent retrouvés loin dans la phylogénie (chez les vertébrés à sang froid par exemple) et durent être mis en place très tôt par la sélection naturelle (2).

Cette découverte, due au Français Jean Dausset, qui lui valut le Prix Nobel en 1980, exactement cinquante ans après Landsteiner (1930), a permis les premières greffes d'organes (en particulier du rein) et ouvert d'immenses perspectives sur cette thérapie de substitution qui, pendant un demi-siècle, ne s'était guère appliquée qu'au sang.

JACQUES RUFFIÉ,
professeur au Collège de France.



(1) Soulignons au passage que l'Académie nationale de médecine n'a jamais jugé opportun de recevoir dans ses rangs le professeur Anjaleu bien que, depuis le gouvernement provisoire d'Alger en 1943 à sa retraite en 1969, on lui doive la réorganisation totale de la santé publique française mise à mal par la guerre et les années d'occupation ainsi que la mise sur pied d'un organisme de recherche médicale particulièrement efficace : l'Institut national de santé et de la recherche médicale (INSERM).

(2) Voir W.-W. Socha et J. Ruffié. *Blood groups in primates*. Edit. R. Liss, New-York, USA, 1983.



possible *matière de transfusion sanguine et de produits sanguins d'origine humaine »*

De la transfusion totale à la biotechnologie

Il est des éléments que l'homme ne sera sans doute jamais capable de fabriquer.

LE sang est un tissu complexe schématiquement formé de deux sous-ensembles. D'abord un sous-ensemble fait de cellules. On connaît les hématies, ou globules rouges, dont le rôle essentiel est de se charger d'oxygène au niveau des poumons et de l'apporter ensuite aux différents organes; cet oxygène leur est *indispensable pour oxyder* les matières nutritives qui leur fournissent l'énergie nécessaire à leur fonctionnement et en ramènent le gaz carbonique (CO_2), produit de déchet. Ensuite les globules blancs (polynucléaires, mononucléaires, selon que le noyau est formé de plusieurs lobes ou simplement arrondi), dont certains jouent, on l'a vu, un rôle essentiel dans la défense immunologique de l'organisme. Enfin des plaquettes, éléments de toute petite taille qui interviennent nécessairement dans les premiers temps de la coagulation et sans doute dans d'autres processus encore mal connus. Il semble exister, par exemple, une relation étroite entre le taux de sérotonine plaquettaire et la tendance dépressive de certains sujets : c'est là un facteur nouveau, qui, s'il se confirme, *pourrait avoir des retombées* importantes en psychiatrie (Ph. Meyer et F. Raveau).

Le second sous-ensemble est liquide : c'est le plasma, dans lequel « flottent » les cellules et qui permet de les véhiculer d'un point à l'autre de l'organisme. Le plasma constitue lui-même un composé extrêmement complexe. Riche en nutriments (albumine, sucre, lipides), en facteurs de constitution ou en facteurs *VIII* et IX antihémophilique, la proconvertine, le facteur Stuart, la prothrombine, etc.), les immunoglobulines, support des anticorps spécifiques, etc.

C'est au cours de la seconde guerre mondiale que les Américains commencèrent à fractionner le sang en ses deux phases : cellulaire et plasmatique. La première, faite d'éléments fragiles doués d'une vie relativement courte et exigeant, même sur de brefs délais, des conditions de milieu favorables (ce sont les dérivés labiles du sang) ; la seconde, au contraire, pouvant être desséchée sous forme pulvérulente et conserver *ainsi ses propriétés physio*logiques dans des conditions d'ambiance simple pendant un temps prolongé (dérivés stables du sang). Ce fut l'ère du plasma sec, largement utilisé dans la guerre du Pacifique, et plus tard sur le front européen.

Dans les années qui suivirent, dérivés stables et dérivés labiles furent à leur tour scindés en leurs différents constituants (culots de globules rouges ou concentrés de globules blancs, plasma riche en plaquettes pour les dérivés labiles ; facteur VIII [antihémophilique A], PPSB [prothrombine, proconvertines, facteur *Stuart, facteur* antihémophilique B] ; albumine, immunoglobulines et anticorps spécifique, etc.), de sorte qu'il est possible aujourd'hui d'apporter à chaque malade non pas seulement du sang total (hémorragies graves, intervention chirurgicale saignante) mais aussi et surtout la fraction exacte qui lui manque. (Un anémique recevra des culots de globules rouges; un brûlé, qui perd son plasma, de l'albumine; un grand infecté ou un déficient immunitaire, des immunoglobulines polyvalentes, qui lui permettent de lutter « tous azimuts » contre des agressions multiples [virales, bactériennes, mycosiques], ou des immunoglobulines spécifiques [antivaricelle, antirubéole, antizona, anti-oreillons, antité*tanos, antihépatite B*], qui soit protègent l'individu encore sain contre un contagieux connu, soit renforcent notablement les défenses du malades.)

On conçoit l'intérêt de ces thérapeutiques spécifiques, ponctuelles, *qui permettent* d'apporter au patient sous un faible volume, mais à haute dose, la substance dont il a besoin. Ce type d'intervention, sélectif, est évidemment beaucoup plus efficace que la *transfusion de sang totale, qui* représente aujourd'hui moins de 5 % du sang utilisé.

Actuellement, tous ces dérivés stables sont préparés à partir de plasma humain que *l'on fractionne par diverses mé*thodes afin d'obtenir les composants de base utiles en thérapeutique. Cette préparation coûte cher : d'abord elle est complexe, exige des laboratoires lourdement équipés et un personnel hautement qualifié (une partie des manipulations doit se faire à très basse température, et les techniciens qui en ont la charge doivent s'équiper – stérilement – comme des *Eskimos*).

Depuis peu, l'ingénierie génétique promet de renverser fondamentalement les données du problème. Les méthodes qu'elle offre consistent à introduire dans une cellule appropriée le segment d'acide désoxyribonucléique (ADN) qui code la molécule que l'on veut préparer. Fidèle à son nouveau programme, la cellule, quelle que soit sa nature (tant animale que végétale), exécute immédiatement la synthèse de la substance commandée par ce segment. Il suffit alors de multiplier ces cellules, en immenses colonies, et de leur assurer une longévité assez grande. Ces infatigables travailleuses agissent nuit et jour, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sans tenir compte des vacances ou jours fériés, et cela pendant des années.

Déjà un certain nombre de fractions stables du plasma (autrefois humain, aujourd'hui cellulaire) ont été obtenues aux Etats-Unis, au Japon, en Europe et en particulier en France.

Dans notre pays, les centres de fractionnement et Transgène ont conclu un accord de coopération dans le but de réaliser la synthèse du facteur VIII. Le facteur IX a déjà *été produit par la société* Transgène avec le concours de l'institut Mérieux. Fondamentalement, les biotechnologies se divisent en deux types essentiels :

*1 – La recombinaison gé*nétique, qui concourt à isoler des gènes fonctionnels, à les cloner et à les faire s'exprimer dans des cellules réceptrices, actuellement des bactéries. Parvenu à ce stade, on favorise la multiplication de la cellule recombinée de manière à avoir suffisamment de colonies pour fabriquer la substance voulue à une échelle industrielle. Dès maintenant, on prépare ainsi de *l'albumine humaine*, de l'*inter*féron (protéine antivirale et qui pourrait se révéler anticancéreuse), de l'interleukine II (facteur de croissance des lymphocytes T, qui jouent un rôle essentiel dans la défense cellulaire de l'organisme), le facteur IX (facteur de la coagulation). Et la liste s'allonge régulièrement ;

2 – Les méthodes de production des anticorps monoclonaux : leur but est de générer des populations de cellules capables de produire, en laboratoire, des quantités illimitées d'un anticorps spécifique. Dans la pratique, la technique la plus utilisée est celle des hybridomes murins (de souris) : on prend une cellule de myélome de souris (le myélome est une tumeur maligne qui atteint certains éléments de la moelle osseuse et dont les cellules tendent à se reproduire indéfiniment) et on l'hybride avec une cellule immune de la rate d'une souris auparavant immunisée contre un antigène choisi (qui a donc déjà sur elle un programme lui conférant l'aptitude à fabriquer l'anticorps correspondant). Rendue immortelle par sa fusion avec les cellules du myélome, cette nouvelle lignée cellulaire monoclonale se multiplie vite en *fabriquant l'anticorps actif* contre l'antigène qui a servi à immuniser l'animal.

Cette technique est, en fait, difficilement applicable à l'homme ; aussi plusieurs laboratoires, dont le Centre national de tranfusion sanguine, ont développé un programme de production d'anticorps monoclonaux humains produits par des lymphocytes B infectés par le virus d'Epstein Barr, qui a la propriété de rendre les cellules immortelles (alors que toute culture normale finit rapidement par disparaître, les cultures infectées par ce virus sont douées du pouvoir de se multiplier indéfiniment, tout comme des cellules cancéreuses, bien qu'elles n'en soient pas...).

Ces nouvelles techniques offrent des avantages évidents : elles vont amener à fabriquer, en grande quantité et sous une forme rigoureusement pure, des fractions stables du plasma qui, se trouvant à l'état très dilué dans le sang, exigeaient une préparation complexe à partir d'une énorme quantité de matière première, d'où leur prix élevé. Rien de tel avec la biotechnologie, où un nombre quasiment illimité de cellules peut, en permanence, synthétiser une *quantité tout aussi illimitée* d'une substance organique parfaitement définie, et d'emblée très pure.

Dans un avenir pas très lointain, le facteur VIII, préparé sur le mode industriel et à prix modéré, permettra aux hémophiles de mener une vie quasi normale (tout comme la découverte de l'insuline transforma, il y a *plus* d'un demi-siècle, l'existence des grands diabétiques). De la même manière, les anticorps anti-D monoclonaux humains pourraient se substituer aux préparations actuelles pour la prévention de la maladie hémolytique du nouveau-né... Les exemples sont multiples.

Mais il est des éléments que l'homme ne sera sans doute jamais capable de fabriquer : ce sont les cellules du sang, dont tant de malades ont besoin. *Même un objet de prime abord* aussi simple qu'un globule rouge (disque homogène, sans noyau, qui paraît uniformément bourré d'hémoglobine) se révèle être une petite usine d'une extrême complexité, pourvue de nombreux enzymes et traversée dans tous les sens par des chaînes de réactions chimiques dont la plupart nous sont encore inconnues.

Et ce sera l'honneur de la transfusion sanguine de vivre encore longtemps sur le don bénévole du sang : geste de solidarité profonde qui, dans la grisaille et l'inquiétude de cette fin de siècle, assure une place privilégiée à l'humanité.

● *Le Sang*, par le professeur J.-P. Soulier. Flammarion éditeur, 262 p., 80 F. Par le directeur du Centre national de transfusion sanguine, un exposé lumineux, destiné au grand public, sur l'histoire et l'avenir du sang, de son utilisation thérapeutique, des recherches scientifiques qu'il suscite.

● *Aide-mémoire de transfusion*, par les docteurs B. Genetet et G. Andreu et J.-M. Bidet. Flammarion éditeur, 369 p., 250 F.

● *Hématologie*, ouvrage rédigé sous la direction du professeur Bernard Dreyfus (hôpital Henri-Mondor, Créteil). Flammarion, 890 p., 795 F. Pour les spécialistes : le traité de référence en hématologie.



GILLES PERESS/MAGNUM

Piet J. Hagen, dans *Blood : gift or merchandise*, éd. Alan R. Liss, Inc., New-York (1982), écrit : *« Après que les banques de sang et les compagnies pharmaceutiques eurent acquis une position dominante dans la commercialisation des produits du sang, aux Etats-Unis et dans d'autres pays industrialisés, les premiers rapports sur l'importation de produits sanguins à partir des pays du tiers-monde furent publiés dans les années 70.*

» Des articles dans la presse internationale ont alors éveillé l'attention. Il y était question du « vampirisme » exercé aux dépens des pays du tiers-monde par des sociétés qui faisaient de grands profits en prenant du sang plusieurs fois par semaine chez les sujets dénutris. (...)

» En 1975, la vingt-huitième assemblée de l'Organisation mondiale de la santé adoptait une résolution visant à l'établissement de systèmes fondés sur le volontariat pour tous les pays membres. Bien que le président Nixon ait annoncé, en 1972, l'encouragement au volontariat, le gouvernement américain ne fit rien alors pour faire disparaître le mercantilisme. De cette manière, les Etats-Unis purent devenir le plus gros exportateur mondial de produits sanguins. »

Sur notre photo : des chômeurs aux Etats-Unis en train de « vendre » leur sang.

Bénévole et gratuit

LA transfusion sanguine et tous les actes s'y rapportant sont essentiellement régis par le code de la santé publique (loi du 21 juillet 1952, articles 666 à 677), par le décret du 16 janvier 1954 relatif aux établissements de transfusion sanguine, et par une série de circulaires d'application.

Les dispositions essentielles sont les suivantes :

1) Le prélèvement et la préparation du sang à transfuser ne peuvent être faits que par un docteur en médecine ou sous sa responsabilité directe ;

2) Le don du sang doit être, dans tous les cas, bénévole et gratuit. Il ne peut donner lieu à une rémunération quelconque ;

3) Le prix de cession du flacon de sang ou de ses dérivés, par les organismes habilités, est fixé périodiquement par le *ministre* de la santé publique et correspond aux seuls frais de fabrication. Il exclut tout profit ;

4) Seuls les centres et les postes de transfusion sont habilités à prélever, préparer, délivrer *du sang ou des produits sanguins*, après agrément par le ministère de la santé publique. On compte en France, aujourd'hui, 91 centres de transfusion sanguine et 87 postes. L'effectif du personnel se situe aux alentours de *8 000 agents*. Le nombre de sujets prélevés oscillent, d'une année à l'autre, entre 4 millions et 5 millions d'unités (un même sujet peut donner du sang plusieurs fois dans l'année) ;

5) Il existe, en principe, un seul centre de transfusion par département (avec des postes éventuellement situés dans d'autres villes lorsque la situation locale l'exige). Le centre départemental est donc l'unité de base du réseau transfusionnel. Le directeur, nommé par la collectivité dont il dépend, doit être agréé par le ministre de la santé. Cette nomination se fait aujourd'hui au terme d'un concours sur titres, en principe largement ouvert ;

6) A la tête de chaque région se *trouve* un centre régional de transfusion sanguine qui joue un double rôle : celui de centre départemental pour le département dans lequel il est implanté, celui de centre de coordination au niveau de la région ;

7) Il existe en outre neuf zones de fractionnement. Actuellement, sept centres de fractionnement sont fonctionnels. Il s'agit de centres interrégionaux qui ont la charge de fabriquer les dérivés stables du sang ;

8) Enfin, un centre national de transfusion sanguine a été créé à Paris : il joue à la fois le rôle de centre régional pour la région parisienne et de centre de fractionnement. Il assure une importante partie de la recherche en matière de transfusion et de multiples tâches d'enseignement.

A l'heure actuelle, beaucoup de centres de transfusion de villes universitaires sont sous la direction d'un personnel venant des universités, et détachés par les hôpitaux auprès des centres. Toutefois, la situation varie beaucoup d'une ville à l'autre en fonction des circonstances locales. Et il n'y a pas de politique unifiée de la transfusion sanguine vis-à-vis des CHU, une telle coordination supprimerait bien des problèmes mais exigerait une réglementation applicable au niveau national.

A, B, AB et O

C'EST en 1900 à Vienne que Karl Landsteiner dé*crit le premier système* permettant de classer les sangs en fonction de certaines caractéristiques immunologiques des globules rouges. Cette découverte fondamentale permet de ranger les êtres humains en quatre groupes dénommés A, B, AB et O. Elle permet aussi de comprendre pourquoi les essais de transfusion pratiqués au dix-huitième et au dix-neuvième siècle pouvaient être selon les cas bénéfiques ou désastreux.

Chaque individu possède dans son *sérum* des anticorps dirigés contre un antigène A ou B dans la mesure où ses globules rouges en sont dépourvus : ainsi, les individus A (porteurs de l'antigène A) sont ceux qui possèdent des anticorps anti-B. C'est parce que les sujets O ont les deux types d'anticorps qu'ils ne peuvent recevoir que du O. Quant aux AB (3 à 4 % en France), sans anticorps, ils sont dits « receveurs universels ».

C'est toujours Landsteiner qui en 1940 découvre un autre groupe sanguin : le système Rhésus. Cette découverte permit de réduire encore le nombre des accidents d'incompatibilité qui survenaient en dépit du respect des règles du système A, B, O. D'autres groupes furent par la suite trouvés *mais* qui n'ont pas de conséquences pratiques pour les transfusions.

Le système HLA (human leucocyte antigens) découvert par le professeur Jean Dausset, prix Nobel de médecine, est aussi un système *de groupe* mis en évidence sur les globules blancs mais commun à l'ensemble des cellules de l'organisme.

L'élagage *des arbres, principalement ceux de nos villes, est pratiqué aujourd'hui selon des techniques*

Coupes mal réglées

Plus de sécateurs, à la tronçonneuse !

LES arbres de nos villes, décidément, mènent une vie de chien. Plantés en ligne comme des quilles, plaqués contre des façades de pierre, ils doivent humer à longueur d'année fumées et gaz d'échappement. Les voitures en manœuvre leur labourent l'écorce, et les services de la voirie, lorsqu'ils bitument les trottoirs, ne leur laissent qu'une grille pour respirer. Ces tourments ne sont rien, toutefois, comparés au traitement qui les menace certains hivers : l'élagage. Qu'ils soient tilleuls, platanes ou marronniers, les élagueurs les guettent, impitoyables. Tous les huit ou dix ans, ils reviennent, hissés dans leur nacelle, la tronçonneuse vrombissante. Et que le massacre commence ! Les passants, navrés, assistent impuissants à la boucherie des branches qu'on abat. Le printemps, pour ces arbres-troncs, attendra l'été, lorsque les premiers bourgeons daigneront enfin éclore à ras de fût, en dérisoires bouquets. La Fontaine, s'il revenait, ne manquerait pas d'écrire cette triste fable de l'arbre des villes et de l'arbre des champs.

Fatalité ? Oui, si l'on en croit les services techniques de la plupart des municipalités de l'Hexagone. « *Les arbres de nos villes ne poussent pas tout seuls. Pour leur bonne santé, ils ont besoin des hommes* », explique sans vergogne le bulletin *Ville de Paris* (février 1984) pour justifier l'intervention des bûcherons municipaux. La direction de la voirie défend même l'« *élagage radical* », cette taille « rez-tronc » du siècle dernier : « *Il n'y a pas lieu de s'inquiéter de l'aspect momentané des arbres élagués d'une façon radicale, car l'expérience montre que la poussée des nouvelles branches se fait dès la montée de sève qui suit l'opération et que ces plantations reprennent un aspect satisfaisant dès l'année suivante* ». Pour preuve de ce qu'elle avance, la direction de la voirie montre des clichés pris sur un boulevard parisien où l'on voit des platanes passés au « taille-crayon », puis, quelques mois après, redevenus verts et, l'année suivante, déjà « encombrants »... Même à Dijon, ville réputée la plus « écologique » de France, on procède aux mêmes élagages qu'ailleurs. « *C'est absolument indispensable*, affirme son maire, M. Robert Poujade, ancien ministre de l'environnement. *La croissance naturelle des arbres les rend dangereux sur la voie publique. De plus, l'élagage prolonge la vie des arbres en dirigeant leur croissance.* »

Tous les arguments sont bons pour justifier les élagages les plus sévères. On veut préserver le confort des riverains, dont beaucoup se plaignent de manquer de lumière ou craignent que chéneaux et gouttières ne se bouchent avec les feuilles mortes mêlées aux brindilles. Certains même protestent parce que des branches s'égouttent sur leur balcon deux heures après la fin d'une averse ! Dans d'autres cas, on se préoccupe d'esthétique, ce qui, en France, passe toujours par la symétrie. Si des arbres sont strictement contenus d'un côté d'une avenue pour préserver les façades d'immeubles, on rasera également ceux d'en face qui, pourtant, se déploient sans le moindre obstacle le long d'un quai ou d'une large contre-allée. Les héritiers de Pascal cultivent l'esprit de géométrie. Les descendants de Le Nôtre, fiers de la tradition du jardin à la française, préfèrent tailler au cordeau.

Mais l'argument suprême, dans toutes les villes (et au bord des routes), c'est la sécurité. Si une branche, sous l'effet de la tempête, vient à casser, ce peut être le drame : voiture écrasée, passant blessé, voire tué. Cela arrive parfois, en effet. De même que, par gros temps, s'envolent des tuiles ou s'abattent des tuyaux de cheminée. Mais c'est exceptionnel. Depuis qu'il dirige les espaces verts de la ville de Dijon (1971), André Holodynski n'a connu qu'un seul accident mortel : un enfant écrasé par un tronc pourri. Mais c'était un « totem » planté dans le sable, pas un arbre... L'argument sécuritaire, en outre, est constamment bafoué par ceux-là mêmes qui l'emploient. Combien de cèdres centenaires, combien de spécimens rares,sont conservés dans des parcs à la limite de leur croissance... et de leur âge. Un exemple entre mille : on peut voir à Dijon un séquoia intact de plus de vingt mètres, en pleine ville, sur une petite place (Saint-Bernard), alors que les robiniers plantés dans ce même terre-plein sont impitoyablement décapités. Un séquoia, essence noble, a le droit d'être « dangereux », tandis que de vulgaires « acacias » n'ont qu'à bien se tenir... De même, dans le parc du rectorat de Rouen, seul un hêtre a pu garder son houppier. Tous les autres ont été impitoyablement rabattus.

Plus grave : c'est l'élagage lui-même qui, à terme, peut rendre l'arbre dangereux. La taille du « gros bois » sur un arbre au cœur tendre comme le marronnier, le tilleul ou le platane – les trois espèces qui supportent le mieux la taille grâce à leur rusticité et leur croissance rapide, – prépare souvent la « casse » future : même parfaitement traitée (coupe nette, imprégnée de fongicide, couverte d'un enduit étanche), l'entaille d'une branche maîtresse est toujours la porte ouverte aux champignons, aux insectes et à la pourriture. *A fortiori* lorsque le fût lui-même est décapité ! Sur les branches charpentières, constamment émondées, se forment aussi des « têtes de chat » qui, à la longue, s'alourdissent et déséquilibrent la portance de la branche. Dans les deux cas – moignons pourris ou branches « massues », – l'arbre ainsi taillé menace le passant largement autant que les longues branches laissées à leur croissance naturelle.

Comment faire, dans ces conditions, pour garder des arbres en ville qui évoquent encore la forme d'un arbre ? « *On plante des essences de première grandeur sur des terrains ridiculement petits* », constate Xavier de Buyer, directeur de l'Agence des espaces verts de la région Ile-de-France. C'est évident : platanes, marronniers et tilleuls sont de grands arbres qu'il est criminel de planter à deux ou trois mètres d'une façade. Les urbanistes municipaux, toutefois, restent persuadés que des essences de taille moyenne comme érables, catalpas, polownias ou sophoras sont indignes des « grandes artères ». Aux grands boulevards des grands arbres, quitte à les ramener tous les dix ans à l'aspect véritablement indigne de porte-manteaux ou de supports à plantes vertes. Les troncs de haute tige, même dégarnis, s'assortissent avec le mobilier urbain. Le bois alterne « harmonieusement » avec la fonte des réverbères.

Pour les arbres qui disposent de leur espace vital, l'habitude est prise aujourd'hui : on envoie périodiquement les élagueurs avec pour mission de « couper court » pour être tranquilles au moins dix ans. Cet élagage de « couverture », cette taille « parapluie administratif », est en fait un pis-aller. « *Un bon élagage, cela se fait au sécateur*, admet André Holodynski, ancien de l'Ecole d'horticulture de Versailles. *Mais ici, à Dijon, nous avons neuf mille arbres d'alignement, et il nous faut en traiter au minimum huit cents par an, ou plutôt en trois mois, car la saison de taille est limitée. Certains alignements pourraient être traités de façon « douce », mais il y faudrait un homme par arbre et par jour. Or il nous faut achever le travail en deux heures !* » C'est ici l'aveu : tous les arguments de sécurité, d'esthétique, de lumière mis en avant ne sont souvent que le « cache-sexe » de la pauvreté. Les services des espaces verts municipaux, en général, n'ont pas les moyens financiers de bien gérer le patrimoine planté. « *On peut toujours passer une journée à sculpter un arbre*, observe André Holodynski, *mais qui paiera ?* »

Reste que, à budget égal, on peut traiter les arbres avec plus ou moins de douceur. « *C'est vrai, on a de vieux bûcherons à la tronçonneuse facile* », admet le directeur des espaces verts dijonnais. « *L'élagage est rarement pratiqué par des gens compétents*, note, pour sa part, le professeur Bernard Boullard, spécialiste de biologie végétale à l'université de Rouen. *Les élagueurs taillent les arbres comme on dégage un chantier avec un bulldozer, sans souci de la matière vivante !* » Oui, la France manque cruellement de personnel qualifié pour la taille des arbres d'ornement – il n'existe aucun établissement pour former des élagueurs. Cela n'était pas trop grave lorsqu'il fallait scier à la main et tailler à la serpe. Mais c'est inquiétant lorsqu'on dispose de tronçonneuses ultra-légères et de nacelles sur vérins hydrauliques qui permettent au premier venu, en quelques minutes, de transformer un beau platane en misérable chandelier.

ROGER CANS.


JACQUES LOIC/VIVA

A budget égal, on peut traiter les arbres avec plus ou moins de douceur.

Taille douce

Lui, aime les arbres.

TELLES des araignées dans leur toile, trois hommes évoluent au bout d'une corde dans la ramure d'un immense platane, tronçonneuse en main. On peut tout craindre : l'élagage sauvage, avec la moitié de la ramure jetée à bas, ou même « la boule à zéro », comme à l'armée. Eh bien ! non : les élagueurs de Francis de Jonghe, un entrepreneur de la région parisienne, procèdent seulement à ce qu'ils appellent une opération de « *chirurgie arboricole* » : après une ou deux journées de traitement, l'arbre sera purgé de tout son bois mort ou pourrissant, allégé des branches les plus envahissantes, entièrement « *reconstruit* » tout en conservant sa silhouette naturelle.

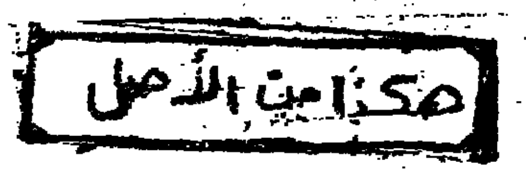
Cette intervention dans une résidence privée de Palaiseau (Essonne) – un immeuble bâti dans un parc aux arbres séculaires mal élagués il y a quinze ans – n'est qu'un exemple de ce que peuvent faire, aujourd'hui, des élagueurs consciencieux. Francis de Jonghe a appris la taille douce en Angleterre. « *Les Anglais ont beaucoup plus de finesse que nous dans l'art de tailler les arbres, comme dans tous leurs rapports avec la nature* », dit-il avec humeur contre les « *bouchers qui se prétendent chirurgiens* ».

La méthode est simple : au lieu d'utiliser une nacelle, procédé lourd et coûteux, l'élagueur monte dans l'arbre avec une échelle et une corde, aidé parfois de jambières à griffes (une seule pointe à chaque pied). La corde est passée dans la plus haute fourche du houppier et c'est de là, grâce à un système de harnais et de nœuds coulissant à la demande, que l'homme peut intervenir en tous points de l'arbre, jusque sur des branches flexibles. Le reste dépend d'une bonne connaissance de la vie végétale : on ne coupe pas n'importe où, ni dans n'importe quel sens. On taille la branche à la naissance d'un rameau qui servira de « tire-sève », permettant à la fois au bourrelet cicatriciel de bien refermer la plaie et de former une branche rajeunie, etc. Un souci constant : maintenir l'étanchéité de la charpente et conserver à l'arbre sa silhouette, même réduite.

« *Pour un alignement, je suis peut-être 20 % ou 30 % plus cher qu'un élagueur courant*, admet Francis de Jonghe, *mais je fais un travail plus complet et, même, cela paraît au premier abord paradoxal, plus durable : après notre traitement, il suffit d'une taille d'entretien pour maintenir l'arbre en bonne condition. Il ne faut pas revenir dix ans après pour tout recommencer.* » Et souvent même couper toujours plus court, car les plaies d'élagage multiplient les « *chicots* » et moignons nécrosés. Pourtant, l'entreprise de Jonghe ne complique pas le travail à plaisir. « *En Suisse, ils poncent les plaies avec du papier de verre à trois grains différents. Nous n'en sommes pas là* », reconnaît-il volontiers. Soigneux, oui. Maniaques, non.

Ce souci d'adapter les techniques d'élagage aux besoins modernes a été officiellement reconnu. Sous l'égide du secrétariat d'Etat à l'environnement et de la Mission du paysage au ministère de l'urbanisme et du logement (1), un programme de formation d'élagueurs vient d'être mis sur pied, pour la première fois en France. Il doit permettre, à la fois, d'employer de jeunes chômeurs et de former la première génération de « *tree men* » français, ces chirurgiens des arbres qui, ailleurs, font merveille.

(1) Pour tout renseignement, s'adresser à la Mission du paysage (M. Riquois ou Mme Stefulesco), Ministère de l'urbanisme et du logement, 32 avenue du Président-Kennedy, 75016 Paris. Tél. : 503-92-20.



dont la brutalité soulève de nombreux mouvements de protestation. D'autres méthodes pourtant existent.

Un métier sans filet

Court, long, moins court...

LES professionnels de l'élagage, pris sous les feux croisés de la critique « écologiste », des simples usagers et des exigences de leurs clients, se défendent comme ils peuvent. *« Les entreprises font ce qu'on leur demande »*, explique M. Lucien Ponce, délégué adjoint de l'Union nationale des syndicats d'entrepreneurs paysagistes et reboiseurs de France. Mais il nuance aussitôt : *« Certains maîtres d'ouvrage demandent des choses précises ; d'autres s'en remettent à l'élagueur, qui fait ce qu'il sait faire. »*

Par leur harcèlement contre toute tentavive de couper les arbres au pied, les « écolos », indirectement, seraient aussi responsables de certains élagages radicaux. *« Ils nous font la guerre dès qu'on coupe un arbre à la base*, affirme M. Ponce, *même quand on aurait intérêt à le remplacer par un sujet plus jeune et en bonne santé ! »* Les architectes aussi, parfois, exigent de conserver les grands arbres, pour « respecter les volumes » et le « jeu des proportions ». Dans certains lotissements résidentiels bâtis en pleine forêt — ou ce qu'il en reste, — cela aboutit à de grands chênes-troncs aux bras coupés à ras des balcons... M. d'Amonville, qui supervise l'entretien des arbres du parc de Versailles, se heurte parfois aux architectes des bâtiments de France pour l'aménagement des bosquets. *« Ils préfèrent nous voir tailler des arbres plutôt que les couper*, dit-il, *même dans les parcelles où des coupes d'éclaircie s'imposent pour renforcer les beaux sujets. »* Et il cite, par exemple, l'accident survenu, il y a quelques semaines, à une touriste japonaise écrasée sous un hêtre « monté en graine », c'est-à-dire qui a poussé trop haut par rapport à sa taille, dans un boisement trop serré. M. d'Amonville n'est pourtant pas un forcené de la taille ou de l'abattage : c'est lui qui transforme d'anciennes allées taillées à la française, et trop longtemps négligées, en véritables couloirs verts, ces voûtes de feuillages si appréciées des promeneurs, en toute saison. *« J'ai fait quarante kilomètres de voûtes au parc de Versailles »*, précise-t-il. Et, lorsqu'il le faut, il taille.

La difficulté, avec les arbres, c'est que ce ne sont jamais ceux qui les ont plantés qui vont les tailler. *« Il faut faire avec ce qu'on trouve »*, disent les élagueurs. Dans un même parc, dans un même alignement, on va trouver des arbres d'âge et d'essence différentes. Et des exigences différentes. Comme, en plus, les arbres poussent sans arrêt — ou se déplument naturellement avec l'âge, — il est difficile de les accorder constamment avec un environnement qui, lui, ne bouge pas (tracé de jardin, avenue d'une ville). Elagueur ? Un métier impossible !


BUTHAUD/RUSH

Respecter les volumes et le jeu des proportions.



L'argument suprême dans toutes les villes est la sécurité.

Plaies et haies vives

LE massacre des arbres se pratique aussi à la campagne, le long des routes ou dans les haies. En pays de bocage, le remembrement a fait disparaître des kilomètres de cette « forêt linéaire », évaluée aujourd'hui à environ 1 million d'hectares.

Mais les haies qui ont échappé aux bulldozers tombent maintenant sous l'action néfaste des tronçonneuses et des gyrobroyeurs, ces tondeuses à buissons qui rasent les talus et transforment les haies vives en mornes palissades, faites d'arbustes rabougris, taillés et retaillés.

Après le passage de l'engin, qui épluche littéralement les arbustes, on ne voit que lambeaux d'écorce et branches éclatées. C'est pire que le traitement de naguère (serpe, faucille et feux de branchages), qui avait pour excuse la confection de fagots.

Comme les paysans, aujourd'hui, ne brûlent plus de fagots, ils ne cherchent même pas à conserver ces chênes « têtards » affreusement mutilés qui meublaient tant bien que mal les haies de Normandie et de Bretagne.

Les chênes-troncs sont impitoyablement abattus — à hauteur de clôture, parfois, pour servir de pieu à fils barbelés, — ou même écorcés en cercle (« l'anneau de la mort ») afin de les faire mourir sur pied. Il est ensuite plus facile de les dessoucher... Pour la plupart des éleveurs du bocage, même chasseurs, l'arbre *« mange la graisse du sol »* et doit dont être éliminé. Ils y sont encouragés par l'administration des ponts et chaussées, qui, en bordure de route, veut « dégager la visibilité », notamment dans les virages. Tant et si bien que seuls quelques étourdis, ou attardés, émondent encore leurs têtards. Par habitude ou pour le petit bois.

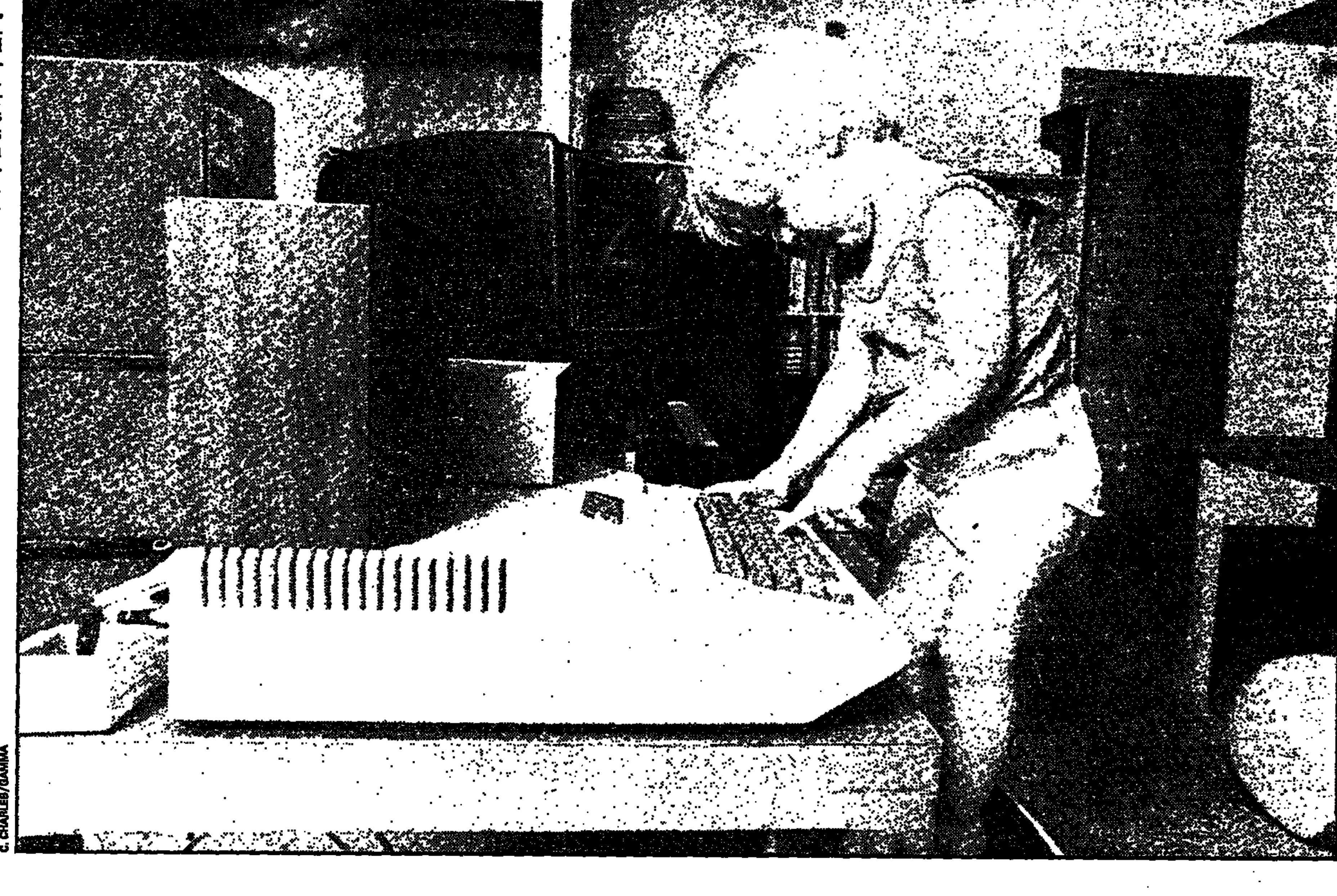
Au bord des routes départementales, en revanche, l'administration commence à encourager la plantation d'arbres d'alignement. Des études très poussées ont été menées dans plusieurs départements, afin de cultiver en bord de route des arbres de haute tige susceptibles à la fois de *« structurer le paysage »* et de donner du bois d'œuvre(1). Espérons seulement que les élagueurs qui *« conduiront la croissance »* de ces arbres auront reçu la formation appropriée : l'automobiliste, à la différence du piéton, ne manifeste aucune bienveillance à l'égard de l'arbre-obstacle. Il tolère à la rigueur une frondaison qui apporte un peu de fraîcheur. Mais il ne comprend pas — et il a raison — qu'on l'enferme entre deux rangées de poteaux disgracieux.

R. C.

(1) C'est notamment le cas pour le Haut-Rhin et la Meurthe-et-Moselle, où un inventaire détaillé a été fait en 1983, à la demande de la mission du paysage du ministère de l'urbanisme et du logement.

Les fusées de Zak contre celles de Mario

Au Centre mondial informatique, des enfants passent à l'attaque.



C. CHARLES/GAMMA

PARIS. Sortie d'école... Zak et Mario, treize ans, cartable sur le dos, se précipitent vers le métro. Direction : le Centre mondial informatique, 22, avenue Matignon. Une demi-heure plus tard, les voici, tête penchée sur la console d'Apple II, un des trente micro-ordinateurs mis gratuitement à la disposition du public dans le hall du centre. Zak sort ses disquettes ; à trente francs pièce, elles sont précieuses. Mario étale une feuille de cahier, noircie de signes cabalistiques. C'est le programme préparé à la maison et mis à l'épreuve maintenant. Mario veut établir un classement de ses microsillons, par auteur, par style de musique et par année. Simple... L'adulte, installé à la console voisine, jette un regard d'envie sur les deux enfants. Perdu parmi ses fiches, il réfléchit, au point de ne plus savoir que faire. Pour cet ingénieur d'âge mûr, les mathématiques n'ont pourtant pas de secret. Mais le langage utilisé sur cet ordinateur – le Logo – le déconcerte. *Il est trop simple. Pour l'apprendre, il suffit de savoir lire et écrire.*

Zak et Mario jonglent avec les ordres, suivant sur l'écran lumineux les enchaînements codés des diverses opérations concoctées. Le Logo pour eux, *« c'est du gâteau »*. Ils le manipulent comme ils respirent. Ce langage d'un autre type a été utilisé à partir de 1970 au Massachusetts Institute of Technology par l'équipe de Seymour Papert er Marvin Minsky rassemblant des chercheurs en intelligence artificielle, éducation, mathématiques, psychologie, physique et musique. Cette équipe a prôné l'utilisation de l'informatique dans l'enseignement, en s'efforçant de favoriser dans les processus d'apprentissage la concentration, l'autonomie et la créativité. Le Logo suit de près la structure de la pensée courante et le code du parler ordinaire. Une heureuse découverte pour Zak et Mario, qui échafaudent leur programme. Soudain, sur l'écran apparaît un message d'erreur : *« Tu n'as pas ouvert les crochets. »* Grand éclat de rire. Quelques minutes pour trouver *« où ça coince »*. *« On cherche à deux. »*

Inutile de faire appel à l'animateur-conseil présent dans le hall. La rectification est rapidement faite, le programme est enfin terminé. Les deux compères abandonnent *Apple II* pour un autre ordinateur, le *Goupil*.

La règle en usage au centre impose de libérer chaque appareil au bout d'une heure et demie. Ainsi chaque utilisateur a-t-il accès à toute la gamme. Une cinquantaine de personnes, de tous âges et de toutes conditions, occupent en permanence les consoles disponibles de 14 heures à 22 heures. Le centre est ouvert tous les jours, sans restriction. Seule une trop grande affluence limite cette liberté d'accès.

Ouvert le 15 mars 1982, le centre accueille depuis avril 1983 de cent cinquante à trois cents personnes par jour, entre 10 heures et 14 heures sur rendez-vous et entre 14 heures et 22 heures librement. *Nec plus ultra* de la technique de pointe, élégant et gratuit, son atelier de micro-informatique n'a guère besoin de publicité. Selon un sondage réalisé en juin dernier, les enfants et adolescents forment le gros des troupes (10 % du primaire, 59 % du secondaire, 4 % de la formation professionnelle). Les adultes, plus réticents, représentent environ 28 % des visiteurs. Le sexe féminin est en minorité (27 %). Cadres et professions libérales viennent eux-mêmes ou envoient leurs enfants (un visiteur sur deux). Mais le centre est aussi fréquenté par des familles d'ouvriers et d'employés (14 % des entrées) et de commerçants (3 %). Un visiteur sur deux vient de Paris, un sur trois de proche banlieue. On vient aussi de plus loin, de province ou même de l'étranger. Rares sont les déceptions. Un visiteur sur trois vient depuis trois mois, au rythme minimum d'une séance par semaine. La volonté de se former en informatique est fréquente ; mais la curiosité l'emporte. La moitié des usagers est composée de néophytes ; les deux tiers ne disposent à domicile d'aucun matériel.

Le succès du centre a comblé les espoirs de son créateur, Jean-Jacques Servan-Schreiber. *« Ne dites pas aux gens de venir,* s'exclame ce dernier, *il y a déjà beaucoup trop de monde. Il faut leur donner l'idée de créer d'autres lieux chez eux, dans la rue d'à côté. »* Déjà, en région parisienne et en province, sont nées d'autres antennes, avec l'aide du centre parisien.

Mais, en attendant mieux, Zak et Mario viennent, avenue Matignon, quatre fois par semaine. Aujourd'hui, ils retrouvent Ahmed, quatorze ans, un autre habitué des lieux, habitant Gennevilliers. Regard rapide sur les voisins... La disquette est promptement mise en place. Ahmed veut enregistrer un double du *« wargames »* apporté par Zak. Les trois compères comptent les coups échangés sur l'écran par fusées interposées. Ils se font la guerre. C'est le bonheur. *« Mais n'en parlez-pas,* jette Mario, soudain inquiet, *on n'a pas le droit de passer des jeux, c'est interdit par la concurrence. »* De fait, acheter un jeu en magasin, au prix de 500 francs, voire plus, n'est pas à la portée de toutes les bourses. Alors, on double, on quintuple les précieuses disquettes. On troque. On se fait plaisir. Et on apprend, sans en avoir l'air, à vivre dans l'univers informatisé qui gagne dès maintenant tous les terrains de la vie pratique. Dans l'affaire, les enfants sont les poissons-pilotes qui entraînent les parents dans leur sillage.

Un dimanche parmi d'autres dans le hall du centre... Il est 15 heures. La séance d'initiation commence. Dans l'amphithéâtre bondé, on entendrait une mouche voler. Sièges confortables, grand écran de télévision, micro-ordinateurs toutes lampes allumées..., ces techniques sophistiquées impressionnent le badaud fraîchement arrivé.

L'animateur, en jean décontracté, appuie sur une touche de la console. Sur l'écran géant apparaît la « tortue » – un petit triangle lumineux dont on va suivre les déplacements. A partir de là, le dessin s'élabore. *« Comment faire un carré ? »*, interroge l'orateur. Une main enfantine se lève. *« On n'est pas à l'école, ici, on prend la parole »*, rétorque l'orateur, un brin prétentieux. La fillette ainsi interpellée explique... De cette première figure réussie naissent d'autres compositions plus complexes. La couleur s'en mêle. *« C'est mieux qu'une cocotte en papier »*, murmure un jeune néophyte en pleine improvisation. Certains prennent des notes, de peur d'oublier ces premiers éléments de Logo. Une heure et demie plus tard, le public quitte la salle, laissant la place à d'autres arrivants, pour une autre séance. Ainsi va le centre, côté *« grand public »*. Pour les initiés, ou les groupes, d'autres stages sont organisés à la demande. Y ont déjà participé des enseignants de l'université de Villetaneuse, des travailleuses sociales en congrès, des institutrices de maternelle, des éducateurs pour handicapés mentaux, des guides de France, des Japonais, des Suédois, des Italiens, des Québécois, etc. Il suffit de se faire inscrire et de prendre date sur le planning déjà très chargé. Une vingtaine d'animateurs, dont dix permanents, assurent les divers types de formation. Ils sont enseignants, étudiants, ou encore autodidactes, recrutés dans le hall. L'équipe a le vent en poupe, aidée par l'ampleur des moyens mis par les pouvoirs publics à la disposition du centre. Le budget annuel a été, en 1983, de 100 millions de francs, pour le hall, mais surtout pour les activités de recherche en éducation, médecine et agriculture, auxquelles participent une soixantaine de chercheurs de toutes nationalités. Ce qui a donné des résultats divers... Ainsi des infirmiers africains, ordinateur en bandoulière, perdus dans la brousse du Tchad, établissent leurs diagnostics en liaison avec le centre hospitalier de la capitale. C'est une des idées du centre devenue une réalité... Cela fait rêver les néophytes qui fréquentent jour et nuit le « Luna Park » de la « micro ».

DANIELLE ROUARD.

(1) Centre mondial informatique et ressources humaines, 22, avenue Matignon, 75008 Paris. Tél. : 268-11-00.



J.-J. GONZALES/VIVA

Un bel outil

« L'année 1984 sera la première année de plein exercice du Centre mondial », annoncent ses responsables dans leur brochure de présentation.

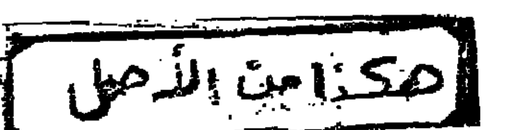
L'ouverture du Centre, en 1982, a pour but de diffuser et de démocratiser la culture informatique, mais aussi d'expérimenter les réactions sociales face à l'informatisation, enfin de développer des actions de recherche en France et avec l'étranger.

Dès 1983, le Centre lance deux opérations. « Un été pour l'avenir », assuré par des animateurs volontaires, a permis d'ouvrir deux cent vingt-huit centres dans lesquels deux cent mille personnes ont découvert la micro-informatique. La deuxième opération « Volontaires pour la formation informatique », s'est montée en collaboration avec la Conférence des grandes écoles. Plusieurs centaines de jeunes étudiants incorporés sous les drapeaux le 1er août et le 1er octobre se sont portés volontaires et ont été formés pour encadrer des stages informatiques des seize-vingt-cinq ans. Le programme « VFI » poursuit son cours et sera décuplé en 1984 à la demande des régions.

Des actions de recherche proprement dite sont menées simultanément en médecine, en agriculture et en formation, à l'étranger comme en France. A titre d'exemple, l'expérience en cours à Marseille sur la formation aux CAP, portant sur environ mille stagiaires, permet de réduire la durée de la formation et d'en accroître l'efficacité, grâce à l'introduction de l'informatique. Ainsi simule-t-on les charpentes sur écran, dans la formation CAP de charpentier-menuisier. »

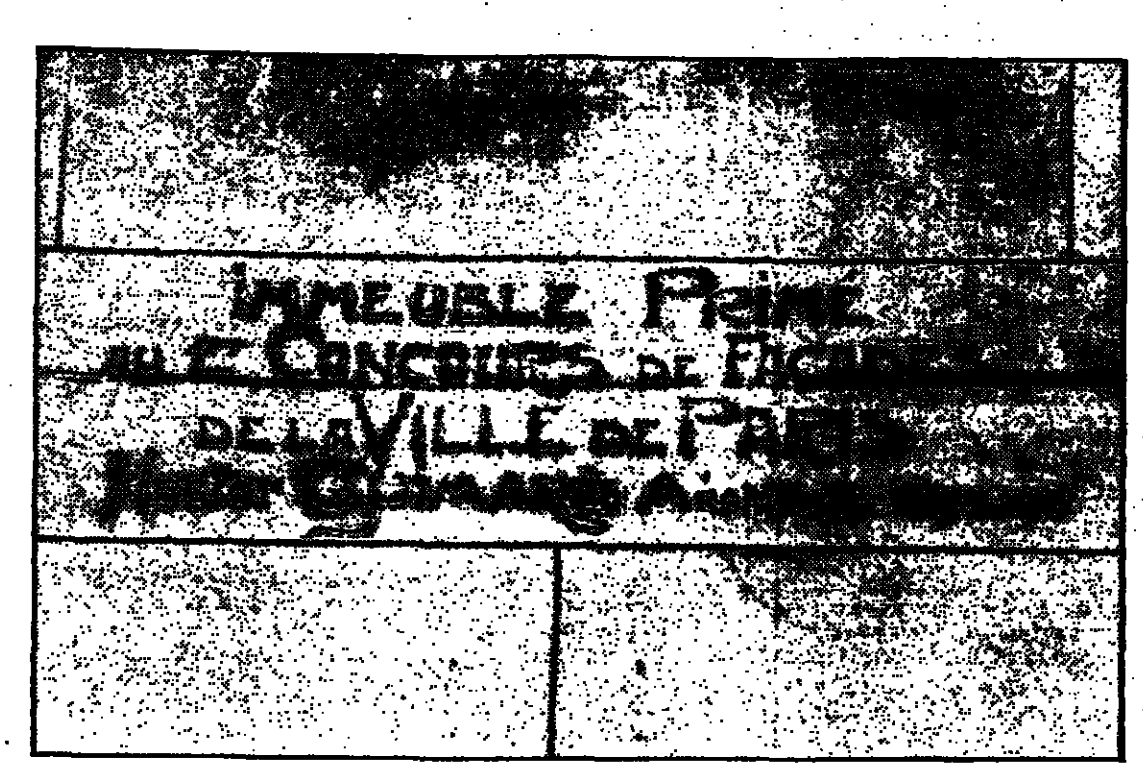
Nouvel

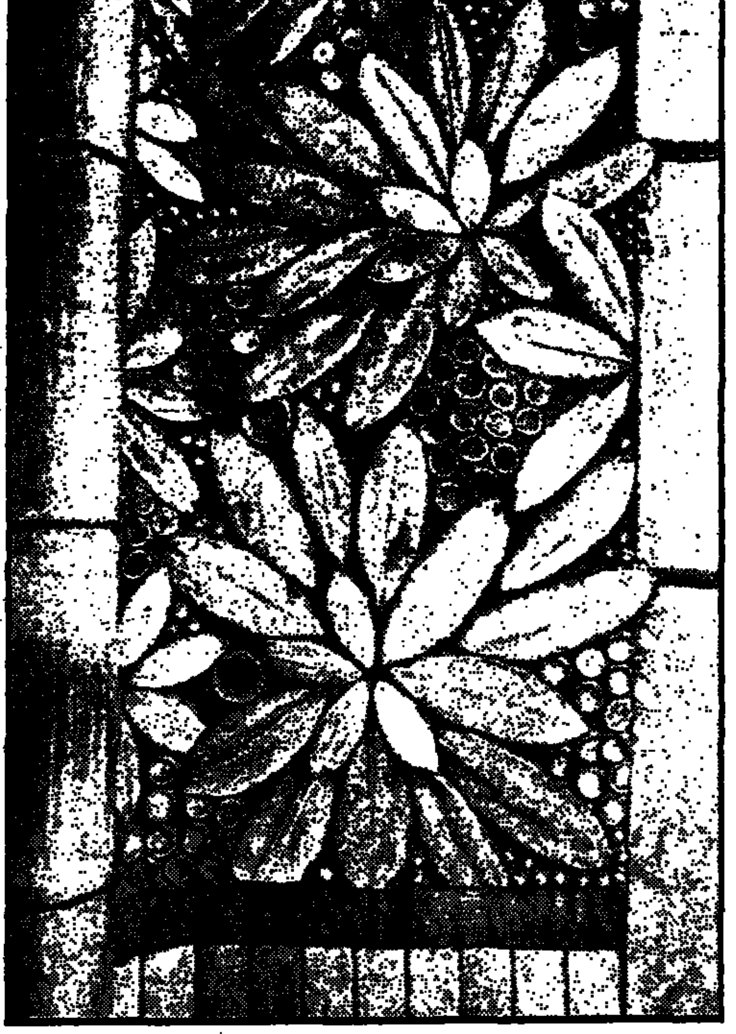


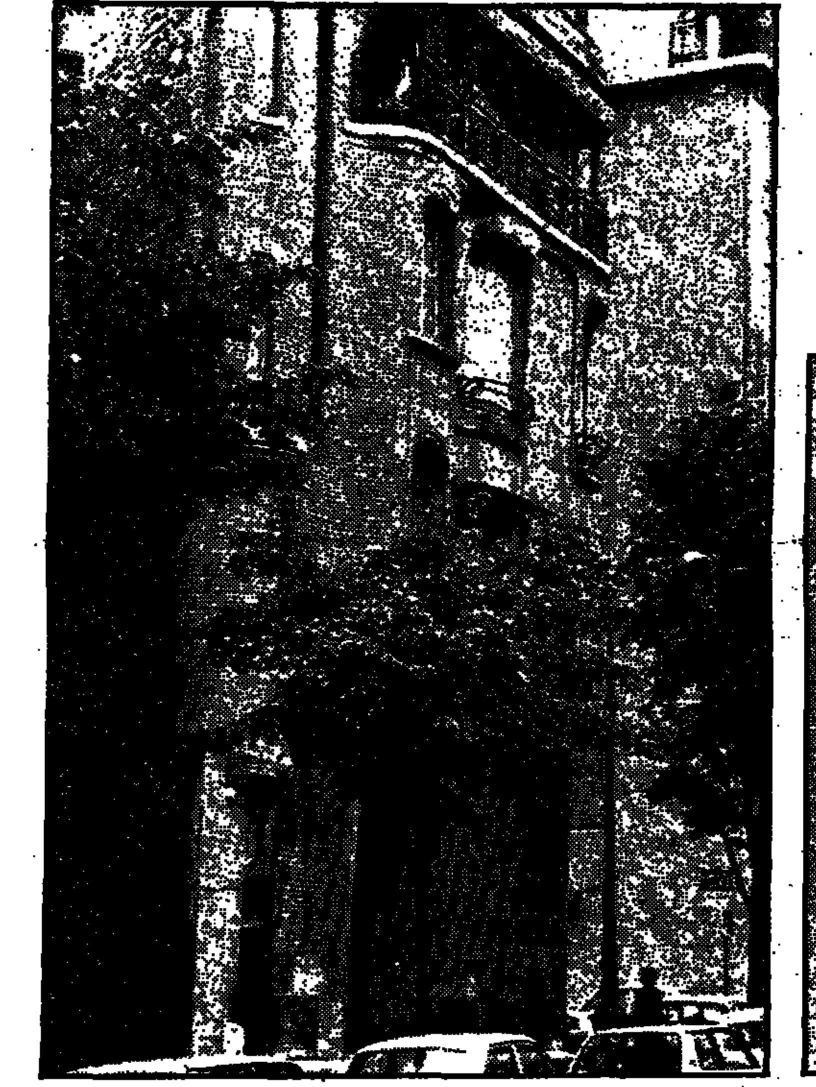


Nouvelles promenades d'architecture

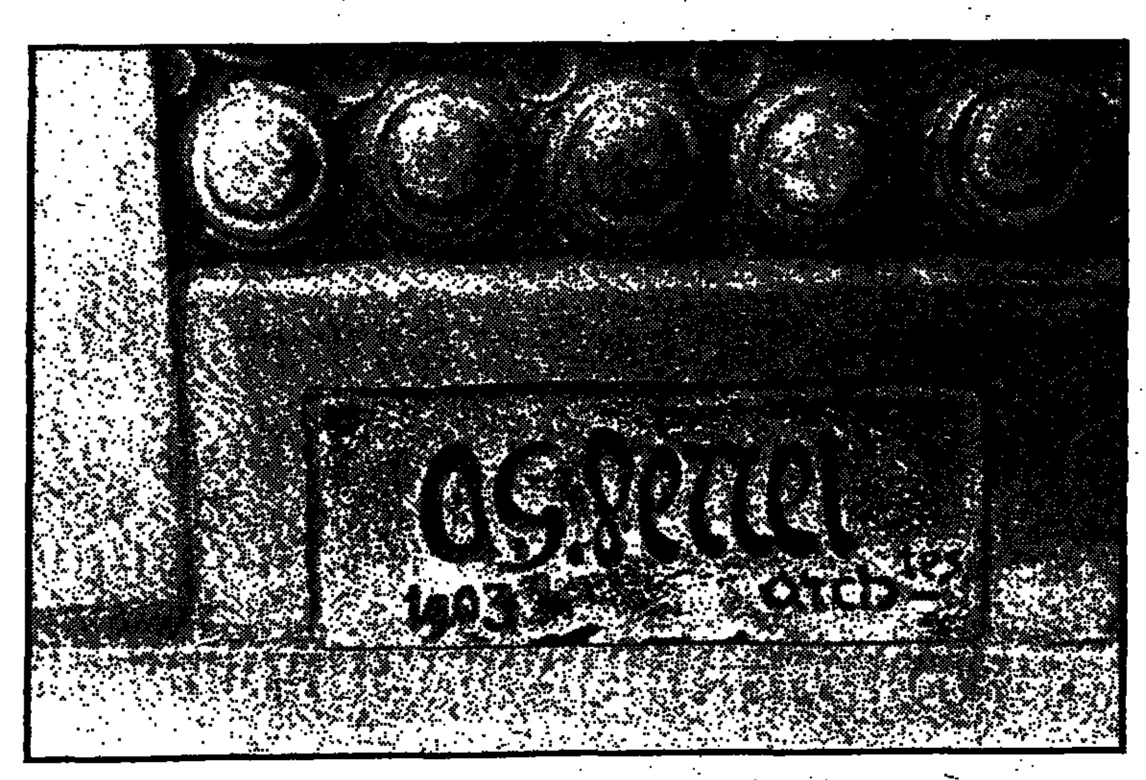
Six itinéraires proposés par *le Monde*.

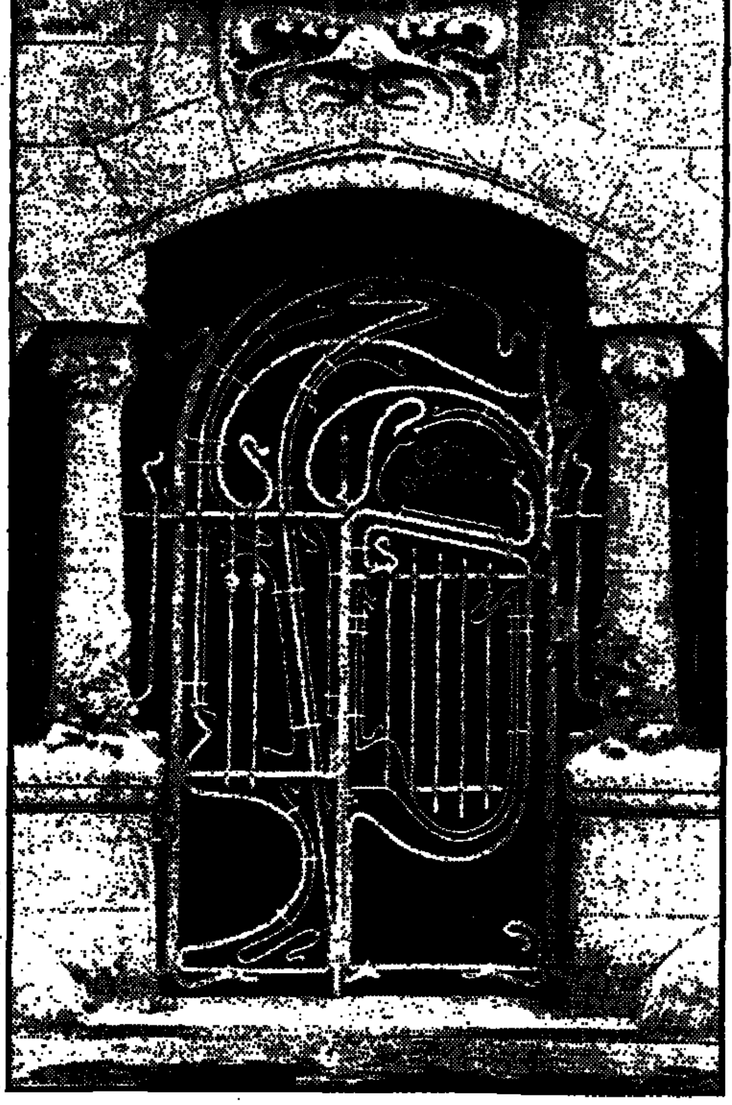












PHOTOS RENÉ BURRI/MAGNUM

L'œil attentif découvre les détails de l'architecture (céramiques florales sur un immeuble de Perret, rue Franklin, en haut à droite), les signatures ou les arabesques de l'art nouveau dans les œuvres d'Hector Guimard ; son hôtel particulier, avenue Mozart (à gauche), ou le Castel Béranger, rue La Fontaine (en bas à droite), dans le seizième arrondissement.

L'œil en l'air

AINSI, Paris resterait à découvrir. En deuxième lecture. A celui qui l'habite, qui y travaille, qui la fréquente chaque jour, la ville présente des manières familières, des itinéraires ressassés, travaillés commme une vieille veste. Il peut rêver en regardant ses pieds. Il connaît son voyage sur le bout des souliers ; il a fait provision d'images.

S'il a l'*« obsession de la ville secrète enclose dans la ville de tous les jours »*, il lui prend parfois l'envie de marcher sans but, débusquant les collages innombrables, les surprises que la marmite citadine mitonne au fil des années, et qu'elle rafraîchit à chaque instant.

Ce voyeur-là, « trappeur des grandes cités opaques », n'a pas besoin de guide. Il invente à chaque instant les histoires que les poètes, Hardellet, Fargue, Breton, Doisneau, Prévert, ont consignées dans de vrais livres.

Paris du travail forcé. Paris de l'inépuisable quête rêveuse. Paris des touristes aussi, cantonnés dans la béate admiration de monuments obligés... Parmi les diverses façons de prendre la ville, il y a place encore pour une autre promenade, dans les *faubourgs méconnus de l'histoire* des arts, une promenade savante aux sources de l'architecture moderne. C'est-à-dire de la fin du dix-neuvième siècle aux débuts de l'autre.

Si l'on a attendu les années 60 pour redécouvrir les hôtels particuliers du Marais, camouflés sous deux siècles de mauvais traitements, il a fallu quelques années pour extraire Haussmann et le second Empire du purgatoire dans lequel on les serrait.

Aujourd'hui, le désarroi du goût est tel que les modes « rétro » du vêtement, de l'objet, de l'art, raflent tout ce qui a un style, et, sans s'arrêter aux dates, nous auront bientôt rattrapés. L'avant-guerre est à la mode ; on cite le style « moderne », on le copie. Mais l'architecture est plus lente à démasquer. Elle ne bouge pas. Il faut la déguster sur place, savoir où la trouver.

C'est à cette découverte que veulent aider les itinéraires-promenades dont *le Monde* commence aujourd'hui la publication.

Toutes les deux semaines, seront proposés un thème, un quartier, une époque : les bureaux et les grands magasins, florilège de la révolution industrielle, entre la Bourse et la gare Saint-Lazare ; les ateliers d'artistes à Montparnasse ; les témoignages des précurseurs de l'architecture moderne dans les années 20 et 30 (Sauvage, Perret, Mallet-Stevens, Le Corbusier) autour du Trocadéro ; les débuts du logement social et les « villages » populaires de Belleville et de Charonne ; enfin, une promenade circulaire, grâce à la ligne de bus qui « ceinture » la capitale, à la rencontre d'œuvres plus récentes, des « habitations à bon marché » de l'exceinture verte aux tours de la Défense...

Ces six promenades comprennent des itinéraires et des rappels historiques et documentaires. Elles ont été préparées par deux architectes et une équipe de spécialistes. Bert Mc Clure, quarante-trois ans, est américain. Il a étudié l'architecture à l'université de Virginie à Charlotteville. En France depuis 1970, il a été responsable d'études urbaines à Aix-en-Provence avant de se mettre à son compte, à Paris. Bruno Régnier, trente-quatre ans, lui, est « corrézien ».

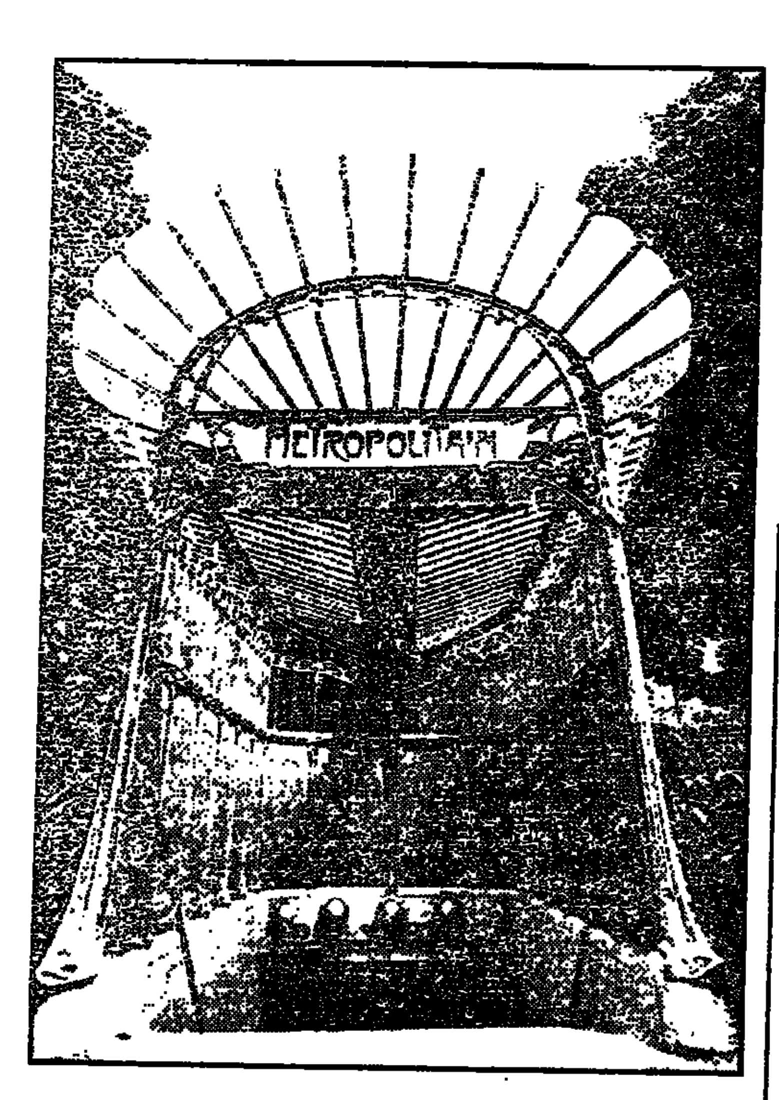
Le Monde Aujourd'hui vous invite ainsi à découvrir, armé de la double page centrale de ce numéro, la première de ces nouvelles promenades d'architecture dans un Paris que le Parisien trop souvent ignore.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

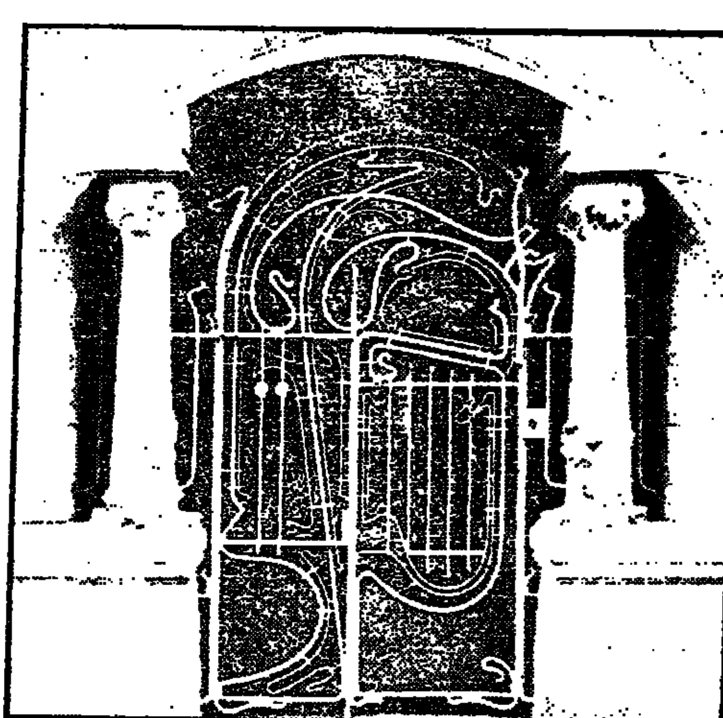
Prochaine publication : Bureaux et grands magasins dans le quartier de la Bourse dans *le Monde Aujourd'hui* daté 29-30 avril. Fin juin, les six « promenades » seront regroupées et éditées en français et en anglais et mises en vente dans les kiosques.

Le Monde

Promenades d'architecture à Paris



GUIMARD
et l'art nouveau



Le Castel Béranger.

Un métro « modern style »

Seule la décoration peut faire accepter le chemin de fer métropolitain de Fulgence Bienvenüe aux Parisiens. C'est du moins ce que pense l'architecte Garnier, qui conseille à la compagnie d'organiser un concours pour la conception des ouvrages extérieurs et, s'élevant contre le caractère d'« usine » du nouveau moyen de transport, affirme que Paris doit rester un « musée ».

Par chance, la compétition organisée entre les plus affligeants des académistes n'a pas les résultats escomptés. En 1898, Adrien Bénard, membre du conseil d'administration et grand amateur d'Art nouveau, fait commanditer Guimard.

En 1900, on confie à Guimard la conception des édicules des stations, tandis que Jean-Camille Formigé est chargé des ouvrages d'art et des gares aériennes. Bénard demande à l'architecte vedette de l'Art nouveau de prévoir des éléments modulaires reproductibles en grande série et au moindre coût. C'est l'occasion de prouver la parfaite adaptation du métal à ces formes inhabituelles.

Jusqu'en 1904, Guimard dessine des variantes adaptées à chaque situation. Des simples escaliers aux stations avec salle d'attente en passant par les escaliers couverts de marquises, il applique le rationalisme romantique de ses structures à des problèmes précis d'aménagement du paysage urbain. Le contraste des formes végétales avec la rigueur des immeubles de pierre devient une caractéristique amusante du Paris moderne. Pourtant, l'Art nouveau est taxé d'indécence, puis de germanisme à cause de la couleur vert-gris. Le bêtisier conservateur culmine en le baptisant « style nouille ». Cette navrante appellation lui vaudra la déconsidération et – plus tard – de nombreuses démolitions.

Des trois types de stations que Guimard a dessinés il ne reste, en plus des simples escaliers à rambardes ouvragées, que deux exemples du type « couvert » : les stations Porte Dauphine et Abbesses (déplacée de l'Hôtel-de-Ville).

En collaboration avec les Fonderies de Saint-Dizier, Guimard propose par la suite un catalogue d'éléments de fonte destinés aux constructeurs de maisons et d'immeubles (colonnes, grilles, balustrades), malheureusement sans grand succès.

Le langage de la nature

L'Art nouveau a inspiré des affiches, des objets décoratifs et même utilitaires. A Paris, autour des années 1900, beaucoup d'architectes ont employé son langage naturaliste. Mais peu s'y sont engagés complètement, comme on le fit alors à Bruxelles ou à Nancy.

Hector Guimard est connu pour avoir dessiné les entrées du Métropolitain. Œuvres flamboyantes, très représentatives de l'architecture de l'Art nouveau, elles n'illustrent pourtant qu'une facette de l'art du créateur qui a le mieux incarné ce mouvement esthétique. Cet individualiste fut toujours de plain-pied dans le modernisme, et son œuvre l'affirme même comme l'un des véritables « passeurs » d'un siècle au suivant. Soucieux de développer un style personnel, il intégra les principes de l'Art nouveau pour mieux servir sa préoccupation constante pour l'expression de la structure et pour la décoration.

Constructeur à vingt ans

Né à Lyon en 1867. Après l'Ecole des Arts Décoratifs, il est admis aux Beaux-Arts en 1885. Rapidement il travaille pour son propre compte, réalisant à vingt ans sa première construction, et, à vingt-deux ans, le pavillon de l'électricité pour l'Exposition universelle de 1889. De 1895 à 1910, il construit beaucoup à Paris (principalement à Auteuil) et dans la région. Après avoir connu la désaffection du public, au lendemain de la Grande Guerre, et craignant la montée des fascismes pour son épouse, le peintre Adeline Oppenheim, juive et américaine, il émigre vers les Etats-Unis en 1938 et meurt à New-York en 1942, dans l'indifférence générale.

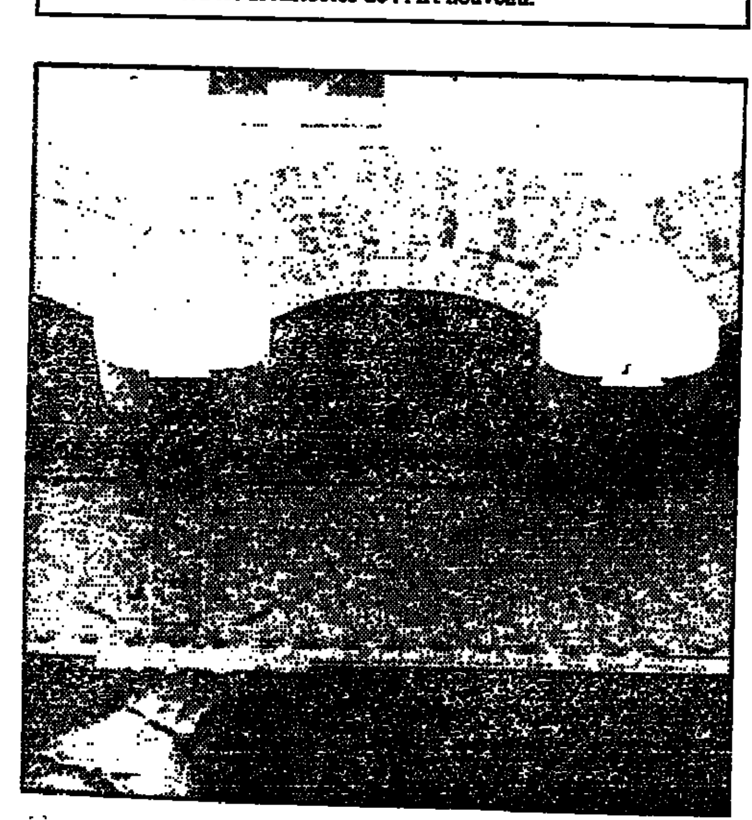
Feuille et tige

Les quatre années qu'il passe à l'Ecole des beaux-arts – sans d'ailleurs terminer ses études d'architecte – permettent à Hector Guimard de s'imprégner des principes de Viollet-le-Duc. Gustave Raulin, ancien élève du grand théoricien, lui enseigne les vertus d'une architecture clairement exprimée et répondant à la fonction à laquelle elle se destine.

Engagé par une entreprise de construction, Guimard abandonne ses études pour mettre en pratique l'enseignement reçu. Il apprend à utiliser formes et matériaux avec discernement pour arriver à la meilleure solution constructive. L'hôtel Jassédé (1893) montre la volonté de combiner l'expressionnisme des volumes (porche, différentes formes de toits) et la palette déjà nuancée des textures les plus diverses : pierres, tuiles, briques et céramiques. Un somptueux exemple d'architecture éclectique avancée.

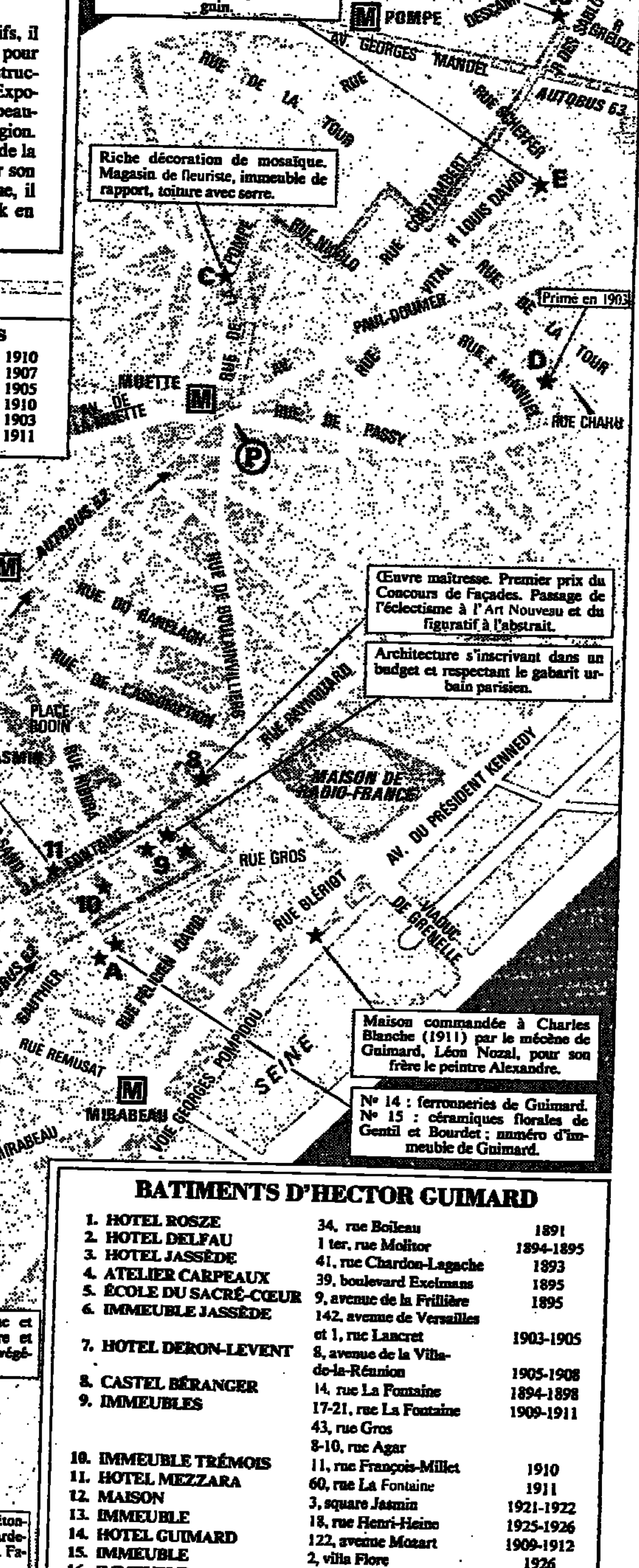
C'est sans doute dans l'école du Sacré-Cœur (1895) que l'héritage de Viollet-le-Duc apparaît le plus clairement. Chaque pièce du système structurel est apparente et le choix de matériaux contrastés (brique, pierre et métal) met l'ensemble des éléments de l'unique façade visible largement en évidence. L'école s'appuie sur deux colonnes dédoublées en forme de V déjà suggérées par Viollet-le-Duc dans les *Entretiens sur l'architecture*. Leur décor évoque la force des formes végétales. Très démonstratif, ce bâtiment, avec ses pilotis qui dégagent le rez-de-chaussée, est en avance sur son temps.

Guimard développe cette expérience dans toute la suite de son œuvre, où, suivant les conseils du maître bruxellois Victor Horta, il saura *« rejeter la feuille pour mieux saisir la tige »* et parvenir à la simplicité des structures végétales, référence permanente chez les architectes de l'Art nouveau.



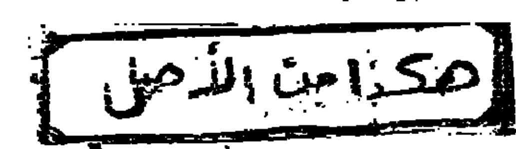
BATIMENTS ART NOUVEAU D'AUTRES ARCHITECTES

A.	DENEU DE MONTBRUN	14, avenue Perrichont	1910
	RICHARD	15, avenue Perrichont	1907
B.	HERSCHER	85, rue La Fontaine	1905
C.	LECOURTOIS	25, rue de la Pompe	1910
D.	KLEIN	9, rue Claude-Chahu	1903
E.	HERSCHER	39, rue Scheffer	1911



BATIMENTS D'HECTOR GUIMARD

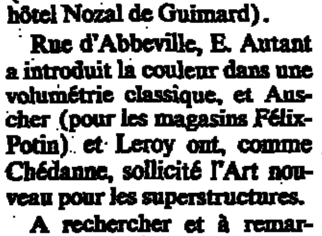
1. HOTEL ROSZE	34, rue Boileau	1891
2. HOTEL DELFAU	1 ter, rue Molitor	1894-1895
3. HOTEL JASSÈDE	41, rue Chardon-Lagache	1893
4. ATELIER CARPEAUX	39, boulevard Exelmans	1895
5. ÉCOLE DU SACRÉ-CŒUR	9, avenue de la Frillière	1895
6. IMMEUBLE JASSÈDE	142, avenue de Versailles et 1, rue Lancret	1903-1905
7. HOTEL DERON-LEVENT	8, avenue de la Villa-de-la-Réunion	1905-1908
8. CASTEL BÉRANGER	14, rue La Fontaine	1894-1898
9. IMMEUBLES	17-21, rue La Fontaine 43, rue Gros 8-10, rue Agar	1909-1911
10. IMMEUBLE TRÉMOIS	11, rue François-Millet	1910
11. HOTEL MEZZARA	60, rue La Fontaine	1911
12. MAISON	3, square Jasmin	1921-1922
13. IMMEUBLE	18, rue Henri-Heine	1925-1926
14. HOTEL GUIMARD	122, avenue Mozart	1909-1912
15. IMMEUBLE	2, villa Flore	1926
16. IMMEUBLE	36-38, rue Greuze	1927-1929





Enseigne par Sauvage Sarrazin, 1902.







39, rue Scheffer (E. Herscher).

L'ami Sauvage

Henri Sauvage (1873-1932) et Hector Guimard se rencontrent dans l'atelier du médailleur Alexandre Charpentier, où se retrouvent de nombreux jeunes artistes qui obtiennent audience et appui chez ce créateur réputé. Peu après Guimard qui travaille sur le Castel Béranger, propose à son ami la réalisation des cartons de tentures. Sauvage n'a pas encore construit mais il a produit de nombreuses esquisses (meubles, bijoux, petites architectures) très proches du « Style Guimard ».

En 1900, la première œuvre de Sauvage, la villa de l'ébéniste Majorelle à Nancy, est un manifeste Art nouveau. La même année, Guimard lui commande le dessin d'une horloge pour la maison Coilliot à Lille. En 1903, ils fondent la Société du Nouveau Paris avec Auguste Rodin et l'architecte Eugène Hénard, sur l'initiative de Frantz Jourdain.

En 1909, ses premiers dessins d'immeubles à gradins conduisent Sauvage à des réflexions sur l'urbanisme, qui l'éloignent de l'Art nouveau. C'est d'ailleurs le déclin de ce mouvement qui va rassembler les deux amis. Guimard obtient peu de commandes. *Ensemble ils vont participer à des concours ou des* projets sans suite souvent dominés par la personnalité de Sauvage. En 1923, ils font partie du Groupe des architectes modernes.

Après la maison en parpaings du square Jasmin (étude de procédés économiques), Guimard réalise les immeubles de la rue Greuze, puis la maison de Vaucresson, en utilisant le procédé T (assemblage de tuyaux d'amiante-ciment mis au point par Sauvage). C'est la suite logique de l'intérêt pour l'industrialisation partagé par les deux créateurs.

Henri Sauvage meurt en 1932. Guimard prononce son éloge funèbre et participe à une exposition rétrospective de l'œuvre de son ami, si étonnamment parallèle à la sienne.

Dans le sillage

D'autres architectes parisiens de talent s'intéressent à l'Art nouveau, mais aucun n'y voue sa carrière comme le fait Guimard. Devenue « à la mode », cette expression originale se condamne à être détrônée par la tendance suivante. L'étiquette sert à « vendre » des bâtiments qui, malheureusement, ont mieux survécu que beaucoup d'œuvres authentiques importantes détruites dans l'indifférence (salle Humbert de Romans ou hôtel Nozal de Guimard).

Rue d'Abbeville, E. Autant a introduit la couleur dans une volumétrie classique, et Auscher (pour les magasins Félix-Potin) et Leroy ont, comme Chédanne, sollicité l'Art nouveau pour les superstructures.

A rechercher et à remarquer : les architectures pâtissières, simple habillage à la mode d'immeubles bien traditionnellement haussmanniens.

BATIMENTS ART NOUVEAU D'AUTRES ARCHITECTES

F. 12, rue Sédillot, J. LAVIROTTE, 1899 ; **G.** 3, square Rapp, J. LAVIROTTE, 1900 ; **H.** 29, avenue Rapp, J. LAVIROTTE, 1901 ; **I.** 40, cours Albert-Ier, L. et A. FEINE, 1903 ; **J.** 34, avenue de Wagram, J. LAVIROTTE, 1904 ; **K.** 6, avenue Kléber, G. CHEDANNE, 1903/04.

Chardons de céramique

Charles Klein veut évoquer l'Art nouveau en utilisant un *motif floral insolite, le chardon, qu'il répète à l'infini sur le revê*tement de céramique apposé pour cacher les murs de béton porteurs (procédé Hennebique).

Ernest Herscher (1870-1939) termine son immeuble de la rue La Fontaine avec une structure métallique élancée d'aspect floral. Son bâtiment de la rue Scheffer gagne le concours de façade en 1922, neuf ans après sa construction. L'Art nouveau finissant inscrit des détails naturalistes (sculptures de Séguin) sur une construction classicisante.

AUTRES BATIMENTS D'HECTOR GUIMARD HORS PARCOURS

SYNAGOGUE	10, rue Pavée Mº Saint-Paul	1913
BUREAUX	10, rue de Bretagne Mº Saint-Sébastien	*1914-1919*
MAISON	63, av. Charles-de-Gaulle Vanves	1893
LA HUBLOTIÈRE	72, avenue de Montesson Le Vésinet	1896
CASTEL ORGEVAL	2, av. de la Mare-Tambour Villemoisson	1905
CHALET BLANC	2, rue du Lycée, Sceaux	1908

AUTRES BATIMENTS ART NOUVEAU DANS PARIS

14, r. Abbé-de-l'Epée	LE ROY	Mº Luxembourg	1901
14, rue d'Abbeville	E. AUTANT	Mº Poissonnière	1901
29, boul. de Courcelles	X. SCHOELLKOPF	Mº Villiers	1902
140, rue de Rennes	P. AUSCHER	Mº St-Placide	1902
14, square A.-Chérioux	RAGACHE	Mº Vaugirard	1902

Des meubles à l'immeuble

Grâce à Mme Fournier qui lui a commandé le Castel Béranger, Guimard, répond aux questions soulevées par sa visite à Horta à Bruxelles. Avec cet édifice, l'architecte réalise son rêve d'unité stylistique totale dans ses bâtiments, jusqu'aux détails de quincaillerie, en incluant évidemment la conception du mobilier (cinq ans de travail et de mise au point).

Comme Viollet-le-Duc, il a le souci de créer un style neuf et une gamme de formes nouvelles en partant de la structure logique qui régit le gothique. En même temps, sa propre culture éclectique (voir l'hôtel Jassédé) se retrouve dans cette habileté à manier diverses références et une grande gamme de matériaux, du choix des pierres à celui des étoffes. Son rationalisme lui donne à chaque fois la meilleure réponse au problème envisagé. Ses tendances romantiques et son intuition lui offrent toujours la possibilité de variations subtiles. Des allégories ponctuent les façades : on distingue encore la forme d'un chat, d'un hippocampe ou de masques antiques. Mais la fontaine de la cour intérieure mi-animale mi-végétale annonce une métamorphose de taille : l'abstraction a fait son entrée. Désormais Guimard ne citera plus les formes mais les inventera.

L'effort du Castel Béranger porte ses fruits. De nombreuses commandes passées par la suite comporteront l'exécution du mobilier, des papiers peints, etc. Guimard a acquis en un seul projet une réputation de taille et a imposé ses vues sans céder.

A la veille du changement de siècle, il obtient l'estime des amateurs et l'appui des mécènes (Nozal surtout). Dix ans de succès attendent Guimard. Il veut en profiter et s'efforce de valoriser son image de créateur en diffusant ses œuvres avec un sens aigu de la publicité. Prompt à prendre la plume, prêt à poser pour une carte postale, Guimard est déjà un homme de média.

Lavirotte l'exubérant

Jules Lavirotte (1864-1924), utilisateur des formes de l'Art nouveau, n'intègre jamais les principes fondamentaux à la conception de ses bâtiments, mais évolue d'un néo-classiscisme confus vers une exubérance un peu délirante. En observant ses quatre œuvres majeures dans l'ordre chronologique, on découvre un créateur inspiré par la recherche d'un décor fantasque, dont l'assemblage semble nier toute logique de composition.

La disparition des références classiques qui embrouillent l'immeuble du square Rapp donne à celui de l'avenue Rapp une allure quasi délurée. Briques vitrifiées, sculptures romantiques et décor floral en font un havre de fantaisie dans la monotonie *ambiante. Pourtant l'intention est claire : l'art de Lavirotte se* limite à ses apparences, et y réussit puisque le bâtiment reçoit un prix pour le concours de façades de 1901.

Avec le Céramic Hôtel, à l'origine immeuble d'habitation, Lavirotte réalise son œuvre la plus accomplie. Il utilise le béton et commande à Bigot un revêtement de céramique, dont il fait le thème central du bâtiment. Ici, les motifs floraux semblent évoquer une tige porteuse. Lavirotte flirte avec le fond même des préoccupations héritées de Victor Horta, intimité entre structure et décor. Le décor intérieur a malheureusement disparu.

Georges Chédanne (1861-1940) est un spécialiste des hôtels. Son hôtel Mercedes, aujourd'hui inutilisé, révèle dans les étages supérieurs, de longues formes végétales émergeant de la pierre. Dans un registre plus ample et solennel, on pourra retrouver l'ancien Elysée Palace hôtel derrière la façade du Crédit commercial de France, avenue des Champs-Elysées.

Inspiration japonaise

Réaction contre l'académisme tout-puissant du milieu du dix-neuvième siècle, l'Art nouveau trouve ses sources formelles dans l'art japonais que le peintre Whistler a introduit en Angleterre vers 1860. Ses pieds de nez à l'Académie scandalisent et sont tout juste excusés par son immense talent. A Glasgow, Charles Rennie MacKintosh prône l'artisanat comme source de l'art.

Le dénuement oriental devient une source d'inspiration nouvelle pour les artistes occidentaux nostalgiques du classicisme disparu avec les débuts de la société industrielle. Politiciens et industriels européens s'intéressent au Japon, devenu un partenaire commercial. Les amateurs d'art suivent, attirés par une civilisation longtemps inaccessible.

Les objets d'art japonais étonnent Paris à l'occasion de l'Exposition de 1878. L'expression en deux dimensions, une tendance à aplatir toute composition, séduisent d'abord les graphistes. Monet ne décore sa maison de Giverny qu'avec des estampes japonaises. Manet peint Zola devant une estampe et un paravent japonais. Papiers peints, affiches et petits objets popularisent le style.

Le collectionneur et marchand Samuel Bing (*1838-1905*) fonde la revue *Japon artistique* et ouvre la Maison de l'Art nouveau, boutique-galerie de la rue de Provence que fréquentent A. Liberty, L. Tiffany, A. Beardsley et Toulouse-Lautrec. Son premier Salon de l'Art nouveau (1895) consacre ces artistes ainsi que Gallé, Lalique et Rodin. A Bruxelles, Horta, Hankar, et Strauven savent traduire l'essence de ce style dans la troisième dimension. La transposition s'est déjà faite pour les petites sculptures, les objets de décoration dont les snobs puis le grand public deviennent friands. Certains bijoux du célèbre graphiste Mucha ressemblent à des architectures.

Immeuble Jassédé.



Guéridon, par Guimard.



Immeuble avenue Rapp.

SÉLECTION DE LIVRES

L'Architecture de l'art nouveau. Frank Russel. Berger-Levrault.

L'Art nouveau en Europe. R.-H. Guerrand. Plon.

Hector Guimard, Architectural Monographs (version française). Academy Editions ; en France, Denoël.

Paris 1900, F. Barsi et E. Godoli. Vokaer.

Encyclopédie de l'art nouveau, Bernard Champigneulle, Somogy.

John Ruskin, les Sept Lampes de l'architecture (suivi de *John Ruskin par Marcel Proust).* Collection l'Arbre Double, Presses d'aujourd'hui.

Entretiens sur l'architecture, Eugène Viollet-le-Duc. Pierre Mardaga.

La Chevelure, les Fleurs, Billet à Whistler (poésies), Stéphane Mallarmé. Poésies, Gallimard.

Cantiques des colonnes, l'Ame et la Danse, Dialogue de l'arbre (poésies), Paul Valéry, Poésies, Gallimard.

MUSÉES

- Musée des Arts décoratifs. Collection de Mobilier, Dessins, Affiches, etc. Salles 126 à 129. 107-109, rue de Rivoli (1er). Métro Palais-Royal, bus 21, 48, 69.
- Musée de l'Affiche. 18, rue de Paradis (10e). Métro Château-d'Eau, bus 32.
- Musée Marmottan. *Tableaux impressionnistes de Monet, Pissaro, Sisley,* 2, rue Boilly (16e). Métro Muette, SNCF Passy-La Muette, bus 32, 63.

Conçu et réalisé par Bert Mc Clure et Bruno Régnier, avec la collaboration de Bernard Marrey, Marie-France Bishop et l'aide du département Diffusion de l'Institut français d'architecture.

Solitude d'outre-mer

Les aléas actuels de la construction européenne sont l'occasion d'une réflexion sur la position d'appendices anachroniques qui est celle des DOM-TOM dans une entreprise qui va bien au-delà d'une communauté économique.

Le problème n'est pas spécifiquement français ; que l'on songe à la sortie récente de la CEE du Groenland,pourtant partie intégrante du royaume de Danemark.

Deux millions de Français d'outre-mer : Français mais en aucun cas Européens, même pour ceux d'entre nous qui sont blancs ; que nous soyons en outre-mer ou en métropole, nous pouvons être concernés par une communauté économique européenne mais pas par une diplomatie, une défense, une intégration européennes.

Le seul moyen d'intervention politique réelle dans la vie du pays dont nous disposons serait un vote bloqué au second tour de l'élection présidentielle. On a craint en mai 1981 l'inversion des résultats de métropole par ceux des DOM-TOM. Une telle attitude de l'outre-mer témoignerait au demeurant de peu de maturité politique.

Dans ces conditions, il est facile, donc tentant pour le gouvernement, de décider à Paris, d'imposer au mépris parfois des populations locales ; il est utile de disposer d'un écran de fumée en la personne d'un secrétaire d'Etat aux DOM-TOM. L'actuel titulaire a jeté le masque en déclarant, le 17 février, au sujet de Mayotte : *« Le problème posé est un problème de souveraineté, et c'est donc le ministre des relations extérieures qui a la maîtrise des opérations. Je ferai ce qu'on me dira de faire. »*

En clair, la volonté de la population de Mayotte passe après les bonnes relations avec les pays africains, de même que la volonté de la Nouvelle-Calédonie passe après les relations avec l'Australie, Saint-Pierre-et-Miquelon après le Canada, et, dans tous les cas, les intérêts propres des DOM-TOM n'ont pas la priorité sur la stratégie militaire de l'Etat. Si d'aventure un haut fonctionnaire s'émeut d'un tel mépris, on le destitue (préfet de Mayotte, février 1984).

« Je ferai ce qu'on me dira de faire » : que fait M. Lemoine rue Oudinot ? Il y a urgence à disposer d'un secrétaire d'Etat capable d'entraîner les populations d'outre-mer en formulant un grand dessein et en ayant au moins la foi dans l'avenir des DOM-TOM.

Cette liberté que l'on tente de bafouer à Mayotte (il s'agit de « gens de couleur », n'est-ce pas ?) doit mobiliser l'ensemble de l'outre-mer. Notre droit à l'autodétermination n'est pas négociable et son respect nécessite une action d'éclat, une grève générale, par exemple, dans tous les DOM-TOM et de ceux d'entre nous travaillant en métropole.

Qu'ils soient de gauche (G. Monnerville) ou de droite (R. Barre), les hommes politiques de dimension nationale originaires de l'outre-mer doivent faire preuve de la plus grande vigilance. Il s'agit de savoir si la France est une nation intercontinentale ou si sa vocation est uniquement européenne.

L'alternative est claire : la première option suppose une refonte de la Constitution où, entre autres, toutes les régions administratives (vingt-six) seraient représentées à égalité au Sénat, seul moyen pour les DOM-TOM d'exercer un droit de regard légitime sur les grandes options du pays.

Si la métropole décidait enfin de jouer le jeu de l'égalité, il faudrait songer à terme à l'établissement d'un système fédéral.

C'est le principe même de l'assimilation à un modèle métropolitain qui est en cause. La solution est celle de l'intégration, car elle n'est pas la dépendance culturelle, économique et politique : elle est le contraire de la dépendance, elle est réhabilitation, dirait Edgar Faure.

Il est grand temps que toutes les régions, et pas seulement les métropolitaines, assument ensemble l'indépendance de la France.

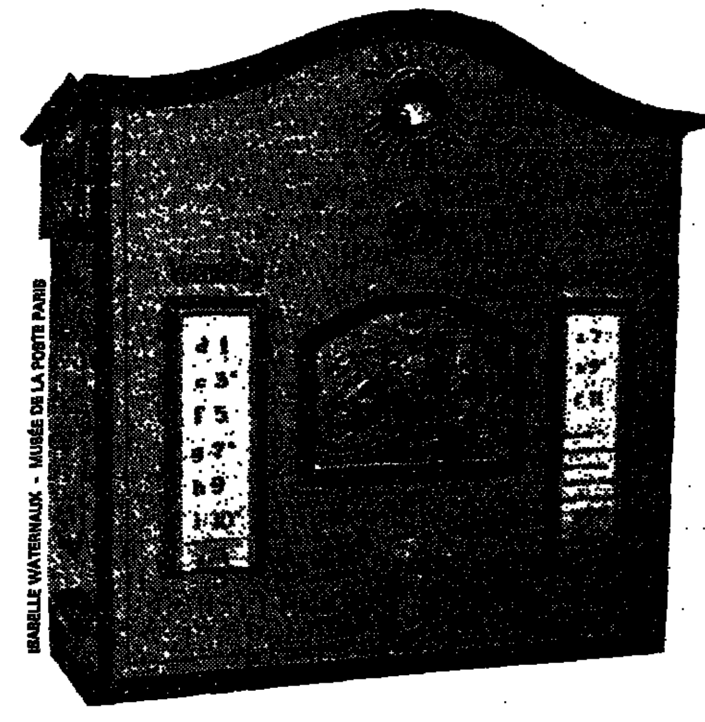
Si une telle évolution, des mentalités comme de la loi, ne devenait pas rapidement un axe majeur de la politique du pays, alors nous, Français d'outre-mer, serions en devoir de nous interroger sur l'opportunité de la pérennité de notre appartenance à la nation française.

JAN-LOU GRONDIN
(Aurignac.)

Les milliards de La Villette

La TVA ne transforme pas les milliards en millions, même en déduisant la récupération de la taxe que l'Etat paye sur les travaux qu'il engage (contrairement aux collectivités locales).

Le coût du musée de La Villette, pour le contribuable, sera ramené de 4,5 milliards à 3,8 milliards et non millions comme il a été imprimé par erreur dans « le Monde Aujourd'hui » daté 8-9 avril.



Boîte aux lettres allemande (Bavière, 1908)

Livres aux musées

Fidèle lecteur du *Monde*, je n'ai pas manqué de remarquer l'article de M. Sers publié dans votre numéro du *Monde Aujourd'hui*, daté 18-19 mars. La direction des musées de France et plus particulièrement la réunion des musées nationaux ayant été mises en cause dans cet article, je crois utile de vous demander de bien vouloir fournir à vos lecteurs les précisions suivantes.

Lorsque M. Sers affirme que *« la France est pratiquement la seule grande puissance culturelle dont les grands musées aient un service d'édition »*, cela est bien exact puisque, à ma connaissance, aucun pays occidental ne possède une organisation des musées comparable à la nôtre ; mais si M. Sers a voulu dire qu'aucun musée étranger ne possède d'activité éditoriale, c'est qu'il est mal informé. Les catalogues scientifiques aussi bien que les catalogues d'exposition du British Museum, du Metropolitan Museum of Art, du Museum of Modern Art, du Prado de Barcelone, des Kunsthalle allemandes, sont édités par ces institutions elles-mêmes ; c'est là la pratique courante qui n'interdit, semble-t-il, à aucune institution, pas plus qu'à la réunion des musées nationaux — et elle l'a fait — de publier tel ou tel ouvrage en coédition avec un éditeur de son choix.

Les expositions représentent pour les musées nationaux un effort considérable et ont donné lieu à des réussites spectaculaires, mais il serait erroné de croire qu'elles ont toutes des résultats bénéficiaires : tel succès de librairie nous a permis de prendre en charge sans aucune aide extérieure des catalogues scientifiques très spécialisés qu'aucun éditeur n'accepterait d'éditer à ses frais, tant la mise de fonds est importante et la vente difficile, l'amortissement ne se faisant que sur de longues années ; or il nous appartient de publier de tels livres.

Sait-on par ailleurs que les comptoirs de vente des musées nationaux et des galeries nationales d'exposition sont des points de vente importants de livres d'art qu'achète volontiers notre public et qui sont édités par les éditeurs français : pour nous en tenir au seul musée du Louvre, le chiffre d'affaires de la librairie spécialisée dans la vente de ces ouvrages (à l'exception de ceux que nous éditons nous-mêmes) s'est élevé, en 1983, à une somme de l'ordre de deux millions de francs, somme équivalente à celle des comptoirs du Grand Palais pour la même année et les mêmes produits ; il me semble que c'est là participer à la promotion de l'édition d'art.

Les services techniques et commerciaux de la réunion des musées nationaux se comportent comme les autres éditeurs, sont membres du groupe Art du syndicat des éditeurs et payent comme eux l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux ; leurs propres bénéfices sont versés au fonds de roulement de la réunion des musées nationaux, fonds qui est entièrement consacré à l'acquisition d'œuvres d'art au bénéfice des musées nationaux.

L'établissement public de la réunion des musées nationaux, chargé notamment des expositions et des éditions des musées nationaux, a donc une mission essentiellement culturelle, elle n'en néglige pas pour autant l'aspect commercial de son activité ; est-il bien raisonnable de lui reprocher de s'efforcer de faire aussi bien en ce domaine que telle ou telle maison d'édition et ce sans qu'il n'en coûte rien aux caisses de l'Etat ?

HUBERT LANDAIS,
Directeur des musées de France.

E*thnologie*

Le pur nomade

L'HUMANITÉ a vécu pendant 99 % de son histoire de la chasse et de la cueillette. Aujourd'hui, les dernières sociétés de chasseurs-cueilleurs disparaissent sous l'objectif des touristes venus les traquer au cœur de l'Amazonie ou du désert australien. Image inquiétante et fascinante qui nous réfléchit la sauvagerie et l'état de nature de nos origines. Ces « survivants » ont en commun de pratiquer le nomadisme, d'ignorer l'agriculture et les hiérarchies.

Nos ancêtres, en découvrant l'agriculture, ont inventé... la civilisation. La « révolution néolithique » balaya un monde de chasseurs égalitaires, au profit de sociétés agro-pastorales structurées en castes ou en aristocraties. Seule la domestication des plantes fut en mesure d'offrir le surplus régulier de nourriture nécessaire à l'entretien d'une classe de non-producteurs : prêtres, guerriers et rois. L'agriculture fut un élément déterminant dans l'évolution des sociétés. Toutefois l'examen attentif des sociétés de chasseurs-cueilleurs du passé et du présent remet en cause un certain nombre d'idées reçues. Dans un ouvrage passionnant, l'ethnologue Alain Testart a cherché la révolution néolithique... ailleurs !

Pour les préhistoriens, l'agriculture implique la sédentarité, et par là même une abondance d'objets diversifiés et de qualité telle la poterie. Toutefois les plus anciens villages que nous connaissons en Syrie et Palestine, la civilisation du Natoufien, ne possèdent aucune trace d'agriculture. Leurs habitants devaient continuer à subvenir de la chasse et de la cueillette. Les chasseurs-cueilleurs ont donc été capables de construire des villages et d'inventer la poterie comme l'attestent les fouilles réalisées au Japon : la poterie Jomon remonte à 10 000-11 000 ans, bien avant que l'agriculture soit connue dans l'archipel.

« Le pur nomade est un nomade pauvre », affirment avec juste raison les ethnologues. La chasseur-cueilleur nomade considère le stockage comme superflu dans la mesure où il fait confiance à sa mère nature : *« Tout ce que je peux mettre de côté se trouve dans la nature et me permet de subsister »*, reconnaît un Indien. D'ailleurs le chasseur doit partager sa prise avec l'ensemble de son groupe et le plus souvent il ne consomme même pas un morceau de son gibier. Cette dépossession du producteur individuel représente un des fondements du caractère communautaire et égalitaire des sociétés de chasseurs-cueilleurs. Une ressource aussi aléatoire que le gibier ne permet pas la constitution de profondes inégalités. En revanche l'agriculture et la conservation sont deux techniques qui permettent l'accroissement de la production alimentaire dans le temps et dans l'espace. Si les chasseurs-cueilleurs ignoraient l'agriculture, certains connaissent la conservation.

Or celle-ci est incompatible avec le nomadisme. Alain Testart remarque que la grande différence entre le chasseur-cueilleur et l'agriculteur est la possibilité de conserver. Moins tributaire du cycle saisonnier des animaux et des plantes, l'agriculteur engrange pour ses besoins à venir. Si le milieu naturel offre au nomade une capacité de conservation, il se sédentarise. Ainsi se perpétuent des sociétés de chasseurs-cueilleurs sédentaires, dont les meilleurs exemples se situent sur la côte nord-ouest américaine et en Sibérie chez les Aïnous, les Orotches et les Oroks. Les Indiens Kwakiutl, Tlingit, Tsimshian, comme leurs confrères sibériens, exploitaient un environnement très favorable, l'abondance du saumon étant telle, au dire des Européens, que l'on franchissait les rivières sur leur dos ! Les migrations saisonnières de ce poisson offrait une manne divine à ces peuples à condition de pouvoir la conserver. La préparation et le séchage, particulièrement délicat sous climat humide, occupaient les trois quarts du temps des Indiens.

Ainsi certaines sociétés de chasseurs-cueilleurs, tout en ignorant l'agriculture, avaient découvert la poterie et la conservation alimentaire, aussi importante que la domestication des céréales. Sédentarisées, elles connaissaient de profondes inégalités socio-économiques. Un point reste délicat : l'apparition du système stockage-sédentarité. La pêche, plus que le gibier, se prête à une longue conservation. Or les découvertes récentes sur des sites magdaléniens (vers 13 000 avant J.-C.) attestent que nos ancêtres consommaient en hiver du poisson préparé en vue de la conservation. De même la fin du paléolithique voit l'invention de l'hameçon, de la foëne, du harpon. La pêche est une activité beaucoup plus répandue que le laissaient penser certaines analyses de préhistoriens.

PHILIPPE JACQUIN.

● Alain Testart, *les Chasseurs-Cueilleurs, ou l'origine des inégalités*. Société d'ethnographie. Laboratoire d'anthropologie sociale de Paris-X, Nanterre, 1983.

P*oésie*

Jean Follain

Gant fripé

Gant fripé d'une femme
[morte
gant de peau amère et [douce;
maintenu couché sous la fleur
[d'or
le corps pourrit et toi tu
[restes
l'odeur de l'ancien chamois
n'est plus dans sa blancheur
[de riz
ô gant porté jusqu'à la mort-
par cette main qui posait sa
[nudité
sur la rondeur d'un sein gonflé
le corps tout entier dévêtu
dans le calme des nuits.

Etrange circuit

Une voix traînante se mêle
à l'aboi d'un chien couleur
[feu.
Enfants voyez, dit le maître
[halluciné
au cours du temps bien
[rangés
les pharaons, les douze César
l'armée des Croisés
porteurs d'étendards
rois en habit noir
et les soldats de Verdun
étrange circuit des siècles.
Tout ne bascule pas dans le
[vide
le même soleil se pose
sur nos visages effarés
les ombres d'autrefois
sur nos mains d'aujourd'hui.

La main peinte

Cette main peinte indicatrice
que l'on voit dans un couloir
d'administration
main à manchette, index
[tendu
prétend à des rapports avec le
[cœur des hommes
comme la main vivante
elle s'efface avec la nuit
[montante
des vieillards l'ont regardée
[longtemps.
Quand elles passent près d'elle
balançant leurs bras nus
les femmes ne l'ont jamais vue
et les peintres qui l'ont
[fignolée
portaient des vêtements
[blancs
des blouses à longs plis
et parfois le visage antique
des auditeurs d'Homère.

● Jean Follain qui est mort en 1971 était né en 1903 à Canisy dans la Manche. Il a fréquenté Reverdy, Mac Orlan, Fargue, Max Jacob. Il a notamment publié : *Usage du temps, Tout instant, D'après tout* (Gallimard), ainsi que *les Nus et les Autres* (Rougerie), *Présent jour* (Galanis) et *Cérémonial bas-normand* (Fata Morgana). Les éditions Fata Morgana doivent également faire paraître *la Table*.

Les mots de Follain nous entraînent dans un devenir quotidien tissé d'une présence exemplaire. Ce langage est une puissance sereine qui enchante le réel.

CHRISTIAN DESCAMPS.

● Sauf mention contraire, tous les textes publiés dans cette rubrique sont inédits.

Les lucarnes du Burundi

Un « cadeau » français pour un pays francophone.

LORSQUE M. François *Mitterrand*, *lors* d'un passage éclair le 6 octobre 1982 dans la petite République africaine du Burundi, au bord du lac Tanganyika (27 000 kilomètres carrés, 4 millions 300 000 habitants), annonce au président Jean-Baptiste Bagaza que la France ferait don à son pays d'un émetteur de télévision, il tombe à pic : le Burundi est mûr pour les images et les sons.

Il ne l'avait pas toujours été. Quand le colonel Bogaza était arrivé au pouvoir, en 1976, la télévision était peu développée en Afrique. Les nouveaux gouvernants, au demeurant, refusaient ce luxe coûteux, qu'on eût mal maîtrisé et qui risquait de ne profiter qu'aux gens de la capitale, Bujumbura. Les Burundais, paysans individualistes, vivent sur leurs « collines », chacun dans sa case entourée d'une palissade, sans électricité la plupart du temps.

On développa la radio, grâce au transistor. La Voix de la révolution fut un des meilleurs atouts du nouveau pouvoir. La modulation de fréquence a été mise en place, dans un pays au relief concassé. Les derniers travaux seront terminés cette année, et les zones d'ombre auront disparu à grand effort de dynamite et de pylônes.

La radio-village mise en place à partir de 1976 reste une réussite. Trois équipes sont en permanence dans les collines, font *parler les gens*. On compare les expériences de culture, on échange des nouvelles. Et, bien entendu, on écoute le parti unique – l'UPRONA (Union pour le progrès national) – qui dispense une formation politique. Comme la plupart des pays africains, le Burundi est un pays de civilisation orale.

Mais le pouvoir de la radio-reine est menacée. Le Zaïre voisin a installé avec l'aide de la France un réémetteur de télévision. La commune francophonie facilitait les choses. Les Burundais – et aussi les nombreux coopérants étrangers qui disposaient déjà de magnétoscopes – étaient soumis à une rude tentation, surtout à Bujumbura, la capitale atteinte de plein fouet par les ondes zaïroises et où les commerçants peuvent acquérir un récepteur.

Le gouvernement prit très mal cette atteinte à la souveraineté nationale et cette propagande, dans une zone fragile, pour M. Mobutu. Certains envisageaient même d'envoyer un commando plastiquer l'installation zaïroise. Un décret, en attendant, interdit formellement – avec quelques dispenses de fait en faveur des étrangers – la réception des émissions venues de l'Ouest.

Application difficile. Dans les arrière-magasins de la capitale et les résidences, les récepteurs « clandestins » se multiplièrent. Le gouvernement, par un second décret, « *libéralisa* » l'emploi de la télévision. Sur quoi, le réémetteur zaïrois espaça ses émissions, faute de fuel pour son groupe électrogène : l'est du Zaïre est un pays difficile...

Il ne restait cependant au Burundi qu'une solution : avoir sa propre télévision. Lorsque le président de la République française déposa au passage son cadeau, celui-ci était attendu. Il était même ardemment souhaité.

Comment l'utiliser ? La date de mise en service n'est pas encore très précise. Début 85 probablement. On utilisera comme relais le pylône mis en place pour la modulation de fréquence. Il faudra auparavant s'équiper en matériel. L'émetteur sera certes français, mais tout porte à croire que les caméras, notamment (qui ne font pas partie du « cadeau »), seront japonaises.

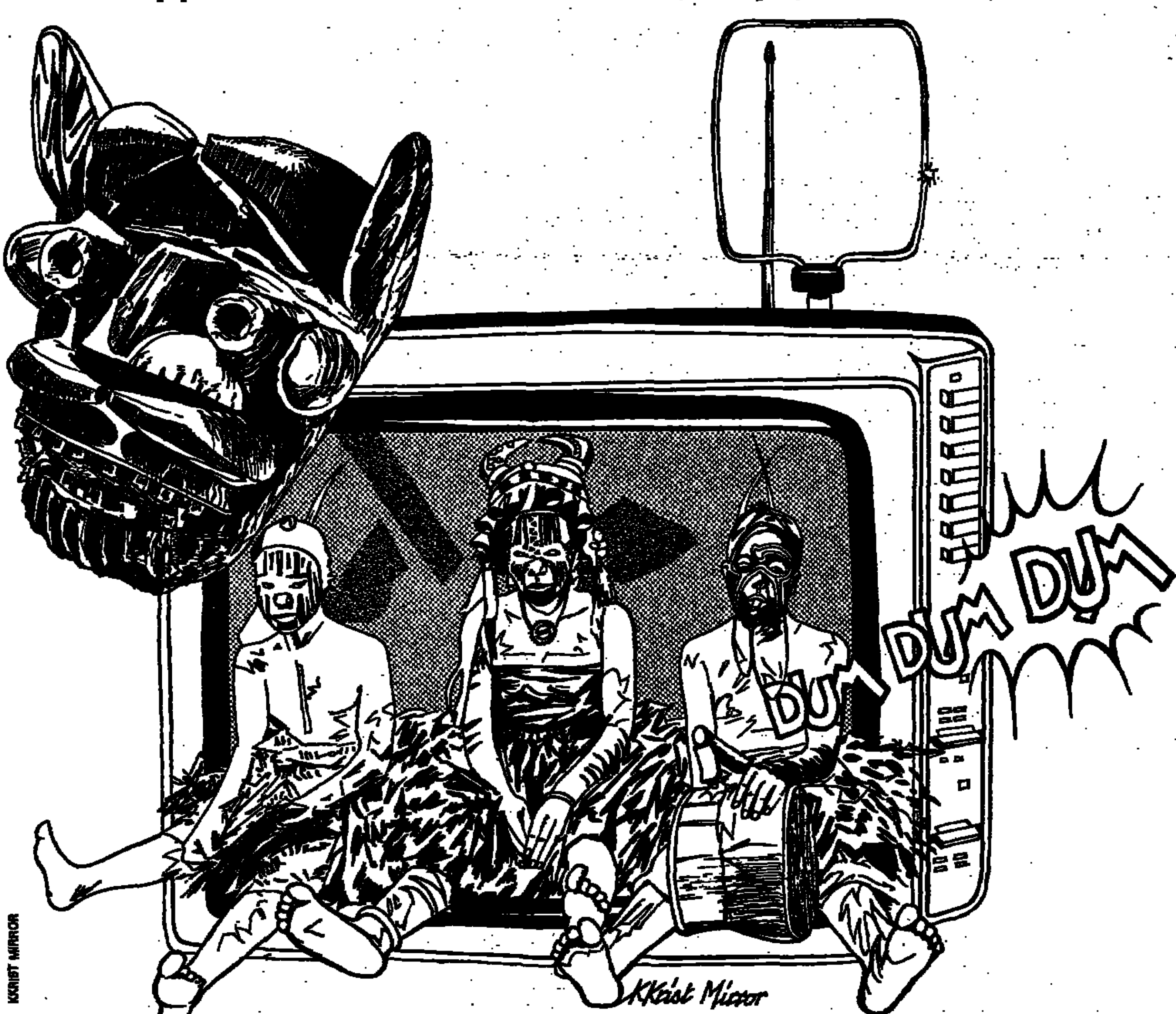
Nul doute que « les bourgeois de Bujumbura », comme les appellent volontiers des ministres qui se flattent de leurs origines terriennes, seront les premiers téléspectateurs de la chaîne nationale. Et le peuple innombrable des collines ? On prévoit pour lui dans un second temps des récepteurs communautaires fonctionnant à l'énergie solaire. Là, aussi, bien que le marché reste ouvert, le Japon, seul à construire en série des appareils de ce type, est bien placé...

Et les programmes ? La moitié des émissions seront nationales. Il faudra donc produire. On adaptera les méthodes de la radio : des équipes de vidéo légères parcourront le pays et montreront les Burundais aux Burundais. Dans ce pays morcelé, où l'on s'ignore à quelques kilomètres de distance, on n'entendra plus seulement, on verra le village ou la colline d'à côté. Plus tard, on régionalisera les émissions.

Le Burundi a l'avantage sur beaucoup de ses voisins de n'avoir que deux langues : le français, que pratiquent à tous les échelons les responsables politiques, économiques et culturels, et le kirundi, que tout le monde parle.

Et après tout, les Zaïrois d'à côté pourront, à leur tour, profiter des programmes de leurs voisins. *La francophonie* ne peut qu'y gagner : la France et le Burundi mettent en place à l'université de Bujumbura un institut de langue française destiné aux anglophones de l'Afrique de l'Est. On attend déjà des Tanzaniens, des Ougandais, des Zambiens. Le Burundi, encastré à 1 400 kilomètres de l'océan Indien, aura ses lucarnes pour voir le monde. Et les moyens de se montrer à ses voisins.

JEAN PLANCHAIS.



KRÄST MIRROR

Médias du Monde

France : publicité long-courriers

Après TWA, Panam, British Airways, SAS... les films publicitaires font leur apparition à bord des vols long courriers (plus de cinq heures) d'Air France. Quatre ou cinq séquences de une à trois minutes, en majorité françaises, sont désormais diffusées avant le film présenté pendant le trajet, pour une durée totale de huit minutes. Promotion de produits de marque, mais aussi d'entreprises, ce qu'on appelle la « communication institutionnelle ».

Premier test (jusqu'en juin) : Cacharel, Fidji et Guerlain pour les produits, Bank of America et Ford France pour les entreprises. Sur les rangs, ensuite : L'Oréal, Renault, le Printemps... Il paraît que cette forme de publicité atteint des taux de « mémorisation »-record auprès des hommes d'affaires et autres décideurs qui constituent les deux-tiers des voyageurs.

Ce « Publirama Air France » a été conçu par la société Régie club. Sa filiale, Transglobal films, *peut réaliser gratuitement* le film si l'on met à sa disposition des éléments filmés originaux. Le système de tarification est calculé à partir du nombre réel de passagers munis d'écouteurs qui auront pu regarder et *entendre le « Publirama » ; coût* de diffusion : 56 centimes la minute par passager.

Italie : un plan pour sauver le cinéma

Le gouvernement italien semble s'alarmer de l'état de santé du cinéma et vient de proposer un investissement de 175 millions de dollars pour tenter de sauver l'industrie nationale. *Rappelons qu'à la suite* de la création de plus de 600 stations de télévision privées diffusant des films sans aucune réglementation, les recettes des salles de cinéma se sont brutalement effondrées de moitié. *La production* cinématographique italienne, qui était encore il y a peu de temps la première en Europe, est aujourd'hui au bord de la faillite.

Le projet de loi prévoit un fonds de 200 millions de francs pour la rénovation du parc de salles, une diminution de 25 % des taxes pesant sur l'exploitation, la baisse de moitié des tarifs d'électricité et une taxe de 4 % sur la publicité télévisée. Cependant, la procédure parlementaire risque de retarder le vote de la loi et de différer l'application du plan à l'année 1986. Un délai que beaucoup estiment mortel pour le cinéma italien.

Italie : la RAI en déficit

La société de radiotélévision de service public italienne, la RAI, a connu un déficit de 20,7 milliards de lires (103 millions de francs) lors de son exercice 1983. Principale cause selon un communiqué officiel : le blocage des redevances aux tarifs de septembre 1980 (près de 400 francs pour la couleur, 213 francs pour le noir et blanc), alors que « *les coûts de production, grevés par une concurrence exacerbée, ont dépassé de loin les 66 % d'inflation enregistrée au cours des quarante mois* ».

Le déficit de 1983 est le premier depuis plusieurs années. En 1982, la RAI avait dégagé un solde actif de 2,8 milliards de lires (14 millions de francs). Elle avait été en équilibre légèrement positif au cours des *exercices précédents*. Entre 1979 et 1983, la production de la RAI a augmenté de 145 % pour le secteur télévision et de 24 % pour la radio. 5,4 millions d'Italiens acquittent une redevance pour la télévision couleurs, 8,3 millions pour le noir et blanc et 380 000 ne payent qu'une redevance radio. En 1983, les investissements ont augmenté de 42 %, atteignant 158 milliards de lires (790 millions de francs).

Bolivie : cassettes pirates à la télévision

Les chaînes de télévision boliviennes ne semblent pas très préoccupées par la législation internationale sur les droits d'auteur. Nombre d'entre elles diffusent en effet des cassettes pirates. C'est ainsi que University Channel, à Potosi, a récemment programmé *E.T.* et *Octopussy* sans se soucier des conséquences de cette diffusion sur l'exploitation des films en salles. Il est vrai que, en Bolivie, le marché de la vidéo est inondé de cassettes pirates qui sont éditées souvent avant la programmation des films en salles. Elles sont louées 250 pesos, alors que le prix d'une place de cinéma est de 500 pesos.

Colombie : la fin d'un ministre

M. Fernando Raimirez, ministre de la communication de Colombie, a été obligé de démissionner à la suite d'un violent mouvement de protestation des *téléspectateurs colombiens qui* ont menacé de faire la grève de l'écran. La démission du ministre a été suivie par celles des principaux responsables de l'Inravision, l'Institut national de radiotélévision.

La crise a commencé le 9 janvier dernier. En cette période de vacances, les principaux « sponsors » de la télévision colombienne ont brutalement cessé de s'intéresser aux programmes. Et ce jour-là, les téléspectateurs ont vu leurs séries américaines favorites et leur feuilleton remplacés par une série culturelle sur l'opéra et un documentaire sur la vie de Léonard de Vinci. Aux dizaines de milliers de lettres de protestation a succédé une baisse d'audience de 20 %. La presse libérale, opposée au gouvernement de M. Betancour, a pris le relais de la contestation en avançant que l'Inravision était incapable d'assurer le service public de la télévision. Le nouveau ministre, Mme Nohemi Sabin Posada, première femme à occuper un poste dans le gouvernement, a immédiatement *décidé* la reprogrammation des séries annulées.

Radios Locales

Porte à porte chez RFL

EMETTANT depuis le début mars sur 98,2 MHz à raison de quatre heures par jour (de 18 heures à 22 heures), RFL (Radio FOL Laboratoire) est sans doute la seule radio locale privée à ne pas courir après l'indice d'écoute. « *Notre but premier est d'être un outil d'insertion sociale* », explique Jean-Jacques Ceris, un des responsables de cette radio, qui est une émanation de la Fédération varoise des œuvres laïques, puissante structure socio-économique fédérant trois cent cinquante associations dans le département.

Créée effectivement *dès février* 1982, RFL s'est toujours tenue au même objectif : « *Apprendre à chaque citoyen à connaître et à maîtriser un outil de communication en vue de devenir un partenaire actif de son quotidien et du service public.* » *Pour ce faire, RFL s'est* dotée d'un studio fixe situé dans les locaux de la Fédération laïque à Toulon et d'un studio mobile autonome installé dans un véhicule. « *Notre but n'a jamais été d'émettre à tout prix, mais d'utiliser un des médias les plus courants pour permettre à chacun de passer une information, d'élargir son champ de communication. Pour cela, il devenait nécessaire d'acquérir une initiation en vue de savoir traiter un message, le mettre en place, le diffuser.* » Intervenant à la demande de groupes, d'associations d'enseignants, de comités des fêtes, le studio mobile offre l'avantage d'une formation sur le terrain des intervenants. Il reste à noter que RFL travaille beaucoup en milieu scolaire (70 % de son action) et bénéficie à *ce titre d'un agrément et d'une subvention* de l'éducation nationale.

A l'issue du stage de formation, les demandeurs préparent leur programmation et émettent durant un ou plusieurs jours dans leur village, leur ville ; ils ont la possibilité, par la suite, de participer à des émissions leur permettant une approche plus « pointue » de la radio (interviews, débats, animations, etc.). Ils peuvent ensuite s'intégrer dans l'équipe permanente de la radio, qui compte actuellement une douzaine d'animateurs.

Point d'anathème ou d'exclusion sur cette fréquence toulonnaise : pour rester cohérents avec le principe de base, les responsables départementaux conseillent à *toutes les personnes voulant passer* à l'antenne, par plaisir personnel ou au titre d'une association, de se plier à une formation de base. A leur tour, les animateurs de RFL deviennent formateurs et sont appelés à intervenir dans différents villages auprès de *différentes* structures, encadrant ainsi ceux qui pourront grossir les rangs par la suite, « *ou former leur propre équipe, lancer leur propre radio* », comme le précise Jean-Jacques Ceris.

Au programme quotidien de RFL : *des émissions-magazines, des* chansons, essentiellement francophones et de nombreuses interventions et informations pratiques, (formation-insertion, scolarité, économie, questions sociales, problèmes de minorités, vie associative).

Point d'orgue de la saison : RFL organisera à Toulon, durant le matin en juillet, deux stages visant à « *l'initiation au fonctionnement d'une radio locale, et à l'expérimentation d'une radio communautaire* ». Une *quarantaine de stagiaires* venus de France et d'Allemagne y sont attendus. En 1983, une initiative du même type regroupait sept stagiaires français, et autant d'Allemands. Les travaux pratiques de ce stage se sont *concrétisés* par *soixante-dix heures* d'émissions, dont trente-cinq de reportages d'informations de base, interviews en direction des Varois et des touristes français et allemands. Cette expérience a été consacrée, le 22 décembre 1983, *par Mme Edwige Avice, qui a remis* la coupe du ministère du temps libre, de la jeunesse et des sports, aux animateurs de RFL. Cette initiative, jugée « *extrêmement intéressante* » par le ministre, fut également couronnée par le prix de l'Association européenne pour le progrès social et culturel, ainsi que par une coupe décernée par le président du Parlement européen. Plusieurs associations se sont regroupées pour réaliser ce projet estival : la Ligue française de l'enseignement, l'Office franco-allemand de la jeunesse (OFAJ), ainsi qu'une association de jeunesse allemande Arbeiterwoefart et Radio France.

JOSÉ LENZINI.

Sidérurgistes : *« Vous êtes le symbole de l'échec d'une politique, vous êtes le symbole*

La longue histoire des désenchantés de Longwy

« Tout ce qu'on a eu, c'est par la lutte, et nous étions respectés. »

DANS son discours aux ouvriers de Longwy, en octobre 1981, le président de la République leur avait dit : *« Vous êtes le symbole de l'échec d'une politique, vous êtes le symbole de l'espoir. »* Deux ans et demi plus tard, Longwy est devenu le symbole de la désillusion. Cette désillusion s'est exprimée de nouveau dans la violence ces jours derniers ; elle s'est manifestée dans les rues de Paris le 13 avril.

Pour comprendre l'ampleur du désenchantement actuel, c'est presqu'un siècle d'histoire qu'il faut évoquer, tant Longwy symbolise aussi ce monde des grandes usines où le mouvement ouvrier a puisé ses principales forces pendant des décennies.

C'est en 1905 que se joue – déjà dans la violence – le destin du bassin de Longwy-Villerupt. Jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle, en effet, ce canton est à l'image du développement industriel français. Mis à part les aciéries de Longwy, seule entreprise à fabriquer de l'acier dans la région, et qui, avec ses deux mille ouvriers, fait figure d'exception, on y trouve une dizaine de petites usines à fonte immergées dans l'économie rurale. La majorité des travailleurs sont des ouvriers-paysans qui grattent les mines d'affleurement le matin, cultivent leur champ l'après-midi ; ou se font embaucher comme manœuvres en hiver, pendant la morte saison, pour retrouver leur petite exploitation aux premiers beaux jours.

Un petit nombre d'ouvriers de métier, fondeurs, puddleurs, forgerons et lamineurs règnent en maître sur la production. A une époque où la science est loin d'avoir percé tous les secrets de la matière en fusion, leurs connaissances pratiques sont indispensables. Ils aménagent leur espace et leur temps de travail à leur guise. Leur indépendance d'esprit est bien connue ; les maîtres de forges s'en plaignent, mais comment faire autrement ?

La découverte du gisement de minerai de fer de Briey – dont le bassin de Longwy représente l'extrémité nord, à la frontière belgo-luxembourgeoise – précipite une évolution que les progrès de la chimie, l'utilisation de l'électricité dans l'industrie, n'ont que timidement amorcée ici. C'est que ce gisement, le plus important du monde après celui des Grands Lacs, excite les appétits. *« La supériorité qualitative et quantitative du gisement de Briey assure à notre sidérurgie de l'Est une situation mondialement favorable »*, écrit un ingénieur des mines en 1905. *« Le moment est venu*, ajoute-t-il, *pour elle, de rompre avec les traditions de malthusianisme industriel parfois reproché plus ou moins justement aux producteurs français. »*.

Hymne au « progrès », hymne à la « modernité » que reprennent d'autant plus à leur compte les maîtres de forges, qu'ils voient se profiler devant eux les contours d'une aventure qui les mènera, par comité des forges interposé, au faîte de la puissance. Mais pour que les uns gagnent, il faut bien que les autres perdent. Finis les allées et venues dans les ateliers, l'absentéisme saisonnier. Les normes de la grande usine capitaliste s'imposent. Pour accroître le rendement, le travail aux pièces se généralise ; on construit des hauts murs autour de l'usine, gardes, surveillants, amendes, se multiplient. De même, c'est dans le sous-sol maintenant qu'il faut aller chercher le minerai ; les carrières cèdent la place à des galeries et à des puits toujours plus profonds.

L'« enfermement » est l'enjeu essentiel de la formidable lutte qui secoue pendant des mois toute la Lorraine du fer en 1905 (1). A Longwy, qui est l'épicentre du mouvement, la garde charge ; un ouvrier est tué. L'affaire prend une ampleur nationale. Le ministre de la guerre démissionne peu après. Dans *le Cri populaire*, P. Delesalle s'exclame : *« Après Fourmies, Chalon, la Martinique, Limoges, Longwy vient s'ajouter à la liste déjà longue du martyrologe prolétarien. »* Alphonse Merrheim, secrétaire national de la fédération de la métallurgie CGT, qui a vécu à Longwy une bonne partie des événements, écrit : *« Le feu couve sous la cendre, l'incendie sommeille. »*

Longwy entre par la grande porte dans l'histoire du mouvement ouvrier, mais l'incendie va tarder à s'allumer... C'est que, dans les années qui suivent, la région connaît un fantastique bouleversement. Jusqu'en 1930, c'est une construction quasi ininterrompue d'installations ; en une quinzaine de kilomètres, on trouve, à cette date, cinq aciéries, une quarantaine de hauts fourneaux, des dizaines de laminoirs. A la fin des années 50, les spécialistes estiment encore qu'il y a là la plus forte concentration d'installations sidérurgiques au monde. A lui seul, le bassin de Longwy fournit près du tiers de la production française d'acier !

Pour comprendre comment vivent les travailleurs du fer, c'est à Longwy que viennent les frères Bonneff en 1908. *« L'âge de l'acier*, écrivent-ils alors, *est le nom que notre époque portera sans doute dans l'histoire »* (2). Pour en arriver là, les maîtres de forges n'ont pas ménagé leurs efforts. Certes, ils ont le minerai, ils ont les capitaux et les machines, mais il leur manque les hommes. La plupart des ouvriers lorrains ont fui les grandes usines où ils ne se reconnaissaient plus ; à la rigueur, ils ont accepté les postes « nobles » dans les services d'entretien, les places de contremaîtres ou de porions. Mais où trouver les manœuvres qui jusque dans les années 30 forment bien plus de la moitié des effectifs des mines de fer et de la sidérurgie ? Quels hommes accepteront de brûler leur vie à petit feu à la gueule du four ? Qui donc voudra bien s'engouffrer dans le ventre rouge de la terre pour en extraire ce minerai sans lequel il n'y aura ni acier ni puissance ?

L'homme aux écus est inquiet... Mais miracle du capitalisme, miracle du chemin de fer, ces hommes existent, et les maîtres de forges ne tardent pas à les rencontrer. Dès 1911, ils fondent une association de recrutement de la main-d'œuvre immigrée, la première du genre. Par dizaines de milliers, les Italiens, les Polonais, puis, après la deuxième guerre, les Maghrébins affluent dans le bassin. En 1930, à Hussigny (à 7 km de Longwy), sur 3 700 habitants, 500 sont d'origine française ; dans les années 60, à Villerupt, il y a encore vingt-deux nationalités différentes ! En 1930, l'arrondissement de Briey est le premier de France en ce qui concerne l'immigration, à un moment où ce pays est le premier au monde pour le taux de sa population étrangère, avant même les Etats-Unis.

Ils sont venus là, brisés par la misère, chassés par l'oppression politique. Ils n'ont pas eu le choix. Et pourtant, la plupart ne feront que passer, cherchant à échapper à des conditions d'existence que les rares observateurs qui s'en soient inquiétés jugeront, avec raison, épouvantables. Dans les mines de fer, l'outillage reste rudimentaire, et c'est au prix d'un travail de forçat que l'ouvrier gagne de quoi survivre. En plus, la mort est là, quotidienne ; car même si les accidents sont moins spectaculaires, le fer tue trois fois plus, en proportion, que le charbon ; en moyenne, plus d'un ouvrier sur deux est victime d'un accident dans l'année.

Dans les cités, jusque dans l'entre-deux-guerres, la mortalité est « effroyable », selon le terme même d'un médecin. Avant 1914, 50 % des décès concernent des enfants de moins de cinq ans. En 1931, la mortalité infantile est de 8 % pour la France, mais de 20 % pour l'arrondissement de Briey. De même, les taux de tuberculose y sont doubles des taux moyens de la France, pays qui, dans les années 20, est pourtant champion d'Europe en ce domaine.

Il faut en outre que ces ouvriers subissent le racisme quotidien. La presse locale, qui n'est pas spécialement d'extrême droite, parle, en 1905, *« des vieilles sordides, à la peau fripée et aux cheveux rares* [qui] *font mijoter des fritures étranges dans des poêles ébréchées. Et les bêtes mortes de maladie, à des lieues à la ronde, ne sont pas souvent enfouies, elles ont leur sépulture dans l'estomac des Italiens, qui les trouvent excellentes pour des ragoûts dignes de l'enfer. »* Vingt ans plus tard, on lit encore dans le *Journal de Longwy* : *« Pour ne parler que de notre région, n'avons-nous pas vu accourir toute une horde famélique d'Arabes, de Kabyles, de Marocains, de Polonais, de Russes, de Chinois, de Levantins, que sais-je? Qui certes ne sont pas le dessus du panier de leurs nations, à moins que ce ne soit le panier aux détritus! »*

Quant au droit d'expression syndicale, la loi de 1884 n'a pas franchi les limites de la vallée de la Chiers. En 1927, le permanent de la CGTU envoyé par Paris écrit : *« Il m'est totalement impossible de ramasser les cotisations. Nous avons eu des camarades expulsés ou frappés pour avoir été vus avec le secrétaire du syndicat. »* Et il conclut : *« C'est en somme déjà le fascisme sans Mussolini qui règne ici. »*

C'est pourtant dans cette période, grâce aux enfants des mineurs italiens arrivés au début du siècle, que le Parti communiste est créé ici. Après une grève de trois mois en 1920, à Hussigny, ils construisent, de leurs mains, la Maison du peuple, qui sera jusqu'au Front populaire le seul endroit possible pour les réunions. Là seulement, les immigrés rejetés de toute part pourront se retrouver, clamer leur haine du fascisme, leur espoir dans la révolution mondiale. Ils chantent : *« Notre patrie, c'est l'univers ! »*, *« Evviva il communismo e la libertà ! »*.

La majorité de la population, néanmoins, se tait, car les héros ne font pas de vieux os. Mais elle n'en pense pas moins. Un correspondant anonyme écrit dans la presse syndicale, à propos de la répression : *« A cette école, une haine implacable s'implante dans nos cœurs (...). Le soir, dans leur foyer, mineurs et manœuvres racontent à leurs compagnes et à leurs enfants la vie tragique et misérable à la mine. »* Ces enfants, qui subissent en plus à l'école les affronts nationalistes de instituteurs, n'oublieront pas. A tel point qu'un ancien haut responsable de la CGT se souvient aujourd'hui encore que, *« jusqu'à l'âge de douze ans, tous les jours, je demandais à mes parents : « Quand » est-ce qu'on rentre chez » nous? »*.

Pour cette deuxième génération, dont nul n'a jamais beaucoup parlé, les stigmates de l'origine ne s'effaceront jamais totalement, motivant leur combat, tout à la fois pour la dignité et pour la « reconnaissance nationale ». Ainsi les jeunes ouvriers d'origine italienne seront-ils nombreux dans la région à s'engager dans la Résistance; beaucoup n'en reviendront pas. *« Rien ni personne*, écrit l'un d'entre eux dans sa dernière lettre, *ne pourra effacer ce que nous avons fait pour la France. »*

Après la guerre, la voie est toute tracée. Fils d'ouvriers au destin d'ouvriers, c'est par leur travail qu'ils vont conquérir la dignité qu'on avait refusée à leurs parents. Il faut se souvenir, aujourd'hui, qu'on les met, sans plus d'égard, en préretraite, qu'on jette à la rue leurs enfants ; il faut se souvenir des discours que les gens du pouvoir leur ont tenus pendant des années pour les faire travailler, et travailler encore, comme au début des années 50 où, à Longwy, on fait en moyenne, soixante-deux heures par semaine !


G. MERILLON-O. THOMAS/COLLECTIF

Dès la fin de la guerre, Maurice Thorez donne le ton : *« Il faut produire toujours plus pour sauvegarder l'indépendance nationale »* ; et le député communiste M. Kriegel-Valrimont renchérit : *« Une nouvelle bataille est engagée aujourd'hui, et elle se livrera pour l'essentiel en terre lorraine. Cette bataille, c'est celle de l'acier. »* Les patrons ne sont pas en reste, célébrant, sur tous les tons, *« le rôle joué par la sidérurgie dans la civilisation moderne »*. Certes, en plus de la « considération nationale », on leur concède les miettes de la croissance. Dans les mines, notamment, la mécanisation bouleverse complètement le travail. Grâce au « boulonnage », les accidents diminuent peu à peu ; les salaires sont parmi les plus élevés de toutes les industries de France.

L'enracinement permet aussi à beaucoup d'entre eux d'accéder à la fraction qualifiée de la classe ouvrière, alors que leurs parents étaient souvent restés manœuvres toute leur vie. C'est ainsi toute une culture de classe qui s'épanouit, faite de savoirs pratiques, d'autonomies retrouvées pour tourner les lois de l'usine, faite de tout un système de valeurs collectives fondées sur le courage, la virilité, la solidarité. Valeurs qu'un militant invoque même pour expliquer le talent de tous ces joueurs de football prestigieux des années 50 – Piantoni, Cisowski, Nowak, etc., auxquels on pourrait ajouter aujourd'hui Platini, petit-fils de mineur italien, capitaine de l'équipe de France, tous issus de cet arrondissement, – car, dit-il, *« l'esprit de solidarité, de collectivité, est une qualité indispensable sur un terrain sportif »*.

Sur le terrain politique, c'est le PCF qui va profiter des dispositions de cette classe ouvrière. Enfin, la deuxième génération peut donner libre cours à l'engagement militant dont leurs parents avaient été frustrés. En même temps que le groupe italien se « francise », le PC ne cesse de progresser électoralement. En vingt ans, dans la circonscription de Longwy, il décuple ses voix (3,6 % en 1936, 34,7 % en 1956), développe ensuite son hégémonie sur tout l'arrondissement. Ces succès sont aussi dus au fait que, pour ces ouvriers, le parti des années 50 est le seul qui leur permette d'exercer un rôle dans la vie publique.

Les luttes collectives sont à l'image de cette effervescence ; depuis les grandes grèves de 1947-1948, au cours desquelles les ouvriers encerclent et désarment une compagnie de CRS, jusqu'à celles de 1979, encore dans toutes les mémoires, en passant par le combat acharné des mineurs contre la fermeture des puits au début des années 60.

Jusqu'en 1981, nul ne pouvait empêcher les représentants de cette génération de penser que seules les luttes menées par le PCF et la CGT ont permis d'améliorer leur sort. *« J'ai vu qu'il n'y a que la gauche qui m'a fait vivre »*, dit un retraité ; *« c'est pourquoi*, ajoute sa femme, *le communisme, on a ça dans le cœur »*. Sentiment qu'A. Balducci résume à sa manière à la tribune du congrès des mineurs de fer en 1975 : *« Tout ce qu'on a eu, c'est par la lutte, et respectés nous étions. »*

Aujourd'hui, ils ne comprennent pas, et leurs enfants non plus, qui n'ont d'ailleurs jamais eu les mêmes raisons d'y croire. *« Quelle est cette gauche qui fait comme la droite? »*

En fait, les mesures de mars 1984 précipitent une évolution amorcée il y a plusieurs années déjà. On peut estimer que les effectifs de la CGT sont aujourd'hui quatre fois moins importants qu'il y a dix ans. FO, qui n'avait jamais existé ici, a par contre, plus que triplé les siens. Les dernières élections municipales ont révélé un phénomène nouveau appelé sans doute à un bel avenir : l'absentéisme.

Qu'on ne s'y trompe pas. Longwy est sans doute un cas extrême, mais c'est le symbole de la France du travail et de l'immigration, face cachée du « pays des droits de l'homme », qu'aucun politicien n'a voulu regarder dans les yeux et qui n'a guère jusqu'ici intéressé les historiens (3). Pourtant, c'est dans cette France-là que la gauche a puisé ses forces, grâce à elle que la nation a construit sa puissance.

Comme en 1963, comme en 1979, le 13 avril, ils ont « marché sur Paris ». Ce jour-là, ils sont venus de toute la Lorraine pour dire qu'ils veulent garder leur travail, leur mine et leur usine. Parmi eux, il y avait encore beaucoup de ces fils d'Italiens qui ne sont pas devenus chanteurs. Ils pensent aujourd'hui que ce qu'ils avaient réussi à faire de leur vie est en danger de mort. Ils veulent continuer à « travailler au pays », car ils ont payé le prix fort pour apprendre ce que veulent dire ces mots. On ne pensait tout de même pas que dans les rues de la capitale ils s'écrieraient, comme ceux qui en prennent bien à leur aise avec la vie des autres : *« Vive la crise ! »*

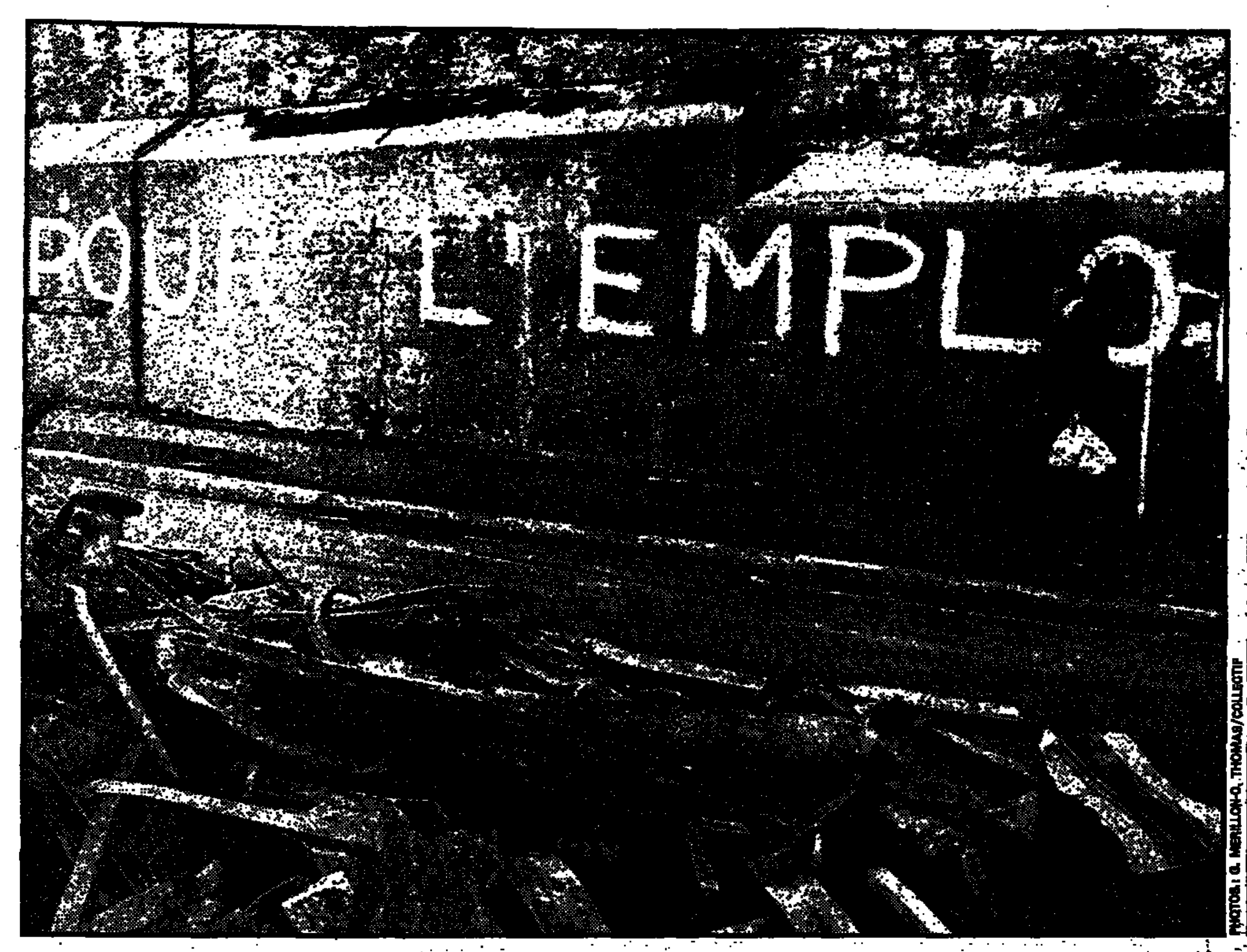
GÉRARD NOIRIEL.

(1) Sur ces grèves, voir S. Bonnet, *la Ligne rouge des hauts fourneaux*, Paris, Denoël-Serpenoise, 1981.

(2) Leur précieux ouvrage vient d'être réédité : L. et M. Bonneff : *la Vie tragique des travailleurs*, EDI, 1983, nouvelle présentation de M. Perrot.

(3) L'Association pour la préservation et l'étude du patrimoine du bassin de Longwy-Villerupt (APEP) tente de sauver de l'oubli, avec peu de moyens, toute cette culture, pendant qu'il en est encore temps. Voir la revue *Histoires d'ouvriers*, 6, rue Clemenceau, 54190 Villerupt.

de l'espoir », leur avait dit François Mitterrand. C'était en octobre 1981...



PHOTOS : G. MERILLON-O. THOMAS/COLLECTIF

Marcel le lamineur

« JE savais, dit Marcel Donati, syndicaliste CGT, que je rentrerais à l'usine un jour. Et mon frère savait très bien qu'il rentrerait à l'usine. C'était comme ça. Les *rédactions d'école*, c'était souvent sur des thèmes d'usine. Le peu que j'allais à la messe, quand le curé prêchait, c'était sur des thèmes d'usine. Le seul sapin que je voyais, c'était celui mis sur pied par le comité d'établissement de l'usine. On ouvrait une fenêtre, *elle donnait sur l'usine ; une* porte, c'était sur l'usine. Le bruit, c'était celui de l'usine. J'enviais les gens qui allaient à l'usine (...).

» *La lettre est arrivée disant* qu'il y avait de l'embauche pour moi. Je venais d'avoir mes seize ans, ou un peu plus. A cette époque, en 1954, il fallait s'inscrire au bureau d'embauche, et l'employeur faisait savoir aux parents quand il y avait une place. J'ai fait *ma* première semaine de nuit. J'étais fier ; c'était les hommes qui travaillaient la nuit. Je suis arrivé avec *trois quarts d'heure d'avance* la première fois. J'ai emporté avec moi un vieux bleu de travail de mon père, tout rapiécé, une de ses vieilles musettes et l'un de ses chapeaux ; parce qu'il n'y avait pas de casque obligatoire à l'époque. C'était agréable, moi j'ai trouvé ça agréable. Plus de devoirs à faire, plus rien à étudier. Il y avait un petit parfum de liberté. Franchement, j'y allais avec un certain bonheur. (...)

» Nous, les machinistes, on attendait le signal sonore aux fours Pitts. Quand ils changeaient la nuance, il y avait un gars avec une tige qui tapait sur une plaque de métal. Suivant le nombre de coups, on savait ce que c'était. Le rail, c'était un seul coup. Quand c'était la nuance de Valenciennes, c'était quatre coups ; quand c'était *pour SOLEN, c'était trois* coups ; quand c'était de l'extra doux, c'était un coup et plusieurs petits coups ; quand c'était de l'acier électrique, une série de petits coups. Mais, de toute façon, tu ne pouvais pas te tromper. Selon les nuances, le métal n'a pas la même couleur. Ce n'est pas la couleur dans son ensemble qui change, c'est la couleur sur les arêtes. Quand on nous amène de l'acier électrique, même si les lingots sont chauds, les arêtes brillent comme un miroir. A la couleur du lingot, on sait à quel degré de chauffe il est ; s'il faut être prudent quand on va le passer dans les cylindres parce qu'il est froid, ou s'il va patiner parce qu'il est trop chaud. »

(Passages de l'interview de Marcel Donati, publiée par la revue Travail, *numéro 4, avril 1984, numéro spécial sur la sidérurgie).*







Ils venaient d'Italie, de Pologne, d'Ukraine...

« POURQUOI ces jeunes Polonais tentent-ils désespérément de séduire les « marchands *d'hommes* » ? Et ces Italiens, à peine sortis de l'enfance, pourquoi sont-ils déjà sur les routes du monde ? Ces routes qui les mèneront à Longwy, au fond de la mine, avec une chance sur deux *d'être mutilés dans l'année, et* une sur dix d'y laisser leur peau en vingt ans ! A cette question que nous avons souvent posée dans nos enquêtes orales, la réponse est simple, presque tou*jours la même ; pauvreté.*

» Les Italiens du bassin de Longwy viennent de l'Italie du Nord, et surtout du centre, de cette zone frontalière entre les Marches et la Romagne. Aujourd'hui, ces villages sonnent comme des cartes postales : San Leo, Santa Agatha del Feltrio, Pennabili, Gubbio, San Marino. Nous sommes près de Rimini, la Riviera, le soleil et la mer. La pauvreté ne se lit plus dans le paysage, mais on devine son histoire à ces nombreux hameaux à présent complètement abandonnés, et à ces vastes étendues de terre, qu'aucun bras ne cultive plus. Dans ce pays de moyenne montagne, l'isolement a longtemps été la règle ; vastes communes séparées les unes des autres par des dizaines de kilomètres de routes tortueuses, chaque village a son noyau central qui comprend l'église, l'école et de multiples écarts où *vivaient* quelques familles (...).

» Dans les Marches, on pratique encore le métayage. Les paysans sans terre sont payés en nature par le propriétaire qui les embauche. Le système permet l'exploitation de toute la force de travail familial. Dès leur plus jeune âge, les enfants sont utilisés pour s'occuper du petit bétail et les femmes effectuent fréquemment des travaux de force. (...)

» Les témoignages que nous avons rassemblés à propos des Polonais illustrent la même détresse. « *Jeunes mariés*, raconte » une femme, *nous ne pouvions » plus vivre sur le fermage de nos » parents, à Wielon, en Pologne » centrale. Ensemble, nous avons » décidé de nous séparer pour » tenter de nous en sortir. C'était » le temps des serfs et des sei» gneurs. Le baron était dur et » n'hésitait pas à frapper ses gens » pour rien. Sa richesse était im» mense. Il possédait châteaux, » voitures, chauffeurs, et nom» breux étaient les étrangers no» bles qui étaient invités à ses » grandes chasses à courre. Les » riches Français venaient y faire » de longs séjours, et ma mère, » qui aidait aux cuisines, apprenait » ainsi à chanter* Frères Jacques *» en français. (...) »*

» Au lendemain de la guerre de 14 apparaît une immigration plus « politique », même si elle se conjugue souvent avec la misère matérielle. Beaucoup des Italiens qui étaient venus à Longwy avant-guerre ne souhaitaient pas y retourner après. Mais ils y sont contraints car la situation économique ne s'est pas améliorée en Italie et de plus, maintenant, ils subissent la répression fasciste. Un grand nombre d'ouvriers évoquent spontanément leurs démêlés avec les partisans de Mussolini comme l'une des principales causes de départ. (...)

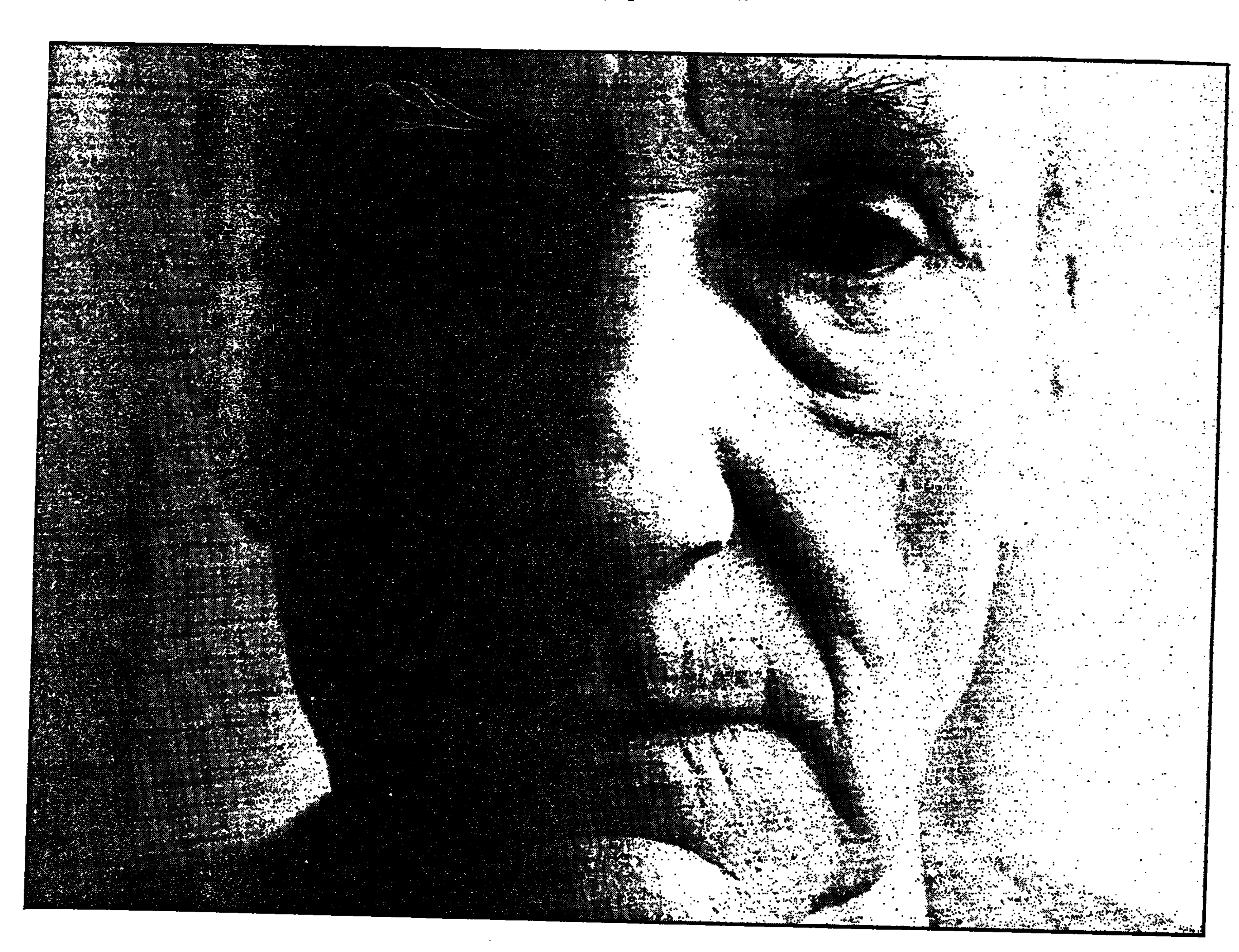
» *Plus à l'Est, en Europe cen*trale, ce sont d'autres formes d'oppression qui ont poussé au départ. A ce sujet, les plus prolixes sont les Ukrainiens. Monsieur S., par exemple, est arrivé à Villerupt après plusieurs années de résistance antibolchevique et une arrestation par l'armée rouge. « *L'un des nôtres*, dit-il, *nous a » vendus. Toute notre organisa» tion, tout le réseau de résis» tance a été arrêté. Naturelle» ment, j'ai été en prison. J'ai » voyagé de prison en prison dans » toute la Russie. »*

● GÉRARD NOIRIEL, *Une autre France. Immigrés et prolétaires à Longwy, 1880-1980*, Presses universitaires de France, collection « Pratiques théoriques », Paris, septembre 1984 ; avec une préface de Madeleine Rebérioux. Ouvrage publié avec le concours du CNL. (Extraits du chapitre V, « Un paternalisme aux couleurs de la France ».)

Burroughs *courte apparition sur la planète Terre d'un voyageur de l'espace-temps qui eut son mot à dire*

« Je suis un écrivain »

Autobiographie littéraire.





William S. Burroughs a eu soixante-dix ans en 1984. L'auteur du *Festin nu* vit et écrit dans le Kansas aux Etats-Unis. Il était à Paris pour la parution d'un volume de ses essais et la sortie d'un film-portrait.

MON nom est Bill Burroughs. Je suis un écrivain. Laissez-moi vous raconter deux ou trois choses sur mon boulot. Ça ressemble beaucoup à une mission. Vous plombez sur l'Interzone avec cet air gris et anonymement mal intentionné qu'ont tous les écrivains.

« Vous pas fou de vous balader tout seul dans ce coin ? Moi bon guide. Qu'est-ce que vous voulez M'sieur ?

« Eh bien, euh, j'aimerais écrire un best-seller qui serait un bon livre, un livre sur des personnes et des lieux authentiques. »

Le guide m'arrêta :

« Ça suffit M'sieur. Je ne veux pas lire votre livre puant. C'est un boulot pour le lecteur blanc. »

Le visage du guide était un écran blanc, des visages d'esbrouffeurs s'y déplaçaient.

« Franchement votre cas est difficile. Si nous voulons le faire passer dans le circuit, ils voudront un bon bout d'avance. Mais je connais le meilleur pro dans l'industrie, ne prend en main que des garçons qui lui plaisent. Il voudra aussi un extrait mais il voudra en tirer un spécialiste. »

Eh bien, il me manque une connexion quelque part sur la ligne et je dois finir d'écrire un livre pour les enfants, lancé bien sûr sur le marché des adultes – je n'ai pas fait ce genre d'affaire pourrie pendant toute ma vie sans en considérer certains aspects. Le livre s'intitule *Johnny the Space Boy* – des personnages peu dignes de foi vont si loin, et pas plus loin que ça vous laissent n'importe où... dans une nova sur un banc de glace qui glisse sur le sol du Porte Tea Room. Toujours finir dans le mauvais rayon : vous voulez écrire sur la castration et l'inceste, et vous finissez avec une partie de pêche au cours de laquelle quatre vieux personnages lugubres de bande dessinée du *New Yorker* explorent en profondeur leur *relation*... Je préfère écrire « Mon jardin et ce qu'il signifie pour moi ».

Les gens me poussent maintenant à écrire un livre comme *le Festin nu*. Bon, pousser est un bon mot – oui, on est lentement poussé à écrire un livre et cela semblait bien, pas de problèmes avec la distribution, et c'est déjà la moitié de la bataille de gagnée quand vous pouvez trouver vos personnages. Les passages érotiques les plus osés que j'écrivais pour mon propre amusement, je vais les laisser dans un vieux coffre dans le grenier en espérant qu'un jeune garçon lointain les trouvera...

« Pourquoi M'man ce truc est formidable – et je croyais que ce n'était qu'une vieille pelure du Club du livre du mois. »

Oui, j'étais en train d'écrire mon best-seller... Je l'ai achevé d'un trait – rues qui s'évanouissent un ciel lointain, – le remis à l'éditeur et je suis resté là à attendre.

Il détourna son visage...

« Je vous ferai signe plus tard, je viendrai vous voir ; j'aime toujours voir un écrivain dans son trou. »

Il toussa comme s'il trouvait ma présence suffocante.

Il me rendit visite quelques jours plus tard dans ma mansarde aux grandes verrières sous le toit en pente. Il n'ôta pas son long manteau noir ni son chapeau melon. Il jeta mon manuscrit sur la table.

« Qui êtes-vous, un petit malin ? Nous n'avons pas de permis pour ça. Le permis à lui seul coûte plus que tout ce que nous pourrions investir. » Ses yeux exploraient la chambre. « Qu'est-ce que c'est là-bas ? », demanda-t-il en désignant un coffre de marin.

« C'est un coffre de marin. »

« Je le sais. Qu'est-ce qu'il y a dedans ? »

« Oh, rien, quelques vieilles choses que j'ai écrites et que je ne veux montrer à personne, assez mauvaises en fait. »

« Laissez-moi y jeter un coup d'œil. »

Dire que je n'ai jamais eu l'intention de publier ces pages serait peu honnête. Je les ai laissées là au cas où mon best-seller serait tombé sur l'estomac du lecteur moyen comme un sac de beignets rances – je l'ai vu arriver, nous l'avons tous vu venir : un livre qui possède tout, d'actualité bon Dieu, la scène se déroule dans le Vietnam d'aujourd'hui vu à travers une riche variété de personnages... Comment la rater ? Mais il est raté. Les gens ne l'achètent pas. On dit qu'on peut jeter un sort sur un livre pour que le lecteur déteste le toucher ou pour qu'il disparaisse purement et simplement dans un petit remous de désintérêt. J'ai donc dû me couvrir dans le cas où quelqu'un jetterait un sort – après tout, je suis un professionnel.

J'aime les jardins du dimanche, froids et lointains, une brume bleu ardoise, mais il faut le dollar yankee pour ce décor.

(Extrait de *Essais*, tome 2, de William S. Burrouhgs, Editions Christian Bourgois, traduit de l'américain par G.-G. Lemaire, 158 pages, 70 F.)

Film

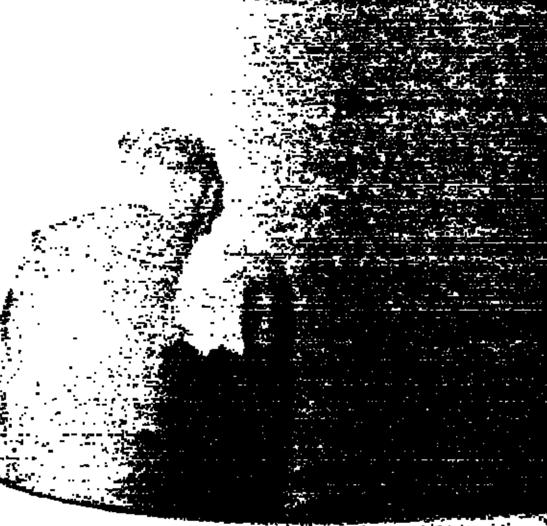
Dans un film d'une durée de quatre-vingt-six minutes, Howard Brookner raconte la vie de l'écrivain. Avec Burroughs dans son propre rôle, et des apparitions de Terry Southern, Brion Gysin, John Giorno, Patti Smith, Allen Ginsberg, William Burroughs Jr, Francis Bacon, etc.

A l'Olympic-Entrepôt, 7-9, rue Francis-de-Pressensé, 75014 Paris, tél. : 545-35-38.

Photos : Maya Sachweh

Légendes : Raphaël Sorin.

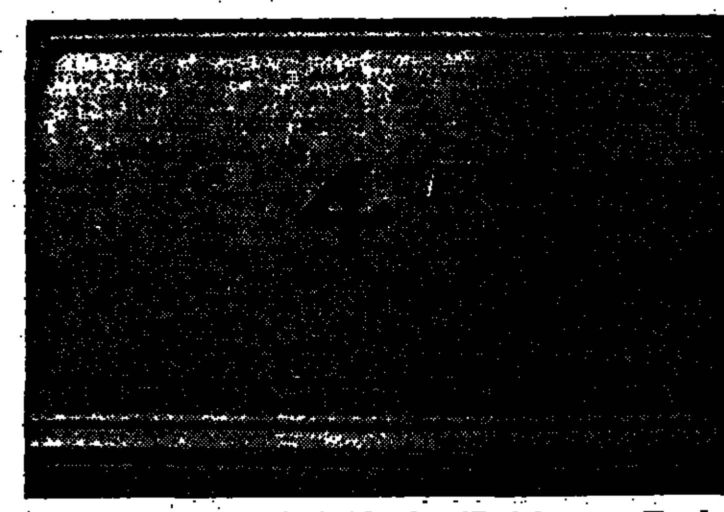




sur les appareils de contrôle technocratique et cherche comment survivre à 1984... et devenir immortel.

Un roman-photo de l'ère spatiale

Paris, 6 avril 1984, 11 heures...


...Quelque part dans un coin obscur de la galaxie (chambre 45) où les patrouilles du temps ne vont jamais...





...sorties de la lumière, des molécules prennent rapidement la forme d'un visage qui ressemble à celui de...




...l'imperméable, la canne et le chapeau l'attendaient ici *de toute éternité*... quelque part dans un coin obscur...





« Pour parvenir à une libération complète du conditionnement du passé, il faut être dans l'espace. Des techniques existent... »




« ...Pour parvenir à une telle libération. Ces techniques existent et n'ont pas été communiquées... » (*Essais*, tome 2)

Kiosque

Sueurs froides

KIOSQUE dans le monde de l'écrit-choc du cru, du saignant, du terrible. Voyage chez ces manieurs d'encensoir à soufre qui se sont fait une spécialité dans l'exploitation de phénomènes de société que les médias ordinaires tiennent généralement pour incongrus, frelatés, douteux ou plus simplement trop délicats à manier. Cette presse au cœur bien accroché a son rôle à jouer et, même si sa lecture peut s'accompagner quelquefois de frissons désagréables, elle est souvent édifiante.

Ainsi, par exemple, le dernier numéro de *Cibles*, revue pour acharnés d'armes de tous calibres et de tous usages, présente-t-il ce mois-ci, au rayon « défendez-vous citoyens », la dernière trouvaille américaine dans l'art de devenir loup parmi les loups. « *Cold Steel Inc., le fabricant,* note l'auteur, *annonce précisément son créneau : des armes blanches de combat, et surtout de corps à corps, qui sont destinées à la défense urbaine, conçues et optimisées pour elle.* » Le modèle sur la sellette « *est donné pour avoir percer de part en part le gilet pare-balles « second chance » utilisé notamment par le président Reagan* ». Bien, mais encore : « *Notre instrument – un « push dagger » est référencé « urban skinner », traduisons écorcheur de ville, mais derrière ce nom un peu théâtral se révèle un produit solide.* » Epatant, attention cependant « *la destination du « push dagger » n'est pas de soutenir un combat au couteau, mais de porter rapidement un ou deux coups décisifs et surtout de points (estoc)* ». Cet écorcheur, « *malheureusement* », n'est pas disponible en France et doutons qu'il le soit jamais. Mais on peut écrire à l'habile armurier ; l'adresse est en bonne place dans l'article.

Ecrire des articles, c'est la grande tentation du héros que présente *l'Echo des savanes*. Un « confrère » spécialisé dans le bidon, dans l'inventé. Histoire d'un farceur qui s'amuse beaucoup à vendre de la fausse nouvelle, du faux reportage, du faux vécu, du faux scoop. En matière de presse, rien n'est plus dangereux que la crédulité, sinon un bobard joliment raconté. Les rédactions les plus endurcies à douter sont tombées dans les pièges tendus par notre homme. Quelques-uns de ses méfaits : « *Des journées entières dans les caves* » (une histoire de négriers chics qui louaient à des pauvres des réduits dans les beaux quartiers), « *M. Lucien et ses quarante chats* », « *La nympho du métro* », « *Le priapique* », « *Les éconocroques de Mme Berthe* », etc. « *A vrai dire*, annonce ce malhonnête *je le fais surtout pour me marrer. Et puis je vais te dire une chose : plus je fais du roman, plus on m'en redemande.* »

Dans ces mêmes *Savanes*, le dur combat mené aux Etats-Unis par un certain Larry Flynt, l'inventeur de *Hustler* un journal pornographique réservé « *aux hommes qui ont de l'estomac* ». Il est aussi connu aux USA que Hugh Hefner, le directeur de *Playboy* et que Bob Guccione, celui de *Penthouse*. « *Il parle haut et fort,* lit-on, *ignore l'usage des gants et préfère « être lu par dix camionneurs que par un seul prof de collège.* » Ce gentleman s'est mis dans la tête d'exorciser la pudibonderie américaine. A ses risques et périls. En 1976, au cœur d'une large bataille engagée par l'administration pour lui faire toucher les épaules, à lui et à ses redoutables publications, il avait eu cette parade assez drôle en envoyant au président Carter une lettre ouverte dans laquelle il mettait l'homme en garde contre les atteintes portées à la liberté d'expression. « *Ne faites pas comme les Russes, n'oubliez pas que 86 % de la littérature étouffée en Union soviétique l'est sous le prétexte qu'elle est « obscène.* » Sa grande blague est d'épingler les gens – les légions de gens – qu'il n'aime pas dans un éditorial surtitré « Asshole of the month » (le trou du cul du mois). Des « papiers » au lance-flammes dont les victimes ressortent roussies sur toutes les coutures.

Un peu d'air, un peu d'aventure. Mais où partir, vers quel territoire du globe s'en aller qui n'ait déjà été « barbelérisé » par l'agent de voyages, ce conquistador syndiqué ? Voyons *Reportages*, le « *magazine du monde en couleur* ». Une piste intéressante : « *Goloks, terreurs des explorateurs.* » En 1894, après l'avoir cousu, blessé, dans une peau de yak, des énergumènes, goloks justement, avaient précipité, dans un torrent glacé, Dutreuil de Rhins, voyageur français, parti reconnaître Lhassa, la cité encore inconnue. Un demi-siècle plus tard, ces peuplades restaient toujours aussi vives à protéger leurs domaines, si l'on en croit le récit de Léonard Clark, qui vit un jour l'un de ses éclaireurs revenir ficelé sur un cheval, les yeux arrachés, la langue, le nez et les oreilles coupés, le ventre empli de pierres... L'humeur de ces nomades du Tibet paraît s'être assagie depuis l'arrivée en 1950 de l'armée chinoise de libération et ses façons expéditives de mater l'autochtone. L'endroit est désormais plus calme, et le voyage possible. Mais c'est loin.

Toujours au chapitre de l'étrange, du frisson et des sueurs froides, *Starfix*, dans son numéro d'avril, dévoile les combines de John Carl Buechler, fabricant d'effets spéciaux, pape en monstres, qui donne tout son savoir-faire dans *Mausoleum*, la lamentable histoire d'une jolie fille qui, « *sous l'emprise d'une malédiction ancestrale, voit son corps se transformer* (radicalement) *et son estomac gonfler, lorsqu'elle mange de la mie de pain en buvant de la bière* ». Costaud comme sujet et pas commode à mettre en place. « *L'une des métamorphoses,* écrit Benoit Blurp, *nécessita l'emploi de plusieurs fausses têtes mécaniques, bâties sur le principe des loups-garous de* Hurlements : *une tête se déforme jusqu'à un certain stade. Après une coupure, on substitue une deuxième tête se déformant un peu plus pour arriver à la créature finale. Comme vous le savez, ces têtes mécaniques sont des peaux en caoutchouc, recouvrant un squelette* articulé *en fibre de verre, dont les mécanismes sont actionnés par des câbles. Le costume fut fabriqué en latex, avec des articulations individuelles pour chaque petite tête, ce qui leur permettait d'ouvrir la bouche, bouger les lèvres et les sourcils.* » « *T'as de beaux yeux, tu sais* », comme on disait dans le temps, au temps du cinématographe...

Actuel, un crack des effets journalistiques spéciaux, présente son numéro 54 avec une couverture assez alléchante sur laquelle se détache un titre qu'on ne peut pas rater : « *Fais-moi peur page 82* ». A la page 82 encore de la fiction, toujours de l'horreur et des mutants en habits de carnaval. C'est l'avant-dernier film de David Cronenberg, « *canadien cinglé* » dont on nous sert quelques-unes des scènes alarmantes tirées de son *Vidéodrome*. Œuvre au demeurant mal comprise outre-Atlantique et qui devrait servir de leçon à David. « *On devine presque,* écrit Doug Headline *que son prochain film, s'il sait concilier la raison commerciale et les délires malsains, n'en sera que plus gratiné. David Cronenberg a une revanche à prendre.* »

Eux aussi ont une revanche à prendre, ces gangs d'adolescents de Los Angeles « *à la gâchette facile* ». Mais quelle revanche ? L'un des shérifs, du cru interprète difficilement ce nouveau mal du siècle : « *Ils disent que c'est le ghetto, ici. Mais ils vivent dans des chouettes baraques avec pelouse, leurs parents touchent en moyenne trente mille dollars par an, juste une frange d'entre eux, entre 5 à 10 %, violent, agressent ou volent. Tous fument et se défoncent à la bière, pas mal se dopent à l'« angel dust ». Mais pourquoi ils tuent ? On ne sait pas, ils ne savent pas eux-mêmes, ça ne leur fait ni chaud ni froid, quand on les chope, ils regrettent à peine, ils savent que le tarif, pour eux, c'est en moyenne trente mois.* » On reste perplexe, comme le shérif.

JEAN-PIERRE QUÉLIN.

Cinéma

Dupont l'immigré

UNE nouvelle image de l'immigré commence à se dessiner dans le cinéma français : nous voulons parler de ce cinéma de large audience qui, renouant avec le naturalisme et la tradition romanesque (le romanesque policier en particulier), puise les acteurs de sa fiction dans la typologie nationale contemporaine (même lorsque le scénario « naturalise » un « polar » d'outre-Atlantique). Cette image, on peut même dire qu'elle commence à *exister*, dans la mesure où, s'évadant du film militant – donc marginal – ou du film « civique » – donc exceptionnel – à la Boisset *(Dupont-Lajoie)*, elle devient une figure *reconnue* du cinéma majoritaire, un des éléments du paysage sociologique qu'il met en place.

On se demandera évidemment si cette « reconnaissance » n'est pas due au fait que l'immigré lui-même s'intègre peu à peu, comme image, à celle que le Français se fait de la société où il vit (ce qui n'est pas incompatible, bien au contraire, avec un rejet de caractère raciste). On le sait, en effet, le cinéma reflète plus vite, plus fidèlement que les autres arts ces mutations de la mentalité collective.

Toujours est-il que cette intégration de la figure de l'immigré à l'univers de ce qu'on appelle le film « grand public » est sans aucun doute liée à la nature du regard que l'auteur porte sur le personnage. Que ce regard ait facilité cette intégration ou qu'il en soit plus ou moins une conséquence, il est difficile de le savoir. Ce qui est certain, c'est que le regard en question est très différent de celui du cinéaste militant, ou, à tout le moins, engagé : l'immigré n'est plus vu du tout comme une *victime*, situation qui, moins curieusement peut-être qu'il n'y paraît, contribuait à le condamner à l'exclusion, hors de la communauté en tant qu'individu, et hors de la représentation de celle-ci en tant qu'image.


PATRICK ALLARD/CAHIERS DU CINÉMA

Nordine, le héros de « Laisse béton » et son petit copain français.

L'immigré n'a plus l'unique visage de la victime : le premier intérêt d'une telle vision est d'échapper au stéréotype. Mais il y en a un autre : celui de préserver la description de tout misérabilisme. Q'il s'agisse du *Grand Frère*, de Francis Girod, ou de *Laisse béton*, de Serge Le Péron, une chose frappe dès l'abord : la cellule familiale à laquelle appartient le personnage – dans les deux cas un adolescent – présente tous les caractères de la *normalité*. Le père exerce une profession honorable, et, semble-t-il, suffisamment rémunérée ; il tient sa place dans le foyer aussi dignement que la mère ; la famille est unie ; l'appartement qu'elle occupe est confortable ; tout le monde y mange à sa faim ; les enfants fréquentent l'école (bien que, chez Le Péron, le père soit analphabète ; mais là encore, sans doute, sommes-nous dans une certaine « normalité »). Quant à l'environnement matériel, il est celui de la banlieue des grandes villes, et non celui de la zone, du bidonville ou du ghetto. Là encore, on peut parler d'intégration (comme on peut en parler à propos du langage de ces jeunes garçons qui révèle qu'ils sont parfaitement adaptés à la société technologique moderne).

Et pourtant, la délinquance s'est installée dans ce milieu relativement préservé : la fille aînée, dans *le Grand Frère* (elle n'a que quinze ans), se prostitue, et le fils cadet de *Laisse béton* écume les supermarchés avec son petit copain français. Comment en sont-ils arrivés là ? Les cinéastes ne nous le disent pas : ils nous proposent un mobile, non une explication (les deux héros de Serge Le Péron veulent réunir l'argent nécessaire pour acheter un faux passeport et prendre l'avion de San-Francisco). En tout cas, ces films nous font grâce l'un et l'autre du moindre discours sociologique sur le *conditionnement* de l'individu. Aussi, leur ton n'est ni celui du plaidoyer ni celui de la condamnation : le personnage n'est ni déresponsabilisé ni désigné à la vindicte du spectateur. Sa délinquance, puisque délinquance il y a, est posée comme un *fait*, et c'est tout. Notre jugement n'est à aucun degré sollicité.

Le film de Claude Berri, *Tchao Pantin*, appelle exactement la même remarque : du passé du personnage joué par Richard Anconina nous ne saurons pratiquement rien. Nous voyons seulement ce jeune immigré, qui se dit « *mi-juif, mi-arabe* », se livrer à sa coupable et dangereuse activité de petit *dealer*. Tel qu'il apparaît, le personnage s'insère tout naturellement dans une tradition déjà ancienne, et prend, malgré la couleur de sa peau, la relève de ces « *good bad boys* » dont la liste est déjà longue dans les cinémas français et américain. Sur le trafic de drogue, et la part qu'y prend la population d'origine maghrébine ou proche-orientale, le film ne nous dissimule du reste rien : mais là non plus, le regard du cinéaste ne se fait pas accusateur. La précision, l'exactitude du constat social, sont préférées à la dénonciation.

Précision, exactitude, à commencer par celles du cadre, qui font aussi le prix de *Laisse béton* : Serge Le Péron apporte autant de soin à situer son action dans les HLM, les stades construits en bordure de l'autoroute et les terrains vagues de la porte de Bagnolet qu'Alexandre Trauner en met à reconstituer, dans *Tchao Pantin*, le quartier de la porte de la Chapelle, avec ses petits bistrots nord-africains, ses stations-service, ses immeubles promis à la démolition et envahis par les squatters. Et les deux cinéastes nous font aussi pénétrer dans des milieux plus fermés, comme ces miteuses officines de boxe, où de jeunes travailleurs africains croient se préparer un avenir plus brillant en s'initiant aux secrets du noble art, ou bien ce temple de la culture punk caché au fond d'une cour, du côté de la République.

CHRISTIAN ZIMMER.